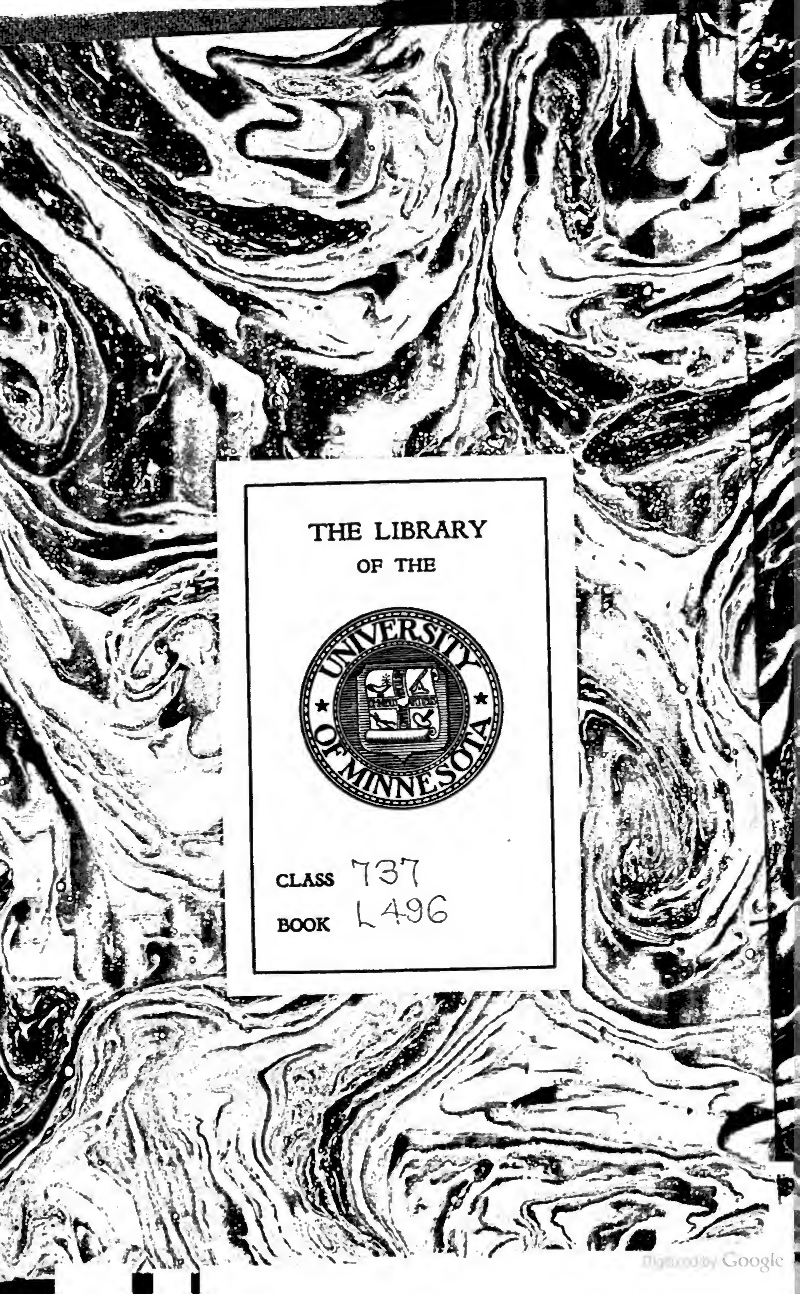

ART
STACKS


THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MINNESOTA
CLASS 737
BOOK L496



TRAITÉ

DE

LA COMPOSITION ET DE LA LECTURE

DE

TOUTES INSCRIPTIONS MONÉTAIRES

MONOGRAMMES, SYMBOLES ET EMBLÈMES

Depuis l'époque Mérovingienne jusqu'à l'apparition des Armoiries

PAR

J.-M.-R. LECOQ-KERNEVEN.

Quæ sunt ista signa ?

Eme veritatem ; non extinguetur in nocte lucerna ejus. — Prov. 23 et 31.

Videte quoniam non soli mihi laboravi, sed omnibus exquirentibus veritatem. — Eccl., XXXIV, 47.

« Considérez que je n'ai point travaillé pour moi seul, mais pour tous ceux qui recherchent la vérité. »

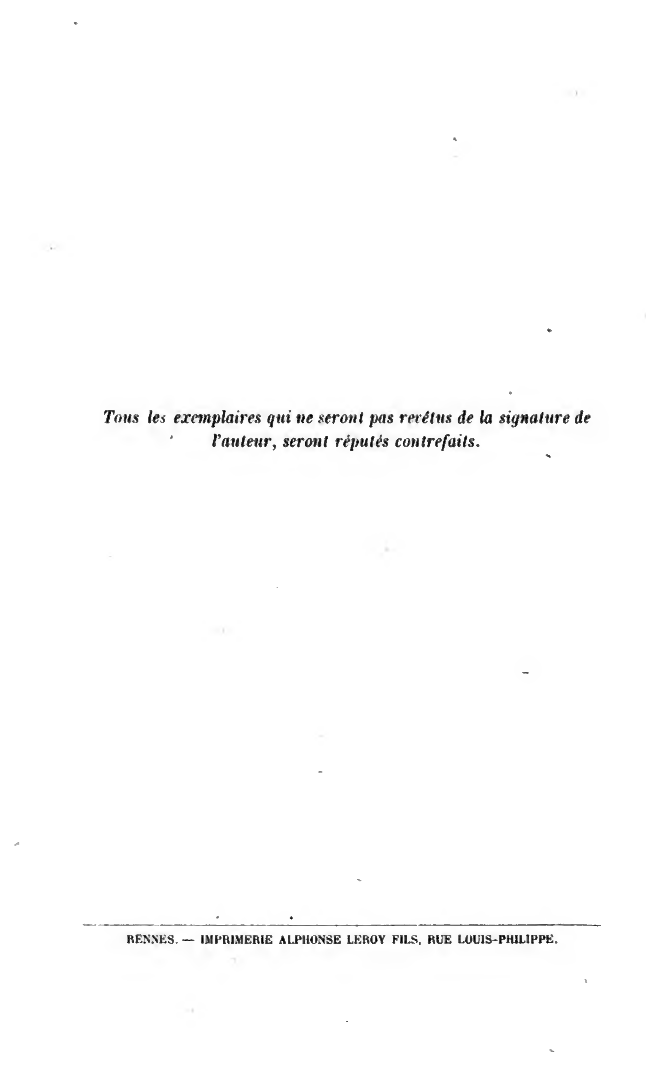
RENNES

Chez l'Auteur, boulevard Sévigné, 22.

VERDIER, libraire, rue Motte-Fablet.

A. LEROY Fils, imprimeur, rue Louis-Philippe.

1869



RENNES. — IMPRIMERIE ALPHONSE LEROY FILS, RUE LOUIS-PHILIPPE.

PRÉFACE

Il y a déjà deux ans, lorsque nous publiions notre seconde étude sur la numismatique bretonne, nous disions : « Jusqu'ici, » on a trop matérialisé notre numismatique; au lieu de faire » parler le symbole, d'entendre son langage et de l'étudier, on » l'a considéré comme une réunion d'hiéroglyphes inintelligibles, » tandis que tout dans le symbole a une valeur, et qu'il est » encore aujourd'hui, pour rendre compte des idées et des » mœurs du temps, une page vivante de notre histoire. »

Nous ajoutions : « Nous serions heureux si nous avions ouvert » un champ nouveau et plus vaste à l'étude de la numismatique » et de l'histoire. »

Et en effet, les monogrammes, symboles et emblèmes monétaires se lient si étroitement aux temps, aux circonstances politiques, sociales et religieuses où ils sont nés, que loin d'en être un pâle reflet, une expression affaiblie, ils sont comme une partie même de ces temps.

Nous formions donc le vœu de voir suivre sur d'autres points de notre France la voie que nous indiquions vers des études si attachantes et si pleines du plus vif intérêt.

Nos vœux ont-ils été entendus? Nous ne savons. Il y a de bien longues années que nous avions entrevu les principes que nous établissons aujourd'hui. Mais, le plus souvent, seul, au milieu de nos idées nouvelles, dirons-nous de nos découvertes? nous



redoutions comme une erreur cette lumière qui nous apparaissait. Nous l'attendions de tous les points du ciel; nous espérions qu'un plus courageux ou qu'un plus savant s'avançât le premier et ouvrît la carrière.

Nous lisions avec avidité les ouvrages nouveaux et cette *Revue numismatique* si intéressante et si bien rédigée.

Nous y avons vu parfois des articles fort remarquables, où l'auteur touchant à nos principes, semblait sur quelques points les entrevoir, pénétrer un instant dans leur domaine, puis s'arrêtant comme étonné de sa témérité : Non, disait-il, tout cela est hypothétique. Et ce à quoi il touchait n'était pas une hypothèse, c'était la *vérité!*

L'auteur distingué dont nous parlons faisait une haute et saine appréciation d'un symbole chrétien. Pourquoi a-t-il quitté sa voie aussitôt qu'entrevue?

Ah! nous le comprenons! Au milieu des richesses de ces antiques monuments, de ces types si nombreux et si étranges souvent, ou nous paraissant tels, que de fois nous avons porté des regards incertains et troublés. Nous avions soif de comprendre, nous étions altéré de la vérité; et nous l'avons cherchée avec cette curiosité anxieuse et remuante de notre siècle, et aussi avec cette critique persévérante si propre à pénétrer les secrets des volontés créatrices des types chrétiens que nous avions sous les yeux. Et un jour, « ad Deum, » nous sommes-nous écrié devant ces monogrammes, symboles et emblèmes éclos sous le souffle du christianisme, « ad Deum, fontem vivum, » à Dieu, source vive de toute connaissance et de toute vérité! A nous donc les livres antiques des écrivains sacrés, à nous la parole de Dieu, son Evangile, les actes des apôtres, les vies des martyrs et des saints, les Pères de l'Eglise, le christianisme depuis son berceau, son histoire, sa liturgie, et à nous l'étude de nos origines nationales. Cherchons ce qui est au-dessus de la terre, « quæ sursum sunt, » nous com-

prendrons mieux ensuite l'action divine sur les œuvres humaines : et armé de cette grande idée, nous avons marché au combat. Avons-nous triomphé? Cet ouvrage doit répondre.

Dans cette entreprise si nouvelle, nous aurons commis des erreurs sans doute, mais nous serons heureux de voir relever nos imperfections, et nous recevrons avec reconnaissance tout redressement d'erreurs et toute critique de bonne foi. Nous oserons donc espérer un pardon, au moins en faveur des doctrines nouvelles que nous apportons, car ce que d'un autre côté nous savons, c'est que nous avons établi des doctrines et des principes tout à fait inébranlables. Nous avons pu errer dans quelques appréciations, dans quelques détails peut-être, mais dans nos doctrines, nous ne le pensons pas.

N'aurions-nous que révélé l'existence, avant nous inconnue, des lettres emblématiques et symboliques, n'aurions-nous découvert que les ravissantes compositions qu'elles forment, n'aurions-nous établi que le grand principe, le principe supérieur de la décomposition, de l'anatomie des types, que nous aurions fait faire un grand progrès à la numismatique de notre pays, que nous aurions rendu un véritable service à cette belle science et à celle de l'archéologie, car il nous paraît incontestable que nous avons fait jaillir de nos précieux monuments monétaires de nouvelles sources de connaissances, de nouveaux éléments scientifiques.

Mais ce qui nous touche par-dessus tout, c'est que notre Traité est la mise en lumière d'un côté de l'histoire du christianisme demeuré dans l'ombre, ou trop ignoré jusqu'à ce jour.

Notre numismatique est en effet une page du génie du christianisme qui n'avait pas encore été tracée. C'est comme une œuvre de la religion elle-même qui y parle son langage, y dit ses sentences, y proclame et y révèle ses dogmes. Elle est donc née sous une perpétuelle inspiration divine. « Sed Spiritu-Sancto inspirati sunt Dei homines. » P. II, 21.

Dieu a été la base et le couronnement de cette numismatique chrétienne et nationale, disons-le avec orgueil, de cette numismatique si grande, si pleine d'enseignements divins. « Fundamentum enim aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus-Iesus. »

Notre Traité se divise en deux parties. La première recherche et démontre les principes qui ont présidé à la composition des inscriptions, monogrammes, symboles et emblèmes monétaires.

Et cette première partie est elle-même formée de deux éléments bien distincts : 1° de tableaux où l'on suit la composition et l'anatomie des types; 2° du texte qui établit nos principes, formule notre doctrine, explique et développe nos tableaux. Devons-nous dire que ceux-ci sont inséparables du texte? Essayer de lire celui-ci sans avoir les tableaux sous les yeux, c'est une œuvre vaine. C'est essayer de marcher dans les ténèbres.

Mais rapprocher de chaque texte chaque numéro qu'il explique et qui lui est relatif, mettre en présence la décomposition des types et les développements que lui donne notre doctrine, c'est alors marcher vers la lumière, et la lumière se fera. « Et lux veniet. »

Nous prions donc instamment de ne pas séparer ces deux éléments essentiels de nos doctrines. Ils sont un même tout. C'est en examinant avec attention chaque numéro de nos tableaux et ses divers organes que met à nu la décomposition, et en rapprochant tout cet ensemble du texte qui le développe, que l'on se pénètrera de la vérité et de la solidité de nos principes, et qu'on s'élèvera à la science nouvelle.

On devra également, en lisant la seconde partie, se reporter à chaque type monétaire. C'est le vrai et seul moyen de saisir et de comprendre.

La seconde partie poursuit le développement de nos principes par leur application à tout le monnayage de la France du moyen-

âge. Nous en avons réuni tous les éléments épars, nous croyons en avoir sondé la valeur, analysé la formation afin d'en fixer le sens, et nous avons vu que dans cette œuvre tout nous ramenait au christianisme ; et dans les siècles que nous parcourons, alors que cette œuvre était la plus religieuse, elle était aussi la plus politique, parce qu'elle était la plus nationale.

Lorsque, en numismatique, nous parlons de doctrines nouvelles, il ne faut pas croire que nous ayons eu la pensée de méconnaître les immenses progrès que cette science a faits depuis trente à quarante ans, depuis la fondation de la *Revue numismatique*, et plus récemment, depuis l'établissement de la Société française de Numismatique. Il est certain que sous l'action de ces institutions, on peut les appeler de ce nom, la science des monuments monétaires s'est considérablement développée. Il y a même certaines parties de cette science qui nous paraissent ne plus rien laisser à désirer.

Donc nous n'entendons par doctrine nouvelle que cette partie de notre Traité qui s'applique surtout à la découverte des lettres emblématiques et symboliques, et aux principes supérieurs de la composition et de l'anatomie des types.

Il ne faut pas exagérer la portée de notre langage et nous prêter des prétentions que nous n'avons même jamais conçues.

Nous avouerons même ici que nous avons conçu et composé cet ouvrage sur un plan plus vaste. Nous avons interprété un fort grand nombre de monogrammes, symboles et emblèmes, en entrant dans les détails les plus étendus. Mais lorsqu'il s'est agi de l'impression et de la gravure d'un tel travail, il fallait des sommes considérables, nous avons dû en réduire l'étendue.

Néanmoins, nous n'avons eu qu'une préoccupation, celle de poser d'abord nos principes, puis de tracer des règles assez complètes et sûres pour guider nos lecteurs dans leurs recherches nouvelles, et nous osons espérer que l'étude de la numismatique

du moyen-âge sera désormais plus attrayante; cette numismatique est si variée, si riche en types divers, si féconde en enseignements! Son étude ne sera plus comme un passage difficile à travers l'inconnu. Les signes encore restés jusqu'ici incompris, vont nous instruire et nous édifier, car sous toutes les formes, ils ne nous parlent que religion et patrie.

Notre doctrine ne s'applique pas seulement aux inscriptions, monogrammes, emblèmes et symboles de la Gaule ancienne, elle doit aussi s'appliquer à la numismatique de l'Europe chrétienne et même à celle de l'empire d'Orient. Nous croyons qu'à quelques variétés et modalités près, les éléments des types chrétiens doivent être partout identiques. Dans tous les cas, nous aurons mis sur la voie des découvertes à faire pour s'élever à l'entendement des types de tous les pays chrétiens, depuis le IVe jusqu'au XIIIe siècle.

On peut dire que toutes les nations en revêtant d'un monogramme, d'un emblème ou d'un symbole du christianisme leurs monnaies d'or, d'argent ou de cuivre, affirmaient leur foi : elles faisaient une œuvre de Dieu. En couvrant cette œuvre monétaire d'un vêtement divin, elles assuraient sa perpétuité. Ces signes sacrés ne doivent point périr : « Vestitum est veritate ex alto. » Ils sont revêtus de la vérité d'en haut.

Quæ sunt ista signa? Ornaverunt tempora...

Inspiraverunt in faciem ejus spiramentum vitæ; nos pères ont animé *leurs faces* du souffle de vie.

Moneta, erige te! tanti vales! Monuments monétaires, relevez-vous! vous avez tant de prix!

TRAITÉ

DE

LA COMPOSITION ET DE LA LECTURE

DE

TOUTES INSCRIPTIONS MONÉTAIRES

MONOGRAMMES, SYMBOLES OU EMBLÈMES

Depuis l'époque Mérovingienne jusqu'à l'apparition des Armoiries.

PREMIÈRE PARTIE

Ce traité se divise naturellement en deux parties.

La première, recherche et démontre les principes qui ont présidé à la composition de toutes inscriptions monétaires, monogrammes, symboles et emblèmes.

La seconde partie poursuit le développement de ces principes par leur application à tout le monnayage des diverses parties des Gaules formant aujourd'hui le sol français.

TITRE I.

DES MONOGRAMMES EN GÉNÉRAL.

CHAPITRE I.

DE L'ORIGINE DES MONOGRAMMES.

Au milieu des invasions germaniques qui ravagèrent et détruisirent l'empire romain, au milieu des troubles et des orages qui les suivirent, l'art monétaire, chancelant comme le sol des Gaules, comme les peuples eux-mêmes, subit de profondes altérations.

Cet art eut alors à peine la puissance de reproduire les traits de l'homme. Les premiers rois mérovingiens frappèrent sur leurs monnaies, encore assez exactement, l'effigie des empereurs et leur propre effigie; mais peu à peu l'imitation du type romain s'altéra, s'éteignit, et le type humain, devenu barbare, méconnaissable, finit par disparaître presque complétement du champ des monnaies dès la fin du VII[e] siècle. Comme nul peuple ne peut vivre sans cet agent, le plus puissant des transactions humaines, les souverains eurent recours à une forme nouvelle, à un caractère nouveau qui remplissant le champ de la monnaie, avait un langage et une valeur compris et entendus des populations.

L'apparition de ce symbole nouveau ne fut pas et ne pouvait être instantanée. Ce symbole naquit donc et se forma lentement. — Il se produisit d'abord avec précaution, il se plaça au revers de la monnaie romaine, au revers du type impérial, ne faisant qu'accompagner à droite ou à gauche le type de la Victoire. — Il s'offrit sous la forme de quelques lettres liées entre elles. Mais bientôt il grandit et remplit le champ entier de la monnaie.

De ce qui précède il suit que nous n'avons point à faire remonter aux époques les plus reculées l'art du monogramme, ni à en re-

chercher la naissance et comme son radical de formation. Cet art n'est-il pas contemporain de l'art d'écrire? Les lettres furent à peine formées qu'on les lia et qu'on les combina de diverses manières.

Les signes graphiques, les emblèmes et symboles, les hiéroglyphes sont antérieurs à l'art du monétaire. D'où il suit que les peuples, dès la plus haute antiquité, ont frappé leur monnaie des signes graphiques les plus entremêlés et les plus variés.

Les Grecs les ont imités dans cet art, et l'on possède des monnaies grecques frappées de lettres liées et entrelacées de diverses manières.

Les Romains, venus après eux, ont imité leur exemple, à ce point qu'il n'existe qu'un assez petit nombre de deniers consulaires qui ne soient pas empreints de quelques lettres liées, exprimant tout ou partie d'un nom propre ou d'une dignité.

Le même art de lier et grouper les lettres se répandit dans le midi de la Gaule d'abord, et plus tard dans la Gaule entière, surtout après la conquête romaine.

Les Burgondes, les Francs nous ont laissé leurs souvenirs dans cet art, et nous aurons à les apprécier dans cet ouvrage.

Mais c'est surtout sous les périodes carlovingiennes et capétiennes que le monogramme règne sur la monnaie et fait sentir son action dans le monde.

Le monogramme est le caractère nouveau qui, pendant près de huit siècles, servira aux transactions des Gaules, aux destinées des peuples, car il formera le sceau et sera la signature de nos premiers rois.

CHAPITRE II.

DE CE QUE NOUS ENTENDONS PAR MONOGRAMME. — SA DÉFINITION, SES DIVISIONS GÉNÉRALES.

Le monogramme, nom formé de deux mots grecs : μονος, seul, γραμμα, lettre, est ainsi défini par l'Académie : « monogramme : » chiffre, ou caractère composé des principales lettres d'*un nom* et » quelquefois de toutes. » D'un nom? quelle erreur!

Cette définition est inexacte sous beaucoup de rapports. — Lorsqu'elle fut donnée par l'Académie, on ne connaissait pas alors la composition monogrammatique. Aujourd'hui il faudrait changer les termes de cette définition et dire que le monogramme est un chiffre ou caractère composé de *toutes* les lettres d'*un nom* et *quelquefois de ses principales lettres seulement*.

La définition du dictionnaire de l'Académie peut s'appliquer aux monogrammes des rois Burgondes et à quelques compositions monogrammatiques des premiers rois francs. Le monogramme du nom de ces princes n'était formé que des principales lettres de leurs noms et rarement de toutes. C'est le monogramme monétaire à sa naissance. C'est la règle pour le premier âge, pour la première période monogrammatique : mais lorsque le monogramme eut définitivement conquis le champ de la monnaie, lorsqu'il entra dans toute sa puissance, il exprima le nom entier, il en produisit toutes les lettres par d'habiles combinaisons, et il y ajouta souvent un qualificatif.

Telle fut la loi de sa composition que le monogramme qui ne renfermait pas toutes les lettres du nom qu'il devait exprimer était anormal, incomplet; il faisait exception, lorsque ce nom remplissait seul le champ de la monnaie.

La définition académique ne s'applique donc qu'à une bien faible portion des compositions monogrammatiques.

Le plus souvent l'expression d'un nom seul ne forme qu'un monogramme simple. Mais il y a des monogrammes complexes et ceux-ci sont plus nombreux que les compositions simples; et ces monogrammes, quelquefois, ne sont formés d'aucun nom de prince, de ville ou de peuple, mais de qualificatifs s'appliquant au prince dont le nom est dans la légende.

La définition de l'Académie manque d'étendue, et elle n'embrasse pas ces inscriptions monogrammatiques, qui sont les plus nombreuses.

De plus, lorsque le monogramme est complexe, il ne renferme pas ordinairement les principales lettres du nom, mais seulement

les lettres de sa première syllable, ainsi que les lettres de la première syllable du *second nom* ou du second mot.

Enfin nombre de monogrammes sont composés par une combinaison de *lettres* et de *figures symboliques* ou emblématiques.

La numismatique va donc plus loin que l'Académie, car non-seulement elle compose des monogrammes par lettres conjointes et non conjointes, mais encore par des combinaisons de lettres et de figures, et aussi elle a des monogrammes exclusivement formés de symboles ou emblèmes. Une définition du monogramme doit se borner à le faire saisir sous le point de vue le plus général.

Pour nous, le monogramme est un caractère composé soit de lettres conjointes ou non combinées de diverses manières, soit de lettres et de figures emblématiques ou symboliques, soit de ces dernières figures seulement.

De là trois grandes divisions monogrammatiques.

Première Division.

Monogramme uniquement formé de lettres : — Lettres entrelacées, conjointes, ou non conjointes. — Celles-ci constituent le monogramme disjoint.

Dans cette première division entrent cependant des monogrammes dont les lettres ne sont pas toutes contenues dans un même assemblage.

De là une double subdivision : — Les monogrammes mi-parti; — les monogrames avec lettres en vedette.

Nous appelons monogramme disjoint, celui dont les lettres ne sont retenues entre elles par aucun assemblage, mais disposées suivant une certaine forme, ou de diverses manières.

Deuxième Division.

Monogrammes formés par des lettres et des figures se combinant entre elles : ces monogrammes, qui sont excessivement nombreux, ont été bien rarement compris.

Troisième Division.

Enfin le monogramme exclusivement formé de figures; c'est le

symbole ou l'emblème proprement dit. — Mais, sur nos monnaies, le symbole et l'emblème parlent souvent plus énergiquement que la lettre de l'alphabet ordinaire. C'est donc un langage, et, pour ce motif, nous le classons dans l'œuvre monogrammatique monétaire.

Dans les monogrammes, on retrouve l'une des origines, l'une des sources des armoiries. — Les monogrammes ont été, sous la première période de la féodalité, ce que seront les armoiries au commencement du XIIIe siècle. Il est même des monogrammes qui, en supprimant les lettres mêlées aux monuments qu'ils représentent, seraient de véritables armoiries. — Nous disons en supprimant les lettres, car on sait que le blason exclut toute lettre de son écu, et n'admet que des figures et leurs attributs.

CHAPITRE III.

DE LA CLASSIFICATION DES MONOGRAMMES.

Les monogrammes peuvent être divisés tout d'abord en deux classes générales :

1° Les monogrammes simples;

2° Les monogrammes complexes.

Les monogrammes simples sont ceux formés d'une ou de plusieurs lettres au centre de la monnaie, comme le monogramme de Odo ou Eudes, n'ayant en marque centrale qu'un O losangé; comme celui de Savary de Mauléon, ne présentant au centre de la monnaie que la grande initiale de son nom, comme celui du revers de certaines monnaies de Lyon, etc., etc.

Les monogrammes complexes offrent des combinaisons formées de plusieurs lettres ou emblèmes exprimant un ou plusieurs noms, un ou plusieurs mots.

Ces deux classes comprennent tous les genres monogrammatiques :

1° Le monogramme simple formé ordinairement d'une lettre simple, posée *verticalement* au centre de la monnaie, ou de lettres liées (Voir au 1er tableau les divers modes monogrammatiques);

2° Le monogramme horizontal simple, formé de lettres se suivant selon l'ordre ordinaire de l'écriture;

3° L'horizontal double ou mi-parti, formé de lettres se tenant superposées suivant une disposition horizontale;

4° Le vertical simple, formé de lettres verticalement superposées;

5° Le vertical double ou mi-parti, formé de deux rangs parallèles de lettres verticalement superposées;

6° Le cruciforme, formé de lettres disposées en croix ou attachées aux bras d'une croix;

7° Le monogramme cintré dont la lettre supérieure forme un dôme ou cintre;

8° Le triangulaire, formé de lettres disposées en triangle;

9° Le mixte, formé de lettres et de symboles ou emblèmes combinés;

10° Enfin le monogramme exclusivement formé de symboles ou d'emblèmes; — c'est l'emblème proprement dit.

Les monogrammes complexes disent non-seulement le nom du prince, ou celui du pays ou du peuple, mais ils y ajoutent un qualificatif. En ce cas ils n'expriment ordinairement que la première syllable du premier nom et la première syllable du qualificatif.

Le monogramme formule aussi des sentences ou axiomes religieux; il exprime une pensée, une devise pieuses, un dogme chrétien. — Lorsqu'une figure entre dans la composition d'un monogramme, celui-ci est toujours complexe.

TITRE II.

DES DIVERS ÉLÉMENTS DU MONOGRAMME.

CHAPITRE I.

DU TYPE.

Les monnaies des périodes que nous parcourons dans cet ouvrage ont toujours deux types, — celui de l'avers et celui du revers.

Le type, c'est le caractère gravé dans le champ de la monnaie, — c'est la marque centrale, ou mieux ce sont les lettres, sigles, signes graphiques et figures empreints sur la monnaie; — c'est une inscription centrale; cette inscription dit un ou plusieurs noms, une devise, une sentence, ou forme un emblème ou un symbole.

Le type est d'émission primaire, ou d'émission secondaire, tertiaire, etc., etc.

Le type d'émission primaire est ou primordial ou primitif.

Tout type d'émission primaire est la plus complète expression de la volonté qui l'a créé.

Il est très-important de discerner l'émission. Tout type d'émission primaire est d'une haute valeur. Un type de série, lorsqu'il est d'émission primaire, est un type primordial.

Le type primitif est relatif au monnayage d'un prince ou d'un pays considéré d'une manière générale.

Le type primordial est un prototype, il est relatif à la suite ou série de ce même type dans son espèce seulement.

CHAPITRE II.

DE LA LÉGENDE.

La légende, c'est l'inscription circulaire de la monnaie. Elle est ou relative à la marque centrale, ou elle en est en apparence indépendante.

Elle est quelquefois horizontale et remplit le champ de la pièce; mais ordinairement elle entoure la marque centrale. Quelquefois aussi elle ne s'achève pas sur le pourtour de la monnaie, elle vient se terminer dans le centre et former la marque du champ.

Dans la légende circulaire, une croisette sépare ses lettres initiale et finale. Il y a quelques exceptions. La légende est régulière allant circulairement de droite à gauche. Elle est rétrograde allant circulairement de gauche à droite.

On a appelé la légende l'âme des médailles; c'est là un langage de l'ancienne numismatique qui peut entraîner à des erreurs. Nous devons donc, sur ce point, faire nos réserves et présenter nos observations.

On a dit que l'homme était une intelligence servie par des organes.

On pourrait décorer la monnaie de la même définition. Elle aussi est une intelligence, une âme servie par des organes, — et cette âme c'est le type du champ, c'est la marque centrale, et les organes qui la servent c'est la légende, c'est toute inscription qui l'accompagne et qui lui est relative.

Dire que la légende est l'âme de la monnaie, c'est méconnaître la valeur dominante du type, auquel elle doit, dans tous les cas, s'unir, alors même qu'en apparence elle en est indépendante. Elle concourt donc à révéler tout ce que le créateur du type a voulu exprimer. Sans elle on ne connaîtrait pas cette volonté entière, on ne saurait point ni toute la portée de celle-ci, ni toute sa valeur morale. La fonction que remplit la légende est sans doute d'une haute importance, nous sommes loin de le méconnaître, mais le type remplit une fonction encore supérieure; il détermine et dit le sens de l'inscription monétaire, il est son esprit et son âme.

Prenons un exemple : voici une monnaie dont la marque centrale est la croix; autour de cette croix, en légende circulaire, c'est le nom d'une ville ou d'un prince. Ce nom n'est-il qu'une marque monétaire, disant l'origine de la monnaie, son atelier de fabrication ou révélant le prince qui a frappé la monnaie? Toutes ces choses sont essentielles à l'attribution monétaire sans doute, mais ce nom de ville ou de prince, en légende, semble sans relation avec la croix,

type central. Voilà ce que l'on a cru jusqu'ici et c'est une erreur. Selon notre doctrine, il y a toujours union plus ou moins étroite entre la marque centrale et la légende qui l'entoure. On ne doit donc pas les isoler. Ainsi, dans notre espèce, la légende mise en relation avec le type central, prend un sens nouveau, plus élevé que d'être la simple expression d'un nom. Unie au type, c'est-à-dire à la croix, âme de cette composition monétaire, elle révèle que la croix est pour le pays ou pour le prince le signe du salut. Elle rend témoignage de la foi de cette ville qui a inscrit son nom autour du signe sacré. La légende est ainsi l'organe par lequel le pays ou le prince déclare que le signe du salut est son égide et sa protection. Voilà le sens et la grandeur de ces compositions si simples et qui jusqu'ici pourtant n'avaient point été ainsi interprétées. La légende remplit une double émission, elle dit le nom du pays et du prince, et s'unissant à la croix elle affirme et proclame leur foi.

Prenons un second exemple, celui-ci dans l'ordre politique. Voici une monnaie des comtes du Maine. La légende circulaire est celle-ci: COMES CENOMANIS. Si la légende est l'âme et non l'organe de cette monnaie, qu'est-il besoin de la marque centrale? Que ce titre s'applique à Johannes ou à Petrus, qu'importe?

Mais dans l'ordre politique c'est précisément ce qu'il importe de savoir : quel prince a frappé cette monnaie? à quelle époque? en quel lieu? Le type central, cette âme de la monnaie, en nous disant le nom du prince, peut nous révéler toutes ces choses. Le nom du prince, type de la monnaie, en est donc l'âme; la légende n'en est que l'organe.

On comprend que la légende peut devenir l'âme de la monnaie lorsqu'elle s'achève dans le centre, ou lorsqu'elle s'inscrit tout entière sur la médaille en marque centrale. Elle est tout alors, type et légende, et devient une exception confirmant la règle.

La légende remplit un rôle capital dans les inscriptions monétaires. Le type central et la légende constituent la valeur historique et artistique de la monnaie.

A chaque pas nous verrons l'importance de son rôle et nous le

signalerons d'une manière particulière au chapitre de la composition et de la lecture des monogrammes.

CHAPITRE III.

DE L'EXERGUE.

L'exergue est encoré une inscription monétaire; mais au lieu de remplir le pourtour ou le champ de la monnaie, elle se place au bas de la marque centrale. Très-fréquente sur les monnaies romaines du Bas-Empire, elle est extrêmement rare sur les monnaies de l'autonomie mérovingienne et ne se voit jamais sur les monnaies féodales monogrammatiques. L'exergue n'exprime souvent qu'une date, et n'a trait qu'à un fait secondaire. Il faut prendre garde de la confondre avec la légende.

CHAPITRE IV.

DE LA DEVISE, DE L'EMBLÈME ET DU SYMBOLE.

1° LA DEVISE.

La devise est une inscription allégorique formée de figures et de mots. La figure est le corps et l'âme de la devise, les paroles en sont l'organe. Ainsi, sur les monnaies du comte du Maine, on lit autour de la croix, en légende : SIGNUM. DEI. VIVI. La croix et la légende, se combinant, s'unissant intimement, forment cette belle devise : « *Crux signum Dei vivi.* » La figure peut avoir une valeur, présenter un sens indépendant des paroles, mais celles-ci ne s'entendent que lorsqu'elles sont jointes à la figure.

2° L'EMBLÈME.

L'emblème est aussi une inscription qui, par une ou plusieurs figures, exprime une idée morale, une pensée religieuse. L'emblème exprime une idée plus générale, plus étendue que la devise.

3° LE SYMBOLE.

Le symbole est une inscription formée de figures. Le symbole et l'emblème diffèrent en ce que le premier est constant, primitif, traditionnel, d'une origine divine ou inconnue. L'emblème est du

choix ou de l'invention de quelqu'un qui l'imagine ou s'en sert à dessein, en se fondant sur une liaison d'idées plus ou moins sensibles. La religion a des symboles. L'art a des emblêmes, et l'art reproduit les symboles, invente les emblèmes et les combine parfois dans d'admirables compositions.

Le symbole est quelque chose de convenu, de généralement admis. L'emblème est le résultat d'une certaine œuvre et d'une création particulière.

CHAPITRE V.

DE L'AVERS ET DU REVERS.

Sur les monnaies monogrammatiques ne reproduisant pas l'effigie du prince, l'avers est le côté où est inscrit le nom du souverain. Ordinairement c'est celui où est gravée la croix.

Le revers est le côté opposé à l'avers.

Il est important souvent, pour lire une monnaie, d'en rapprocher les deux côtés. Les légendes et symboles de ces deux côtés, l'avers et le revers, se lient quelquefois l'un à l'autre; séparés, ils sont inintelligibles; et c'est parce que cette règle n'a pas été saisie et appliquée, qu'un certain nombre de types et de légendes sont restés incompris.

CHAPITRE VI.

DES MONNAIES ANÉPIGRAPHES.

Au revers de monnaies émanées de quelques ateliers, on ne trouve parfois aucune légende. On appelle ces monnaies anépigraphes.

Il ne faut pas confondre ces monnaies avec celles qui portent autour de la marque centrale des croisettes, des étoiles, des croissants, d'autres fois une lettre combinée avec ces signes et ces figures. Ces signes sont de *véritables légendes* dont on ne s'est pas le moins du monde occupé jusqu'ici, alors cependant, qu'au moins sur les monnaies où les signes étaient mêlés à des lettres, celles-ci révélaient une inscription certaine, formant une composition ayant un sens qu'il importait de pénétrer.

Dans ces cas, ces figures et signes, qui remplacent la légende, ou plutôt qui sont eux-mêmes une légende, s'unissent au symbole central. Ils en sont le complément et forment avec lui une composition emblématique qui, sans eux, serait incomplète et par conséquent ne serait pas toujours intelligible. Ils forment un tout dont on ne doit séparer aucune partie.

TITRE III.

DE LA NUMISMATIQUE MÉROVINGIENNE & FÉODALE.

CHAPITRE I.

DE LA NATURE ET DU CARACTÈRE DE SES TYPES, EMBLÈMES ET SYMBOLES.

Les monnaies, depuis la conversion des empereurs, restées politiques, se parèrent cependant d'un signe chrétien.

Les signes chrétiens qui, les premiers, apparurent sur la monnaie impériale, furent la croix, le chrisme, le globe crucigère, trois divins symboles.

Les rois Burgondes et Francs adoptèrent d'abord le système monétaire des empereurs. Mais bientôt ils substituèrent au type de la Victoire celui de l'Ange portant la croix; puis peu après la croix remplit l'un des côtés de la monnaie, avec ses divers emblèmes et attributs; et enfin on vit le signe chrétien sur l'avers et le revers, soit exclusivement, soit pour ajouter une valeur particulière au type que le symbole chrétien accompagnait. Nous expliquerons le sens et la valeur de ce signe selon les diverses applications qui en ont été faites.

Sous les rois de la seconde race et généralement dans les pays qui furent longtemps livrés à des guerres intestines, à des com-

pétitions de pouvoir, les types symboliques furent plus souvent politiques; et néanmoins, en ce cas, la même monnaie était frappée d'un côté au signe de la croix : couvrir les monnaies de ce signe divin c'était, dans l'esprit des peuples, appeler sur eux les bénédictions du Ciel, et ce signe y sera religieusement conservé pendant plus de quinze siècles; ce n'est que depuis bien peu d'années qu'a été supprimé cet hommage rendu au divin Sauveur des hommes.

De là une grande division des monnaies mérovingiennes et féodales; — monnaies religieuses, — monnaies politiques.

Pour saisir la nature et le caractère des types, la nature et le caractère des symboles, des emblèmes et des légendes qui les composent, pour en pénétrer et en fixer le sens, il est nécessaire de connaître l'état social et par suite parfaitement l'histoire des peuples et des temps où sont nées les monnaies qui leur appartiennent.

Posons donc dès à présent ce principe que, pour apprécier une composition monogrammatique, symbolique ou emblématique, *il faut absolument se placer dans le courant d'idées sous l'influence desquelles l'œuvre monétaire s'est accomplie.*

Or, quel était le grand courant d'idées qui emportait peuples et rois sous les Mérovingiens et leurs successeurs?

CHAPITRE II.

PUISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DU CHRISTIANISME DANS LES GAULES. — LE CHRISTIANISME DANS L'ŒUVRE MONÉTAIRE.

Le paganisme était vaincu, le druidisme était expirant, lorsque les diverses parties des Gaules passèrent sous le sceptre des Francs.

La religion chrétienne avec son Eglise entrait à ce moment dans sa puissance; elle régnait et florissait au milieu des populations qu'elle relevait et animait de son souffle éternel. La religion du Christ, ses préceptes divins, venaient de sauver le monde; ils le pénétraient alors d'une vie nouvelle et l'élevaient aux plus sublimes

aspirations. C'est dans ce milieu, c'est au sein de cette action chrétienne et toute vivifiante qu'il faut se placer pour apprécier l'œuvre de ces temps de foi ardente, pour juger l'œuvre que cette foi vive accomplissait partout sur la pierre, sur le marbre et sur tous les métaux.

Hors de ce milieu il serait impossible d'apprécier l'œuvre monétaire de ces temps; ne serait-ce pas se mettre en dehors de l'histoire et du mouvement des esprits? L'œuvre monétaire des premiers siècles de notre monarchie est une page de notre histoire, une empreinte ineffaçable des idées et des mœurs de ces temps de reconstruction sociale.

Le langage de la religion sur les monnaies de nos pères est donç l'un des faits le plus éclatant qui se puisse voir. Il est général dans ces Gaules conquises au christianisme et où retentit toujours la voix des apôtres. La religion est mêlée à toute leur existence, elle est identifiée à leur vie, elle les presse, les entoure, les enveloppe de ses consolations, de ses grandeurs et de ses espérances. C'est un fait immense, victorieux, qui domine la vie des individus, des peuples et des rois, entraînant leurs résolutions dans toutes les circonstances de leur existence.

Ainsi nos ancêtres mêlaient la pensée religieuse, l'idée chrétienne, aux transactions de l'intérêt temporel, à toutes les réalités de la vie, comme pour les relever et les sanctifier.

Ainsi, sur leurs monnaies, sous des formes authentiques et significatives, se manifestait leur sentiment chrétien. La numismatique nationale est un hommage incessant rendu à l'œuvre divine du Christ; elle est comme une adoration perpétuelle de son saint nom, comme une adoration perpétuelle du Sauveur des hommes.

Le christianisme pénétrait donc partout, nous le répétons, dans ces temps de foi vive. Les institutions, les lois, les mœurs violentes et emportées subissaient sa douce influence.

Contemporain des générations successives, il apparaît comme antérieur à l'époque que l'on étudie, et passe en héritage de l'une à l'autre de ces générations qui se succèdent. La monarchie française est chrétienne à sa naissance. La religion du Christ est son berceau.

Notre numismatique est comme une œuvre de la religion elle-même, qui y parle son langage, y dit ses sentences, y proclame et y révèle ses dogmes.

Oui, nous en sommes convaincu, dans nos interprétations, dans nos principes et nos doctrines, nous portons la vérité. Elle dérive de la foi de nos pères, de leurs mœurs et de leur état social, elle est une conséquence inévitable de leurs croyances sublimes et des préceptes divins qui éclairent et sauvent le monde. Dieu a été la base et le couronnement de cette numismatique chrétienne et nationale, disons-le avec orgueil, de cette numismatique si grande, si pleine d'enseignements divins. « *Christus est fondamentum.* »

Il faut donc se pénétrer de l'esprit chrétien qui vivifiait les peuples de ces temps pour s'élever à l'intelligence de l'œuvre monétaire que nous allons étudier. C'est parce que jusqu'ici on s'était placé trop en dehors de ce milieu que tant de symboles et tant de signes sont restés incompris et inexpliqués. L'esprit religieux d'alors portait son souffle sur tous les arts, il enveloppait l'œuvre humaine tout entière de son influence et versait de toute part, et sur tout, sa semence divine, son christianisme avec ses signes, ses sentences et ses noms divins. En nous gardant nous-mêmes sous cette douce et pénétrante influence, nous marcherons à sa lumière et nous suivrons un guide qui ne nous égarera pas. On dirait que nos pères, en composant les types, monogrammes, symboles ou emblèmes de leurs monnaies, écoutaient et entendaient encore ces paroles de l'apôtre : « *Omne quodcumque facitis in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini Jesu-Christi, gratias agentes Deo et patri per ipsum.* » (Coloss., 3, ℣ 17). Et la numismatique répondait à l'apôtre : — Elle recevait et posait la sentence divine; elle recueillait et inscrivait la parole évangélique!

La numismatique française, depuis son origine, est la voix des siècles acclamant la gloire du Christ! « *enarrant gloriam Dei;* » elle est la voix des générations et des peuples qui se sont succédé, glorifiant chaque jour dans son œuvre et par son œuvre le Rédempteur du monde!

De ce qui précède il résulte, et il faut établir comme un principe :

1° Que le type monogrammatique, symbolique ou emblématique des monnaies mérovingiennes ou féodales, constitue presque constamment une composition religieuse dont les signes, symboles et emblèmes sont chrétiens;

2° Que les monnaies de ces époques, alors même qu'elles présentent une composition politique ou nationale, c'est-à-dire propre au pays où ces types sont frappés, offre encore un signe chrétien, la croix sur l'une de leurs faces. Ainsi deux ordres d'idées ont présidé aux compositions des types monétaires : — l'idée religieuse, — l'idée politique et nationale et avec celle-ci l'idée religieuse encore, l'idée chrétienne toujours!

TITRE IV.

DE LA DÉCOMPOSITION & DE L'ANALYSE DES TYPES.

CHAPITRE I.

LE PRINCIPE SOUVERAIN, SUPÉRIEUR, EST CELUI DE LA DÉCOMPOSITION DES TYPES.

C'est déjà avoir fait un grand pas vers les solutions des difficultés que nous présente la composition des inscriptions monétaires, que de bien connaître l'ordre d'idées dans lequel cette composition a été réalisée. Mais il faut aller cependant beaucoup plus loin. Armé de l'idée qui a présidé à cette composition, il faut procéder à la décomposition, à l'anatomie du monogramme, de l'emblème ou du symbole. Pour s'en rendre un compte exact, il faut rechercher les divers éléments qui les composent, à l'aide de l'idée qui les a engendrés; il faut les soumettre, en un mot, à l'épreuve de la décomposition scientifique, à l'analyse de chacune de leurs parties.

Ce n'est que par de telles opérations anatomiques que l'on peut atteindre au cœur de la science, pénétrer le sens de ces compositions qui ne se révèle pas au premier coup d'œil, qui résiste même à une étude opiniâtre. Sans l'analyse, sans la décomposition de l'inscription monétaire, la numismatique gardera le plus souvent ses secrets; ses plus remarquables compositions resteront impénétrables, et par conséquent incomprises, et ce seront souvent les plus intéressantes, celles qui doivent le plus parler à l'intelligence et à l'âme.

Dans cette opération de l'anatomie monogrammatique, chaque signe, chaque lettre, chaque abréviatif a une place naturelle, et si, bien saisis et rapprochés, ils offrent un sens, une signification dans l'*ordre d'idées auquel appartient le symbole*, on peut être certain d'avoir saisi le nom, la devise ou la sentence à trouver.

Voici donc un principe souverain, supérieur, celui de la décomposition des types. C'est parce qu'on ne l'a pas connu, que tant d'erreurs ont été commises et que tant de types ont été incompris. Ainsi, il est un magnifique emblème que, jusqu'ici, par un barbare langage, on a nommé « *le Peigne champenois.* » Cet emblème est resté impénétrable pour deux causes : la première de ces causes, c'est que l'on ne s'était jamais placé dans le courant des idées créatrices de cet emblème; la seconde, c'est que jamais on n'avait tenté de le décomposer par l'analyse, jamais essayé d'en faire l'anatomie afin de reconnaître les éléments qui le composent. On peut remarquer cette belle composition emblématique sur notre 1er tableau au nº 9, 2e emblème. Elle sera d'ailleurs l'objet d'une décomposition spéciale et d'une dissertation étendue au monnayage de Rome, Sens et Provins.

CHAPITRE II.

DU PROCÉDÉ DE COMPOSITION DE CERTAINS MONOGRAMMES ET DE LA FONCTION QU'Y REMPLISSENT CERTAINES LETTRES.

Souvent le créateur d'un type formule un symbole ou un emblème dans lequel il aime à faire entrer une ou deux lettres du nom propre du prince. Par exemple, la lettre qui domine principalement; et,

avec cette lettre combinée avec des signes ou d'autres lettres, il exprime une pensée religieuse, et même un dogme chrétien. De là, une variété intéressante et curieuse de formules, de pensées et de maximes ou sentences qui étonnent et séduisent les esprits qu'anime l'amour de la science et de la religion.

Pour donner un exemple, examinons les monnaies des comtes de Carcassonne. Nous y trouvons, en monogrammes disjoints, sous les comtes Raymond, Pierre et Roger, les formules religieuses : *Crux lex mundi*, — *Crux victrix*, — *Crux vita mundi*. A ces princes, succède Bernard Atton ou Hatton. Dans ce nom, les T dominent. Le créateur du type nouveau fera entrer les deux T dans la formule de l'idée religieuse qu'il doit exprimer, comme pour rappeler le nom du prince lui-même. Ainsi au lieu de la précédente sentence : *Crux lex vitæ*, nous trouvons celle-ci en monogramme : « *Crux Tu Trix vitæ* (1). »

Et ce que nous disons du nom du prince, il le faut dire du nom des villes ou des ateliers monétaires. On trouve souvent dans les formules exprimant une pensée religieuse, l'une des lettres principales, souvent l'initiale et souvent même les principales lettres de la ville ou de l'atelier monétaire. Rien de légitime et de naturel comme ce procédé; il part d'un sentiment bien profond, il procède de l'amour du pays.

Mais on comprend combien cette remarque est importante pour la décomposition, l'analyse et la lecture d'un monogramme ou d'un emblème, dont les lettres sont incomplètes ou mal formées; il faut, dans ce cas, se reporter aux légendes, on y trouve souvent un secours inattendu.

(1) La lecture des monogrammes disjoints et disposés *en forme de croix*, des comtes de Carcassonne, n'est pas extrêmement facile. — On pourrait peut-être prendre leur disposition cruciforme pour le symbole de la croix. — Mais telle n'est pas notre opinion. Nous considérons leur composition comme formant une inscription mi-parti, embrassant les deux côtés de la monnaie. Cette composition commence par la marque centrale de l'avers, la croix, et s'achève dans le type central du revers. — (Voir l'application de ces principes au monnayage de Carcassonne.)

Ces observations reçues, devenues des règles d'interprétation, nous dévoilent l'amour du prince et du pays consacré par la religion. Quel rapprochement! Et ne se sent-on pas élevé vers l'étude de ces monuments monétaires qui nous révèlent tant de curieux secrets, tant d'attachement de la part de nos pères à tout ce que l'existence humaine a de plus noble et de plus sacré!

CHAPITRE III.

DE LA FONCTION DE CERTAINES LETTRES ACCOSTANT OU CANTONNANT LES EMBLÈMES DE QUELQUES MONNAIES MÉROVINGIENNES.

Les symboles ou emblèmes de monnaies mérovingiennes sont souvent accompagnés de lettres dont on doit chercher à se rendre compte avec soin dans l'analyse de ces symboles. Elles se rattachent essentiellement à ces symboles, avec lesquels elles formulent des sentences ou axiomes religieux, et alors même que le nom national n'est pas inscrit en légende sur ces monnaies.

Sans doute les lettres qui cantonnent la croix des monnaies mérovingiennes peuvent êtres *nationales*, c'est-à-dire indicatives du pays où la monnaie est frappée. Mais très-certainement, dans ce cas-là même, elles ont le plus souvent à remplir une autre fonction; elles sont en même temps l'expression d'une pensée religieuse; pour s'en assurer, il faut porter son attention aux signes qui accompagnent la croix ou la légende : ces signes sont la révélation du rôle que doivent remplir les lettres centrales (Voir une monnaie de Lyon aux Mérovingiennes). Donc, si ce sont des signes célestes, des croissants, des étoiles, des sphères, évidemment les lettres centrales expriment une pensée religieuse, en même temps qu'elles peuvent être lettres indicatives du pays.

TITRE V.

DE LA LECTURE DES INSCRIPTIONS MONÉTAIRES.

CHAPITRE I.

PRINCIPES GÉNÉRAUX SUR LA LECTURE DES MONOGRAMMES, SYMBOLES OU EMBLÈMES.

Nous avons fort peu de livres didactiques sur les monnaies françaises du moyen-âge.

D'excellents ouvrages ont certainement applani bien des difficultés; de grands progrès ont été faits. Cependant telle est encore l'anarchie qui règne dans l'étude de la numismatique que celle-ci, au lieu d'être attrayante, fait reculer d'effroi les jeunes intelligences qui voudraient s'y livrer. Un enseignement sûr est presque impossible à cette heure. Des manuels, entassant infiniment de matériaux, ont produit, comme type, des monnaies de troisième ou quatrième émission, c'est-à-dire tellement dégénérées dans leurs éléments essentiels, que ces monnaies, au lieu d'éclairer, ne jettent que trouble et confusion dans les notions que l'on veut acquérir. Pour l'enseignement d'une science aussi compliquée, il faut choisir les types les plus purs. Il faut des types d'émission primaire. Vous descendez de ce type primordial à toutes ses filiations; vous le suivez dans ses dégénérescences. Votre marche s'illumine dans les labyrinthes que vous avez quelquefois à traverser; tout s'éclaire en effet, les attributions sont moins incertaines, les dates d'émission moins douteuses. Voilà, pour l'enseignement, les choix nécessaires.

Lorsque nous parlons des monnaies primordiales, nous n'entendons pas parler des monnaies primitives copiées sur les types royaux. Ainsi les monnaies au monogramme carlovingien ont été presque partout, dans les monnaieries féodales, les monnaies primitives. Les premiers types féodaux, les types primitifs, furent une

copie exacte des espèces royales dont le type fut immobilisé pendant un laps de temps plus ou moins long, selon le degré de puissance et d'indépendance du grand feudataire. Quand nous employons le mot primordial, c'est relativement au type spécial, relativement à l'espèce dont nous parlons. Par exemple, si nous voulons faire connaître le type conanien, nous devons en présenter le type primordial, c'est-à-dire celui d'émission primaire. Il sera, à coup sûr, le plus pur, le plus complet, le plus révélateur de la volonté qui l'a créé. — Voilà ce que nous appelons un type primordial ou d'émission primaire. Si au lieu de ce type nous plaçons sous les yeux un type de troisième ou quatrième émission, c'est-à-dire de troisième ou quatrième dégénérescence, au lieu d'éclairer, nous courons le risque d'égarer. Les éléments essentiels altérés n'expriment plus la volonté créatrice du type primordial ou d'émission primaire; ou celui-ci n'est plus, là où il fait défaut, on est le plus souvent exposé à tomber dans l'erreur. Autant que possible, il faut donc remonter à la première émission de chaque type. Là peut être puisée une saine instruction et une saine interprétation de ces types. Lorsque nous ne pourrons faire autrement, nous le dirons. On comprend que tout type dégénéré s'écarte de la loi de son existence, et que dès lors il ne peut être un guide fidèle. Le type régulier et complet seul ne trompe jamais. Il faut avant tout chercher l'expression complète de la volonté créatrice du type.

De ce qui précède résultent les principes suivants :

I

1° Reconnaître tout d'abord l'émission de la monnaie;

2° Monnaie de l'émission primaire;

3° Monnaie d'émissions postérieures ou secondaires, tertiaires, etc.

II

L'émission primaire offre toujours le type primordial, c'est-à-dire normal. Le monogramme d'émission primaire présente soit dans les légendes, soit dans la marque centrale, le symbole complet et l'expression certaine des volontés qui ont présidé à la composition

monogrammatique. Nous ne saurions trop insister sur l'importance de ces principes.

Il n'y a pour nous que deux émissions : primaire ou secondaire; quel que soit le degré de dégénérescence de celles-ci, fut-il type de quatrième ou cinquième émission, nous n'emploierons que le terme d'*émission secondaire* pour le désigner.

III

Dans le monogramme normal ne se rencontre jamais le mot de la légende, et *vice versa;* dans la légende, jamais le mot du monogramme. A ce principe nous avons trouvé deux ou trois exceptions. Chose remarquable! Ce principe était si puissant qu'il a résisté aux prescriptions les plus formelles de la troisième ordonnance de Charles-le-Chauve touchant le réglement des monnaies. Cette ordonnance fut faite au parlement de Pistes, le 7 des calendes de juillet de l'an 854.

L'art. 3 de cet édit portait : « In denariis nostræ monetæ, *ex una* » *parte nomen nostrum habeatur in gyro et in medio nostri nominis* » *monogramma;* ex altera vero parte nomen civitatis et in medio » crux habeatur. »

Rien de plus formel que les prescriptions de cet article. Eh bien! nonobstant ces prescriptions, les maîtres des hôtels des monnaies et les graveurs, dominés par un principe constant et plus conforme à ce qui est de raison, continuèrent à frapper la légende disant le nom du roi au côté opposé à celui où se gravait, en marque centrale, le monogramme royal qui était la répétition du nom inscrit dans la légende. Aussi ne rencontre-t-on que quelques monnaies conformes à l'édit de Pistes,—quatre ou cinq au plus. Ce sont bien là des exceptions confirmant la règle.

IV

Chaque mot, chaque signe a sa valeur et sa signification propre dans une composition monogrammatique normale.

V

Lorsqu'un emprunt est fait soit aux monnaies romaines, soit aux

monnaies impériales ou royales, le mot ou le signe emprunté présente à la première origine, c'est-à-dire, sur la monnaie d'émission primaire, le sens et la signification qui lui sont propres.

VI

Dans les émissions postérieures commence la dégénérescence des types comme celles des mots et des légendes. Les monnaies de seconde et troisième émission peuvent donc être et sont souvent altérées dans leur valeur et dans leur sens, comme elles le sont dans leurs éléments.

VII

On ne doit jamais, à moins qu'il ne soit pas possible de faire autrement, rechercher la composition d'un type sur des monnaies de seconde émission.

VIII

Le type monogramme, emblème ou symbole, le type de première émission est donc toujours régulier, c'est-à-dire qu'il exprime ce que l'on a voulu qu'il exprimât. Il est, en outre, le meilleur au point de vue de la composition, de la netteté des signes graphiques. Le faire est supérieur. L'idée à exprimer se dégage complète, sa signification se saisit plus aisément et il n'induit jamais en erreur. C'est à ces signes que se reconnaît le type d'émission primaire. — Pour discerner cette émission, beaucoup de tact, une longue habitude d'observation, sont les meilleurs maîtres. — Ici, les règles sans la pratique sont insuffisantes.

Donc le premier soin de tout numismate, avant de se livrer à la lecture d'un type, est de s'assurer qu'il possède une monnaie d'émission primaire. Sur la monnaie d'émission secondaire il peut y avoir dégénérescence, c'est-à-dire, altération non-seulement dans les signes graphiques, mais même dans les noms qui, modifiés, ne sont plus ceux de la monnaie primordiale. La signification, la nature même du type, peuvent être ainsi profondément altérées. Nous en signalerons des exemples.

Une collection composée de monnaies d'émission primaire serait d'un prix infini et d'une extrême rareté.

IX

Ce choix fait, lorsqu'il est possible, il faut reconnaître le degré d'union de la légende avec la marque centrale.

X

La lecture de la légende étant toujours plus aisée que celle du type central compliqué, il est mieux de commencer l'étude de la monnaie par cette lecture.

XI

On passe ensuite à l'examen et à la lecture des monogrammes, symboles et emblèmes qui emplissent le champ de la monnaie.

XII

Si la légende et la marque centrale se lient étroitement entre elles, si elles constituent l'ensemble de la composition monogrammatique ou emblématique, il faut commencer la lecture par la marque centrale; le symbole ou le mot important est au centre. Ainsi sur les monnaies au monogramme carlovingien, le nom du prince forme la marque centrale; autour de celle-ci, en légende, sont inscrits GRATIA DEI REX. Il est évident qu'il faut commencer la lecture par la marque centrale. On doit lire : KAROLUS GRATIA DEI REX. Comme tout à l'heure, sur la monnaie du Maine nous avons lu : CRVX SIGNVM DEI VIVI. — Quelle est cependant la composition de cette monnaie? Au centre : la croix; — en légende, autour de ce symbole, *Signum Dei vivi*. Il est de toute évidence que la légende et la marque centrale sont dans les liens de la plus étroite relation. Quelle est l'âme de cette composition? c'est la croix, *Crux!* Quel en est l'organe? la légende. — Donc, le premier mot à exprimer est celui de la marque centrale, celui du symbole; la légende devra achever la lecture. — L'ensemble de l'inscripiion donne cette belle devise : CRVX SIGNVM DEI VIVI.

XIII

Mais les combinaisons sont extrêmement variées; une inscription commencée dans la légende ne s'achève souvent que dans le centre.

Dans ce cas, il est manifeste qu'il faut commencer la lecture par la légende. Lorsque le monogramme fait suite à la légende, il est de toute évidence que la marque centrale ne doit pas reproduire la légende, ni même aucun des noms qu'elle renferme, puisqu'elle est complément de cette légende. De là le principe que nous avons déjà établi, à savoir : que dans les compositions centrales on ne répète jamais les mots de la légende entourant le symbole.

XIV

Il arrive aussi que l'expression de la pensée, commencée sur l'avers en lettres ou en emblèmes, ne s'achève que sur le revers de la monnaie. Cette composition est fréquente parmi les types des monnaies religieuses. Nous appelons alors ces inscriptions, des inscriptions ou emblèmes mi-parti, parce qu'elles sont sur l'un et l'autre côté de la pièce, sur le revers et l'avers. On doit, dans ce cas, commencer la lecture par l'avers, et bien prendre garde à la marque centrale de celui-ci. (Voir aux monnaies des comtes de Fezenzac, de Toulouse et de l'Artois.)

Nous donnerons des règles spéciales sur la lecture des monogrammes lorsque, quittant les principes généraux, nous arriverons à l'analyse littérale du monogramme, c'est-à-dire, à la décomposition de chacun des éléments qui le forment.

CHAPITRE II.

DES LETTRES FORMANT LES MONOGRAMMES.

Nous avons divisé les monogrammes en trois classes générales :

1° Les monogrammes composés de lettres seulement;

2° Les monogrammes mixtes, lettres, symboles ou emblèmes se combinant entre eux;

3° Les monogrammes exclusivement composés de symboles ou emblèmes.

Il en est de même des lettres. Elles peuvent être divisées en trois classes générales :

1° Lettres de l'alphabet quel qu'il soit, antique ou non, latin, arabe ou gothique;

2° Lettres monogrammatiques ou conjointes;

3° Lettres emblématiques.

Les lettres monogrammatiques se divisent elles-mêmes en lettres enclavées et en lettres minuscules abréviatives.

A ces lettres il faut ajouter les signes abréviatifs qui sont assez fréquents, mais réduits à un petit nombre dans les inscriptions monétaires.

Chaque signe monétaire a toujours une valeur, *a fortiori* chaque lettre, d'où il suit qu'il faut poser comme un principe que soit dans les légendes, soit dans les monogrammes réguliers, il n'existe point en numismatique de lettres explétives, c'est-à-dire point de lettres qui ne soient nécessaires au sens, qui n'entrent point dans la composition sans nécessité, qui y soient explétives, c'est-à-dire en excédant. Il y a une seule exception à cette règle, dans un monnayage féodal qui, par système, écrivait ses légendes en lettres énigmatiques répétées. Nous les ferons remarquer lorsque nous arriverons à ce monnayage.

Les modes monogrammatiques que nous avons tracés ont des variantes nombreuses. Nous avons dû nous borner à donner en exemple les modes les plus accusés et qui forment un type plus général. Ainsi, parfois les deux parties d'un monogramme mi-parti sont reliées dans un même assemblage par un trait horizontal, comme les deux parties d'un monogramme vertical sont reliées par un trait vertical. Ces compositions n'en gardent pas moins leur caractère propre. Les traits qui les relient n'ont d'autres fonctions que d'en rattacher les parties, et on se tromperait si, combinant ces traits avec les lettres monogrammatiques, on en voulait former d'autres lettres. (Voir au 1er tableau le monogramme de Louis-le-Bègue.)

De même les traits de la croix peuvent présenter la figure d'une lettre toute autre que celle qui forme le nom que l'on cherche. — Ainsi le D, formé avec l'un des traits de la croix, lui donne la figure du P. — Il faut porter attention à ces compositions. (Voir le monogramme cruciforme de Eudes, n° 6, du 1er tableau.)

CHAPITRE III.

DES SUBSTITUTIONS DE LETTRES.

Il existe d'assez fréquentes substitutions de lettres. Ces substitutions peuvent être dues quelquefois à une erreur ou à une impéritie du graveur. Mais cela serait fort rare, et ce fait n'a dû se produire que sur des monnaies d'émission secondaire.

Les substitutions de lettres sont calculées, quelques-unes même sont devenues si fréquentes qu'on les accepte comme ayant une forme reçue, comme une variété de la lettre normale.

On peut voir au 2e tableau les lettres M-H-N; D pour M, D pour N, C pour G, G pour C, etc.

On trouve un exemple de ces substitutions de lettres fort remarquable au monnayage de Rodez.

Les lettres retournées, renversées n'offrant point une réelle difficulté, et ne faisant point un obstacle sérieux à la lecture, nous n'avons qu'à les mentionner pour mémoire.

CHAPITRE IV.

DES CHANGEMENTS OU INTERVERSIONS DE SYLLABES.

On trouve aussi, en légende, non des substitutions de syllabes, mais des changements ou interversions de syllabes : ainsi la seconde syllabe du mot devient la troisième et celle-ci devient la seconde. Mais ces syllabes peuvent être formées elles-mêmes de lettres substituées.

Le plus ordinairement ces interversions sont faites pour former une combinaison et atteindre un certain but, soit sur le pourtour de la monnaie, soit avec la marque centrale.

La monnaie de Rodez, que nous avons signalée tout à l'heure à l'article des substitutions de lettres, nous donne un remarquable exemple aussi des interversions de syllables visant à un but bien déterminé, ayant pour cause une combinaison avec la marque centrale.

TITRE VI.

DES PRINCIPES QUE RÉSUMENT NOS TABLEAUX, CONSÉQUENCES ET CONCLUSIONS QUI EN DÉCOULENT.

—

Deuxième Tableau.

—

CHAPITRE I.

DES LETTRES MONOGRAMMATIQUES.

Le 2e tableau présente cinq colonnes : la première est consacrée aux lettres ordinaires, — et les autres colonnes sont consacrées aux lettres monogrammatiques dans les diverses phases qu'elles subissent. — Nous devons expliquer avec détails les diverses fonctions que ces dernières lettres remplissent.

I

Toutes les lettres entrant dans la formation d'un monogramme peuvent, à la rigueur, être considérées comme des lettres monogrammatiques; cependant nous appelons tout spécialement monogrammatiques les lettres principales et dominantes du monogramme auxquelles viennent se rattacher d'autres lettres enclavées ou minuscules. La grande lettre monogrammatique est donc initiale et génératrice, et les lettres enclavées ou minuscules sont engendrées par elle.

II

Il entre aussi dans la composition monogrammatique des lettres qui sont placées en dehors de cette composition, qui lui appartiennent cependant, et lui sont même si essentielles que la lecture du monogramme serait impossible sans elles. — Nous avons donné le nom de lettres en vedette à ces minuscules, à cause de la position qu'elles occupent.

III

Ainsi nous divisons les lettres des monogrammes proprement dits en lettres : 1° monogrammatiques; 2° enclavées; 3° en vedette.

Les premières espèces de lettres sont dites aussi lettres conjointes.

Les lettres enclavées ou en vedette sont dites aussi minuscules, car elles sont minuscules relativement aux grandes lettres génératrices.

IV

Pour lire un monogramme conjoint, il faut revenir aux lettres monogrammatiques autant de fois qu'elles entrent dans la formation du nom.

V

Toute lettre, une fois tracée dans un monogramme conjoint, ne se retrace pas une seconde fois dans la contexture du symbole, quel que soit le nombre de fois qu'il faille revenir à cette lettre pour obtenir la lecture du nom.

VI

En général, dans toute lecture on doit le moins possible revenir aux lettres déjà lues.

VII

Les lettres en vedette sont ordinairement les initiales et finales du monogramme et ne doivent pas être reprises dans la lecture.

VIII

Le monogramme dont on fait la lecture sans doubler ou répéter aucune lettre est le monogramme le plus simple et le plus normal, sa lecture est exacte.

IX

L'une des plus grandes difficultés que présente un monogramme, c'est de trouver la lettre initiale.

Cette difficulté se produit surtout dans les symboles composés de lettres égales.

X

Lorsque le monogramme est conjoint mi-partí et du nom du prince seulement, la grande lettre monogrammatique est ordinairement à gauche; elle est dominante et forme des minuscules enclavées.

XI

Lorsque le monogramme conjoint est national, c'est-à-dire propre au pays où il a été frappé, lorsqu'il ne dit que le nom du pays, la lettre initiale est ordinairement centrale, et elle est toujours principale et dominante. On peut dire qu'elle se reconnaît immédiatement.

XII

Lorsque le monogramme conjoint mi-parti exprime le nom national et un qualificatif, la lettre monogrammatique principale et dominante est celle du pays.

En général, la lettre soit du nom du prince, soit du nom du pays, est à gauche dans les monogrammes entrelacés ou dans les monogrammes conjoints mi-parti, comme nous venons de le dire.

XIII

Lorsqu'un monogramme conjoint est composé de lettres égales, s'il est cruciforme, la lettre initiale est à gauche; s'il est vertical, l'initiale est la grande lettre verticale et presque toujours centrale.

Nous avons rencontré quelques exceptions, mais sur des monnaies d'émission secondaire. Or nos principes ne peuvent se baser que sur des monnaies d'émission primaire, qui seules sont l'expression complète et fidèle de la volonté créatrice du type et qui seules ne trompent pas.

XIV

Lorsque le monogramme est cintré, la découverte de la lettre initiale est beaucoup plus difficile. Nous avons trouvé sept combinaisons dans la lecture d'un monogramme cintré; cette profusion de combinaisons ne provenait que de la difficulté de trouver l'initiale.

Cependant, après de nombreuses études sur la lecture de cette

espèce de monogramme, nous sommes revenus au principe général que la lettre initiale était à gauche.

L'initiale du monogramme cintré se détache un peu sur l'ensemble de la composition.

Si on trouve une combinaison qui ne répète dans la lecture aucune des lettres du monogramme cintré, on peut tenir pour certain que cette combinaison est la bonne, et que, dès lors, l'initiale qu'elle donne est la véritable initiale du nom.

XV

La lecture du monogramme horizontal ou vertical double doit commencer par les lettres supérieures. L'initiale est la première lettre à gauche, commençant la ligne supérieure.

XVI

Si le monogramme est triangulaire, l'initiale est ordinairement la lettre qui fait le sommet du triangle. Cependant, même sur des monnaies d'émission primaire, cette place de l'initiale est loin d'être inamovible, alors surtout que le monogramme a pour mission de dire le nom du pays et d'exprimer une sentence religieuse.

CHAPITRE II.

DES ABRÉVIATIONS SPÉCIALES.

Les différents modes d'abréviation qui, jusqu'à l'admirable invention de l'imprimerie, constituèrent la *brachygraphie*, étaient soumis à des règles qu'il était fort rare d'enfreindre.

Cependant les scribes, les copistes, les graveurs d'inscriptions, lapidaires, avaient d'assez grandes libertés; aussi les signes et sigles abréviatifs se multipliaient autant que les mots des langues qu'ils écrivaient ou copiaient.

Mais ces compositions abréviatives si nombreuses ne devaient point et ne pouvaient point trouver place dans la gravure des monnaies. En général, les modes d'abréviation sont peu nombreux et les signes abréviatifs peu multipliés dans la numismatique.

I

Abréviations par contraction ou prétérition.

Le monogramme par lettres conjointes s'écrit par les principales consonnes qui entrent dans l'orthographe du mot. Ce sont les consonnes qui commencent chaque syllable du mot et la consonne finale qui composent ordinairement le monogramme par lettres conjointes. — Prenons pour exemple le monogramme de Robert, en latin *Robertus.* Il est composé des quatre consonnes R.B.T.S. R*o*B*er*T*r*S. Cette composition est normale et d'émission primaire. — Voyons un monogramme national, c'est-à-dire du nom du pays où la monnaie est frappée. Par exemple celui de Tournus, qui n'a pas été compris. Le nom latin de Tournus est *Trinorcium.* Il est écrit en monogramme T*ri*N*or*CI*vm.* Cette composition est aussi normale et d'émission primaire

Si les noms ou mots à exprimer commencent par une voyelle, celle-ci est monogrammatique, c'est-à-dire principale et dominante. Mais immédiatement après elle, on reprend les consonnes qui, comme dans l'espèce précédente, forment la tête de chaque syllable et l'on achève toujours le monogramme par la consonne finale. Prenons en exemple le nom de Erbert, comte du Mans. Le nom latin est *Erbertus;* il peut être ainsi écrit monogrammatiquement : E.B.Tvs — E*r*B*er*TVS.

Les lettres médiales supprimées, retranchées, constituent ce que nous appelons *une abréviation par contraction* ou prétérition, parce que, dans les mots abrégés par ce mode abréviateur, on fait disparaître, par une sorte de contraction ou de prétérition, certaines lettres entre les consonnes, ou entre les initiales et finales.

Cette modalité monogrammatique par contraction ou prétérition, quoique en elle-même régulière, est cependant exceptionnelle, parce que la loi est que tout monogramme complet renferme toutes les lettres du nom, *lorsque celui-ci est seul dans le champ de la monnaie.*

II

Abréviation par suspension.

Les monogrammes conjoints, exprimant plus d'un nom, sont formés d'une ou deux syllabes des mots qui les composent. Ces syllabes sont toujours la première ou les deux premières du mot. Ainsi le monogramme vertical mi-parti de Conan II, duc de Bretagne, est composé des deux premières syllables des mots qui le forment : BRIT-CONS, pour Britannorum Consul.

Ce mode d'abréviation qui consiste à retenir une partie des mots qui restent ainsi inachevés, s'appelle abréviation par suspension.

L'abréviation par suspension est poussée souvent fort loin, car elle va jusqu'à exprimer le nom par une seule lettre, la lettre initiale. Ainsi : O pour Odo, S pour Savaricus, S pour Signum, pour Salus, pour Salvator, R pour Raimundus, pour Redemptor, etc., etc.

III

Des lettres liées.

Les lettres liées, après la lettre unique, forment le monogramme le plus simple. On les appelle liées parce qu'elles ont un trait commun qui les attache l'une à l'autre. Elles remplissent de nombreuses fonctions; on les trouve en marque centrale et dans les légendes. Elles forment le plus souvent les deux premières lettres du mot et sont ainsi des abréviatifs par suspension. D'autres fois elles sont les initiales et finales et forment ainsi des abréviations par contraction.

CHAPITRE III.

DES LETTRES MINUSCULES.

Nous appelons lettres minuscules les lettres enclavées, les lettres centrales et en vedette.

Les lettres enclavées sont celles engendrées par les lettres mono-

grammatiques qui les renferment entre leurs divers traits. Ainsi l'E monogrammatique enclave, entre ses traits horizontaux, des b, des p ou des r. (Voir au tableau des modes monogrammatiques.)

Les lettres centrales minuscules remplissent une fonction importante. Elles n'ont pas toujours été comprises.

Tout signe graphique, au centre d'un monogramme formé de lettres conjointes, a une valeur importante.

Lors donc que dans le centre du monogramme s'offre un signe graphique, ce signe et les traits qui le forment sont l'expression d'une ou de plusieurs lettres. On doit donc porter sur la partie centrale une attention tout aussi éveillée que sur les lettres monogrammatiques. Quand quelques traits ou quelques signes graphiques, quels qu'ils soient, se présentent au cœur d'un monogramme, on doit être certain qu'il y a là une combinaison de lettres qu'il faut découvrir, et cela est si peu douteux, qu'en relevant ces lettres, on a le monogramme entier et, de plus, le monogramme est régulier et complet. Sans les minuscules centrales, on n'aurait qu'un symbole incomplet.

Par exemple, dans le monogramme carlovingien, au centre, se présente une figure, un losange. Cette figure réunit, par une sorte de contraction, trois lettres, trois voyelles combinées A V, et par leur réunion celles-ci forment l'O losangé. —Voir au tableau. — Ces trois voyelles ainsi fondues forment ce que nous avons appelé le groupe central carlovingien.

Jusqu'ici les trois lettres formant le groupe central du monogramme carlovingien n'avaient pas été soupçonnées. Cependant, sans ces lettres il est impossible de trouver le nom entier du monogramme. Et celui-ci n'est complet et n'a toute sa valeur que lorsqu'il reproduit toutes les lettres du nom ou du mot que l'on veut exprimer, surtout s'il n'est pas complexe, c'est-à-dire composé de plusieurs mots, car, dans ce cas, les mots sont exprimés ou par abréviations ou par syllabes (1).

(1) *Monogramma est nota et character ut cum* LITTERA (1) *uniqua videretur, unde monogramma dictum est, omnes tamen litteras nominis*

Le groupe central du monogramme carlovingien donne, comme nous l'avons dit, trois lettres disposées en losange, savoir : l'A à sa partie supérieure et l'V à sa partie inférieure, directement opposé à l'A, dont il est ainsi l'antipode, et la réunion de ces deux lettres forme la troisième qui est l'O losangé, lequel a été le générateur de l'O odonique que l'on voit dans les monogrammes de Eudes et de Raoul.

L'O losangé est quelquefois plus qu'une lettre, il est aussi une figure emblématique. On le trouve dans les symboles religieux des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Ce sont là des règles et des compositions qu'il ne faut pas perdre de vue, car c'est avec elles que sont faits les symboles que nous devons apprécier.

Veut-on une épreuve certaine de la vérité de ces principes? On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les monogrammes de Louis-le-Bègue et de Louis III. Leur nom latin est *Ludovicus*. La lettre A ne se trouvant pas dans le nom, dès lors *leur monogramme ne renferme pas le losange carlovingien*. Au contraire, s'agit-il de former le monogramme de Carloman, frère de Louis III, la lettre A étant dans ce nom, *le losange de Charles reparaît*. (Voir aux 1er et 2e tableaux, les monogrammes de Louis-le-Bègue, de Charles II et de Foulques d'Angers.)

De même, du monogramme cruciforme de Eudes, le nom inscrit sur les monnaies est Odo, et celui que nous donnons au n° 6 du 1er tableau, est Odo Rex. Il eût été naturel de mettre au centre l'O odonique losangé. Mais dans Odo ne se trouve ni l'A ni l'V, on n'a donc point placé le signe carlovingien losangé au centre du monogramme cruciforme; il ne pouvait y être, puisqu'à cette place il eût exprimé plus et autre chose que la lettre O.

---

exprimeret — c'est le sentiment de tous les savants. — (Voir le monogramme de Charlemagne et celui de Pépin, roi d'Aquitaine, son petit-fils. Ces monogrammes réguliers sont formés de toutes les lettres du nom.)

(1) Au lieu de *littera*, il eût été plus juste de dire *figura, aut forma uniqua*. La pensée de l'auteur eût été plus exactement rendue, car un monogramme composé comme ceux de Charles ou de Pépin, ne s'offre jamais sous la forme d'une lettre unique. Il n'y a qu'*une figure*, qu'*une forme*, qu'*un caractère*, mais il y a *plusieurs lettres* combinées dans ce caractère.

Le monogramme cruciforme de Odo commence par l'O losangé à gauche. Cet O est la lettre monogrammatique initiale. (Voir au n° 6 du 1er tableau.)

De l'V minuscule central de Fulco.

Une seconde épreuve complète de notre interprétation du groupe carlovingien nous est fournie par la composition du monogramme de Foulques d'Angers. — Notre interprétation se contrôle et s'affermit par l'analyse du monogramme angevin. En effet, la minuscule centrale du monogramme de Foulques, comte d'Angers, dont le mot latin est *Fvlco*, est la voyelle V. Le monogramme conjoint cruciforme qui reproduit ce nom, Fulco, est normal, c'est-à-dire qu'il est composé de toutes les lettres qui forment ce nom. Or, nous trouvons en croix les quatre lettres F, L, C, O. Si le monogramme était réduit à ces quatre lettres, il serait incomplet et inachevé. Il lui manquerait une lettre essentielle, l'V. Or cette lettre fait partie de ce monogramme, elle y figure en *minuscule centrale*. Si la figure que forme le groupe carlovingien ne représentait, comme on l'a cru, qu'une seule lettre, on aurait pu parfaitement laisser cette figure au centre du monogramme de Foulques. Eh bien! non, ce n'est pas cette figure qui occupe le centre du monogramme angevin, c'est simplement l'V, c'est-à-dire l'unique lettre nécessaire à l'achèvement du nom entier. C'est l'V qui est, selon une expression du blason, qui est en abyme dans ce monogramme, en marque centrale. Et chose frappante! il est arrivé que l'on a enlevé cette lettre du centre et qu'on l'a placée au-dessous de ce centre. Eh bien! c'est toujours l'V parfaitement formé, se rattachant dans ce cas à L de Fulco.

Il suit de là que la figure centrale du monogramme carlovingien est autre chose qu'une simple lettre, autre chose qu'un O losangé, et qu'elle forme bien, au contraire, ce groupe des trois voyelles A V O. Pour bien saisir cette dissertation, il faut mettre en regard les deux monogrammes de Charles et de Foulques. (Voir aux 1er et 2e tableaux.)

Du reste, nous appliquerons ces principes avec les plus grands détails lorsque nous analyserons les monogrammes de Charles et de

Foulques. Et nous dirons, pour terminer sur ces lettres minuscules dont la fonction est si importante, que sans elles, ou le monogramme serait irrégulier et incomplétement formé, ou, ce qui est plus grave, si on refusait de reconnaître dans le groupe carlovingien les trois voyelles qui le forment, on aurait un signe, une figure graphique inexpliquée et qui n'aurait pas sa raison d'être.

C'est au centre du monogramme carlovingien que nous plaçons le groupe des trois voyelles, d'ailleurs nécessaires à la formation complète du nom.

Dans un grand nombre d'autres types, le losange formé par les lettres Λ V opposées par leur base, ne représente que ces deux lettres; et ces deux figures graphiques V Λ sont alternativement, selon le point de départ, un A ou un V. On en peut voir un exemple au n° 2 du 3e tableau. SALVS à droite et le même mot Salvus à la gauche.

Si on n'avait point décomposé cette figure que nous appelons losange central, on ne serait point parvenu à faire une lecture complète de ce monogramme et à connaître la régularité de sa composition.

CHAPITRE IV.

DES POINTS D'INTERSECTION.

Nous appelons point d'intersection la rencontre de deux signes graphiques, ordinairement de deux diagonales aboutissant à des lettres monogrammatiques et génératrices avec lesquelles, à leurs points de rencontre ou d'intersection, elles forment ou aident à former des lettres. Nous donnons un exemple de la fonction de ces points d'intersection dans le monogramme D. N. Childebertus au n° 24 du 1er tableau. Les lettres I, R, N, n'existent que par les traits d'intersection.

Il est nécessaire de porter une attention particulière à ces points de rencontre, surtout pour reconnaître la composition et faire la lecture des premières inscriptions monétaires mérovingiennes.

Dans l'analyse de ces inscriptions, nous démontrerons avec détail la fonction de ces signes graphiques.

CHAPITRE V.

DES LETTRES DE RAPPEL.

Il existe dans les compositions de quelques inscriptions centrales des traits graphiques et particulièrement des I ou traits droits dont on ne comprend pas la présence, parce qu'on en ignore la fonction.

Ces I ou traits droits sont des signes de rappel.

Ainsi, au monogramme de Châteaudun, on voit dans le monogramme de Eudes un I placé entre Odo et Rex.

Cet I est une lettre de rappel de la légende. Elle a la fonction d'un trait d'union entre la marque centrale et la légende. Elle est la lettre I du mot D-I, lettre répétée pour indiquer que la marque centrale Odo-Rex se rattache à la légende Gratiâ D-I-IREX.

Si cette lettre I n'avait pas cette fonction de raccord, elle serait explétive.

Au monnayage de Bretagne, la fonction de la lettre de rappel n'étant point connue, cette lettre deux fois répétée présente un obstacle invincible à la décomposition et à la lecture de l'un des monogrammes les plus intéressants au point de vue historique de tout le monnayage breton.

CHAPITRE VI.

DES LETTRES EN VEDETTE.

Nous avons déjà dit ce que nous entendions par lettres en vedette. Ces lettres sont en dehors des lettres conjointes, en dehors du monogramme proprement dit, et cependant elles en font partie essentielle. (Voir nº 24 du 2e tableau.)

Ordinairement ces lettres sont posées parallèlement l'une au-dessus du monogramme conjoint, l'autre au-dessous. La lettre en vedette supérieure est la lettre initiale du monogramme et la lettre en vedette inférieure est la finale. Elles sont l'alpha et l'oméga du mot. Elles ne doivent pas se répéter dans la lecture.

Ainsi le monogramme au nº 24 du 2e tableau est celui de Childe-

bert dont le nom latin est Childebertus. Toutes les lettres du nom sont dans ce monogramme; mais pour les bien saisir, il faut bien connaître nos principes sur les points d'intersection. On voit que les deux lettres en vedette C et S sont les initiales et finales de Childebertus. Quelques numismates ajoutent même au nom les deux lettres D. N. Nous adoptons cette opinion; elle est exacte et conforme à tous nos principes. Ce monogramme devrait donc se lire *Dominus Noster Childebertus*. Les lettres C. S. n'en sont pas moins lettres en vedettes initiales et finales du nom du prince.

CHAPITRE VII.

DES SIGLES OU DES SIGNES ABRÉVIATEURS.

Aux yeux de quelques numismates les sigles, selon la rigueur du mot et selon la plus commune étymologie, *singulæ litteræ*, seraient des lettres uniques, isolées, dont la fonction serait de représenter, en abrégé, les mots dont elles seraient les initiales. Selon cette opinion, le sigle serait donc une lettre.

Selon nous, ce serait là une erreur et la véritable étymologie du mot sigle n'est point *singula littera*. Sigle vient du mot grec (σιγλαι), qui signifie chiffres, notes abrégées d'écriture. Or un chiffre, c'est un signe abréviatif, c'est exactement la définition du sigle. Nous n'emploierons donc ce mot que pour désigner un chiffre particulier, un signe d'abréviation et nullement pour désigner une lettre.

D'un autre côté, le substantif sigle ne s'est guère employé jusqu'ici qu'au pluriel. Nous l'appliquerons au singulier, ce que nous avons déjà fait dans une précédente publication où nous interprétions le monogramme de Conan II, duc de Bretagne. Ce monogramme se compose de lettres et d'un signe particulier qui, par lui-même, est à peine un signe abréviatif, puisqu'il remplace, dans ce monogramme, une seule lettre, une voyelle placée entre deux consonnes. Nous avons appelé ce signe abréviatif, dans le monogramme dont nous parlons, le sigle conanien. Ce sigle ou trait aigu allant ordinairement de gauche à droite, n'a pas pour unique fonction de ne

suppléer qu'à une seule lettre. Il peut tenir lieu de plusieurs lettres tout aussi bien que l'abréviatif horizontal régnant sur un monogramme entier.

Il s'emploie surtout dans le monogramme complexe vertical miparti se composant de plusieurs mots, et il joue alors un rôle vraiment remarquable.

Il établit une relation on peut dire suivie entre les deux parties du monogramme. Celui-ci doit se lire de gauche à droite. La première lettre du premier mot est la grande initiale monogrammatique à gauche. Le trait aigu est entre cette grande initiale et les lettres de la seconde partie. Or il indique qu'après avoir trouvé les lettres et syllables qu'il supplée et dont l'initiale est à gauche, il faut terminer ce mot par l'une des lettres à droite et vers lesquelles il se dirige. C'est l'abréviatif monétaire le plus remarquable. On a un exemple bien frappant de l'importance de son rôle dans diverses compositions du monnayage féodal.

Il est encore des sigles dont la fonction abréviative supplée plusieurs lettres, une ou deux syllables même; en un mot, leur fonction est d'exprimer toutes les lettres nécessaires à la formation du mot au-dessus duquel ils sont posés.

Les trois derniers traits tracés au tableau sont des abréviatifs par excellence, ils suppléent à toutes les lettres qui font défaut. Mais, en ce cas, ils sont horizontalement placés au-dessus des lettres exprimées et les couvrent toutes selon leur étendue horizontale. On a aussi des exemples de ces abréviatifs posés verticalement comme on le voit au tableau, et même posés horizontalement au-dessous du monogramme.

Le trait abréviatif aigu, dont nous venons d'expliquer la fonction, est plus particulièrement employé dans les monogrammes monétaires. On peut dire qu'il est presque exclusivement spécial à l'art du monétaire, tandis que les abréviatifs horizontaux, dont nous avons parlé en dernier lieu, étaient surtout employés dans l'écriture des chartes, des manuscrits, par les scribes et les copistes des siècles qui ont précédé la découverte de l'imprimerie.

Nous avons vu le rôle que remplissaient les lettres paralèlles po-

sées au-dessus et au-dessous des symboles. Les monogrammistes plaçaient en outre des traits horizontaux au-dessous et quelquefois sur les côtés de leurs symboles. Ces traits monogrammiques ont une réelle importance, car leur rôle est étendu. Ils ont pour mission de suppléer les lettres non tracées dans le symbole. C'est le trait abréviatif au plus haut chef. Ce trait fut frappé sur les monnaies et les sceaux de ces temps anciens, comme déjà depuis des siècles il régnait dans l'écriture, où l'on a multiplié infiniment tous les signes abréviatifs. Il faut donc porter une attention particulière à ce signe, lorsqu'on lit certains monogrammes. Sur une série de monnaies, nous établirons la mission remplie par ces traits abréviatifs.

Nous n'avons trouvé aucune exception à cette règle, que le trait horizontal au-dessus d'un monogramme ou d'un nom a pour fonction de suppléer aux quelques lettres nécessaires à la complète formation du nom. Pour comprendre ces explications, il faut absolument avoir les tableaux sous les yeux. (Voir les abréviations, 2e tableau.)

TITRE VII.

DE LA DÉGÉNÉRESCENCE ET DE SES FAITS ET GESTES.

CHAPITRE I.

DE LA DÉGÉNÉRESCENCE DES TYPES EN GÉNÉRAL.

La dégénérescence est une loi si supérieure qu'elle est partout. Tout naît pour mourir et renaître encore. Cette loi est si générale qu'elle est dans l'œuvre de l'homme comme dans celle de la nature. Elle est inévitable. Elle est fatale. Elle est imposée à la création entière. L'homme n'a de constant, comme l'a dit Massillon, que l'instabilité qui l'agite sans cesse.

A peine une volonté puissante a-t-elle créé un type, que ce type tend à lui échapper. Il dégénère à mesure qu'il s'éloigne des premiers jours de son origine.

La numismatique pose donc, comme l'un de ses principes les plus certains, que le type le plus pur, le plus parfait, est celui de la première émission, parce qu'il est l'expression la plus complète de la volonté qui l'a créé.

Il constitue un modèle par la netteté de sa composition et sa bonne exécution.

Mais arrive bientôt la dégénérescence. Celle-ci est double, ou plutôt produit un double effet. Elle s'attaque en même temps au type lui-même et aux éléments qui le constituent.

On peut dire qu'il y a deux dégénérescences. Celle du type, dont les formes vont s'oblitérant et qui, devenues enfin méconnaissables, disparaissent un jour à jamais, entraînant avec elles l'extinction du type lui-même; et celle de quelques-uns des éléments constitutifs du type. Selon les circonstances, ces altérations sont lentes ou précipitées, mais elles sont plus rapides que la dégénérescence de l'espèce.

Le type, c'est l'individu dans la numismatique, c'est l'être particulier dans l'espèce. Celle-ci est l'être collectif, le monogramme pris d'une manière absolue. Le monogramme renferme tous les types particuliers. Les monogrammes horizontal, vertical, cintré, cruciforme, sont des modes sous lesquels ont vécu des types particuliers; ceux-ci sont des individualités. Ils naissent, se développent, vieillissent et s'éteignent en se transformant. C'est alors une régénération, parce que la forme monogrammatique a changé en reprenant une vie nouvelle; mais le monogramme survit à l'individualité éteinte; il survit à ces modalités nombreuses par lesquelles a passé et les a fait passer la *dégénérescence*, ou par lesquelles s'est exprimée la volonté qui les a créées.

L'altération la plus circonscrite est celle qui ne s'attaque qu'à quelques-uns des éléments du type. C'est le premier effet de la dégénérescence que l'on remarque sur le type secondaire. Nous l'examinerons dans un chapitre prochain.

CHAPITRE II.

DE LA DÉGÉNÉRESCENCE DU TYPE ET DE SA FILIATION.

La dégénérescence d'un type est une altération dans la forme de ce type, ou une oblitération des lettres qui le composent.

Par la dégénérescence une transformation s'opère, et c'est alors que la filiation apparaît. Néanmoins toute transformation n'est pas une dégénérescence.

Tous les types ne se transforment pas et n'opèrent point une filiation. Ainsi le type au monogramme carlovingien, l'un des plus puissants, qui a été souvent imité, ne s'est point transformé en un autre type. Il a vécu de longues années, il a été la monnaie primitive de presque tout le monnayage féodal, mais il ne s'est métamorphosé en aucun autre type. Il a toujours été lui-même, il s'est usé, il a vieilli et s'est éteint. (Voir au n° 1 du 3e tableau.)

En d'autres cas, au contraire, on voit sortir d'un type primordial, par une suite de dégénérescences, un type nouveau. C'est ce qu'on

appelle la filiation des types. Celle-ci procède d'altérations successives, c'est une succession de dégénérescences. On doit suivre chacune de ces successions pour se rendre un compte exact de la filiation des types et pour les bien apprécier et comprendre la transformation dernière. La dégénérescence fait dévier le type de sa source première et le métamorphose presque à l'insu de son auteur.

On trouve, au monnayage de Nevers, un type primordial ou d'émission primaire. C'est, en marque centrale, le mot REX écrit triangulairement. Les trois lettres de ce mot subissent chacune et successivement de telles altérations, que le mot qu'elles formaient primitivement, le mot Rex, est définitivement transformé en *une faucille*. En suivant sur une planche des monnaies nivernaises reproduisant successivement chaque altération, on voit s'opérer, de dégénérescences en dégénérescences, cette remarquable métamorphose. (Voir au 3e tableau, le nº 5.)

Un autre exemple frappant des faits et gestes de la dégénérescence, c'est le type à la tête turonnienne. Ce type s'étend sur un vaste pays, la Touraine, le Blaisis, le Perche, Chinon, Chartres et d'autres encore. Quels changements il y subit, il cesse d'être lui-même et ses métamorphoses ou transformations diffèrent, en quelques points, suivant les pays où les monnaies sont frappées. Mais aucun type n'a été plus plus approfondi dans ses dégénérescences, aucun type n'a été l'objet de plus savantes discussions. Nous y reviendrons lorsque nous nous occuperons des monogrammes de ce vaste pays. (Voir le nº 4, au 3e tableau.)

Ainsi souvent de la dégénérescence naît un type nouveau. La dégénérescence est donc quelquefois génératrice. Mais comment s'opère son enfantement? Il faut remonter à l'origine d'une filiation pour le connaître, se rendre compte de la persistance des types, et de la création nouvelle.

On peut dire que ces types sont de formation secondaire; ils ne sont point sortis du premier jet d'une volonté créatrice, ils ne sont point nés d'une première et puissante inspiration. Ils sont nés parce que le principe de la persistance a longtemps résisté aux effets de la dégénérescence.

CHAPITRE III.

DE LA PERSISTANCE DES TYPES.

La loi de la persistance des types, si féconde en résultats, se lie essentiellement à celle de la filiation. On peut dire que ces deux lois sont sœurs. Elles sont l'une et l'autre un flambeau pour le numismate. La loi de la persistance des types a pour effet de fixer à une même contrée un même type, de l'y retenir longtemps, en le laissant entamer le moins possible par la dégénérescence, et en le faisant toujours reconnaître dans les divers changements qu'il subit, sans permettre qu'il puisse être confondu avec un type étranger. La persistance des types les nationalise, les localise, retient et fixe leur origine. Elle est un des éléments les plus puissants de l'attribution. Elle est comme le contre-poids de la dégénérescence, dont elle modère la marche; elle en arrête les effets trop rapides et trop destructeurs. Cette loi est peut-être plus remarquable encore dans ces types religieux se perpétuant durant des siècles sur les monnaies, passant d'âges en âges, de peuples à peuples, subissant à peine de légères variantes, bien plus dans quelques détails, dans les accessoires que dans les types du fond, dont les symboles constitutifs sont demeurés toujours dominants comme la vérité, comme la religion du chrétien qu'ils avaient pour mission de servir en lui rendant témoignage; et, nous en avons la conviction, cette persistance est due au christianisme lui-même, dont les principes, les symboles et les emblèmes éternels ont été les sources des types monétaires, la base la plus solide de leurs compositions.

CHAPITRE IV.

DES ATTRIBUTIONS.

Pour déterminer à quelle époque, à quel souverain, à quel pays, à quel atelier doit s'attribuer un type, une légende, une monnaie, il est souvent nécessaire, comme nous venons de le dire, de remonter à l'origine du type que présente la monnaie. Déterminer une attri-

bution est souvent l'une des choses les plus difficiles de la numismatique.

Remonter à l'origine de la filiation est un des moyens de parvenir à déterminer une attribution, mais ce moyen n'est pas toujours lui-même facile. L'attribution est donc la reconnaissance du pays, de l'époque et du prince auxquels appartient une monnaie.

Cette reconnaissance conduit à la classification des monnaies.

Mais pour déterminer une attribution, qui embrasse une triple reconnaissance, il faut plus que de découvrir l'origine du type, ce à quoi d'ailleurs on ne peut pas toujours arriver, il faut posséder le style des monnaies, le faire des ateliers de chaque époque, de chaque ville, de chaque souveraineté. Chacune de ces puissances créatrices des monnaies y laisse son empreinte particulière. Elle a sa manière, ses nuances, en un mot, son style. Nulle connaissance ne demande plus de tact, un esprit plus exercé, plus délié, une habitude plus continuelle de voir et d'examiner attentivement les types, les légendes monétaires; nulle n'exige une patience plus grande, une élaboration plus longue et plus approfondie. Car non-seulement chaque région a sa manière, mais encore chaque période de monnayage a son faire, son mode d'exécution. L'examen et la connaissance des styles sont les premiers éléments de l'art des attributions. C'est la seconde vue du numismate, et de cet art des attributions on passe à celui de la classification. Mais si la tâche est ardue, que l'on ne se décourage pas, car elle a son attrait, celui de la difficulté vaincue, et sa récompense, celle de la conquête d'une vérité. Du reste, les savants ne se sont pas découragés, car aucune partie de la science numismatique française n'a fait plus de progrès que celle de l'attribution.

De la Classification.

La classification dérive de l'attribution. Elle consiste à placer les monnaies, dont on a reconnu l'attribution, dans l'ordre numismatique auquel ces monnaies doivent appartenir.

L'attribution n'est pas seulement tout ce que nous venons de dire,

mais elle concourt encore à déterminer à quel ordre numismatique il faut placer les monnaies.

Ainsi deux grandes divisions s'offrent d'abord :

Ou la monnaie est autonome, ou elle est une imitation.

Si la monnaie est imitée, elle appartient à la période mérovingienne, carlovingienne ou baronale. Il y a de nombreuses subdivisions.

Si la monnaie est autonome, elle est personnelle au prince qui l'a frappée ou elle est propre au pays où elle est née. Alors elle est ou municipale, ou royale, ou baronale.

Nous avons trouvé des collections où il existait, à cet égard, une assez grande confusion. La classification importe donc beaucoup à l'ordre et à la bonne harmonie d'une collection. Elle aussi est comme une lumière de la science. Une classification irréprochable révèlerait une connaissance supérieure des lois générales de la numismatique, en même temps qu'une entente parfaite du sujet spécial et de l'ordre auquel appartiennent les monnaies, objet de cette classification. Démontrons cela par un exemple. Avant que nous eussions révélé le monogramme de Conan II, duc de Bretagne, les numismates qui nous ont précédés avaient classé les monnaies conaniennes à la période carlovingienne. C'était une erreur, la monnaie de Conan est indépendante. Elle est autonome. Elle commence l'autonomie bretonne, elle est la tête de la première série des monnaies autonomes. Il faut donc refaire, sous ce rapport, la classification bretonne.

CHAPITRE V.

DÉGÉNÉRESCENCE DES LETTRES.

Nous venons d'établir les principes généraux qui dérivent de la dégénérescence, et nous nous sommes plus spécialement occupé de la dégénérescence des types. Mais il y a une seconde altération, la dégénérescence des lettres. Celle-ci est étendue, car les lettres ne concourent pas seulement à former des types et des monogrammes, mais encore à former des emblèmes par l'effet de leurs dégénérescences.

Dès ici nous posons ce principe que de la dégénérescence des lettres sont nés des emblèmes. Ce principe sera l'un des fondements de notre doctrine sur les lettres emblématiques.

C'est au sein de l'alphabet que la dégénérescence a surtout élu domicile et étendu son action; c'est là que ses procédés, ses faits et gestes, si on peut ainsi parler, arrivent véritablement à des résultats inattendus.

Ainsi elle altère les choses à ce point qu'elle métamorphose la lettre en un signe, en une figure. Ainsi l'O devient un croissant ou se métamorphose en une étoile à huit rayons. Elle fait dériver ainsi le croissant de l'O comme de l'S, comme du C. Le croissant est en effet une moitié de l'une ou de l'autre de ces deux premières lettres. Enfin, divisant l'O en deux parties, la dégénérescence en forme deux croissants entre lesquels elle pose la tige du lys, métamorphosant ainsi cette lettre en cette fleur symbolique.

Ainsi de la dégénérescence naissent, comme nous le verrons, les lettres emblématiques qui feront l'objet d'un tableau spécial.

Nous allons successivement et rapidement parcourir les principales dégénérescences que chaque lettre subit.

De la lettre A. (Suivre sur le 2e tableau.)

La lettre A ne subit qu'une faible dégénérescence, comme on peut le voir au 2e tableau.

De la lettre B.

La lettre B est aussi fort peu altérée par la dégénérescence, mais elle est souvent enclavée.

De la lettre C.

Cette lettre, initiale du nom du Christ, est celle dont s'empare le plus la dégénérescence. Elle la métamorphose en croissant, elle en fait une lettre génératrice de l'M, du V et de l'X. C'est surtout dans les symboles et emblèmes que sa fonction est multiple.

De la lettre D.

Cette lettre est peu atteinte par la dégénérescence, mais elle est

souvent lettre monogrammatique et lettre enclavée. Elle est aussi symbolique.

Autres lettres.

Les lettres E, F, G, K, H, L, N, subissent, à divers degrés, les effets de la dégénérescehce; elles sont monogrammatiques, liées ou enclavées.

De la lettre M.

La lettre M subit des transformations qui doivent être l'objet d'une attention particulière, car sa forme, comme celle du C, entre dans les figures et diverses combinaisons emblématiques que nous noterons plus tard. Elle se forme souvent par deux C adossés et souvent se rapproche du V. (Pour comprendre cette observation, voir aux nos 7, 8, 9, 13 et 14 du 4e tableau.)

De la lettre O.

La dégénérescence divise la lettre O en deux parties, comme on le peut voir au tableau; en ce cas, cette lettre se rapproche beaucoup du C et de l'S dégénérés, avec lesquels cependant il ne faut pas les confondre. Cette lettre peut devenir emblématique.

Autres lettres.

Les lettres P, Q, ont été fort peu atteintes par la dégénérescence.

De la lettre R.

La lettre R présente une altération qu'il faut remarquer. La dégénérescence la forme de la manière suivante : elle courbe, en forme de C, la partie supérieure du trait vertical de l'R, de telle sorte que l'R présente, dans ce cas, une tête ronde comme un O. — Voir cette forme de l'R à la colonne des lettres dégénérées, au présent tableau.

Cette dégénérescence n'ayant pas été comprise, on a confondu, dans certaines légendes, la lettre R avec la lettre Q, en sorte que ces légendes n'ont pu être lues et ont été déclarées illisibles.

De la lettre S.

La lettre S joue un rôle important dans les inscriptions monétaires. La dégénérescence souvent sépare l'S en deux tronçons, comme un serpent coupé en deux par le milieu, et chacun de ses tronçons fait fonction de la lettre tout entière. En ce cas, elle pourrait être confondue avec la lettre C, si on n'y faisait attention. Si on y prend garde, on reconnaît que le tronçon de l'S se différencie du C, en ce que sa forme est plus allongée et très-serrée à la courbe. Jusqu'ici on a confondu ces lettres S dégénérés avec des C ou même des oméga dégénérés. Au monnayage de Senlis on trouve un exemple très-justificatif de nos observations. Nous donnons d'ailleurs ce monogramme avec sa décomposition au n° 2 du 3e tableau.

De la lettre T.

La lettre T subit les effets de la dégénérescence, qui lui fait perdre souvent la moitié de son trait supérieur. Elle substitue diverses lettres et de plus elle est lettre emblématique, comme nous le verrons plus tard.

Des lettres U et V.

Le V et l'U ont la même forme dans les inscriptions monétaires. La dégénérescence a eu peu d'action sur ces lettres. Le V cependant a reçu une forme aux traits supérieurs recourbés en dehors ou recourbés en dedans en forme de vase. Ces deux modes d'être sont moins des dégénérescences que des formes emblématiques que nous retrouverons.

De la lettre X.

La lettre X a été fort respectée de toute dégénérescence. Elle forme une lettre emblématique dont nous verrons la valeur et la signification.

Les deux dernières lettres Y, Z, n'ont point subi d'altérations sérieuses.

Des lettres substituées.

Dans les inscriptions monétaires, souvent quelques-unes des lettres qu'exige l'orthographe du nom sont remplacées par d'autres lettres.

Ces substitutions d'une lettre à une autre ne sont point, à proprement parler, les effets de la dégénérescence. Ces substitutions, dont nous avons déjà parlé, sont rarement la faute du graveur. Si celui-ci ne pouvait aisément se livrer à son caprice, le monogrammiste le pouvait encore moins, car il composait et dessinait le monogramme, les emblèmes et les légendes sous la direction de la volonté créatrice. Il devait produire l'expression complète de cette volonté.

Aussi dans les substitutions de lettres voyons-nous plutôt l'expression d'une volonté que l'erreur. Il est certain qu'à l'aide de ces substitutions on a visé à obtenir un effet particulier, un résultat dans la composition, résultat impossible sans la substitution. Ainsi, à l'aide de celle-ci, on combinait la légende avec la marque centrale et on obtenait une composition quelquefois fort singulière, mais qui, par sa singularité même, révélait qu'une volonté puissante avait présidé à sa formation.

La substitution de lettres poursuit et atteint encore un autre but. En outre de ce qu'elle est faite parfois pour se combiner avec la légende, et former avec elle une disposition particulière, elle a pour but aussi de composer une sentence religieuse et d'exprimer une pensée chrétienne.

Nous le répétons, parce qu'aucune vérité numismatique ne nous a été plus certainement démontrée dans la longue suite de nos études, la volonté créatrice des monogrammes triangulaires ou cruciformes par *lettres disjointes,* a le plus souvent un double but que nous avons déjà signalé, celui d'exprimer un nom national et une sentence religieuse, et celui d'évoquer une double idée. Il semble que l'esprit du temps se plaisait dans ces combinaisons; il les aimait, il les recherchait, et nous avons là l'un des secrets, l'une des causes des substitutions de lettres.

Afin de ne pas avoir à répéter les lettres que le monogramme prend souvent au lieu et place d'une autre lettre, nous renvoyons au 2e tableau, colonne des lettres substituées.

CHAPITRE VI.

DE LA DÉGÉNÉRESCENCE DU TYPE ET DE SES EFFETS.

Au commencement de ce titre nous avons jeté un coup d'œil sur la dégénérescence du type en général, et nous avons ensuite passé à l'analyse de la dégénérescence des lettres.

Celle-ci nous fera mieux apprécier la dégénérescence du type à laquelle nous devons revenir. Nous sommes donc amené à l'examen du 3e tableau.

I

Nous mettons en première ligne, sur ce tableau, le monogramme carlovingien. On le voit d'abord dans toute la pureté de l'émission primaire, puis il s'altère et devient presque méconnaissable. Chose très-étrange, ce monogramme ne s'est métamorphosé en aucun autre par la dégénérescence. Comme nous l'avons dit, il est resté lui-même.

II

Le nº 2 du 3e tableau présente un monogramme dont la lecture n'a jamais été faite, dont la composition n'a jamais été saisie et était insaisissable avant l'établissement de nos principes. Ce monogramme est d'ailleurs d'émission secondaire, c'est une difficulté de plus à vaincre. Pour démontrer cette émission secondaire, nous l'avons reproduit tel qu'il a dû sortir de la volonté créatrice; en comparant les deux types, on en saisit immédiatement la différence (1).

Mais pour reconnaître les éléments constitutifs de ce type, il faut : 1º se rappeler nos principes sur les lettres centrales du monogramme carlovingien; 2º nos principes sur la dégénérescence.

Dans le monogramme que nous examinons, nous trouvons au centre de la croix la figure du losange, emblème d'union et de force, car il relie tout l'ensemble de la composition, il unit toutes les par-

---

(1) Pour saisir cette composition, l'une des plus difficiles que nous connaissions, il n'en faut pas perdre de vue l'empreinte.

ties de la croix et présente successivement les lettres nécessaires à la formation de l'inscription à lire. Nous trouvons ici fondues dans la figure centrale losangée, successivement et alternativement, les deux lettres A, V et V, A.

Passant ensuite aux autres lettres qui cantonnent la croix, nous en trouvons deux que la dégénérescence a évidemment altérées, ce sont deux S coupés en deux tronçons (voir au tableau les lettres dégénérées et le texte qui les explique). Le reste de l'inscription est formé de lettres normales. Connaissant ainsi toutes les lettres qui composent l'inscription, nous la devons lire aisément en suivant attentivement cette composition sur le tableau. La lettre initiale est le grand S majuscule et monogrammatique; partant de cette lettre S et continuant à droite, nous avons l'A du losange, puis un L; nous reprenons au losange la lettre V et enfin l'S final dégénéré; ce qui nous donne ces cinq lettres et le mot SALVS. A gauche, la lettre initiale du second mot à trouver est l'S dégénéré; c'est la pose des deux L qui nous indique ici l'initiale du second mot. Poursuivant cette lecture, nous avons l'A losangé, L ensuite, puis l'V du losange, et enfin l'S monogrammatique pour lettre finale du mot, qui est encore SALVS. Ainsi l'ensemble de cette composition nous offre cette devise émanée de l'idée religieuse et deux fois répétée en sens opposé, *Crux Salus* à droite de bas en haut, et *Crux Salus* à gauche de haut en bas du champ de la monnaie. (Pour plus de développement, voir au monnayage de Senlis.)

III

Le n° 3 nous montre deux C s'attachant à la croix en se faisant face. Ces deux C sont réguliers. On en saisit le sens, Crux Christi, Crux Christiana, Crux Consolatrix. Mais bientôt ces deux C vont s'altérer et la dégénérescence va en former deux croissants. Ainsi, comme nous l'avons précédemment établi dans nos principes, le croissant a été formé d'une dégénérescence du C, lettre initiale du nom du Christ; et, par voie de conséquence, le croissant a souvent le sens de ce nom sacré, il le dit, il l'exprime.

IV

Le n° 4 enseigne la métamorphose et la filiation d'un type par la dégénérescence.

La première figure de ce numéro est le monogramme de Foulques d'Angers. Puis ce monogramme dégénère et forme bientôt un type nouveau, le type des deux clefs, ainsi issu, comme on le voit, du monogramme de Foulques-Nerra par une succession de dégénérescences.

V

Le n° 5 du 3e tableau présente le type à la tête de Louis-le-Débonnaire. Ce type est extrêmement célèbre dans notre numismatique par ses dégénérescences, sa persistance et le grand nombre de pays et de villes sur lesquels il a rayonné.

Nul type n'a été mieux étudié, plus approfondi dans ses dégénérescences qui ont varié et se sont modifiées selon le pays et selon les ateliers monétaires.

Rien n'a été plus remarquable et plus intéressant que ce tournois scientifique où combattaient M. Jouffrain, MM. Cartier père et fils, le savant Lelewel, M. B. Fillon et M. Duchalais.

Il reste aujourd'hui acquis à la science que ce type appelé chinonais et chartrain est né de la tête turonienne de Louis-le-Débonnaire.

Voilà notre base : le type primitif et générateur, c'est le type à la tête turonienne. Mais ce type dégénère, puis se transforme et se métamorphose complétement. Le profil, pur et net d'abord, s'altère dans ses traits; les éléments de sa formation deviennent dissemblables, et un type nouveau, souvent propre à chaque pays, apparaît. Ce n'est plus la tête turonienne de Louis-le-Débonnaire, on peut dire qu'il n'en existe plus aucun élément; c'est un tout autre type. Mais quel est ce type?

D'accord jusqu'ici avec les derniers numismates que nous venons de nommer, nous allons nous séparer de leur opinion pour nous rattacher à celle que font naître les inscriptions qui accompagnent fréquemment le type nouveau.

C'est donc un type nouveau que la dégénérescence a formé par

suite d'altérations; mais alors on ne peut plus dire que ce soit la tête dégénérée de Louis-le-Débonnaire.

Non, ce n'est plus cette tête en effet, et nous remontons alors vers l'opinion de MM. Cartier père et fils étayée et de l'histoire et de l'étude du type nouveau. Nous remontons vers cette opinion, car elle a une base solide, un bon côté qu'on doit maintenir; cependant nous ne l'adoptons pas complétement, parce qu'elle est erronée dans une certaine partie.

Le type que la foi chrétienne des populations a admis et qu'a produit la volonté créatrice, c'est une figure emblématique et mystérieuse de la Vierge; ce n'est pas simplement le type du voile de la Vierge, comme l'ont maintenu MM. Cartier, mais celui de la Vierge elle-même *recouverte de son voile et vue de profil.* Nul doute ne peut exister à cet égard, puisque les sigles et signes qui accompagnent cette figure révèlent qu'elle est la figure de la Vierge mère du Christ. Pour de plus amples développements, voir au monnayage de Tours, Chartres, Chinon et autres.

Et ce dernier type de la Vierge voilée dégénère lui-même, et des mêmes éléments modifiés la dégénérescence en forme un type nouveau, celui du châtel à la Vierge. Ce châtel se distingue du châtel Tournois de diverses manières, plus particulièrement par la rose emblématique, *rosa mystica,* qui est au centre de ce châtel.

VI

Le n° 6 du même tableau offre la dégénérescence du type REX, écrit en triangle au monnayage de Nevers, aboutissant, par une suite d'altérations successives, à la création du type à la *faucille.* La filiation de ce type se saisit au premier coup d'œil. Ainsi, comme nous l'établirons dans l'application de nos principes, ce type n'est point de création directe. Il est l'œuvre de la dégénérescence.

VII

Nous terminons le 3e tableau par une vue de la dégénérescence d'un monogramme mixte, c'est-à-dire composé de lettres ordinaires et de lettres emblématiques.

La dégénérescence altère la lettre C que l'on voit sur le premier type. Sur le second et sur le troisième type, l'un des C est remplacé par une étoile, et le second C est converti en croissant.

La dégénérescence opère ici un type nouveau, une composition toute différente de la première, — et la sentence religieuse n'est plus la même.

Nous aurions pu présenter un plus grand nombre de types nés de la dégénérescence, mais ceux que nous avons choisis suffiront pour faire comprendre ses effets.

TITRE VIII.

Quatrième Tableau.

CHAPITRE I.

DES LETTRES SYMBOLIQUES ET EMBLÉMATIQUES.

I

Nous entrons ici dans une voie nouvelle. Jusqu'à ce jour, on n'avait lu que les monogrammes écrits avec les lettres de l'alphabet ordinaire.

Mais il existe, comme nous l'avons établi au tableau des monogrammes, des compositions monétaires formées avec des lettres symboliques ou emblématiques seules ou combinées avec divers signes. Sous ce rapport, la numismatique mérovingienne et du moyen-âge a des richesses infinies qui n'ont point encore été explorées. Ses combinaisons ingénieuses, riches d'idées, parlent à l'intelligence et au cœur le double langage de la religion et de l'amour du pays.

Nous appelons lettre symbolique ou emblématique la lettre qui concourt, avec un signe, à former une figure, ou la lettre dont la forme spéciale forme une figure que l'usage (son long emploi dans le même sens) a rendue symbolique ou emblématique.

La lettre emblématique semble changer de forme, et quelquefois se fondre avec le signe dont elle s'empare pour composer une figure, il semble peu aisé alors de la découvrir.

Rien de plus simple cependant, il faut recourir à l'anatomie des signes, au principe de la décomposition.

Mais avant de procéder à cette opération, il est essentiel de se placer dans l'ordre d'idées où cette figure, où cette lettre a été composée. En un mot, il faut la décomposer avec l'idée même qui l'a formée. Nous l'avons déjà dit et nous ne pouvons cesser de le répéter, c'est là le grand principe, le principe supérieur, sans lequel on ne saurait parvenir à pénétrer le sens des belles compositions que forment ces lettres symboliques. A ces lettres et à ces emblèmes monétaires on peut appliquer cette parole de l'Ecriture : *Qui me invenerit, inveniet vitam.* (Proverbe 8, 35.)

II

Nous devons aussi poser le principe que le monogrammiste par emblèmes, comme celui par lettres conjointes, s'est le plus souvent étudié à exprimer, par ses combinaisons, des pensées diverses, à évoquer dans l'esprit des idées différentes, mais toujours du même ordre. En un mot, sa visée a presque toujours été de parler le plus possible à l'âme et à l'intelligence avec le moins de signes et le moins de lettres possible.

La sobriété dans l'expression, la concision dans la composition monogrammatique ou emblématique, sont ici des lois imposées par la nature même des choses, et qui, par l'effort que les volontés créatrices des types ont dû faire sur elles-mêmes, les ont rendues fort habiles et admirablement ingénieuses dans les compositions si remarquables que nous examinerons.

III

La lettre ou le signe symbolique ou emblématique, comme la lettre monogrammatique, se répète autant de fois que l'exige le sens de l'axiome ou de la sentence qu'il faut exprimer.

IV

En marque centrale, dans l'emblème religieux, il est fréquent de répéter les mêmes signes ou lettres symboliques, afin d'affirmer plus énergiquement l'axiome chrétien. Ainsi la croix est, même en monogramme, proclamée deux fois dans la même composition centrale, le signe du salut. Nous en avons vu un exemple au n° 2 du 3e tableau.

Les lettres symboliques ou emblématiques sont aussi le plus souvent mêlées aux lettres ordinaires. Nous ne pouvons comprendre que la présence dans ces compositions des lettres de l'alphabet ordinaire n'aient pas donné jusqu'ici la révélation des signes symboliques, des lettres emblématiques avec lesquelles les lettres de l'alphabet ordinaire étaient constamment combinées. N'était-il pas de toute évidence que l'ensemble de chaque composition était un langage? même un langage plus accusé, plus expressif, appelant et fixant l'attention plus énergiquement que la lettre usuelle? Mais la pente de l'homme est au *far niente*, à l'indolence, à ses aises, et ce que son esprit ou son intelligence ne saisit pas ou ne comprend pas sans effort, et comme au premier coup d'œil, il le déclare inintelligible. C'est plus commode en vérité, mais alors l'âme humaine en est moins élevée, car celle-ci n'est grande, haute et vraiment sublime que par ses nobles aspirations et par les efforts généreux qu'elle fait sur elle-même ou sur sa pensée et sur l'œuvre des autres hommes.

La dégénérescence a porté peu d'atteintes à la composition emblématique. Celle-ci s'altère seulement par l'effacement de ses formes, mais par cela même qu'elle ne subit qu'une faible dégénérescence, elle n'a pas de filiation. Elle n'engendre aucun autre type, aucun autre emblème; elle modifie seulement ses axiomes ou ses sentences.

CHAPITRE II.

L'A ET L'Ω. (*N° 1 du 4e tableau.*)

De l'alpha et de l'oméga, l'usage, perpétuel emploi dans le même sens, a fait deux lettres symboliques, deux figures emblématiques. Elles sont un attribut de Dieu, *Signum Dei*, comme l'écrivent les monnaies mérovingiennes. *Principium et finis*, le commencement et la fin de tout. En un mot, ils expriment cette magnifique pensée que Dieu, principe et fin de l'âme, doit être l'unique but de la vie humaine.

La dégénérescence a quelquefois altéré ces deux lettres, sans les rendre cependant tout à fait méconnaissables. L'alpha et l'oméga cantonnent toujours le signe de la rédemption des hommes, la croix. Le plus souvent ils sont suspendus au bras de ce symbole sacré. Cette composition exprime alors cette pensée religieuse : *Crux principium et finis vitæ*. On la trouve aussi remplissant le champ de la médaille, combinée avec d'autres symboles ou emblêmes. On peut voir au tableau des modes monogrammatiques un monogramme vertical miparti, où l'alpha et l'oméga sont unis à l'initiale de Iesus. Cette composition, d'une extrême simplicité, n'avait pas été comprise, le principe de la décomposition n'étant point connu. Pour en rendre compte, nous allons l'analyser avec détail (voir le n° 5 du 1er tableau qui reproduit seulement la marque centrale de la monnaie ; celle-ci est de Robert, fils de Hugues Capet, 988-1031). En voici d'ailleurs les légendes :

Elle porte à l'avers : † ROBET. REX F. Croix cantonnée des quatre points cardinaux.

Cette composition doit ainsi s'interpréter : *Crux ubique, crux ubique regnat*.

R. † PARISII. CIVA. — I, initiale du nom de Jésus posé verticalement au-dessus de l'alpha, et la même initiale verticalement au-dessus de l'oméga.

Entre ces deux verticales est un trait abréviatif aigu qui donne une forme presque triangulaire à l'ensemble de la composition,

mais le trait abréviatif dans la situation qu'il occupe, ne change point le mode de ce monogramme qui est vertical, mi-parti et d'émission primaire.

Cette monnaie présente un caractère exclusivement chrétien. Sur l'avers, le prince déclare et affirme sa foi ; son nom est en légende autour de la croix qu'il adopte pour symbole, symbole qui doit régner sur l'univers, *ubique* comme l'expriment les quatre petites sphères ou points cardinaux qui le cantonnent.

Sur le revers, c'est la nouvelle capitale du royaume, Paris (1), qui déclare et affirme aussi sa foi en Jésus-Christ; qui exprime ses croyances chrétiennes par ce bel axiome : Iesus alpha et Iesus oméga, *Iesus est principium et finis vitæ.* Jésus est le commencement et la fin, le vrai but de la vie humaine. On voit de plus ici la fonction que remplit le trait abréviatif qui est posé entre les deux verticales, mais tout à fait à la partie inférieure du champ de la monnaie. Ce trait triangulaire aigu établit la relation qui doit exister entre les deux parties du monogramme. Il est conjonctif et il remplace la conjonction que l'on ne pouvait exprimer ici en lettres.

Cette belle et simple composition a été adoptée par plusieurs de nos rois et par divers ateliers, mais plus particulièrement par l'atelier de Paris. Ainsi, avec diverses modalités, on trouve ce type d'abord, sous Robert, comme nous venons de le voir, puis sous Henri Ier et enfin sous Louis VI et Louis VII, c'est-à-dire sous quatre de nos rois. Nous pensons que ce type si simple et si grand en même temps, est celui des premiers jours du règne des princes que nous venons de nommer; il dut être frappé comme une constatation de leur couronnement, de leur appel à l'empire du vivant même de leur père, car ces monnaies au type de Jésus sont exclusivement chrétiennes, comme nous l'avons déjà fait remarquer. Les symboles sont chrétiens à l'avers et au revers; mais lorsque le jeune roi, associé à l'empire, entrera dans sa toute-puissance par le décès de son père, sa monnaie cessera d'être exclusivement chrétienne, elle

(1) Depuis Clovis Ier, Paris n'était plus le séjour de nos rois. Hugues, père de Robert, fixa sa résidence dans cette ville et en fit sa capitale.

deviendra politique; le nom du prince entourera la croix, de ce côté de la monnaie il affirmera sa croyance chrétienne, et de l'autre sera son monogramme entouré du nom de la ville où la monnaie aura été frappée.

Le type que nous venons d'analyser a vécu près de deux siècles, et quoiqu'il ait été reproduit sous plusieurs rois, nous n'y reviendrons pas, croyant l'avoir suffisamment expliqué au point de vue de l'histoire et de sa composition.

CHAPITRE III.

DE LA LETTRE C EMBLÉMATIQUE. (*N° 2 du 4e tableau.*)

Dans les compositions des monogrammes mixtes, c'est-à-dire composés de lettres et de figures, le C se transforme souvent en croissant. Le C, il ne le faut jamais perdre de vue dans la numismatique du moyen-âge, uni à la croix, ou l'accompagnant, ou l'accostant, est l'initiale du nom du Christ. Il exprime toujours une idée chrétienne, sous quelque forme qu'il apparaisse.

Lorsque cette initiale se lie à un signe sacré, à une figure de l'ordre religieux, pour l'harmoniser avec ce signe ou cette figure, il prend la forme du croissant; mais sous cette forme il exprime ou concourt à exprimer une sentence, une pensée, une idée chrétienne.

Nous ajouterons quelques autres observations lorsque, traitant des signes célestes, nous parlerons du croissant.

Le C, lettre initiale du nom du Christ, ou simple lettre, ou sous la forme du croissant, entre dans la formation de trois lettres que nous allons examiner.

Il est l'un des plus puissants générateurs des lettres emblématiques. Ainsi nous le verrons former successivement l'M, le V et X symboliques; en expliquant ces symboles, nous montrerons l'importance de la fonction qu'il remplit.

Nous pouvons donc placer cette observation que le croissant, sur des monnaies du moyen-âge, est purement chrétien. Dans les pré-

cédents tableaux on a pu voir comment cette lettre emblématique, le croissant, est issu de l'initiale du nom du Christ et comment il est l'expression de ce nom.

Ce signe est donc toujours ou le signe céleste connu sous le nom de croissant, ou un emblème du christianisme à l'époque mérovingienne et plus tard; plus rien de païen n'était mêlé aux usages et aux coutumes des populations; le christianisme avait combattu; vainqueur, il dominait l'ancien monde et on ignorait dans le monde nouveau, créé par le Christ, jusqu'au nom de ces anciennes divinités que l'on avait couronnées du croissant; celui-ci était donc un signe absolument chrétien, et il était issu, nous l'avons démontré, de l'initiale du nom du Christ dont il avait le sens et la valeur, c'est-à-dire le sens d'une idée chrétienne.

CHAPITRE IV.

LE PARACLESIS. (*N° 3 du 4e tableau.*)

Le paraclesis est un signe sacré formé de deux C emblématiques ou de deux croissants, emblèmes du Christ, unis l'un à l'autre par l'une de leurs extrémités. Il ne doit pas être confondu avec l'oméga avec lequel, cependant, il offre quelque ressemblance — mais dont il n'a ni le sens ni la valeur. — L'oméga est toujours un attribut de Dieu; le paraclesis, comme tous les signes chrétiens du moyen-âge, est un emblème de grâce et de pardon; il est spécialement emblème de consolation; c'est de ce sens qu'il exprime que lui vient son nom.

La décomposition de ce signe, au n° 3 du 4e tableau, rend un compte exact de sa formation. Il se pose de diverses manières, comme nous l'avons indiqué au tableau. Avec une forme plus allongée, il se métamorphose et s'assimile à l'S symbolique que nous avons tracé au n° 11 de ce tableau. Nous verrons particulièrement le rôle de ce signe sur divers emblèmes.

Ce signe se combine avec un symbole sacré ou une lettre emblématique. Il exprime cette pensée : ***Christus consolator*, *salvator*.**

CHAPITRE V.

LETTRE Δ SYMBOLIQUE TRIGONUM DIVUM. (*N° 4 du 4e tableau.*)

Le triangle sacré a été une figure sous laquelle on désignait le nom trois fois saint de Jéhova. Cette figure emporte avec elle une idée de toute-puissance. Les Hébreux ne prononçaient qu'avec un profond respect et fort rarement ce nom mystérieux, qui signifie *« celui qui subsiste par lui-même. »*

Sous la forme du delta, il est la lettre initiale de *Deus*, de *Dieu*.

Ce signe de toute-puissance, ce signe de la Trinité chez les chrétiens, est formé de l'initiale trois fois répétée de Ieova ou Iehova, comme de l'initiale trois fois répétée du nom de Iesus, ainsi qu'il sera expliqué aux tableaux suivants.

La décomposition rend un compte parfaitement exact de la formation de ce signe sacré auquel nous reviendrons.

CHAPITRE VI.

DE L'I EMBLÉMATIQUE. (*Nos 5 et 6 du 4e tableau.*)

Dans les compositions des grands types monétaires chrétiens, le grand I est beaucoup moins une lettre emblématique qu'un véritable symbole. Cette lettre, dans ces remarquables compositions, est l'initiale de Iesvs, dont elle exprime ainsi le nom. Devant revenir souvent à ce symbole, nous nous bornons à le signaler à l'attention du lecteur d'une manière toute particulière.

Nous venons, d'ailleurs, de voir un exemple remarquable de la valeur de ce symbole au chapitre II traitant de l'alpha et de l'oméga. Si donc on veut voir une application immédiate de ce symbole, nous prions de se reporter à ce chapitre.

CHAPITRE VII.

DE LA LETTRE M EMBLÉMATIQUE. (*Nos 7 à 13 et 16 du 4e tableau.*)

Cette lettre a la fonction la plus importante dans les compositions

emblématiques. On l'a souvent confondue avec l'oméga, parce que l'on ne connaissait pas les lettres emblématiques. Il sera désormais plus aisé d'éviter cette erreur.

Divers éléments entrent dans la composition monogrammatique et symbolique de cette lettre.

Premier élément. (Suivre sur les numéros 6, 7, 8, 9, 12 et 15 du 4e tableau.)

Cette lettre est formée de deux C adossés, c'est-à-dire des deux initiales du nom du Christ. Elle est aussi formée de deux croissants, c'est-à-dire de deux C dégénérés, issus eux-mêmes de l'initiale de Christus.

Cette lettre, formée de cet élément, est une forme symbolique du nom de la mère de Dieu « *Maria.* »

Deuxième élément. (Suivre sur les numéros indiqués ci-dessus.)

A cet élément premier de l'M, formé par la rencontre des deux croissants, ou des deux ƆC adossés dégénérés, est venu se joindre un troisième élément. Celui-ci est la lettre S, se rattachant à la courbe supérieure de l'M symbolique. Cette composition, lorsqu'elle est seule, isolée de toute autre lettre ou de tous autres signes, offre cet emblème : *Mater Salvatoris.* (No 9 du 4e tableau.)

Comme les lettres fondues monogrammatiquement se répètent autant de fois qu'il est nécessaire pour obtenir la lecture complète d'une composition emblématique, celle que nous étudions peut présenter ce sens : *Maria mater Salvatoris*; elle peut encore offrir une signification plus étendue que nous allons expliquer tout à l'heure.

Afin de ne pas séparer deux lettres qui se rencontrent et se lient toujours dans le même ordre d'idées, nous passons à l'analyse de la lettre V, et c'est suivant cet ordre, d'ailleurs, que nous l'avons exposée dans notre tableau.

Lettre V emblématique. (Suivre sur les nos 6, 7, 8, 12, 13, 14 et 15 du 4e tableau.)

Le V emblématique offre deux formes. Il offre, sous l'action des éléments qui entrent dans sa composition, la même forme que l'M symbolique. En emblèmes, ces deux lettres sont sœurs et sont formées des mêmes éléments. Ainsi les deux croissants, les deux initiales du nom du Christ, forment le V et l'M symboliques. C'est ici une application du principe de la substitution de lettres, ou plutôt c'est une fusion en une seule forme de ces deux lettres, le sens de la composition révèle la lettre qui doit se lire. (Nos 6, 7, 8, 12, 13, 14 du 4e tableau.)

Ainsi l'M et le V symboliques sont fondues dans une forme charmante et pleine de grâce. L'ancienne numismatique a pris pour *deux crosses* ces deux lettres formant entre elles la délicieuse composition que nous produisons au 4e tableau et que nous devons retrouver aux monnaies de la Flandre. L'interprétation de cet emblème est celle-ci : *Mater, Virgo veneranda, Vas electionis.* Le feuillage de laurier qui s'élève entre les deux lettres symboliques est un signe d'élection. (Voir les nos 13 et 14 du 4e tableau.)

De ce qui précède il faut conclure que les lettres M et V symboliques, nées des éléments que nous venons d'analyser, ont, dans l'ordre d'idées auquel elles appartiennent, un état normal invariable, offrant un sens toujours certain et qui va s'affirmer de plus en plus par l'étude de la composition suivante.

La composition de l'M et du V symboliques est contemporaine d'un emblème que nous devons placer ici à cause de l'ordre d'idées dans lequel il entre, nous voulons parler du lys.

CHAPITRE VIII.

DU LYS SYMBOLIQUE, DE SON ORIGINE, DE SES TRANSFORMATIONS ET DE LA FLEUR DE LYS. (*Nos 7, 8 du 4e tableau.*)

Qu'elle est l'origine du lys monétaire symbolique? à quelle époque

est-il né? en quelle contrée a-t-il d'abord apparu? à qui en appartiendra la gloire?

Que de recherches ont été tentées, que d'études ont été faites pour parvenir à la solution de ces questions, restées encore aujourd'hui sans réponses péremptoires. Au grand principe de l'anatomie, de la dissection des symboles et emblèmes, était réservée leur solution.

Le lys symbolique a le même acte de naissance que les deux lettres emblématiques que nous venons d'étudier. Cet emblème est complexe. Il se compose de trois éléments.

Premier élément.

Il est formé d'abord de deux C adossés, initiales du nom du Christ, ou de l'X, expression symbolique du même nom sacré, *Christus*. (Nos 6, 7, 8, 9, 12 et 15 du 4e tableau.)

Deuxième élément.

Les deux C adossés ou l'X symbolique sont croisés à leur centre par l'horizontale de la croix, c'est-à-dire par l'initiale de IESVS. Ainsi dans ce signe, dans cette première figure, nous trouvons les initiales divines de *Iesus Christus* et nous rencontrons l'origine des premiers éléments de la croix ancrée, symbole si répandu dès les premiers siècles de l'Eglise, *anchora salutis*. (Nos 6, 7, 8 et 15 du 4e tableau.) Le lys symbolique ainsi formé a cette signification : *Maria, Mater Iesus-Christi*. L'analyse de cette composition est si exacte, que nous la rencontrons exprimée dans les poètes chrétiens des siècles passés.

« Virgo Mater et Iesus nectuntur in uno,
« Maria et Christus, cum cruce certa salus. »

Ne dirait-on pas que ces vers ont été faits pour exprimer la composition charmante du lys symbolique, qui sans doute les a inspirés.

Troisième élément.

Pour terminer le lys, on surmonta la figure que nous venons de

voir d'un fer de lance, l'un des instruments de la passion du Christ. Telle fut la composition primitive du lys. (N° 7 du 4e tableau.)

Quatrième élément.

Mais en naissant, ce remarquable emblème prend un second mode d'existence.

Il se constitue en quelque sorte une double vie, sous deux formes qui demeureront l'une et l'autre au sein du monde chrétien.

Ce second mode du lys se forme plus particulièrement de l'M ou du V symboliques que nous venons d'analyser, et dont nous connaissons, par conséquent, les éléments identiques à ceux de ce symbole même.

Mais alors, au lieu de surmonter l'M ou le V emblématiques évoquant la double idée du Christ et de la Vierge mère du Rédempteur, au lieu de surmonter, disons-nous, l'M ou le V symbolique du fer de lance, on le somma du fleuron du lys, et ainsi fut formé le second mode d'être du lys. (Nos 8 et 15 du 4e tableau.)

Ce dernier mode caractérise l'emblème de la Vierge, il forme le lys, symbole de la grandeur, de la majesté, en même temps qu'il est celui de la pureté virginale.

Ce magnifique emblème s'est partout produit, presqu'en même temps, sous ces deux modes, dans toute la chrétienté. Il éclate à la fois en Allemagne, en Italie, à Constantinople, dans les Gaules, en Angleterre, en un mot, partout. Il est au monde entier. Il n'appartient spécialement, exclusivement, à aucun souverain ni à aucune contrée : *il appartient au christianisme*. Voilà pourquoi son origine étant partout, on ne la trouvait nulle part, car elle semblait toujours antérieure à l'époque dont on la croyait contemporaine. Chose frappante, elle est à la racine même du christianisme. L'emblème ainsi formé a cette valeur : ***Maria, Mater Iesu-Christi, Virgo purissima; Maria, Virgo immaculata.***

Il est le symbole de la mère d'Emmanuel, annoncée aux peuples par les prophètes du Seigneur : « Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum : » « Ecce Virgo concipiet et pariet filium et vocabitur Emmanuel. » Isaïe, VII, 14. Ecce Virgo in utero habebit et pariet

filium et vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum, nobiscum Deus. » Math., 1, 23. « Ne times Maria... Ecce concipies » in utero et paries filium et vocabis nomen ejus Iesum... et erit magnus... et filius altissimi vocabitur... et regni ejus non erit finis. » Luc, 1, 28 et suiv.

Et cette Vierge divine, prédite dès le berceau du genre humain, a engendré le Sauveur des hommes, et elle a été depuis le commencement des siècles toujours symbolisée sous la douce figure du lys.

Les Saintes Ecritures ne l'appellent-elles pas le lys des vallées, « *lillium convallium,* » c'est-à-dire la fleur la plus suave, la plus chaste et la plus pure, que le souffle des orages n'a point terni, et dont la poussière des vents agités n'a point altéré la blancheur « *lillium convallium,* » « *lilium castitatis,* » « *Virgo singularis.* »

Et comme brille le lys « *inter spicas,* » ainsi brille la divine Vierge « *inter filias,* » entre les filles de Jérusalem.

Elle appartient à celui qui se repaît au milieu des lys, c'est-à-dire qui vit au milieu des cœurs purs, au milieu des fidèles qui suivent la loi du Seigneur.

Elle est toute belle, et nulle tache n'est en elle « *tota pulchra es, et macula non est in te.* »

Ainsi le lys emblématique symbolisant la Vierge immaculée promise au genre humain est toujours, comme nous venons de le dire, antérieur à l'époque dont on le croyait contemporain. Il est aux sources mêmes de l'humanité, il est aux prophètes, il est au christianisme, il est à Jésus-Christ, à sa divine Mère, à la Mère immaculée, à son Eglise. Il est à Dieu, c'est donc le plus antique des symboles, c'est un symbole chrétien, un symbole tout divin que la religion de Jésus-Christ fait briller d'un nouvel et incomparable éclat.

Ce n'est pas la numismatique chrétienne du moyen-âge qui la première justifie notre doctrine, ce sont tous les arts des premiers siècles du christianisme.

Sur les monuments les plus anciens, sur les œuvres du potier, du sculpteur, de l'orfèvre, de l'architecte, que le temps a respectés, ou plutôt qui ont échappé à sa main dévastatrice, on trouve s'alternant ou entremêlés, la croix et le lys, c'est-à-dire le double emblème du

Christ et de la Vierge, le double symbole du salut et de la grâce.

Longtemps même avant que la numismatique eût reproduit le lys symbolique, on le trouve dans les catacombes de Rome, ce redoutable et sublime sanctuaire où les premiers fidèles persécutés se réfugiaient pour célébrer leurs saints mystères.

Ainsi encore sur nos plus antiques monuments chrétiens on trouve la Vierge au lys, l'ange de l'Annonciation, l'ange de la Salutation, portant le lys de la Vierge.

Quel symbole au sein de ce grand mystère de l'Incarnation divine!

Quel souffle inspirait donc l'âme des premiers fidèles? L'âme de la primitive Eglise? C'était le dogme de l'Immaculée Conception au berceau du christianisme, ravissante composition qui inscrivait et révélait ce dogme sacré en le symbolisant par l'emblème de la pureté virginale.

Enfin, avant que la numismatique Mérovingienne fût née, dans les temps où elle ne reproduisait encore que les types des empereurs, ont voit le lys sculpté dans les temples chrétiens et sur les divers monuments qu'ils renferment.

Sur un ambon de Ravenne, au commencement du V[e] siècle, on voit encore aujourd'hui le double symbole de la croix et du lys décorant quatre côtés de ce monument chrétien. — La croix du Sauveur surmonte le globe terrestre et le lys s'élève d'un vase d'élection.

Et nos pères, quel emblème ont-ils vu dans le lys? Quel langage à leur âme parlait ce symbole? Ecoutons nos anciens auteurs : « Les » lys sont les marques de la Très-Sainte Trinité par les trois fleurons » qu'ils ont, qui signifient aussi sapience, foy et vertu, par magie » desquels les royaumes se maintiennent. » Quel rapprochement! et quelle base donnée à la stabilité des empires!

Et ces auteurs ajoutent : « Lys, emblème de pureté en l'odeur » desquels la sapience divine déclare que l'Epoux de l'Eglise se » plaît. » L'Epoux de l'Eglise ne disait-il pas aussi : « Considerate lilia agri... Dico autem vobis, quoniam nec Salomon in omni gloriâ suâ coopertus est sicut unum ex istis. » Et le prophète Isaïe, parlant de la vie éternelle du juste, dit *que son âme fleurira au ciel comme un lys.*

Le lys est donc un symbole tout chrétien, mais de ce divin symbole la dégénérescence ou plutôt la politique a fait naître la fleur de lys, qu'il se faut bien garder de confondre avec le lys symbolique. Celui-ci a été créé par la religion, par le christianisme qui lui a donné son sens religieux, sa signification chrétienne. La fleur de lys est fille de la politique, ou si l'on veut, c'est le lys du christianisme transformé, que la politique s'est assimilé; mais en l'enlevant aux emblèmes sacrés de la religion, on a fait perdre au lys sa valeur symbolique chrétienne. C'est encore le lys; c'est la fleur encore avec sa beauté, sa valeur politique, sans les attributs chrétiens.

La première empreinte du lys sur les monnaies est donc toute religieuse. Elle le fut durant plusieurs siècles, alors que les empereurs le plaçaient sur leurs sceaux, que les rois d'Angleterre le mettaient sur leur couronne, et les rois de Navarre sur leur écusson antérieurement au XIIe siècle.

Le lys est emblème tout chrétien alors que des rois ou des princes souverains, de la première et de la seconde race, le frappaient sur leur monnaie, alors que les princes de Flandres, de l'Artois, de Bretagne même, en formaient un emblème, alors que les premiers surtout en formaient ces compositions ravissantes, ces sentences divines, que nous verrons, à la lettre, cachées sous des fleurs.

Les numismates, nos devanciers, ont été quelquefois si confondus de rencontrer ce type du lys si répandu en même temps partout, cela leur semblait si exceptionnel, que quelques-uns, bravant l'évidence, ont voulu voir, par exemple en Bretagne, non le lys, mais une fleur de genêt, et d'autres une moucheture d'hermine; ces derniers ne prénant pas garde qu'ils commettaient un lourd anachronisme, une erreur de près d'un siècle; la moucheture de l'hermine n'étant pas née. C'est que nos devanciers, préoccupés de la fleur de lys, emblème politique, ne connaissaient pas le lys, emblème chrétien, qui précède de longues années le lys, symbole politique.

On a beaucoup disserté, et on a écrit des volumes sur l'origine du lys ou plutôt sur la fleur de lys considérée comme emblème politique. On doutait même de cette fleur et on la transformait en iris.

D'autres fois on la prenait pour un fer de lance, ou pour le type dégénéré de l'abeille impériale.

Beaucoup de nos anciens auteurs, adorateurs du merveilleux, attribuent au lys, emblème politique, une bien autre antiquité. Ils font remonter son origine au fondement même de la monarchie, et pour le prouver, ils nous racontent qu'après le vœu de Clovis et la victoire de Tolbiac, les soldats de son armée cueillirent des fleurs de lys jaunes dans un marais contigu au champ de bataille et s'en couronnèrent en signe de victoire, « ce qui obligea ce grand monarque à prendre pour *ses armes* des fleurs de lys d'or et de quitter *celles* qu'il portait auparavant, et qui étaient, selon l'opinion de *Paul Emile*, d'argent à trois couronnes de gueules, et selon *Jean Nonclère*, en sa *Chronique*, de sable à trois crapaux d'or, ce qui fit appeler le roi de France, par Nostradamus, « l'héritier des crapaux. » Quelle véridique histoire du Blason!!! Mais, dit Colombière, « la tradition, » d'accord avec les plus anciens et meilleurs auteurs, nous apprend » que les fleurs de lys que portent nos rois leur ont été *divinement* » *concédées*, » et, à cet égard, on connait la légende du *bon hermite ou abbé de l'abbaye de Joyenval, homme de très-saincte et angélique vie*.

D'autres auteurs, donnant des armoiries à Charlemagne, les décrivent ainsi : « party de l'empire qui est d'or à l'aigle à deux têtes de » sable becqué, diadémé et membré de gueules, *et de France ancien* » *qui est d'azur semé de fleurs de lys d'or*. » Ces citations sont remplies d'anachronismes; mais de tout ce qui précède, nous devons tirer cette conséquence, que le lys, emblème politique, remontant si l'on veut au fondement même de la monarchie des Francs, est issu du symbole chrétien, qui l'a précédé de longs siècles. Et en définitive, en ce qui concerne le lys, blason des rois de France, ce qui est solidement établi par l'histoire, c'est que ce fut à la fin du XII[e] siècle — 1180 — que Louis-le-Jeune, roi de France, fit plus que de lui donner une place dans ses armes, il l'adopta uniquement, la dernière année de son règne, et en couvrit, sans autre symbole, l'étendard royal. Celui-ci fut donc chargé de lys sans nombre. Futur élément de grandeur et d'unité, il guida des siècles durant la nation française et ses chefs aux plus nobles entreprises. C'est près de deux siècles

et demi après que Louis VII eut cueilli la fleur de lys au sein de la chrétienté, que sous Charles VI — 1420 — cette fleur, d'abord semée sans nombre, fut trinitairement disposée sur le drapeau et sur l'écusson de France, comme avait été disposé déjà l'emblème des croisés, la croix, sur les monnaies que frappèrent des princes à leur retour des croisades.

Ce triple mode d'être, qui a constitué les symboles du lys et de la fleur de lys, est la base d'une doctrine si vraie, que celle-ci éclaire ce qui était obscur dans les classifications et les attributions de beaucoup de monnaies féodales. Elle rend à chacun ce qui lui appartient. Au pays elle donne et fixe la date des émissions, qu'une autre manière de comprendre la croix *à la fleur de lys* rendait incertaine.

Au prince, elle attribue la monnaie qu'il a réellement frappée, parce qu'il n'y a plus à se jeter dans le dédale des dates où la fleur de lys a fait son apparition. Qu'importe en effet ce type officiel? Il n'était pas né peut-être quand apparaissait cette croix fleurdelisée? Le lys, comme nous venons de l'établir, remonte vers les sources du christianisme. C'est en lisant la monographie de M. Hermand, sur les monnaies de l'Artois, que l'on est frappé et de l'incertitude et du trouble que jette, au milieu de la classification, l'apparition de monnaies artésiennes au type de la croix *dite fleurdelisée*, que nous appellerons, nous, la croix sommée de l'*emblème chrétien au lys*. (Voir *Histoire monétaire de l'Artois*, p. 151 et suiv.) Ce n'est que dans le XIIIe siècle que la fleur de lys remplacera plus généralement et presque définitivement le symbole chrétien sur les monnaies de France.

Avant de quitter ce grand type, jetons un dernier regard sur cette dissertation et résumons-la.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Ce grand type a deux époques : celle où il est né du triple et saint nom de *Iesus, Christus* et *Maria*, où, formé de l'M ou du V symbolique, il est couronné d'abord du fer de lance et puis du fleuron du lys. (Voir nos 6, 7, 8, 12, 13, 14, 15 du 4e tableau.)

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Celle où, perdant son sens si éminemment chrétien, il devient la fleur de lys, symbole politique.

I

La première époque est pleine de grandeur. Type créé par l'esprit religieux des premiers fidèles et de nos premiers âges, le lys se lève sur tout le monde chrétien. Il s'étend et apparaît partout en même temps. On dirait son origine toute divine. Il est comme le plus immortel emblème de la chrétienté. Il vient comme une inspiration céleste, comme un souffle divin vivifiant les âmes. Il est à la naissance du christianisme, comme une soudaine révélation de l'Immaculée Conception qu'un saint pontife devait acclamer des siècles plus tard. Il est devenu, ou plutôt il est demeuré l'emblème de la pureté virginale, et son expression la plus haute se transmettant de siècles en siècle par une permanente tradition appartenant au Verbe inspiré des prophètes, comme à celui des poètes chrétiens, ces auteurs inspirés du ciel : « *Micat inter lilia virgo,* » dit le poète des siècles écoulés.

O Vierge immaculée !
O Lys de la vallée.
. . . .

Ed. Turquety.

Que je t'aime
. . . .
Lys, emblème
Gracieux.
. . . .
Fleur des anges.
. . . .

M. Bayle.

Disent les poètes de nos jours, et répèteront en chœur les poètes des temps à venir.

On trouve ainsi dans ces sources vives de notre foi le dogme sacré de l'Immaculée Conception. Il reposait dans les langes du christianisme, il y vivait, il y régnait des siècles avant qu'un saint vicaire

de Jésus-Christ l'eût proclamé au milieu des plus cruelles épreuves, comme autrefois le furent les tables de la loi au milieu des éclairs et des tonnerres.—Et le monde chrétien s'inclina, ému jusqu'au fond de ses entrailles, à la voix du pontife souverain, sous la parole de l'apôtre, vicaire du Christ.

C'est que le dogme sacré, sous les emblèmes que nous révélons, avait conquis toutes les nations. — Les rois et les peuples les révéraient, et ils placèrent ces signes, ces emblèmes trois fois saints, dans le champ de leurs monnaies, et les signes du caractère religieux le plus divin régnèrent des siècles sans aucun mélange d'un esprit politique.

II

Mais le monde n'a de stable que sa propre instabilité.—La seconde époque de l'existence de ce grand type, de son mode d'être, apparaît donc à la fin du XII[e] siècle. — Un roi très-chrétien, Louis VII de France, comprenant tout ce que l'emblème du lys avait de grandeur, de majesté et de beauté, le cueillit comme une fleur, au sein de la chrétienté. Nous l'avons déjà dit, ce ne fut plus sans doute le symbole religieux, mais ce fut toujours un magnifique emblème.

La fleur de lys passée ainsi dans les armoiries de France semble cependant riche d'un double caractère, le caractère religieux et le caractère politique; néanmoins ces deux caractères ne se confondront jamais dans la même figure symbolique. Il sera toujours aisé de faire la part des deux emblèmes sous l'action même des effets de la dégénérescence. D'ailleurs la concurrence des deux symboles fut de courte durée. L'apparition du blason fut une révolution. La monnaie ne cesse pas d'être chrétienne, car elle conservera de longs siècles encore le signe divin du salut. Mais tout monogramme et toute composition par lettres emblématiques disparaissent pour faire place aux armoiries (1). Les lettres symboliques dont nous venons d'établir

---

Nous devons rectifier ici une erreur qui s'est glissée à la page 6, 11[e] ligne. Il faut lire que... le blason exclut tout d'abord toutes lettres et n'admit que des figures et leurs attributs. — Il est certain que, les armoiries succédant

l'existence et la grandeur, ne parleront plus le langage chrétien, *elles* ne diront plus la sentence divine, car *elles* ne seront plus que de simples armoiries, mais les plus nobles par leur origine et les plus élevées, ne seront-elles pas les armoiries de la France et des rois très-chrétiens qui ont pris cette devise : *Ex omnibus floribus iligi mihi lilium?* Et par allusion à la loi fondamentale de l'hérédité de leur couronne, cette autre devise : *Lilia non laborant neque nent.*

CHAPITRE IX.

DE S EMBLÉMATIQUE. (*Voir n° 9 du 4e tableau.*)

I

L'S, comme nous le verrons dans l'application de nos principes, n'est pas seulement une lettre monogrammatique, s'élevant seule au centre de la monnaie et disant un nom entier, mais il coucourt encore à former un M symbolique, dont nous donnons la figure au n° 9 du 4e tableau.

Cet M symbolique est formé par deux S affrontés. — La décomposition de cette figure rend compte de sa valeur. — L'S est ici l'initiale de Salvator — Sauveur — et cette lettre se répétant et s'affrontant forme une lettre emblématique dont le sens chrétien est « *Mater Salvatoris,* » Mère du Sauveur.

II

L'S symbolique se combine en de nombreux caractères et forme de remarquables figures; nous en avons un frappant exemple dans les deux emblèmes que l'on voit au n° 10 du 4e tableau.

---

aux monogrammes, on n'employa pas tout d'abord les lettres dans ces armoiries. Plus tard, le blason admit les lettres, mais si rarement, que l'on peut dire qu'elles sont encore aujourd'hui presqu'une exception dans les armoiries. — Il est bien entendu que notre remarque ne s'applique pas aux légendes, devises et cris de guerre.

Au centre de la composition première de ce numéro, c'est la croix lozangée, emblème de force et d'union, qui renferme une sphère au centre du lozange, et dont chaque bras porte une sphère à son extrémité.

Entre les bras de cette croix, sont encore quatre sphères appuyées sur le lozange et surmontées chacune de l'I symbolique ou initiale de Iesus, et de deux S symboliques émanant de la partie supérieure, ou couronnant cette partie supérieure de l'initiale divine, terminent avec grâce cette charmante composition que l'on peut voir au monnoyage de Béthune où nous donnons son interprétation, c'est-à-dire la traduction du sens chrétien qu'elle recèle.

La seconde figure du n° 10 que nous examinons, présente la croix entourée de deux S emblématiques. Ces lettres allongées, étroites, se recourbant vers l'un des bras de la croix, disent la voie étroite et difficile du salut. Cette composition offre ce sens : *Crux semita salutis*. Elle est née de cette sentence des livres saints : *In cruce nostræ salutis semitam Verbum patris inveniet.* (Offic. Eccles.)

Cette symbolique, comme presque tous les signes chrétiens frappés sur les monnaies, est un signe d'absolution et de salut; il coupe parfois, comme nous venons de le voir, la verticale de la croix à ses parties supérieures et inférieures, et offre toujours ce sens général : *Crux signum salutis, signum Salvatoris*. Mais dans la figure que nous examinons, il est particulièrement l'emblème de la voie étroite, du sentier difficile du salut.

CHAPITRE X.

DU T, OU THAU SYMBOLIQUE (*N° 11 du 4e tableau*), ET DE LA CROIX POTENCÉE.

Sur de nombreuses monnaies, on trouve en marque centrale, le thau ou Tav, et suivant l'appellation des anciens auteurs, le *Taf* des Hébreux.

Cette lettre, chez cette nation, était un signe d'absolution et de salut, « littera salutifera, signum absolutionis narratur historiis

» ecclesiasticis litteram hebraicam T, salutis fuisse olim signum
» etiam paganis ipsis habitum. »

Ainsi parle Alciat. Mais cet auteur n'a point remonté à la source première, aux passages des livres saints qui nous présentent le thau comme un signe de salut. Ce signe fut mis au front des élus du Seigneur, lorsque le châtiment allait passer sur une ville coupable. Voici ce que dit le Seigneur au ministre de ses châtiments : *Transi per mediam civitatem, in medio Jerusalem, et* signa *super frontes virorum gementium et dolentium super cunctis abominationibus quæ fiunt in medio ejus.....*

Omnen autem super quem videritis thau, *ne occidatis.* « Passez au
» travers de la ville, au milieu de Jérusalem, et marquez un *Thau*
» sur le front des hommes qui gémissent et qui sont dans la douleur
» de voir toutes les abominations qui se font au milieu d'elle.....
» Mais ne tuez aucun de ceux sur le front desquels vous verrez le
» thau écrit. » (Ezéch., IX, 4 et 6.)

Cette lettre emblématique résulte du double élément qui forme la croix, de la verticale et de l'horizontale de ce signe de salut.

La verticale, au lieu de couper par son centre l'horizontale à angle droit, s'abaisse perpendiculairement sur le centre de cette horizontale.

Le plus souvent, on trouve au-dessous de ce signe la lettre S (*voir le n° 6 du 6e tableau*). Cette lettre affirme le sens du signe d'absolution.

La seconde figure du n° 11 présente une croix formée de quatre thau, c'est-à-dire du signe hébraïque répété quatre fois. Elle forme donc un signe de salut élevé, pour ainsi dire, à sa quatrième puissance. C'est la croix potencée; ce serait là un qualificatif fort juste, si par ce mot *potencée* on entendait exprimer la puissance de la croix, *crux potens.*

Les armoiries, qui ont succédé aux monogrammes, se sont surtout emparé du signe sacré de la croix, dont elles ont varié à l'infini les modalités.

Elles se sont donc approprié le T des Hébreux, elles en ont formé la croix que représente notre seconde figure du n° 11 et elles l'ont

nommé croix potencée, peut-être à cause de l'instrument de supplice que rappelle le thau; cependant on doit attacher un tout autre sens à la croix potencée. Elle a pour mission de donner une idée de puissance; ainsi sous l'ère même du blason, les potences dans les armoiries sont un signe de puissance, et, selon le langage de nos anciens auteurs, elles signifient qu'elles étaient les soutiens, *les sustentacles* du prince et du pays.

Si on remonte aux sources premières de la composition du thav des Hébreux, à ses éléments originaires, on voit que la symbolique T des Hébreux était formée de l'initiale du nom trois fois saint de Iehova deux fois répété; la verticale descendant du centre de l'horizontale.

Chez les chrétiens, c'est encore la même initiale, et c'est aussi l'initiale du nom de Iesus deux fois répétée qui forme cette symbolique.

Sous l'ère du moyen-âge, le thau est un signe d'absolution et de salut, mais en même temps un signe de grande pnissance. Les signes de salut présentent toujours une double idée corrélative; par cela même qu'ils absolvent, ils sont puissants. La croix est une puissance, et lorsqu'elle est potencée, c'est-à-dire formée de quatre thau (*voir le n° 11 du 4e tableau*), elle exprime la plus haute idée de puissance, elle en est la plus haute expression. Elle a cette signification que nous avons indiquée, *crux potens, crux potentissima.* C'est dans ce sens que l'on doit entendre l'expression de *potencée,* au moyen-âge, appliquée aux signes sacrés. Le qualificatif de *potencée* n'exprime pas seulement la forme de la croix, mais encore l'idée de puissance que la volonté créatrice du type a voulu y ajouter.

CHAPITRE XI.

DU V SYMBOLIQUE. (*N° 12 du 4e tableau.*)

I

En nous occupant de l'M symbolique, nous nous sommes nécessairement occupé du V symbolique; nous aurons donc peu à ajouter à

ce que nous avons déjà dit : la symbolique V prend diverses formes et chacune d'elles est l'initiale du mot Virgo. Dans ses formes diverses, elle se combine avec d'autres signes et figures, et nous en verrons des exemples dans divers monnoyages.

II

De la même symbolique. (N° 13 du 4e tableau.)

Le n° 13 du 4e tableau doit appeler notre attention d'une manière toute particulière.

C'est l'une des formes de la symbolique V. Il a donc d'abord le sens et la valeur de cette symbolique. Mais par sa forme il constitue de plus ici un vase orné de deux palmes qui forment un attribut, celui du vase d'élection.

Nous avons donné ci-dessus la signification de cette composition emblématique.

Le vase d'élection a eu divers types. Le plus antique de notre ère, celui qui précéda l'époque Mérovingienne et qui l'inspira, comme on le voit au tableau suivant, présentait deux anses en forme d'S affrontées et de ce vase d'élection s'élevait le lys symbolique.

Les artistes de l'époque Mérovingienne ornèrent le calice à deux anses, *calix ansatus*, du même attribut, c'est-à-dire de deux S symboliques affrontés. On retrouve, sur de très-anciens monuments, cette première forme; elle se retrouve sur l'un des ambons de Ravenne dont nous avons déjà parlé.

Le vase que nous étudions en ce moment appartient par sa forme à une époque plus rapprochée de nous, du XIIe siècle au commencement du XIIIe.

III

De la composition que présente le n° 14 du 4e tableau.

Cette composition extrêmement remarquable, et à laquelle nous reviendrons avec beaucoup de détails aux monnaies artésiennes, résume tout un ensemble de lettres symboliques du 4e tableau. On y trouve réunies les symboliques des nos 6, 7, 8, 12, 13 et 15 de ce

tableau. La décomposition rend un compte exact de la valeur de ce magnifique emblème. Pour le bien saisir, nous renvoyons à la numismatique artésienne où il sera analysé avec le plus grand détail. Nous nous bornons ici à poser les principes généraux les plus certains de nos doctrines.

CHAPITRE XII.

DE LA LETTRE X SYMBOLIQUE. (*N° 15 du 4e tableau.*)

La lettre X, comme nous l'avons déjà dit, est symbolique. Seule, elle exprime le nom de Christ, *Christus*. Elle l'exprime encore combinée avec le signe magistral que nous trouverons aux nos 16, 17, 18 et 19 du 6e tableau. Nous établirons sa fonction en traitant de ce signe. Afin d'éviter des redites pourtant souvent nécessaires dans cet ouvrage, nous renvoyons aux numéros indiqués de ce sixième tableau.

L'X symbolique est formé de la double initiale de Christus, c'est-à-dire de deux C ou de deux croissants adossés. Nous avons établi sa corrélation avec l'M et le V symboliques, trois symboliques ayant souvent la même fonction, parce qu'elles ont une même origine et une même mission, parce qu'elles ont toujours un axiome évangélique ou une même pensée chrétienne à exprimer. L'application de nos principes en offrira de nombreux exemples.

CHAPITRE XIII.

D'UNE MODALITÉ DU TRIANGLE ET DE LA CROIX FORMÉS PAR LE C SYMBOLIQUE. (*Suite du n° 2 du 4e tableau.*)

Avant de quitter les lettres emblématiques et symboliques, nous devons remonter à un signe chrétien que nous avons posé, sans numéro d'ordre, au-dessous des signes du n° 2 du 4e tableau.

Nous voulons parler de l'initiale du Christ, ou du croissant trilobé et quadrilobé. Ce signe chrétien n'a été frappé sur les monnaies qu'à une époque postérieure à celle qui doit nous occuper, mais il a une telle affinité avec les signes du même ordre dont nous traitons,

il a joué un si grand rôle dans l'architecture religieuse du moyen-âge, que nous avons cru devoir en donner la décomposition, pour en faire saisir le sens élevé, échappé jusqu'ici à l'interprétation.

Ces figures trilobées et quadrilobées sont formées, comme l'établit leur décomposition, de l'initiale du Christ, ou croissant répété trois fois et triangulairement disposé pour le signe trilobé; et répété quatre fois et disposé en croix pour la figure quadrilobée. (*Voir la suite du n° 2, 4e tableau.*)

La figure trilobée ou triangulaire est une expression de la puissance divine, un mode d'exprimer et d'évoquer l'idée de la Très-Sainte Trinité. C'est, sous une forme nouvelle, le triangle sacré des Hébreux; au lieu de le former de l'I, initiale de Iehova, on l'a formé de l'initiale du Christ; et ainsi ce triangle, au lieu d'être à angles aigus, est, si l'on peut ainsi parler, formé par des angles arrondis. *Trilobus — Tres in unum — Trinitas — Deus!*

La figure quadrilobée est une forme de la croix qui, au lieu d'être formée de l'initiale de Iesus, l'est de l'initiale du Christ. Et cette figure, ainsi composée, est l'expression d'une sentence ou d'une invocation chrétienne : *Crux Christiana Cœlestis Consolatrix!*—Croix Chrétienne Céleste Consolatrice!

Est-il rien de plus vrai, de plus conforme aux sentiments religieux de nos pères, que ce langage écrit au frontispice de nos églises ogivales, les véritables temples chrétiens?

Oui! le christianisme, dans sa divinité, devait donner le plus sublime essor au génie de l'homme; il l'inspira donc et produisit les admirables grandeurs d'un art nouveau, d'une architecture inconnue jusqu'alors.

Quoi de plus grand que ce style architectural, si fier, si hardi avec ses ogives élancées vers les cieux, portant dans ses flancs ou à ses sommets ces symboles sacrés? Ils sont, en effet, une merveille de la nature. Il y a de ces temples chrétiens qui ont le genre de grandeur qui caractérise les œuvres sorties des mains même du Créateur, parce qu'ils sont eux-mêmes une émanation directe de son souffle divin, l'art chrétien. Le style de l'ogive frappe tout à la fois par sa simplicité et sa grandeur; son dessin a des hauteurs et des

masses prodigieuses, qui laissent la pensée du spectateur, presque en extase, remplir les vastes espaces et suppléer les développements; rien n'y dérange les effets et n'y trouble les aspects de l'ensemble. Il faut que l'homme pense et s'humilie sous ces absides merveilleuses qui font descendre la lumière de ces symboles sacrés, des ces formes singulières et mystérieuses de l'ogive. N'est-ce pas sous ces vastes espaces, sous ces voûtes prodigieuses, hors des bornes de la vie, que les pensées les plus saintes, les sentiments les plus divins remplissent l'âme, dès qu'elle est transportée par la religion au-dessus de ce monde ?

Le temple chrétien devient ainsi lui-même un symbole. Qui mettra un terme aux pensées qu'il fait naître, aux sentiments qu'il inspire, aux méditations qu'il appelle, aux souvenirs des vivants et des morts qu'il évoque? Le temple nous enveloppe des mystères de Dieu et nous met en communication avec le Sauveur des hommes.

Nous ne saurions trop le répéter, la modalité du triangle et de la croix engendrée par le croissant, ou initiale du Christ, est née du génie chrétien.

Ainsi, lorsque ces symboles sacrés forment les sommets des flèches et des ogives élancées vers le ciel, ils expriment cette idée : « Ecclesia » Christianorum, templum Dei, salvatoris, consolatoris, templum » Trinitatis. Ecclesia Domini, — l'Eglise des Chrétiens, le temple du » Seigneur, du Dieu sauveur et consolateur. » Il est le signe distinctif du temple chrétien.

Et l'ogive à la croix quadrilobée ne dit-elle pas : C'est ici la demeure du Christ, du Sauveur des hommes, le temple de la prière, le temple où tout genou doit fléchir au pied de la croix. *Templum Christi!*

Ces deux formes toutes chrétiennes de l'ogive ont été empruntées aux temples par la numismatique.—Elles sont devenues le cadre où se sont renfermés comme sous un abri protecteur soit les lys, soit les armes des princes chrétiens, et disons-le en terminant, si nous nous sommes habitués à voir ces compositions de l'Eglise gothique, sans les comprendre, sans nous élever à toutes les pensées divines qui les ont créées, c'est que l'Eglise chrétienne ne révèle point tout à la fois les secrets qu'elle recèle, ni les beautés mystérieuses qu'elle

renferme. — Elle n'offre au premier coup d'œil qu'un sens indéterminé et en la contemplant on demeure saisi d'un sentiment indéfinissable, d'une sorte de rêverie sans calcul, sans but, qui subjugue l'esprit et l'intelligence pour emporter l'âme humaine vers le ciel, éternel objet de ses désirs!

TITRE IX.

DES SYMBOLES ET EMBLÈMES DU Ve TABLEAU.

CHAPITRE Ier.

DU TRIANGLE SACRÉ DES CHRÉTIENS. (*1re figure du 5e tableau.*)

I

Le précédent tableau nous a révélé les lettres symboliques et les rôles importants qu'elles ont pour mission de remplir.

Mais de tous les signes monétaires la partie la plus considérable et la plus élevée est celle de l'emblème et du symbole.

Dans la numismatique du moyen-âge, ceux-ci ne parlent pas seulement à l'intelligence, mais encore à l'âme et à la foi.

Le christianisme tout entier, dans ses mystères, dans ses dogmes, dans ses sentences divines, y vit et respire.

Cette numismatique a donc sa racine dans la doctrine chrétienne, elle est une révélation incessante des saintes croyances de nos aïeux, une proclamation continuelle, une profession constante de leur foi et de leur attachement à l'Eglise de Jésus-Christ.

Nous avons vu la symbolique Δ et nous n'avons qu'à rappeler de quel élément est formé le triangle sacré des Hébreux. — Son élément est l'initiale de Iehova ou Ieova. « Sanctum et terribile nomen, Ieova,

» mirâ serie, complectitur quinque vocales litteras ad formandum
» omne nomen, nationibus universis necesssarias. »

Ce nom saint et terrible dans tous les temps a frappé l'imagination :

« Nomen vocales unum in se colligit omnes,
» Queis sine, nemo loqui, scribere nemo potest.
» Scilicet, æterno nullum SINE NVMINE verbum,
» Nec formare manu, nec potes ore loqui.
» Si quid agas, si quid conceptâ voce loquaris :
» Attendant SVMMO, lingua manusque, DEO. »

Sous la loi du Nouveau-Testament, cet I symbolique est l'initiale de Iehus ou Iesus.

Le triangle sacré des Hébreux était donc un emblème, un symbole de la divinité; le symbole de *celui qui est par lui-même*, il évoquait l'idée du Dieu tout-puissant d'Isaac et de Iacob.

Il en est de même sous la loi du Nouveau-Testament. Le triangle sacré se décompose et cependant il est simple dans sa composition, car il n'est formé que d'un seul élément, l'I initiale de Ieova ou de Iesus.

L'I symbolique entre dans la formation des grands types. Il est, lui, le plus grand généraleur; sans lui, nul symbole chrétien ne pourrait être créé « Creator omnium rerum *Deus*. » Nous verrons son action incessante et permanente; un seul symbole, comme lui, ne se décompose pas, c'est le signe magistral du divin maître que nous trouverons au tableau suivant « fundamentum est Iesus. » « Magister vester unus est. »

Ainsi donc est formé le triangle sacré des chrétiens.

Signe de toute-puissance, il exprime l'idée de la Trinité, qui est le premier des mystères chrétiens et le premier fondement du christianisme.

Ce signe divin est de toute antiquité. De même que nous démontrions tout à l'heure que les Romains avaient emprunté aux Hébreux jusqu'au nom du maître de leurs dieux (1), de même qu'antérieure-

(1) Dans leur théogonie, les Romains appelaient le maître de leurs dieux, Iovis, Iupiter, par contraction des mots *Iovis pater;* c'est un emprunt détourné de la source hébraïque, *parce detortâ, Ieova.*

ment nous avons établi que le paganisme avait emprunté aux Hébreux leur symbolique Thau, signe d'absolution, de même nous voyons que le triangle sacré fut, par les nations païennes, emprunté au peuple de Dieu, qui est bien le premier des peuples, puisque tout en découle.

Il n'est pas sans intérêt de voir ces signes divins se transmettant de générations en générations, toujours plus entourés de leurs respects plus affirmés par leur foi! L'interprétation de nos ancêtres peut nous être un appui; voici comment ils se sont exprimés : « Le triangle est » hiéroglyphique de la divinité adorable du Père, du Fils et du » Sainct-Esprit, qui, étant trois personnes, ne font qu'un Dieu, de » même que cette figure composée de trois angles égaux ne fait » qu'vn triangle parfait, lequel a esté aussi recogneu par les anciens » Payens pour symbole de la Divinité qui comprend dans son éter- » nité, le passé, le présent et l'advenir. » Rien de net et de positif comme ce langage qui s'harmonise si admirablement avec celui de l'Ancien et du Nouveau-Testament.

« Docete omnes gentes baptisantes eos in nomine Patris et Filii et » Spiritûs Sancti. » S'il était possible de sonder cette triple puissance, quel abîme, quelles profondeurs infinies nous seraient entr'ouverts sur cet admirable et impénétrable mystère de la Trinité. « Deus » trinus in personâ et unus in essentiâ. » « Verbo Domini cœli firmati » sunt, et Spiritu oris ejus omnis virtus eorum. » (Psaume 32, 6.) Et quel langage nous fait entendre saint Jean, le grand évangéliste : « Cum autem venerit Paracletus quem *Ego* mittam vobis a *Patre,* » *Spiritum veritatis* qui a *Patre* procedit, *Ille* testimonium perhibebit » de *ME.* » C'est en ce sublime langage que la Trinité trois fois sainte est déclarée par l'Ancien et le Nouveau-Testament. Et l'Esprit de vérité est venu inspirant l'Eglise « Cujus Trinitas firmamentum » est. »

II

La figure que représente le n° 1 de notre 5e tableau est fort remarquable : des numismates n'y ont vu qu'une étoile à six rayons. L'étoile est aussi un emblème chrétien, c'est même un symbole que

nous expliquerons, mais ce serait une erreur de ne voir qu'une étoile dans la figure que reproduit le n° 1 de notre 5e tableau.

Il faut prendre garde qu'à l'étoile ne se rattache jamais aucun autre signe s'y ajoutant comme un attribut; or ici le double triangle que nous examinons est accompagné des signes qui lui sont identifiés, et qui ont une valeur symbolique.

Le premier de ces signes qui frappe vivement l'attention est le signe magistral par excellence; nous en verrons le sens et la vertu au tableau suivant; il est le signe du divin maître « signum divi Magistri. »

Ainsi cette première composition, ce signe magistral uni au triangle, nous révèle cette sentence chrétienne : « Trinitas magistra mundi, » « Deus magister gentium » et rappelle la parole de l'évangile que nous avons déjà citée lorsque Jésus-Christ, après sa résurrection, envoyant ses apôtres aux nations, leur dit : « Docete omnes gentes baptisantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritûs sancti. »

Le second triangle enlacé au premier porte une sphère à chacune de ses extrémités et nous révèle dans cette mystérieuse composition le puissant amour de Dieu pour la terre, l'éternelle attraction qu'il exerce sur elle, et nous dit ces sentences chrétiennes : *Trinitas sublevat orbes* « orbis Deo adhœrebit. » Et en effet, l'ensemble de cette composition nous offre le symbole divin, le double triangle sacré s'enlaçant avec les mondes de l'univers qu'il soutient et protége.

Ce grand type a été frappé sur des monnaies au nom de Charles III — 893.

Nous devons décrire cette monnaie avec le langage de la numismatique et nous en ferons ensuite connaître l'origine.

† CARLVS REX — croix cantonnée de deux sphères au 1er et au 4e et de deux croisettes au 2e et au 3e, *crux ubique regnat.*

℟ : Double triangle renfermant en soi des sphères. L'un est rehaussé du signe magistral vers le sommet de chaque angle. « Trinitas magistra mundi protegit orbes; » l'autre soutient une sphère à chacune de ses extrémités. « Deus Trinus sublevat orbes, mundus Deo adhœrebit. » Double denier. — Emission primaire.

Cette monnaie est toute chrétienne à l'avers et au revers; par ce

motif, nous l'attribuons aux premiers jours du règne de Charles III, alors que régnait aussi Eudes, comte de Paris, fils de Robert-le-Fort.

Charles étant trop enfant, Eudes avait été porté au trône par la nécessité de la défense du pays contre les Normands. Mais de grands seigneurs, jaloux de la puissance de Eudes, avaient reconnu pour roi Charles III et l'avaient fait sacrer à Reims dès l'année 893. C'est à cette époque que nous fixons la fabrication de ce beau double denier que nous venons d'analyser.

Sa double composition chrétienne nous en fait une loi. Nous l'avons déjà dit, les monnaies qui à l'avers offrent la croix entourée du nom du roi et au revers un second type chrétien, ont été frappées en général à l'avénement du prince, surtout lorsque ce prince était appelé au trône du vivant de son père. Cela était dans l'ordre et dans le courant des idées chrétiennes qui dominaient les nations et les princes. Et nous le répétons, c'est toujours à ce point de vue qu'il faut se placer pour comprendre et juger l'œuvre monétaire du moyen-âge.

III

On trouve sur des monnaies de la 1re et de la 2e race des rois francs ce double triangle ou étoile, réduit aux proportions des triangles du no 2 de ce tableau (*voir ce numéro*), car il n'est plus le type dominant de la monnaie, il n'est plus en marque centrale; mais il accompagne alors soit l'effigie du prince, soit le type du centre. Ce double triangle exprime que le prince règne *per Trinitatem, per Christum, per Deum*, ou, comme on l'inscrira un peu plus tard sur les monnaies, « Gratiâ Dei. »

Ainsi au revers d'un denier de Pépin-le-Bref, on trouve ce double triangle après les deux grandes lettres FR en marque centrale. A l'avers de ce denier est le nom PIPINVS : or l'avers et le revers de cette monnaie se liant intimement dans leurs inscriptions, on doit lire PIPINVS *gratiâ Dei*, *gratiâ Trinitatis* ou *gratiâ Christi Francorum rex.*

CHAPITRE II.

DES SIGNES SYMBOLIQUES PORTÉS AU N° 2 DU 5e TABLEAU.

I

Sous ce n° 2, nous trouvons le triangle entrant en diverses combinaisons. Cet emblème trinitaire est multiplié sur les monnaies, non plus toujours comme un type dominant ou central, mais comme un signe ajoutant une valeur bien déterminée à la composition ou au type principal.

Le signe triangulaire plein cantonne ordinairement la croix. S'il est seul, il exprime cette idée : *Crux potens — potentissima.* — Il est une expression de puissance.

S'il est combiné avec d'autres signes cantonnant la croix, il exprime toujours une idée de puissance, *firmamentum*, et le signe avec lequel il est combiné achève la formule.

Ce signe triangulaire a été employé pour former la croix. On n'y a pas pris garde, et cependant la croix ainsi formée n'est plus la croix simple de la double initiale divine se coupant par son centre à angle droit, c'est une croix formée d'un tout autre élément, par le triangle sacré, exprimant par lui-même quatre fois répété dans le signe du salut, l'idée de la toute-puissance divine, de la toute-puissance suprême, absolue! Et cette composition emblématique exprime cette pensée : *Crux Trinitate omnipotens.* Cette remarquable composition, qui n'avait point été saisie, cache, sous l'emblème d'un signe unique, celui du salut, « crux signum salutis, » cache, disons-nous, le mystère de la Sainte Trinité : « Trinitas omnipotens et nihil apud eam est impossibile. » (*Voir le 1er symbole du n° 2, 5e tableau.*)

II

3e signe du n° 2 du 5e tableau.

On trouve encore sur les monnaies ce triangle sacré soutenant un astre du firmament, c'est un emblème remarquable : et pouvons-nous dire ce que l'ancienne numismatique y a vu ? Cela n'est pas

croyable; ne comprenant rien à cet emblème, elle y a vu une *brosse!* Oui, une *brosse!* comme dans l'admirable emblème des monnaies de Rome, *Caput mundi,* de Provins et de Sens, elle avait vu un peigne! Le peigne et la brosse, elle les faisait pour aller ensemble; quel abaissement! On n'était point remonté à la pensée créatrice des types, à l'idée qui les avait inspirés, et alors rien dans ces emblèmes ne parlait ni à l'âme, ni à l'intelligence, ni aux sentiments religieux, et la pensée tombait dans une sorte de dégradation, au lieu de s'élever sur ces hauteurs divines où l'âme et le cœur se transfigurent en Dieu.

Cet emblème du triangle sacré soutenant une étoile, nous exprime cette belle pensée : « Trinitas firmamentum mundi. »

L'étoile est aussi un symbole de Iesus-Christ et cette composition évoque encore cette pensée : « Omnipotens Iesus est stella splendida et matituna quæ illuminat mundum. »

III

De la 4e figure du no 2, 5e tableau.

Le triangle sacré se combine aussi avec l'M ou le lys symbolique. Cet emblème exprime cette pensée : « Trinitas firmamentum Mariæ virginis. » « Virgo Maria potentissima. »

Si cette figure se combine avec d'autres signes, elle tire sa formule de l'ensemble de la composition, qui se saisit aisément, puisqu'on en possède la clef, connaissant l'un de ses princpiaux termes.

CHAPITRE III.

DU TÉTRAGONE OU LOSANGE SACRÉ. (5e *tableau, no 3.*)

I

La figure que nous appelons tétragone est formée de deux triangles opposés par leur base et formant ainsi losange.

La lettre O prend cette forme quelquefois, mais il est facile par les mots ou les compositions dans lesquels elle entre, comme lettre, de reconnaître sa valeur et son caractère. Elle ne saurait être confondue

avec le tétragone qui occupe le champ de la monnaie et en forme la marque centrale.

Elle ne doit pas être aussi confondue avec l'O losangé central formant les trois voyelles A, O, V, fondues en losange dans le monogramme carlovingien. Le tétragone est antérieur au type carlovingien. Il a pu en être l'inspirateur.

Nous avons établi dans nos principes, page 36, que le losange au centre des monogrammes est quelquefois plus qu'une lettre et plus que le groupe des trois voyelles A, V, O. Il est une figure emblématique, indépendante, qui a sa valeur propre, soit concurremment avec l'expression littérale, soit en dehors de celle-ci. Et c'est ainsi que cette figure losangée se trouve au centre de divers monogrammes sans représenter aucune lettre. Il importe donc de reconnaître le caractère du signe losangé. Pour le bien comprendre, il en faut voir l'application.

Nous analyserons d'abord, en le décomposant, le monogramme carlovingien; suivre sur les figures du n° 6 du 1er tableau. (*Voir aussi le n° 1 du 3e tableau.*)

Les quatre lettres K, R, L, S, disposées deux verticalement, deux horizontalement, en monogramme disjoint, comme est celui de Eudes, 2e figure du n° 6, 1er tableau, donneraient le nom du roi KAROLVS en monogramme abréviatif par suspension. Ces quatre lettres ainsi disposées, suffiraient à exprimer le nom royal, et telles qu'elles sont, telles qu'on les saisit au premier coup d'œil, ces quatre lettres disent ce nom, et tout le monde le comprend. Mais il y a bien plus que ces quatre lettres dans cette composition carlovingienne. D'abord nous avons, aux pages 35, 36 et 37, en traitant des lettres minuscules, démontré la valeur du groupe central. Voilà une première valeur, mais il en est encore une autre au moins égale, sinon supérieure.

Il y a dans cette composition centrale à laquelle se rattachent des lettres, un grand symbole, même un double symbole, qui est la base du monogramme. Ainsi là où on n'a vu que quelques lettres, il faut voir, unis à ces lettres, des symboles; d'où il suit que le monogramme carlovingien ne serait pas simplement un monogramme

cruciforme, mais de plus un monogramme mixte. Le grand symbole, ou plutôt le double symbole que l'anatomie du monogramme nous fait découvrir, c'est la croix et le tétragonum, ou croix losangée. (*Voir la décomposition de ce type, 2e figure, no 3 du 5e tableau.*)

Le prince, en attachant les lettres de son nom à la croix, affirme sa foi. Il déclare que c'est par la croix, par Iesus-Christ qu'il règne « Grâtia Christi. » Et par le tétragone, il affirme la puissance même de la croix à laquelle il dévoue tous ses sentiments. Ainsi, en outre des lettres fondues dans le losange central, il faut donner une existence et une valeur indépendante à la croix et au losange sacré. Ainsi composé, le monogramme carlovingien a cette valeur : « Carolus per crucem omnipotentem regnat. — Crucem omnipotentem Iesu-Christi amplectitur Carolus.—Gratiâ Iesu-Christi omnipotentis. » Voilà le sens tout entier de cette composition monogrammatique.

Le tétragone a donc une valeur propre et présente un sens tout autre que les lettres dont nous venons de parler; il est une figure emblématique formée, comme nous l'avons dit, de deux triangles, « a duplice trigono formatum. » C'est un symbole de force et d'union. C'est un symbole de force, la base de sa composition est le triangle. C'est un symbole d'union; en effet, placé au centre d'une composition, il en relie, de quelque côté qu'on le regarde, toutes les parties. Il se prête aux plus nombreuses combinaisons en tous sens, à droite, à gauche; on en trouve des exemples aux monnoyages de Béziers et de l'Artois.

II

2e figure du no 3 du 5e tableau.

Pour mettre plus en lumière cette doctrine, nous devons maintenant analyser le tétragone dans son existence indépendante, presque sans aucun mélange de composition littérale. Nous le trouvons sur une monnaie de Louis-d'Outremer — 936-954.

✝ MARSALOVICO. — Dans le champ : croix égale.

℟. En 1re légende circulaire : GRATIA DI REX. En 2e légende circulaire : LVDOVICVS. En marque centrale : la croix losangée telle que la reproduit la 2e figure du no 3 du 5e tableau. Le sens complet

de cette composition est celui-ci : « Ludovicus gratiâ dei Rex adorat crucem omnipotentem Iesu-Christi; » sentence du type central seul : « Crux omnipotens Iesu-Christi jungit et sustinet. (*Voir la décomposition de ce type nº 3, 5e tableau.*)

Il faut remarquer que cette monnaie est exclusivement chrétienne. Elle l'est au droit et au revers. Elle a la croix égale monétaire à l'avers. On ne pouvait reproduire cette même croix au revers, on l'a donc frappée d'un autre type qui est bien la croix, mais avec un autre symbole et exprimant une idée nouvelle, ne pouvant se confondre avec l'idée qu'évoque la simple croix égale.

En l'année 936, après la mort de Raoul, Hugues-le-Grand ne jugeant pas encore le temps favorable pour la révolution qu'il méditait, fit revenir Louis IV, fils de Charles-le-Simple, surnommé d'Outremer, à cause du séjour qu'il avait fait en Angleterre, et le plaça sur le trône. Ce prince était à peine âgé de 20 ans. Aussi voit-on que cette monnaie porte à l'avers et au revers un type central chrétien. C'est la croix à l'avers et c'est la croix encore au revers, mais la croix avec une forme nouvelle. C'est la croix formée encore *des initiales divines* mais *réunies par le losange sacré*, qui ajoute une idée de puissance, *crux Jesu-Christi potentissima*. Et autour de cette croix, la touchant immédiatement, le nom du prince qui affirme aussi non-seulement sa foi, mais encore toute sa confiance dans le symbole du salut, *qui jungit et sustinet*.

Par les motifs que nous avons déjà donnés, nous attribuons l'émission de cette monnaie, aux premières années du règne de Louis-d'Outremer. (*Voir le ch. II, titre VIII, aux pages 61 et 62.*)

III

Le tétragone ou le losange est antérieur, avons-nous dit, au type carlovingien dont il a été l'inspirateur. En effet, le losange émane du triangle sacré. Il est un de ces types primordiaux dont on a peine à fixer la date de la naissance. Ce type se trouve sur les monuments chrétiens les plus anciens, et la monnaie mérovingienne l'a souvent reproduit, soit combiné en diverses manières et avec d'autres symboles, soit seul, en marque centrale, comme type chrétien. Nous le

verrons dans toute son indépendance sur les monnaies mérovingiennes, et sur ces monnaies, ce tétragonome ou losange est un signe si sacré, que seul en marque centrale il est entouré de rayons, parce que *a duplice trigono formatum*, formé du double triangle, il participe de ce symbole dont il est une modalité, pour constituer un emblème, par excellence, de force et d'union. Il exprime donc ces pensées chrétiennes : « *Diva armatura, a Trinitate fortissimum firmamentum.* » « *Divinum Fundamen uniens et sustinens.* »

Donc le losange est un signe sacré, formé, comme nous l'avons vu, du triangle; aussi a-t-il été multiplié par les artistes chrétiens de tous les temps. Il entre en combinaison dans les œuvres chrétiennes du moyen-âge avec le triangle et la croix quadrilobés, que nous avons décrits au dernier chapitre du titre précédent. Il se remarque au front de la croisée gothique, jusqu'à l'extrémité des flèches perdues dans les nuages.

Cependant le losange se combinait principalement avec les figures sphériques. Le cercle est un symbole de l'éternité. Le losange dont les quatre angles sont prolongés, est une modalité de la croix. Le cercle soutenu par deux losanges aux angles étendus exprime cette pensée : *Crux potens junxit et sustinet in æternum. (2e signe du no 3, 5e tableau.)*

Voilà les pensées chrétiennes que nos aïeux écrivaient en dentelles de pierres au front ou aux ailes élevées de leurs temples gothiques, temples chrétiens par excellence, comme ils les gravaient sur leur monnaie, petits monuments d'or, d'argent ou de bronze, destinés à survivre souvent aux plus belles œuvres de l'architecture.

CHAPITRE IV.

DES VASES SACRÉS EUCHARISTIQUES MÉROVINGIENS.

(Nos 4 à 8 du 5e tableau.)

I

Nous avons réuni dans une même suite les vases sacrés eucharistiques des temps mérovingiens.

Nous avons disposé la série de ces vases selon l'ordre chronologique, c'est-à-dire selon le temps où ces vases furent en usage.

II

De la Colombe eucharistique. (N° 4 du 5e tableau.)

On renferma d'abord la sainte hostie dans des colombes d'or, idée ingénieuse et chrétienne : de là ce symbole que nous offre la monnaie mérovingienne au n° 4 du 5e tableau.

La colombe, comme l'Esprit-Saint, semble descendre des cieux sur la terre pour la sanctifier et verser aux âmes le nouveau pain de vie, la nouvelle manne sacrée.

Sans doute il ne faut pas chercher à ces époques la grâce de la forme, l'art était défaillant, mais l'esprit religieux était tout-puissant.

Sur notre monnaie, au-dessous de la colombe eucharistique, la croix est posée entre deux sphères, et sur l'un de ces globes l'Esprit-Saint verse la manne céleste, le pain des anges qui doit vivifier la terre; et la colombe n'est-elle pas un emblème de l'Eglise? *Ecclesia per colombam figurata est.*

Est-il rien de plus religieux, de plus intéressant et de plus curieux que cette composition?

La science archéologique y trouve aussi ses enseignements. Si on voulait créer à nouveau une de ces colombes d'or eucharistiques, telle qu'elle sortait des mains de l'artiste mérovingien, c'est sur les monnaies qu'il en faudrait saisir la forme.

III

Du Toreuma. (N° 4 du 5e tableau.)

Mais l'Eucharistie n'était pas seulement conservée dans des colombes d'or, elle l'était encore dans des vases d'une autre forme, que l'on portait sur l'autel avec les reliques et les images des saints aux jours de fête, puis on les déposait dans les sacristies ou dans les trésors des églises.

Ces vases pouvaient offrir diverses formes, mais celle qui dut être, avec la forme de la colombe, la plus suivie, dut être celle que quelques monnaies mérovingiennes nous ont conservée et que nous reproduisons immédiatement au-dessous de la monnaie à la colombe.

Ce vase, d'un carré assez large à sa base, est ornementé en formant cinq nœuds, deux à la base et trois à la partie supérieure, celui du milieu dominant l'ensemble. Il s'élève donc en forme de dôme sur un pied droit.

Cette composition rappelle la forme de l'Arche d'alliance; au-dessus du pied qui soutient le vase et touchant celui-ci, est figurée une hostie indiquant la destination de ce vase sacré.

Cette forme serait, selon nous, postérieure au vase à la colombe. Elle se rapproche davantage de la forme de l'ostensoir, qui prévaudra plus tard.

IV

Du Vase eucharistique. (Nº 6 du 5e tableau.)

Au-dessous de ce second vase sacré, nous en retraçons un troisième. On dirait le même vase par sa forme, et on pourrait croire qu'il devait être la partie intérieure, dont le précédent aurait été l'enveloppe extérieure.

Telle est l'opinion que nous nous sommes formée. Ce vase n'est vraiment pas dissemblable du précédent, comme on peut le voir par les rapprochements que nous offre sa décomposition.

Ce vase eucharistique était une enveloppe intérieure des saintes hosties, et sa forme est remarquable à cet égard : au lieu d'être élevé sur un pied, il se repose rayonnant sur un support formé de deux C adossés ou de deux S affrontés, comme on le voit sur d'autres monnaies. *Vas Christi; vas Salvatoris.*

Nous verrons aux monnaies mérovingiennes un sixième vase eucharistique aux initiales de la Vierge Marie.

Si, au contraire, on veut voir un vase sacré nouveau, d'une forme spéciale, il demeure évident que sa fonction aurait toujours été celle que nous venons de lui attribuer, et le support aux deux C adossés, initiales du saint nom du Christ, n'en est que plus remarquable. Cette composition démontre combien l'œuvre des artistes de l'époque mérovingienne était pénétrée du souffle religieux. Peut-être cette forme n'est-elle autre que la lulune contenant l'Eucharistie et que l'on déposait dans le toreuma.

V

Du Calice à deux anses. (N° 7 du 5e tableau.)

Mais bientôt aux colombes d'or, aux autres vases eucharistiques vont succéder des formes nouvelles, qui seront appelées à de plus longues destinées.

Les Pères d'un concile assemblé à Tours par l'ordre de Cherbert — 567 — ne trouvèrent pas convenable que l'on renfermât la sainte hostie avec les reliques et images des saints et qu'on la posât avec eux sur l'autel.

Ils jugèrent que la divine Eucharistie, objet de l'adoration des fidèles, devait être dans un lieu élevé, et ils ordonnèrent qu'elle fût suspendue dans quelque vase ou calice au-dessus de l'autel.

Les colombes d'or furent suspendues, mais à l'époque du concile de Tours on abandonnait déjà cette forme charmante. Le toreuma en forme d'arche, vase sacré, ciselé, ornementé, fut alors lui-même remplacé par le calice à deux anses, *calice ansato.*

Nous disons que la forme des colombes et celle de l'arche furent abandonnées pour le calice à deux anses. La numismatique mérovingienne nous l'apprend; ces trois formes ont cependant coexisté. On trouve sur les monnaies du commencement du VIe siècle les deux premières formes; elles régnaient encore quand apparut le calice à deux anses, et elles ont dû nécessairement, pendant un temps encore assez long, coexister avec leur nouveau rival.

Le *calix ansatus* n'a dû se produire qu'à l'époque du concile de Tours dont nous venons de parler, c'est-à-dire dans l'année 567. Cherbert, qui avait fait assembler ce concile, qui régla la manière dont on devait garder l'Eucharistie dans les églises, voulant conserver le souvenir de ce statut nouveau, dut frapper ses monnaies du calice à deux anses, et, en effet, sur le plus grand nombre de ses monnaies se trouve au revers la forme nouvelle du vase sacré eucharistique, et Cherbert ou Caribert dut se hâter, car il mourut dans l'année même où le concile de Tours s'était assemblé — 567.

Nous avons dit aussi que les autres formes des vases sacrés anté-

rieures au calice à deux anses avaient coexisté avec lui. L'observation que nous avons présentée suffirait pour l'établir, mais les monnaies mérovingiennes viennent en témoigner. Ainsi la forme aux deux initiales du Christ, que nous considérons comme la lulune du vase à la forme de l'Arche d'alliance, est reproduite sur une monnaie de Sigisbert Ier. Or, Sigisbert était frère de Cherbert; il régna en même temps que lui et lui survécut même pendant plusieurs années. Et chose qui nous a toujours frappé, c'est que presque toutes les monnaies au nom de Cherbert ou de Caribert sont au type du calice à deux anses, et jusqu'ici pas une seule monnaie de Sigisbert Ier n'a été retrouvée, que nous sachions, à ce type, qui a cependant joui d'une grande faveur et qui a été frappé en divers lieux sous la période mérovingienne.

Cette particularité tend à justifier l'opinion que nous avons émise, que Cherbert avait adopté sur sa monnaie le calice à deux anses pour perpétuer le souvenir du statut du concile de Tours qu'il avait fait assembler, tandis que Sigisbert, n'ayant pas les mêmes motifs, a conservé sur ses monnaies la forme plus ancienne.

Le calice à deux anses a eu un assez long règne, car Anastase-le-Bibliothécaire, écrivain du IXe siècle, dit que Charlemagne en donna un au pape Adrien Ier : « Calicem cum duabus ansis. » On le retrouve encore au IXe siècle, mais la coupe avait changé de forme. Ce calice ne se fléchissait plus en croissant. Les anses avaient aussi varié dans leur forme; elles n'étaient plus détachées à la partie inférieure de la coupe; elles adhéraient, au contraire, à cette coupe par leurs extrémités supérieure et inférieure. La forme du support s'était aussi métamorphosée.

Ce support s'était allongé et sa partie inférieure arrondie s'était évasée. Il y eut deux principales sortes de calices. Ceux avec lesquels le prêtre célébrait le saint sacrifice et ceux avec lesquels il administrait la communion aux fidèles. Ces calices étaient en or, argent, bronze. On en fit aussi en ivoire, en corne, en verre, en étain et même en bois. Le pape Léon IV défendit l'usage des calices en bois et en verre et cette défense fut maintenue par le concile de Tibur — 895.

VI

De la Monstrance. (N° 8 du 5e tableau.)

Mais à côté de ce calice et longtemps après que l'usage ou la mode (pourquoi ne pas appeler le monstre par son nom) eût fait abandonner la forme à la colombe et à l'arche, s'élève un vase eucharistique nouveau, le vase à la croix radiée. Ce n'est pas encore le magnifique ostensoir, qui de sa forme et de sa beauté sera appelé le soleil, mais il est un grand pas, un grand acheminement vers cette forme. Nous reproduisons cette *monstrance* selon l'ancien langage, cette monstrance à la croix radiée, sous le n° 8 de notre 5e tableau, qui nous offre ainsi réunis à peu près toutes les formes antiques des vases eucharistiques (1). Voilà ceux qui ont régné depuis les temps les plus anciens du christianisme jusqu'au XVIe siècle qui vit apparaître l'ostensoir, vase sacré auquel, à cause de sa forme, fut donné le nom de soleil. La lulune ou boîte de cristal qui se trouve au centre et qui renferme la sainte Eucharistie, y est entourée de rayons, image de ceux de l'astre du jour.

L'ostensoir est le seul nom qui désigne aujourd'hui ce vase eucharistique.

Le calice à deux anses, après un assez long règne, fut remplacé par une coupe semi-sphérique élevée sur un support ayant un pied large et arrondi à sa base.

Le rapprochement de ces œuvres religieuses, la succession de ces formes avec la succession des âges, sont comme un jour projeté sur l'histoire de l'art.

Quelle distance des formes, des compositions du Bas-Empire aux formes, aux compositions, aux œuvres religieuses mérovingiennes!

Nulle comparaison n'est possible, surtout à partir du VIe siècle. C'est un monde nouveau qui s'élève, fouillez, cherchez, rien de semblable ne s'était encore produit. Des peuples nouveaux et la religion

(1) Il existe une sixième et même une septième formes de vases eucharistiques mérovingiens, celles-ci aux initiales de la Vierge; nous les trouverons aux monnaies mérovingiennes.

chrétienne ont fait invasion dans l'ancien monde. Tout s'y modifie. Des éléments nouveaux y créent des formes nouvelles, inconnues jusque-là. Ces éléments émergent de toutes parts du christianisme. Ainsi, les vases sacrés que nous avons sous les yeux nous offrent d'abord un symbole de l'Eglise sous la forme de la colombe et sous la forme de l'Arche d'alliance. Viennent ensuite ces vases élégants aux initiales du Christ, sauveur des hommes. Quelles variétés et quelles richesses d'ornementation !

Les archéologues et les numismates doivent une attention particulière à la forme de la coupe du calice à deux anses. Elle s'infléchit en forme de croissant à sa partie supérieure. En forme de croissant, c'est-à-dire que nous trouvons la partie supérieure de cette coupe formée de l'initiale du nom du Christ. Ainsi le croissant appartient au christianisme. C'est de lui que la grande ville chrétienne de Constantin, du premier empereur chrétien dont le nom commençait aussi par l'initiale du nom de son Dieu, a reçu ce divin symbole. Et lorsque les sectateurs de Mahomet se sont emparés de la capitale de l'empire d'Orient, ils ont gardé le symbole chrétien qui dominait au sommet de tous les temples. Le croissant n'est point un symbole du culte des Osmanlis, il est un emblème emprunté à la religion du Christ.

CHAPITRE V.

DES SIGNES SPHÉRIQUES ET DES SYMBOLES PORTÉS AUX N°s 9, 10, 11, 12, 13 ET 14 DU 5e TABLEAU.

I

Des signes sphériques en général.

Les signes sphériques sont fort nombreux dans la numismatique du moyen-âge et ils ont de nombreuses acceptions.

Le premier signe sphérique peut être la lettre O, mais nous sommes ici aux emblèmes. Or le signe sphérique prend diverses modalités : cercle double concentrique, cercle au centre duquel est un point, cercle simple, et enfin la forme du point.

De plus, ces formes sphériques sont, ou pleines, ou évidées.

Nous les appellerons et elles sont en effet, selon les compositions, des globes, des sphères, points terrestres, symbole du monde, symbole de l'univers, symbole de l'éternité; quelquefois, ils sont un symbole de puissance, et sont aussi point final. Pour saisir le sens ou la valeur de ces signes, il faut examiner avec soin à quel ordre d'idées appartient la composition dont ils font partie.

Le double cercle concentrique, le cercle ayant un point au centre sont presque toujours des globes, des sphères, le globe terrestre; ils signifient donc le monde, l'univers.

Une ou deux de ces formes sphériques, accostant la croix, ou un guerrier, comme sur les monnaies de l'Artois, sont un signe ou un emblème de puissance.

Nous avons placé parmi les signes sphériques le bezant. Nous ne pouvons l'admettre dans les compositions, emblèmes ou symboles des premiers siècles chrétiens.

Bezant était le nom d'une ancienne monnaie d'or, qui avait cours dans le Bas-Empire. Lorsqu'apparurent les armoiries, ce nom devint un terme de blason. C'était quelquefois, à titre de pièce d'or, que des croisés en mirent sur leur écu, comme un témoignage de leur voyage et de leurs combats en Orient.

Mais nous ne pouvons aller plus loin dans notre concession à l'égard de ce signe. Tous les signes sphériques sont, en général, une expression d'un globe céleste. Ils sont dans l'ordre d'idées des figures, emblèmes ou symboles chrétiens, et il n'en est nullement ainsi du bezant.

II

De la première forme sphérique. (N° 9 du 5e tableau.)

La première forme sphérique de ce n° 9 est un cercle.

Le cercle est une symbolique multiple, c'est-à-dire qui offre divers sens

Il est un emblème des révolutions du temps qui roule sur lui-même: «Cumque diei succederet dies et temporum spatia volverentur, duorum annorum expletus est *circulus.*» Paral. XXI, 19.

D'autres fois, allant par-delà les temps, les comprenant tous, passé,

présent et avenir, le cercle désigne l'infini de la durée, c'est-à-dire l'éternité.

L'éternité a toujours été symbolisée par cette forme sphérique, le cercle, qui ne présente ni commencement, ni fin.

La forme sphérique est encore une expression et un emblème de l'univers, des globes terrestres et célestes qui accomplisssent à travers des milliers de siècles leur marche, leurs mouvements et leurs révolutions, et semblent graviter éternellement autour d'un centre unique, tout-puissant et inconnu, que nul homme n'a saisi, que nul œil n'a vu. « Vox tonitrui tui in rotâ. » Psal. LXXVI, 19. Quis audivit unquam tale ? aut quis vidit huic simile ? Isaïe, LVII, 8 (1).

Des significations multiples que nous offrent les formes sphériques, il résulte que les compositions dans lesquelles elles entrent peuvent offrir divers sens à l'esprit. Il ne faut pas perdre de vue, que c'est là un but auquel ont visé les volontés créatrices des types monétaires du moyen-âge.

III

De la deuxième figure du n° 9, 5e tableau.

La seconde figure de ce n° 9 forme la marque centrale d'une monnaie mérovingienne. La sphère allongée dont l'extrémité inférieure est traversée par l'initiale de Iesus, dont le centre est semé de globes et d'étoiles, et dont la partie supérieure est dominée par la croix, forme une composition chrétienne fort remarquable, dont nous avons exprimé le sens : « Iesus fundamentum mundi, regnat per totum orbem et crux ejus transit et superat mundum. »

---

(1) Les formes sphériques ont représenté les globes célestes de toute antiquité. Les Romains voulant donner une idée immatérielle de la divinité, ouvrirent dans le plafond supérieur du Panthéon, encombré de leurs dieux et de leurs déesses, un cercle par lequel entraient les rayons du jour, et ils dirent que cette lumière qui venait d'en haut était l'emblème de leur divinité supérieure.

IV

De la monnaie éditée au nº 10 du 5e tableau.

Sur cette monnaie flamande-artésienne des comtes de Flandre figure un guerrier tenant une faux à la main droite et accosté d'une sphère au-dessus de l'épaule gauche. Nous savons toutes les interprétations que l'on peut donner à cette forme sphérique. On peut y voir une marque monétaire, un bezant, une sphère. Le créateur de ce type a pu viser à ce triple but; mais, pour nous, cette marque sphérique a un sens certain et bien déterminé : toute forme sphérique accompagnant une effigie est une expression de puissance. Dans l'espèce, elle dit : un guerrier puissant sur cette terre. Veut-on y voir un bezant? Mais le bezant, étant la monnaie d'or la plus renommée, évoque encore une idée de puissance. Ainsi la composition de l'avers de cette monnaie doit donc ainsi se traduire : *Debellator potens.*

Cette composition, qui peut paraître politique, est plutôt chrétienne, presque toutes les monnaies de la Flandre ont exclusivement le caractère chrétien. Nous le verrons lorsque nous étudierons les types de l'admirable œuvre symbolique et emblématique de ce pays, qui donna à la chrétienté les plus valeureux croisés et à Ierusalem ses premiers rois chrétiens.

Nous pensons donc que le puissant guerrier que cette composition représente est le prince armé pour la défense de la religion. Cette composition est née sous l'inspiration des textes sacrés : « Sicut fortis egredietur, sicut vir prœliator suscitabit zelum. » « Super inimicos suos confortabitur. » (Isaïe.)

N'est-on pas frappé de l'application de ces textes sacrés à ce type de Flandre? C'est le guerrier dont parle l'Ecriture; il est debout, accosté d'un signe sphérique indiquant qu'il est puissant et que sa puissance lui vient d'en haut. Il est s'avançant armé de la faux, l'arme la plus redoutable qui doit faucher ses ennemis, comme ferait le temps ou la mort : « Super inimicos suos confortabitur. » La faux qu'il tient à la main est un emblème caractéristique puisé dans l'Apocalypse. Il est fréquemment employé dans le moyen-âge.

Le Fils de l'Homme enverra ses anges qui moissonneront de son royaume les scandales et ceux qui opèrent l'iniquité.

Voilà toutes les pensées qu'a pour but d'exprimer la volonté créatrice de ce type et qui se font jour dans cette composition.

Au revers de cette monnaie est une remarquable composition chrétienne.

℟ En légende symbolique : *Sicut in cœlo et in terrâ.* Au centre c'est, sous la forme sphérique, la terre que la croix couvre, qu'elle embrasse; cette croix est cantonnée de petites sphères qui désignent les quatre points cardinaux. Chaque bras de la croix pénètre le cercle de sphères et d'étoiles qui l'entourent; ce cercle est une figure de l'univers, et l'ensemble de cette composition exprime le sens chrétien que nous avons indiqué dans ce numéro : « Crux complexit orbem et regnat ubique in terrâ sicut in cœlis. »

Cette composition du revers est si profondément chrétienne, qu'elle imprime à l'avers forcément un caractère du même ordre. C'est pour la défense de cette religion si énergiquement affirmée que le prince s'élève. Cette interprétation est si exacte, qu'afin de ne troubler d'aucune idée étrangère à la pensée religieuse cette composition, la volonté créatrice de ces types ne grave sur la monnaie aucune inscription par les lettres usuelles et ne dit aucun nom de prince ou de ville. Qu'importaient ces noms, en effet? Ce qui importait pour ces âmes si chrétiennes, c'était la défense de la croix!

Telles furent les compositions des premiers types de Flandre. Plus tard, nous trouverons encore les marques centrales exclusivement chrétiennes, mais les noms des princes, des villes et surtout des monétaires s'inscriront sur ces monnaies.

V

De la composition du n° 11, 5e tableau.

La figure du n° 11, que nous trouvons sur des monnaies mérovingiennes, montre la croix traversant des cercles concentriques et s'élevant au-dessus d'eux comme le symbole du salut de l'univers. Nous avons traduit cette composition : « Crux transit orbes et regnat super illos. »

VI

Des signes du n° 12 du 5e tableau.

Ces signes doivent désormais être compris. Comme nous l'avons déjà dit, ils désignent les sphères de l'univers. Ils peuvent être considérés parfois comme des bezants, mais rarement. Lorsqu'ils cantonnent la croix à ses quatre angles, ils désignent les quatre points cardinaux du monde, et ils ont ce sens combinés avec la croix : « Crux ubique regnat. » Comme nous l'avons déjà dit, ils sont une expression de puissance. C'est quelquefois aussi un point final. Les explications que nous avons données aux numéros précédents suffisent désormais pour faire comprendre la fonction multiple de ces signes, auxquels nous aurons à revenir, même dans ce chapitre.

VII

Des signes du n° 13 du 5e tableau.

Ces signes sont encore des signes sphériques que l'on trouve sur de nombreuses monnaies féodales. Ils ont un sens religieux bien précis.

I

Première série des signes du n° 13, 5e tableau.

Il faut prendre garde à leurs dispositions, afin de les comprendre. Nous présentons trois séries de ces signes. La première série est composée de cinq sphères égales, dont quatre posées aux quatre vents du ciel forment un carré et dont la cinquième est au centre de ce carré; cette dernière sphère se combine donc avec les quatre premières en tout sens et compose ainsi avec ces quatre sphères quatre triangles. C'est une modalité trinitaire qui, dans cette composition, exprime cette pensée, que Dieu est partout présent. Ces sphères ne sont donc pas seulement dans leur ensemble une expression de l'univers, des mondes qui le peuplent, mais elles expriment par leur modalité trinitaire une idée de la protection que Dieu, à qui tout est présent et qui est présent partout, étend sur l'univers. Cette composition monétaire est primaire, nous devons le faire remarquer, car les deux séries suivantes nous paraissent secondaires.

Ces formes sphériques ne portaient point dans le langage de nos aïeux le nom insignifiant d'*annelet*, mais celui d'*yeux*, et cela était bien conforme au langage de l'Ecriture : « Oculi domini. » Oui, c'est bien là le langage religieux de nos ancêtres, « oculi domini ubique. »

On trouve aussi cet emblème formé de quatre sphères et d'une croisette au centre, au lieu et place d'une cinquième sphère; mais la croix ou croisette n'altère jamais l'ordre des signes dans lequel elle entre, et elle prend le sens et la valeur du signe qu'elle substitue. Cette composition est donc équipollente à l'emblème primaire de cette première série.

II

Deuxième série des signes n° 13, 5° tableau.

La seconde série est analogue à la première; seulement en marque centrale, peut-être pour distinguer l'émission, au lieu d'une sphère égale, on a posé une petite sphère, ou point terrestre. Le globe terrestre entrerait donc en combinaison avec les quatre sphères, et, formant la modalité trinitaire que nous avons expliquée, présenterait le même sens.

III

Troisième série des signes n° 13, 5° tableau.

La troisième série de ces signes n'a que quatre sphères, ou mieux, suivant le langage technique lui-même, quatre yeux aux quatre points cardinaux. Nous devons donc attribuer le même sens à cette composition qui est secondaire, car nous croyons que l'absence de la sphère centrale constitue une dégénérescence, et déjà cette dégénérescence se serait manifestée dès la précédente série.

La composition que présente la première série s'est étendue fort loin, elle n'appartient pas seulement aux monnaies baronales de France, nous la retrouvons, comme un grand type, dans des contrées diverses, les plus opposées, de l'Europe, nous la retrouvons presque aux quatre vents du ciel. Ce fait remarquable vient singulièrement à l'appui de l'interprétation que nous avons donnée. Il est évident que ce n'est pas un type personnel à tel ou tel prince, mais un type plus élevé, un type chrétien qui s'est produit peut-être spontané-

ment, et pas même par imitation, comme une expression de la même pensée religieuse que nous avons interprétée.

CHAPITRE VI.

DES SIGNES PORTÉS AU N° 14 DU 5e TABLEAU.

I

Premier signe du n° 14.

Sur quelques monnaies, on trouve des sphères triangulairement disposées. Après les interprétations que nous avons données, on saisit aisément cette composition. Nous considérons cet emblème comme une modalité du triangle sacré, et elle en présente le sens. C'est le triangle par signes disjoints, de même que nous avons le monogramme cruciforme disjoint. (*Voir la 2e figure du n° 6, 1er tableau.*)

II

Deuxième signe du n° 14, 5e tableau.

La seconde figure du même numéro nous offre l'initiale de Iesus couronnée par trois points ou petits globes posés en triangle et de manière à présenter la forme supérieure de la croix. C'est une modalité de ce signe sacré : « Caput trigonale; crux. »

III

Troisième et quatrième figures du n° 14, 5e tableau.

La troisième figure du n° 14 accuse plus énergiquement la précédente composition. C'est la croix dont les bras et la tête sont couronnés des trois points trinitaires trois fois répétés.

La quatrième figure est un symbole identique dans sa signification. C'est la croix, non plus couronnée, mais cantonnée de trois points trinitaires à ses quatre angles, aux quatre vents du ciel.

Ces deux compositions ont pour mission d'évoquer la pensée du double mystère de la Rédemption et de la Sainte-Trinité, qui semble se fondre en un même signe : « Iesus redemptor et sancta Trinitas in eodem signo juncti. » C'est une idée suprême de salut. « Crux Trinitate omnipotens ubique. »

CHAPITRE VII.

DES SIGNES PORTÉS AU N° 15 DU 5e TABLEAU.

I

Les signes que présente le n° 15 de notre 5e tableau entourent souvent comme une guirlande ou comme une légende les marques centrales de certaines monnaies. Ils en forment la légende extérieure. On en a un exemple au n° 10 de ce même tableau. Ainsi réunis et disposés, ils sont une expression, une figure de l'ensemble des corps célestes et des sphères qui peuplent l'univers, et ils offrent le sens que nous avons déjà indiqué : « Sicut in cœlo et in terrâ; » » in cœlis. » Ces signes forment une légende symbolique.

II

De la valeur de la croisette mêlée aux corps célestes.

On doit remarquer qu'à ces signes désignant lés corps célestes, nous avons mêlé une croisette.

La croix ou croisette étant le signe sacré par excellence, il est de principe qu'elle ne porte jamais atteinte au caractère des signes avec lesquels on la combine. Elle peut être entremêlée avec eux, être mise à la place des uns ou des autres et les substituer sans altérer l'ordre de la composition auquel ils appartiennent. Elle est donc l'équipollent de l'un de ces signes. Elle ne change donc ni n'altère leur signification, elle est comme l'un d'eux et se fond dans l'ensemble emblématique de la composition. Nous avons déjà fait l'application de ce principe au n° 13 de ce tableau.

III

De l'Etoile et de sa valeur symbolique.

Ces observations générales faites, nous devons établir la valeur de chacun des signes que présente le n° 15 du 5e tableau.

Le premier de ces signes est une étoile. L'étoile entre dans un grand nombre d'inscriptions ou compositions monétaires. Tantôt

elle ne remplit qu'une fonction secondaire, tantôt elle est dominante, type central et principal.

Dans ses fonctions accessoires ou secondaires, l'étoile indique la voie du ciel : « via cœli, » ou mêlée aux autres corps célestes ou sphères, elle n'a que sa valeur propre et n'offre aucun sens symbolique.

L'étoile est-elle en marque centrale sur les monnaies? Elle devient dominante. Elle occupe le champ entier de la pièce. Elle est à cinq ou six rayons. Elle parle à tous un double et cependant un même langage, car elle s'ouvre à deux interprétations d'une même pensée chrétienne.

L'étoile est l'un des symboles du Christ : « Christus est stella matutina. » (Apoc. II, 23; Pet. 2e épît. I, 19.)

D'une autre part, l'étoile est aussi l'un des symboles de la Vierge, appelée dans les Ecritures, comme son divin fils : « Stella matutina, » c'est-à-dire que le Christ et la Vierge sont deux guides divins, deux guides célestes.

Pour déterminer l'interprétation de ce double symbole, il faut examiner l'avers et le revers, dont les inscriptions centrales doivent alors se combiner. Si à l'avers nous trouvons la croix en marque centrale, et au revers l'étoile aussi en marque centrale, cette double inscription signifie : « Crux Jesus-Christi, et Maria sunt via cœli; » « Iesus stella matutina et splendida; » cette composition a été traduite par un vers que nous avons déjà cité :

« Iesus-Christus et Maria cum cruce certa salus. »

Nous reviendrons à ce symbole aux monnoyages de Déols et de Bretagne.

IV

Du second signe du n° 15, 5e tableau.

La seconde figure que nous trouvons au n° 15 du 5e tableau est un soleil. Nous n'avons point trouvé cette figure en marque centrale, seule, c'est-à-dire comme type dominant sur les monnaies royales ou baronales de France. Nous le trouvons surtout sur les monnaies mérovingiennes si chrétiennes des deuxième et troisième

périodes. Il est combiné, comme nous le verrons, avec le signe sacré de la croix, et exprime cette pensée : « Crux sol mundi. » La croix n'a-t-elle pas, en effet, répandu une nouvelle et divine lumière sur le monde, et Jésus-Christ n'est-il pas venu illuminer nos âmes dans la connaissance de la vérité et les échauffer de son amour?

V

Des autres corps célestes portés au n° 15, 5e tableau, et particulièrement du Croissant.

Les autres figures sphériques, les globes dont notre terre fait partie, ainsi que les croisettes, sont, dans leur ensemble, une image de l'univers, mais parmi les signes célestes, nous devons remarquer le croissant, parce que ce signe remplit un rôle très-important dans les inscriptions monétaires du moyen-âge.

La forme de ce signe que nous appelons croissant est amphibologique et peut donner lieu à deux interprétations.

Cette forme peut être simplement le signe céleste que l'on appelle de ce nom, mais elle peut être aussi issue de l'initiale du Christ. (Voir ce que nous avons dit de la lettre C emblématique, page 62.)

Si cette forme n'est qu'un croissant combiné avec les sphères, elle concourt à évoquer l'idée du firmament, elle n'a alors qu'un sens propre et non figuré.

Si cette forme est l'initiale du Christ, le croissant devient non-seulement une expression de ce nom sacré, mais un symbole, et entrant alors dans de nombreuses combinaisons, il concourt à former de nombreux emblèmes chrétiens. Et nos interprétations s'appuient, comme toute notre doctrine, sur les textes les plus précis des Saintes Ecritures : « Donec dies elucescat et lucifer oriatur in cordibus vestris. » (Pet. 2e épît.)

Les hommes étaient dans l'ombre de la mort, « in umbrâ mortis, » et voici le jour qui commence à poindre, « donec dies elucescat et lucifer oriatur in cordibus vestris. » Comme tout ce langage est symbolique! Ce jour qui commence à poindre, c'est le Christ, et c'est dans les cœurs que la lumière doit s'élever, suivant la parole

du prince des apôtres. Et les prophètes des anciens jours, par quelles paroles annonçaient-ils le Christ, lumière future de la terre? « Ecce » vir *Oriens nomen ejus.* » (Zac. VI, 12.) « Et orietur vobis timen- » tibus nomen meum sol justitiæ. » (Malac. IV, 2.) Le Christ, c'est l'Orient, c'est le Croissant du Soleil de justice qui se lève et s'avance : « Ecoutez, ô Iesus, grand-prêtre, vous et vos amis qui sont auprès de vous, parce qu'ils sont destinés pour être la figure de l'avenir : je m'en vais faire venir l'Orient qui est mon serviteur. » (Zac. III, 8.) Oui, c'est l'Orient d'une lumière nouvelle, c'est le Christ venant d'en haut : « Oriens ex alto. » (Luc, I, 78.)

Ainsi langage des prophètes, langage des apôtres, Verbe de Iesus-Christ, Verbe écrit sous l'inspiration divine, tout y est figuré, tout y est emblème ou symbobe. Le Christ est le disque croissant de la nouvelle étoile, du nouveau soleil qui vient éclairer non le regard du front, mais l'œil de l'âme et du cœur : « Donec oriatur in cordibus vestris. » Ce n'est que par les textes sacrés que l'on peut comprendre les figures et les compositions des premiers siècles chrétiens. Le croissant, selon l'ordre de la composition où il entre, prend donc un sens figuré et devient un symbole du Christ.

Il faut se donner garde de voir ce signe avec nos idées modernes sur l'emblème qui règne à Constantinople, ou avec nos souvenirs de l'antiquité païenne. Ce signe, emblème ou symbole, n'appartient point aux Ottomans. Selon quelques historiens, il aurait été l'emblème de Byzance de toute antiquité. Nous pensons, au contraire, que ce signe est l'emblème de la ville de *Constantin*. Nous avons vu que la forme du croissant est issue de la lettre C, qu'en ce cas, le croissant est le C emblématique. Or, le C est l'initiale de l'empereur qui choisit Byzance pour siége de son empire et qui lui donna son nom, que de plus Constantin fut le premier empereur chrétien, que l'initiale du Christ est aussi celle de Christianus, celle des Chrétiens, que la lettre C emblématique, ou croissant, est donc tout à la fois l'initiale divine de Christus, de Christianus, et l'initiale de Constantin et de Constantinople. De là l'emblème du croissant régnant sur cette ville; il ne faut pas chercher ailleurs une autre origine.

Néanmoins, quelle que soit l'opinion que l'on veuille adopter, il est

certain que le croissant ou le C emblématique était l'emblème de la ville de Constantin plus de dix siècles avant la conquête des Osmanlis; que cet emblème n'appartient donc point à ces derniers, mais qu'il est arrivé, phénomène fréquent dans les annales de l'histoire, que la ville conquise a vaincu par quelque côté le peuple conquérant en lui imposant quelques-uns de ses antiques usages. Nous maintenons donc que le croissant ou le C symbolique est un symbole tout chrétien. Nous en avons même la reconnaissance émanée de l'un des empereurs de Turquie, et c'est à coup sûr une chose fort remarquable. Il est selon l'ordre de Dieu que la vérité se fasse jour. Or à la fin du XVIIIe siècle, plus de trois cents ans après la conquête de Constantinople, Sélim III fonde un ordre de chevalerie, précisément l'ordre du Croissant. Est-ce en faveur des Ottomans, en faveur de la vieille race des Osmanlis? Non, mais en faveur des *chrétiens* ayant rendu des services à l'empire! Pourquoi le choix de ce symbole par un empereur ottoman en faveur de ses sujets chrétiens? Parce que le croissant est un symbole tout chrétien.

L'insigne de cet ordre était un croissant d'argent uniquement destiné, comme nous venons de le dire, aux sujets chrétiens qui, par leurs services, avaient bien mérité du prince.

Puisque nous avons dû rechercher les origines de l'emblème qui règne sur Constantinople, ne pouvons-nous rechercher dans nos origines nationales les souvenirs se rattachant au même emblème?

Nous avons fait connaître de quelle source il faut faire descendre la fleur de lys, emblème politique des rois très-chrétiens, et quelles légendes sur cet emblème nos pères avaient mêlées aux vérités de l'histoire.

Le symbole du croissant a aussi été attribué à Clovis. Nous serions porté à admettre cette opinion. Clovis a été le premier roi chrétien; il a dû placer sur les guidons, enseignes et étendards de ses armées, les signes sacrés de sa conversion. Le croissant qu'il y aurait représenté était, dans ce cas, l'initiale divine du Christ, l'initiale du nom de sa religion, et constituait un symbole de sa foi nouvelle.

Cette opinion s'appuie, d'ailleurs, sur des autorités et des faits bien constants. Du Tillet rapporte que Philippe-le-Bel afféagea, au

mois de mai 1300, un fief sis en la ville d'Anvers, à condition de bailler, à chaque mutation de seigneur, deux arçons de selle : « *L'un aux armes de France et l'autre aux armes de Clovis qui sont le croissant.* » Ce sont les termes de l'acte d'afféagement.

La dalmatique de Clotaire Ier, enterré à Saint-Médard de Soissons, était couverte de croissants. Clotaire Ier était fils de Clovis. Nul doute que le croissant ne fût ici le symbole chrétien que Clovis avait arboré sur ses étendards. Ainsi l'histoire et l'archéologie, ces témoins perpétuels des vieux temps, affirment nos doctrines. Ainsi nous voyons nos origines et nos traditions nationales se fondre dans une parfaite harmonie avec les grandeurs de la foi chrétienne.

CHAPITRE VIII.

DU SIGNE CHRÉTIEN PORTÉ AU N° 16 DU 5e TABLEAU.

Ce signe se rattachant au croissant, nous avons cru devoir le rapprocher du chapitre précédent.

Ce signe, comme l'établit la décomposition, est formé de deux éléments, de la symbolique C ou croissant et de la symbolique V. En considérant ces deux éléments, on y pourrait voir unis deux noms divins : *Christus* et *Virgo Maria*.

Voilà une première interprétation. Mais comme les volontés créatrices de ces types ont toujours visé à évoquer sous une seule forme diverses idées chrétiennes, on peut reconnaître, dans le type de ce n° 16, la forme ancrée qui termine souvent la croix, et qui ici surmonterait la symbolique C ou le croissant, initiale de *Christus*, et cette composition ainsi comprise devrait s'interpréter comme nous l'avons fait au tableau : « Christus est anchora salutis. »

Mais il est une interprétation que nous plaçons au-dessus des deux précédentes. En effet, cet emblème a été rapporté des croisades; il appartient bien au christianisme par tous ses éléments, et puisé dans les textes sacrés, il évoque le souvenir de l'arc lumineux sur lequel le Fils de l'Homme apparaît à Ezéchiel, et dès lors on doit ainsi comprendre le sens de cette composition : « Christus venit, » « Christus vincit. »

L'arc est un emblème du Christ : « Arcum meum ponam in nubibus et erit signum fœderis inter me et inter terram. » N'est-ce pas là l'une des plus belles figures du Christ? « Il sera un signe d'alliance entre Dieu et l'homme, » « omnem animam viventem, » « entre le ciel et la terre, » et le Christ vient, c'est l'Orient, c'est la lumière nouvelle : « Ego lux in mundum veni. » « Christus est mediator et reconciliator, » « le médiateur, le réconciliateur. » « Signum fœderis Christus vincit et venturus est judicare vivos et mortuos : « Le Christ triomphe, il viendra juger les vivants et les morts. »

Voilà bien l'ensemble des pensées religieuses qu'évoque ce type et celui des textes d'où il est émané.

CHAPITRE IX.

DES SIGNES PORTÉS AU N° 17 DU 5e TABLEAU.

I

De la première figure du n° 17 du 4e tableau.

Nous aurions pu poser ce signe au n° 14, mais comme le sens qu'il offre n'est point tout à fait identique à celui des signes du n° 14 que nous avons analysés, nous avons cru devoir lui donner une mention séparée. Cette première figure est celle de la croix cantonnée de quatre sphères.

Les signes qui cantonnent la croix peuvent être de divers ordres, et nous avons déjà parlé des principaux. Nous ne nous occupons ici que des points, selon l'ancien langage de la numismatique. Ces points sont de petites sphères, de petits globes placés aux quatre angles de la croix; ainsi posés, ils occupent ou représentent l'une des directions de la rose des vents, et donnent ainsi quatre points cardinaux unis à la croix. Ils concourent à former cet emblème « Crux ubique » « Crux regnat per totum orbem. » C'est un symbole du règne de la croix sur le monde. Ce symbole est simple, mais on n'était jamais remonté aux éléments de sa composition. Il évoque ces grands traits de l'Ancien Testament : « Isti sunt quatuor venti cœli qui egrediuntur et stant coram Dominatore omnis terræ. » —

Ces points sont une figure de ces quatre vents, toujours en présence du maître de la terre, portant partout son nom et sa puissance.

Il ne faut pas assimiler ces quatre points cantonnant la croix à des marques distinctives d'ateliers ou d'émissions.

Sans doute, ils ont pu différencier les monnaies de divers princes portant le même nom, et ont ainsi offert un moyen de fixer une attribution, mais ils sont un signe principal ayant une valeur considérable et bien déterminée, comme nous venons de l'établir.

Du reste, on trouve ces quatre points cardinaux cantonnant la croix aussi bien sur les monnaies impériales que sur les monnaies mérovingiennes, et aussi bien sur les monnaies baronnales que sur les monnaies royales. Ils ne sont pas un signe purement monétaire, mais un signe appartenant aux types chrétiens, à la chrétienté, et, par conséquent, répandus partout.

Ce signe ne se grave pas seulement sur les monnaies, mais aussi sur l'œuvre de l'architecte, du sculpteur et du potier; il était partout et régnait dans tous les arts. On le trouve dans nos temples et sur les tombeaux, on le trouve sur nos chartes. Dans une formule initiale d'une charte de Louis VII — 1150 — en tête de la formule, est la croix cantonnée des quatre points cardinaux.

Cette même composition se remarque sur l'un des vitraux de Saint-Denis, que l'abbé Suger avait fait exécuter.

Les croisés reproduisent ce signe sur leurs étendards; en un mot, c'est un signe appartenant à la chrétienté.

II

De la deuxième figure du nº 17 du 4ᵉ tableau.

Dans l'écriture abréviative du moyen-âge, on avait inventé un signe bien remarquable et bien étonnant, pour exprimer au présent de l'indicatif la troisième personne du verbe latin *esse*, *est*, il est : ce mot s'écrivait par une sorte de croisette cantonnée de quatre points posés aux quatre angles. C'était le symbole dont nous recherchons l'interprétation et la valeur, symbole de la croix, du Christ régnant *per totum orbem*. Le symbole de celui qui est, de celui qui tient

dans sa main toutes les extrémités de la terre. « In manu ejus sunt omnes fines terræ. » Cette composition abréviative a été la clef de notre interprétation, elle l'établit et la justifie.

III

Des lettres ou sigles qui substituent les quatre sphères cantonnant la croix.

Souvent ces quatre sphères sont remplacées par d'autres sigles, par quatre S, par exemple. La croix cantonnée de quatre S exprime cette pensée : « Crux ubique salus, ubique signum salutis. »

Souvent, quelques-uns des points cardinaux sont remplacés par des croisettes; ainsi la croix sera cantonnée de deux sphères et de deux croisettes, elle offrira encore le même sens, car la croisette, posée avec des signes célestes, en prend la valeur et, dans tous les cas, n'altère jamais l'ordre des signes dans lequel elle entre.

D'autres fois, à la place des points cardinaux on grave un autre signe, par exemple quatre étoiles; il est bien évident que celles-ci accusent énergiquement la même sentence religieuse : « Crux regnat ubique in cœlis sicut in terrâ. » On cantonne aussi la croix de quatre croisettes. Ainsi firent les croisés, créant les armoiries de Godefroy de Bouillon. C'est la plus énergique expression du même sentiment religieux. C'est la croix affirmée par la croix, c'est la croix au centre et aux quatre vents du ciel. « Crux ubique semper. »

Enfin des princes, par je ne sais quelle vaine personnalité, à la place du sigle céleste, posent leur attribut politique, substituant ainsi l'un des points cardinaux qui conservent néanmoins leur signification.

Pour terminer sur ce point, nous devons dire que les interversions et substitutions de ces signes secondaires ne sont si fréquents que parce qu'une autre considération les a souvent déterminées. Nous avons toujours pensé que ces sphères ou tous autres signes ou sigles accostant la croix, en même temps qu'ils entraient dans la composition des emblèmes, pouvaient aussi avoir pour mission de différencier soit l'atelier, soit même l'émission de la monnaie, soit une époque ou un règne; les types et les noms royaux étant les mêmes,

on a voulu par ces substitutions et interversions éviter une confusion de règne et de noms. Ce procédé pouvait être suffisant pour le présent, c'est-à-dire pour les jours d'alors, mais pour les siècles futurs? C'était amasser de grandes difficultés et souvent même des impossibilités de distinctions entre les divers ateliers, les diverses époques et les divers princes. Mais ce qui restera comme une valeur acquise à la science, ce sera le type chrétien qui fera toujours entendre son langage, alors que ce qu'il y avait de plus humain, de plus mortel et de plus temporaire sera devenu plus obscur et plus incertain. Le signe chrétien demeure : « Manet usque ad consommationem seculi. »

IV

Résumé de nos développements sur les signes du n° 17.

Cette figure de la croix cantonnée des quatre points cardinaux exprime donc l'être présent, toujours présent, elle est donc un emblème de la présence de Dieu qui est partout. Et c'est précisément cette même figure symbolique qui est frappée sur les monnaies si profondément chrétiennes de ces temps religieux : « Deus est ubique, novit et-audit et videt omnia. » — « Deus est immensus et incircumscriptus. »

Quelle autorité à l'appui de nos interprétations et de nos doctrines! Quand nous les formulions, nous n'avions pas encore auprès de nous ces autorités, ces lumières nous venant des temps qui ont précédé la création des types monétaires que nous étudions, et qui sont nés sous l'inspiration du même esprit chrétien. Mais ces autorités et ces lumières nous devaient venir, parce que nos doctrines sont vraies : elles sont la vérité même!

CHAPITRE X.

DE L'EMBLÈME DU N° 18 DU 5e TABLEAU.

Nous plaçons sur le même tableau, à la suite des signes dont nous venons de déterminer le sens et la portée, un emblème monétaire composé de ces mêmes signes; étant donc dans le même ordre

d'idées, nous avons dû le rapprocher de ses éléments constitutifs. Cet emblème est composé du C symbolique, qui s'ouvre pour contenir un globe rayonnant. Le C symbolique ou croissant, qui est issu de l'initiale du nom du Christ, nous dit ce nom sacré. Le globe lumineux, l'astre radieux qu'entoure et que semble soutenir ou contenir le croissant symbolique, est l'expression du monde que le Christ à racheté : Le monde est réjoui, le globe est radieux de sa rédemption; et l'ensemble de cette composition exprime cette belle pensée : « Christus com̃plexit orbem suâ redemptione radiosum. » — Le Christ embrasse le monde radieux de sa rédemption. Cet emblème a été apporté des Croisades. Il devint la bannière monétaire des princes revenus de la Terre-Sainte. Le roi de Navarre et le comte de Toulouse, Raymond VII, à leur retour des Saints-Lieux, frappèrent leurs monnaies de ce symbole sacré. Il fut donc comme leur bannière, rendant témoignage à leur foi. Comme d'autres princes, en souvenir de ces grands événements, de ces entreprises héroïques où ils avaient été acteurs, frappèrent leurs monnaies de trois croisettes trinitairement disposées. Ainsi fit Savaricus de Mauléon. Et pouvaient-ils composer une plus noble bannière monétaire? Quel souvenir à conserver que celui de ces grands actes de foi et de religion! Que celui de ces grandes guerres de l'Occident contre l'Orient, et ce souvenir le pouvait-on mieux confier qu'à ces légers monuments de bronze, d'or ou d'argent, que le vent des transactions et des relations humaines emporte et sème partout, que la terre peut recevoir en son sein pour les rendre, quelquefois intacts, de longs siècles après, aux générations de l'avenir, heureuses en les retrouvant de toucher par eux à ces temps anciens si glorieux et si chers.

Dans l'appréciation de cet emblème, l'ancienne numismatique n'y met ni tant de soins, ni tant de recherches, ni tant de profondeur. Que lui importe où et quand il est né, d'où il vient et ce qu'il dit et ce qu'il vaut? Son origine, sa naissance, sa grandeur, les souvenirs qu'il évoque, les événements dont il témoigne, que lui importent toutes ces grandes choses, cet emblème est extrêmement simple pour elle, et c'est si apparemment vrai? C'est la lune et le soleil!

Sans doute, ces signes, ces emblèmes ont été empruntés à l'Orient.

aux lieux où les croisés ont combattu. Ils ont été empruntés à Constantinople, où le C emblématique, le croissant, comme nous l'avons démontré, issu de l'initiale du Christ, régnait depuis le IIIe siècle, depuis le premier empereur chrétien, depuis Constantin. Mais c'est précisément parce que nous connaissons l'origine de ce signe, que nous savons sa valeur et le sens chrétien qu'il présente. Et comment rendre compte de cette composition, en y voyant le soleil et la lune? D'après cette composition, la lune serait quatre fois plus grande que le soleil, car son croissant, qui ne forme guère qu'un quart de cercle, renfermerait le grand astre du jour dans toute la splendeur de ses rayons. Evidemment, et d'après cette composition et d'après les raisons que nous avons données, on doit voir un signe d'un ordre plus élevé, un symbole chrétien dans cette composition, et ce symbole est celui que nous avons expliqué.

Un numismate, qui a rendu de grands services à la numismatique française, avait eu le soupçon de la valeur emblématique du croissant, mais il avait cru pouvoir se dispenser de l'interpréter : « Le croissant, dit-il, se trouve sur tant de monnaies de pays différents, que ce devait être avec l'étoile ou le soleil un symbole, que toutefois je n'essaierai pas d'expliquer. » Ce langage est comme une lueur de la vérité un instant entrevue. Eh! sans doute, le croissant, les sphères et tous les signes et figures empreints sur les monnaies sont des symboles, et c'est à les interpréter que nous, nous nous dévouons ; et ils sont ce qu'il y a de grand et de durable dans ces compositions inspirées par le souffle chrétien.

TITRE X.

Sixième Tableau.

CHAPITRE Ier.

CONSIDÉRATIONS SUR LES SYMBOLES ET EMBLÈMES DU 6e TABLEAU.

Nous venons d'apprécier une série d'emblèmes et symboles chrétiens et nous touchons au plus grand des ces symboles.

Les emblèmes et symboles ont été de tous temps le langage des peuples, et surtout celui des religions et des cultes.

Mais ce qui nous frappe, c'est la simplicité, c'est l'immatérialité des symboles chrétiens.

Sous le paganisme, la figure humaine, qui était aussi la figure des dieux, devenait un symbole. Le culte païen veut-il nous donner un emblème d'une volonté surnaturelle, c'est sous les traits du colosse nerveux d'Hercule qu'il le représente.

Et si le christianisme veut nous donner la plus haute expression d'une volonté surnaturelle, que fait-il? Il nous offre la croix! les traits pâles et amaigris de l'Homme-Dieu crucifié, voulant souffrir et mourir pour le salut des hommes!

Pendant plus de quatre mille ans, l'humanité abandonnée à elle-même n'a pu concevoir rien de si simple et de si grand, rien de si profondément humain, rien de si profondément divin!

Lorsque le créateur d'une œuvre chrétienne y représente des sujets mythologiques, ou sous la forme d'être bizarres ou fantastiques, ou de démons, les vices de l'âme humaine, il crée des emblèmes. Ainsi Dante et Michel-Ange ont représenté des êtres mythologiques en présence de Jésus-Christ; quelle était cette œuvre? Ils faisaient du paganisme le mauvais principe, l'empire de la corruption que le Christ était venu détruire. C'est sous la forme de démons,

d'êtres hideux, qu'ils symbolisaient les vices de l'âme humaine. C'est bien, mais ce n'est qu'une œuvre du génie humain.

Et l'œuvre de Dieu? La croix, rien que la croix et les divins enseignements et les divines vertus qui en découlent! De là ces symboles des premières heures du christianisme, si simples qu'ils sont immatériels comme sa religion. Ah! la religion du Christ est si divine, qu'elle spiritualise la douleur et divinise la mort!

CHAPITRE II.

DE LA CROIX ET DE SON SYMBOLISME. (*N° 1 du 6e tableau.*)

I

De la croix avant J.-C.

La croix était un instrument de supplice usité chez les peuples anciens, et sur lequel on attachait les malfaiteurs pour les y faire mourir.

La croix n'était quelquefois qu'un simple poteau droit et uni sur lequel on attachait un patient avec des clous ou des cordes. Familiarisé avec la figure de la croix chrétienne, nous ne nous la représentons que sous la forme de deux lignes, l'une perpendiculaire, l'autre horizontale, et nous ne considérons pas le simple poteau comme une croix. Cependant au fond la croix, *crux*, qui dérive du mot *cruciari*, torturer, n'implique point, pour l'instrument de torture, une forme plutôt qu'une autre.

La croix *composée* est faite de deux pièces de bois qui se coupent à angles aigus comme la lettre X, ou de deux pièces dont l'horizontale surmonte la perpendiculaire, comme dans le TAV des Grecs et des Latins T, ou enfin de deux pièces dont l'horizontale coupe à angles droits la perpendiculaire environ aux deux tiers de sa hauteur; en tous cas, toujours un peu au-dessous du sommet de la perpendiculaire. C'est la croix latine †.

II

De la croix de I.-C.

Nous avons dit, aux précédents chapitres, que la croix sur laquelle Notre-Seigneur I.-C. fut crucifié était la croix des Juifs, c'est-à-dire celle qui retrace le ***TAV-T.***

Aucune de ces croix n'est le type ordinaire de la croix monétaire. Nous verrons tout à l'heure quel est ce type.

Chez les Romains, le supplice de la croix était réservé aux voleurs, aux esclaves et aux délateurs. On appelait ce supplice : « servile supplicium. » C'était une grande infamie d'être mis en croix. C'est sur la croix que le divin Sauveur voulut mourir pour racheter les hommes, et la croix est devenue le signe sacré de la rédemption; le symbole de l'ignominie est devenu celui des espérances et de la gloire des chrétiens : « O crux ave, spes unica! » « O crux gloriosa! »

Constantin, après avoir embrassé la foi chrétienne, défendit, par respect pour Iesus-Christ, d'infliger, à l'avenir, aux criminels le supplice de la croix. On donne le nom de mystère de la croix, de mystère de la rédemption à la mort soufferte par Notre-Seigneur Iesus-Christ sur la croix. Ce signe sacré est donc le symbole de la rédemption des hommes, le symbole de leur salut.

III

De la croix monétaire.

Le prototype de la croix monétaire est la croix égale. On l'a appelée la croix de Charlemagne, parce que cet empereur la prit pour type réglementaire de ses monnaies, et que ses successeurs suivirent son exemple pendant plusieurs siècles. Néanmoins, la croix égale monétaire est antérieure à Charlemagne. On la trouve fréquemment sur les monnaies mérovingiennes, dont elle est même le type le plus répandu. La croix égale est donc la croix monétaire par excellence. Elle en est, comme nous venons de le dire, le prototype. Elle en est le type normal. Cette croix est même antérieure à l'époque mérovingienne.

Depuis la conversion des empereurs au christianisme, presque toutes les monnaies portent un signe chrétien, le chrisme ou la croix, et celle-ci est presque toujours une croix égale.

La croix que nous avons figurée au n° 1 du 6e tableau est la croix monétaire égale. La décomposition rend un compte exact de la formation de ce signe sacré.

Elle est formée par l'initiale de IESVS se répétant et se posant deux fois, verticalement d'abord, et horizontalement ensuite. Ces deux initiales se coupent, à leur centre, à angles droits, et cette croix étant ainsi formée se place dans le champ de la monnaie. Le plus souvent, et presque constamment, sa pose est droite; cependant la croix est quelquefois posée en sautoir et forme ainsi une croix dite de Saint-André : cette croix offre une figure de la symbolique X. Or nous avons vu aux lettres symboliques que l'X est une expression du nom divin du Christ. La croix monétaire formée d'un élément unique, l'initiale de Iesus se répétant et s'appliquant sur elle-même, par son centre, à angles aigus, produit donc un X symbolique. Nous trouvons donc dans la croix : 1° l'I symbolique qui exprime le nom de Iesus; 2° l'X symbolique qui exprime le nom de Christus; 3° enfin, la figure de la croix qui est le symbole de la rédemption par excellence, et nous exprime ces noms divins, cette idée chrétienne : « Iesus-Christus » « Crux Iesu-Christi » « crux ! »

CHAPITRE III.

DE LA CROIX ANCRÉE. (*N° 2 du 6e tableau.*)

La croix ancrée est très-répandue sur les monnaies du moyen-âge. Le n° 2 de notre tableau nous en présente deux formes. La première figure offre la croix ancrée à sa partie supérieure seulement. La seconde figure nous offre la croix ancrée à ses quatre extrémités. La première forme appartient surtout à l'époque mérovingienne, la seconde forme est d'une époque plus rapprochée de nous.

La décomposition de ce symbole nous montre sa formation et nous enseigne toute sa valeur.

En effet, la croix ancrée est formée de deux éléments principaux, celui de la croix, puis celui du croissant, ou initiale symbolique du Christ.

Ce second élément ajoute une expression nouvelle au symbole de la croix. Il présente la croix comme une ancre de salut. « Crux anchora salutis. » « Crux per Christum servatrix. »

CHAPITRE IV.

DE L'EMBLÈME OU SYMBOLE PORTÉ AU N° 3 DU 6e TABLEAU.

I

Il y a de très-nombreuses modalités de la croix, nous en parlerons au n° 14 de ce tableau.

La croix primitive, la croix proprement dite est le TAV, lettre grecque et latine T, forme de la croix principalement usitée chez les Hébreux, et telle fut la croix sur laquelle Notre Seigneur Jésus-Christ dut être crucifié. Cette forme même a été frappée sur les monnaies, comme nous l'avons dit sous le titre précédent, et comme nous le verrons au n° 6 de ce 6e tableau. Mais enfin la croix monétaire composée des mêmes éléments a reçu la forme égale que nous avons analysée au commencement de ce titre, et nous ne saurions trop répéter que cette forme nouvelle de la croix, adoptée pour les monnaies, a un seul et même élément constitutif : l'initiale du nom divin de IESVS se posant deux fois, verticalement d'abord et horizontalement ensuite. I —

Etant donc bien établie la composition symbolique de la croix monétaire, nous n'avons plus qu'à tirer les conséquences qui en découlent.

II

Conséquences qui découlent de la composition de l'emblème n° 3 du 6e tableau.

Cette composition est le secret d'un grand nombre d'emblèmes ou symboles restés jusqu'ici incompris.

Les conséquences des règles qui ont présidé à cette composition, c'est que la croix monétaire formée d'un simple et double élément tout à la fois, vertical et horizontal, unique et même élément se doublant lui-même, peut s'ouvrir, se dédoubler et céder alternativement l'un ou l'autre élément, le vertical ou l'horizontal, que chacun d'eux est et reste toujours symbolique, et que sous l'une ou l'autre forme, il demeurera la grande lettre initiale monogrammatique ou symbolique du divin nom de IESVS.

Voilà les conséquences fécondes qui vont sortir de nos principes.

Ainsi, dans ce remarquable emblème que nous avons sous les yeux (*nº 3 du 6ᵉ tableau*, et *nº 9 du 1ᵉʳ tableau*), l'anatomie nous fait d'abord saisir l'horizontale de la croix, c'est-à-dire l'initiale du divin nom de IESVS posée horizontalement ; puis de cette initiale divine émergent des rayons, et cette composition tout à la fois si simple et si élevée, fait descendre sur nous les paroles des prophètes et des apôtres : « Iesus lux mundi; Iesus illuminat mundum; habitantibus in regione umbræ mortis lux orta est eis. » Isaïe, IX, 2. « Venit lumen... et gloria domini super te orta est. »

Ainsi parlent à l'âme ces emblèmes si simples, si immatériels, si nous pouvons ainsi parler, composés dans des temps si pleins de foi. Ils relèvent l'homme, il le font penser à Dieu, à sa destinée présente et à sa destinée à venir. Ils sont bien dans l'ordre d'idées chrétiennes où vivaient nos pères, où se mouvaient les volontés créatrices de ces types; et c'est là un grand type, et jusqu'ici ce grand type, oserons-nous le dire, était tellement incompris, qu'on l'a pris pour un peigne!

Nous reviendrons à cette remarquable composition au monnayage de Rome, Sens et Provins.

CHAPITRE V.

DE L'EMBLÈME Nº 4 DU 6ᵉ TABLEAU.

Le type du nº 4, 6ᵉ tableau, est formé des mêmes éléments que le type précédent; toute la différence est dans la pose de l'initiale divine. Cette initiale est ici verticale au lieu d'être horizontale, il

en jaillit également des rayons de lumière. Sa signification est la même que celle du type que nous venons d'analyser : « Iterum ergo locutus est eis Iesus dicens : Ego sum lux mundi, qui sequitur me non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vitæ. » Ioan., VIII, 12. « Ego lux in mundum veni; ut omnis qui credit in me in tenebris non maneat. » Ioan., VII, 46.

CHAPITRE VI.

DE L'EMBLÈME N° 5 DU 6e TABLEAU.

I

Composition de cet emblème.

Le type du n° 5 est formé de deux éléments, du triangle sacré et de rayons émanant de la base triangulaire.

Nous avons décrit au précédent tableau le triangle sacré, et nous en avons établi la composition. Celui que nous avons sous les yeux reçoit dans la composition deux éléments, que nous avons aussi précédemment appréciés; chacun des angles de ce triangle est terminé par une sphère et de l'horizontale triangulaire, c'est-à-dire de la base de ce triangle sacré descendent des rayons. Pas plus de cette composition que de celle des monnaies de Rome, Provins et de Sens, l'ancienne numismatique n'a pu se rendre compte. Après avoir considéré comme un peigne l'admirable emblème de Provins, elle ne dit rien de ce même emblème qu'elle retrouve dans la composition du triangle sacré au monnayage de Lille. Mieux valait se taire, en effet, que de répéter une grossière erreur.

Dans le triangle que nous analysons, nous avons donc l'initiale divine trois fois répétée, formant le triangle sacré : « Divum trigonum. »

Les trois sphères portées aux triangles sont l'expression de ces sentences : « Mundus Deo adhœrebit, » « Trinitas sublevat mundum. »

Nous avons dit, et c'est un principe, que la volonté créatrice du type monétaire du moyen-âge était ingénieuse à exprimer, par une même composition, le plus d'axiomes, le plus de devises possibles

dans le même ordre d'idées. Nous en avons un nouvel exemple sous les yeux.

Nous venons de dire les idées religieuses évoquées par ces sphères unies au triangle sacré. Veut-on à ces sphères, qui sont surtout la réalisation, l'expression vraie de la volonté créatrice, veut-on, disons-nous, à ces sphères substituer la lettre O, on reconnaît un grand symbole, un monogramme mixte; cette composition donnerait alors cette sentence religieuse : « Deus meus et *Omnia.* »

Enfin, un dernier élément et le plus important de tous, sont les rayons de lumière descendant de l'initiale divine, base du triangle. L'ensemble de cette composition nous dit ces sentences religieuses : « Deus trinus est in personnis et unus in essentiâ; est lux vera quæ illuminat Omnem hominum venientem in hunc mundum. » « Omne lumen a Deo. »

II

Ce qui résulte de la décomposition de l'emblème n° 5 du 6e tableau.

Ce remarquable emblème est une des preuves de la vérité de notre doctrine. L'ancienne numismatique, qui ne pouvait évidemment assimiler à un peigne le triangle sacré qui forme cette composition, n'a point cherché à rendre compte des rayons qui descendent de sa base. Cependant il faut expliquer cette composition. Tout se tient et tout s'enchaîne dans les sciences; ou il faut voir descendant du triangle sacré les dents d'un peigne en tout semblables à celles que l'ancienne numismatique fait descendre de l'initiale de IESVS, ou il faut adopter notre doctrine et ses interprétations.

Il n'y a point de milieu : que l'on choisisse entre ce qui est l'absurde et le ridicule, ou ce qui est vraiment grand et élevé, entre ce qui parle à l'intelligence ou ce qui l'abaisse.

Heureux serons-nous si ces compositions et le sens de leurs emblèmes sont enfin compris. Ceux-ci nous ont fui trop longtemps; qu'ils reviennent donc pour les exquises délicatesses de l'âme chrétienne, et que les pensées divines, vivantes encore en ces belles inscriptions et par notre âme recueillies, soient enfin rendues à ses sentiments et à sa foi.

Prises dans leur acception sérieuse et vraie, ces belles compositions monétaires relèvent l'esprit et le cœur.

Ces mystères sacrés, constamment sous les yeux de nos pères, durent pacifier souvent leur âme au milieu des tourmentes incessantes qui agitaient alors les peuples en fusion.

Elles durent les consoler des maux de la vie présente, en leur rappelant une autre vie, une autre lumière.

Ne laissons donc plus dans l'ombre ces saintes aspirations qui créaient ces types chrétiens. Nos pères, plus que nous, vivaient sous l'empire de la croix, et leurs emblèmes et leurs symboles étaient surtout une permanente émanation du triple mystère de la Sainte-Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption.

CHAPITRE VII.

DU SYMBOLE FIGURÉ AU N° 6 DU 6e TABLEAU.

Nous venons de dire que la croix de I.-C. était la croix des Juifs, dont le Tau des Grecs et des Latins retrace la forme, et que cette lettre T était un signe d'absolution, *etiam paganis ipsis habitum*. Ce signe, sur les monnaies du moyen-âge, est composé du double élément qui forme la croix, de la verticale et de l'horizontale différemment disposées; les deux initiales divines ne se coupent point à angles droits. Le Tau que nous avons sous les yeux est renversé, l'initiale divine verticale est perpendiculairement abaissée sur le centre de l'initiale divine horizontale. Cette composition, formée des éléments de la croix modifiée, est aussi un signe de salut. Au-dessous est la lettre S, qui ajoute au T l'expression de *signum salutis*, ou de *crux salus!* la croix! c'est le salut. Nous avons donné le sens de ce signe, et nous prions de se reporter au précédent tableau, où nous avons présenté de plus amples développements.

CHAPITRE VIII.

DU SYMBOLE PORTÉ AU N° 7 DU 6e TABLEAU.

Un emblème de la croix, disons mieux, un symbole, parce qu'on

le retrouve souvent, qu'il est constant et traditionnel, que toujours seul et remplissant le champ de la monnaie, il semble exclure toute légende, un symbole que nous trouvons dès l'origine mérovingienne, est celui de la croix ancrée, s'affirmant sur une triple base.

Cette composition emblématique semble se prêter à deux sens. On peut y voir un emblème de la mère du Christ, « Maria Virgo Mater Christi, » formé de M monogrammatique, du V symbolique, issu des deux C adossés ou croissants. Comme la volonté créatrice de ces types voulait atteindre à l'expression, par une seule composition emblématique, de diverses sentences, on peut admettre ce premier sens.

Mais la décomposition de ce type nous a révélé une signification nouvelle.

Cet emblème, comme on le voit (*colonne de la décomposition*), forme une croix ancrée dont chacun des bras se double et descend de l'initiale divine; on a ainsi donné une triple base à la croix ancrée. Le plus souvent accostée de quatre sphères aux quatre points cardinaux, elle dit alors cette sentence : « Crux firmamentum et anchora orbis. » Il faut rapprocher cette composition de celle des numéros suivants, 8, 9 et 10.

Nous voyons dans ce signe une table d'autel dont, en effet, il retrace la forme primitive, la table sainte des premiers apôtres, et de là le nom : altarium, « ara salutis, » l'autel du salut. On trouve une variété dans cette composition, une modalité de ce signe que nous avons figurée au n° 9 de ce 6e tableau. On doit donc interpréter cet emblème comme nous l'avons fait : « Crux, altarium Iesus-Christi et anchora salutis. » « Crux firmissimum fundamentum salutis. » « Ara Iesu-Christi. Altarium sancti martyris. »

A l'origine du christianisme, durant les premiers siècles, les images représentant la forme humaine étaient proscrites : la croix et ses nombreuses modalités étaient les seuls symboles offerts au culte des premiers fidèles, et ces symboles étaient multipliés à l'infini dans les catacombes de Rome, ces premiers sanctuaires chrétiens. Il importait, en effet, alors de ne pas laisser croire aux Gentils que les chrétiens tombaient dans l'idolâtrie reprochée aux païens.

Jusqu'au XIIe siècle, l'image de Dieu le père ne fut point exprimée sous les traits du visage humain, et les esprits célestes sont représentés dans l'Ecriture-Sainte sous des formes de feu, de nuages, de vents, de roues.

Mais à l'époque du moyen-âge où nous sommes, ainsi que nous l'avons établi dès les premières pages de cet ouvrage, l'art du monétaire n'avait plus la puissance de reproduire l'effigie humaine; il créait donc ces emblèmes, ces symboles que nous analysons, pour exprimer ses pensées et ses sentiments religieux, ou plutôt il reproduisait tous ces symboles que le génie chrétien avait enfantés, dès ses premiers jours, sous l'inspiration divine.

Ce n'est pas seulement sur les monnaies que se reproduisaient ces signes sacrés, on les gravait sur de pieux monuments.

Sur une plaque mérovingienne, qui évidemment a dû faire partie d'un monument sacré, on voit l'*altarium* que représente le n° 7 de notre 6e tableau; seulement cet *altarium*, au lieu d'être surmonté de l'ancre, est surmonté d'un vase ovale eucharistique qu'accostent deux colombes couronnées.

C'est une composition toute chrétienne, comme celle que nous trouvons sur les monnaies.

Cette plaque faisait partie d'une quantité d'objets trouvés dans la vallée de l'Eaule (Seine-Inférieure).

On trouve l'*altarium* (n° 10) sur l'*Ademari chronicon,* où Louis-le-Pieux, béni par une main sortie d'un nuage, est assis entre deux personnages, l'un le génie de la guerre, et l'autre le génie de la paix; l'un et l'autre sollicitent son attention et lui parlent. Cette composition est couverte d'emblèmes chrétiens; ainsi, à côté de l'*altarium*, on voit la croix dans le losange sacré; au-dessus de la tête du roi, on voit le lys symbolique.

II

De la première forme de l'altarium ou de l'autel chrétien primitif.

Le premier autel eucharisque fut la table de la dernière Cène sur laquelle Iesus-Christ institua le divin sacrement de son amour.

Dans le langage usuel, on nomme autel la table plus ou moins longue et large sur laquelle on pose aujourd'hui le calice, le livre des épîtres et évangiles, le tabernacle, les reliques et tous les ornements qui les décorent. Mais cette table et cet ensemble qui la décorent n'est pas l'autel; selon sa véritable signification, l'autel liturgique était, dans les premiers temps de la primitive Eglise, une petite table de bois, fort semblable à celle que retrace l'altarium n° 9, sur laquelle on pouvait poser seulement le calice et la patène; aujourd'hui l'autel liturgique est une pierre carrée, juste assez grande pour recevoir le calice et la patène; cet autel, qu'on appelle pierre sacrée, est mobile et posé dans la table de bois, de métal ou de pierre dont la forme saisit tous les regards.

Cet autel mobile doit renfermer des reliques saintes, et la face supérieure ou horizontale de l'autel doit être ornée de cinq croix, dont l'une est au centre.

L'autel, ou ara, ou altarium, que retracent les n[os] 7 et 9 du 6e tableau, est l'autel de la primitive Eglise; une simple table en bois de très-modique grandeur ne pouvant recevoir absolument que le calice et la patène.

La partie supérieure, terminée par un signe de puissance, caractérise la table sacrée, la table eucharistique; sans ce signe, il eût été presque impossible de reconnaître un autel et surtout un de ces autels antiques faits de bois et consacrés à Dieu.

La partie supérieure de la croix et le signe de puissance qui terminent les autels des n[os] 7 et 9 révèlent donc leur caractère.

La table se voit dans la forme carrée et principale de la composition, mais les signes supérieurs sont ajoutés pour révéler la destination de cette table; c'était une idée pieuse que de reproduire sur ces monnaies mérovingiennes cet autel des premiers temps du christianisme.

CHAPITRE IX.

DU SIGNE PORTÉ AU N° 8 DU 6e TABLEAU.

Ce signe est une croix élevée, « crux èxcelsa, » dont l'horizontale élève vers le ciel deux appuis, l'initiale divine, comme une invoca-

tion à Dieu, comme un appel à la prière dont elle est un emblème. Nous avons traduit la pensée qu'elle exprime : « Crux preces Deo adhibet, » la croix élève la prière vers Dieu.

CHAPITRE X.

DES SIGNES PORTÉS AUX N°s 9 ET 10 DU 6e TABLEAU.

I

Du signe n° 9.

Ce signe n'est qu'une modalité de celui que nous avons analysé au n° 7 de ce tableau, même composition, un seul élément diffère. Au lieu de l'ancre qui couronne l'altarium, c'est l'élément du V symbolique qui donne à cette composition une signification différente; c'est toujours un signe d'absolution, parce qu'il émane de la croix, mais, combiné avec le V symbolique, il est comme l'image d'un autel consacré à la Vierge, et il exprime cette pensée chrétienne : « Virgo Maria firma anchora salutis. » « Ara Virginis Mariæ firma anchora mundi. »

L'image de la Vierge fut excessivement rare dans les premiers siècles de l'Eglise. Si on en excepte le portrait attribué à saint Luc, la Vierge Marie ne fut représentée que sous des signes emblématiques et symboliques; de là le signe que nous analysons, de là l'étoile, le lys, les roses, le miroir de justice, etc., etc.

Cependant, comme nous devons apprécier ces emblèmes à tous les points de vue chrétiens, nous ne devons pas oublier que l'on plaça les autels de la primitive Eglise sur les tombeaux des martyrs, et plus tard sur les restes des martyrs extraits de leur sépulture et placés dans de nouvelles châsses, sur lesquelles on élevait l'autel nouveau.

Le signe de puissance en forme de V évasé que nous voyons au-dessus de l'autel n° 9, peut être un emblème rappelant aux fidèles que là, au pied de cet autel, où dans cet autel même, sont renfermées de saintes reliques, les restes d'un martyr couronné au ciel d'un rayon divin : « Confessi sunt nomen Dei modo coronantur. »

Ces signes qui s'élèvent de l'altarium caractérisent l'autel sacré. (*Voir ce que nous avons dit au n° 7 précédent.*)

Ces signes pourraient être considérés comme ces lames d'or, ou ces rayons de feu qui s'élevaient au-dessus de la tête de Moïse lorsqu'il reçut les tables de la loi, ou sur la tête des prophètes qui recevaient l'inspiration divine, sur celle des apôtres quand ils évangélisaient, ou sur celle de plus d'un martyr, signes dont les premiers évêques ornèrent leur tête comme une marque de leur puissance spirituelle.

On se demande encore quelle a pu être la forme de ces lames d'or?

Nous sommes porté à penser que c'est la forme de ces signes qui, comme un emblème de puissance, s'élèvent au-dessus de l'autel consacré à Dieu, au Christ ou à sa Mère, et qui renferme les reliques saintes d'un martyr qui confessa sa foi sous le fer ou le feu des persécuteurs. « Confessi sunt nomen Dei modo coronantur et accipient palmas. »

II

Du signe figuré au n° 10 du 6e tableau.

Le signe du n° 10 est une modalité des signes portés aux nos 7 et 9 qui précèdent. Ces signes sont tous issus du Tau, de la croix hébraïque, signe d'absolution et de salut. Nous l'appelons *altarium denticulatum,* parce qu'étant formé quelquefois d'une série de Tau, il offre une forme crénelée, emblème de protection, *signum absolutionis et protectionis*, « *castra vobis in tutelam dedi.* » Il se combine avec divers signes pour exprimer une pensée de salut; nous en verrons de nombreuses applications. C'est un de ces signes qu'il ne faut pas juger avec nos idées modernes. Le blason s'est emparé de cette figure, mais à l'époque où ce signe fut un type principal dans le champ des monnaies, le blason n'existait pas. Il n'y a donc aucune comparaison à établir entre ces signes d'époques si différentes. Que l'on ne s'étonne pas de la simplicité de ces types, c'était l'ordre de chose d'alors. Eh! quoi de plus simple que la croix égale monétaire? Mais que cette croix est féconde! Tous ces signes tracés sur ce tableau en sont nés, ils en sont tous dérivés. L'anatomie de ces signes

révèle et justifie cette haute et divine origine, comme elle révèle et établit le langage des préceptes divins, des pensées chrétiennes qu'ils recèlent sous leurs formes; et cette simplicité fait leur force et leur grandeur!

Il faut faire une grande attention à la décomposition de ces signes que nous avons donnée.

Dans la formation de l'emblème nº 10, on supprime souvent le Tau central T. Nous avons trouvé cette forme sur des monnaies de divers empereurs. Au revers de ces monnaies, l'empereur porte la Victoire de la main gauche et de la droite son sceptre couronné non plus de la croix ou du triangle sacré, mais de ce signe de protection que nous venons d'analyser.

CHAPITRE XI.

DU SIGNE PORTÉ AU Nº 11 DU 6e TABLEAU.

Ce signe est une modalité du chrisme. L'anatomie de cette composition rend un compte exact de sa valeur et de sa signification. Il est formé des deux lettres initiales de Iesus-Christus. L'X symbolique représente aussi la croix qui domine le monde. Elle est élevée parce qu'elle est offerte en exemple et en enseignement. Au pied de l'initiale divine et se combinant avec elle est un M monogrammatique. Cette composition constitue un monogramme mixte formé de la figure de la croix et de lettres ensemble combinées. Nous l'avons interprété : « *I*esus-*C*hristus *M*agister gentium per *C*rucem docet *M*undum. » *(Voir suite du 6e tableau aux nos 15, 16, 17, 18 et 19, et les textes qui y sont relatifs.)*

CHAPITRE XII.

DE LA COMPOSITION QUE PRÉSENTE LE Nº 12 DU 6e TABLEAU.

L'inscription nº 12 est un monogramme mixte. Il forme un nouvel emblème. Il se compose de l'initiale divine, soutenant, élevant le signe du salut. En voyant cet emblème, on pense de suite au Christ portant

sa croix. C'est la croix haussée : « Crux excelsa. » C'est l'emblème de l'appel à la prière.

Le pied de la croix est cantonné des quatres lettres C. O. N. T. Cette belle composition n'a point été comprise; elle dit aux fidèles : *Christiani fratres, ad crucem oculos nostros tollemus :* « *C*rux *O*men *N*efas *T*ollit. » (*N° 12 du 6e tableau.*)

De quel souffle chrétien étaient donc inspirés nos pères? Toujours dans leurs emblèmes monétaires, même simplicité et même grandeur!

Il y a dans le même ordre, un second emblème de l'appel à la prière, c'est la croix élevée sur un ou plusieurs degrés. Cette composition se reproduit fréquemment sur les monnaies mérovingiennes.

CHAPITRE XIII.

DU SIGNE N° 13 DU 6e TABLEAU.

Ce signe ou emblème est formé de trois croisettes posées triangulairement dans le champ de la monnaie.

Ces trois croix ou croisettes rendent témoignage de l'un des plus grands événements du moyen-âge. Elles forment un emblème qui garde et perpétue un grand souvenir, car il atteste que le prince qui l'a gravé sur ses monnaies s'est croisé pour la défense des Lieux-Saints, et qu'à son retour de ces grandes guerres, il a frappé ses monnaies du signe du croisé qu'il a disposé en triangle, en le reproduisant trois fois dans le champ monétaire.

De l'emblème du croisé, il a créé ainsi une bannière monétaire, et l'on doit interpréter cette composition : « Sacri fœderis comes, » « signum Cruciferi, » « Sacræ militiæ principis signum. »

L'histoire du blason avait appris que des croisés, à leur retour des Lieux-Saints, avaient mis la croix dans leurs armoiries, comme un souvenir de leurs combats et un témoignage de leur foi, mais jusqu'ici la numismatique n'avait point constaté qu'elle eût reçu, en emblème monétaire des croisés, le type de la croix trinitairement disposée, alliant ainsi la double pensée des mystères de la Rédemption et de la Sainte-Trinité.

Nous avons rencontré dans la numismatique du moyen-âge des monnaies appartenant à divers princes, avant leur départ pour les croisades. Ces monnaies avaient pour marque centrale ou le nom, ou l'initiale du nom du prince, ou de ses titres ou qualités. Ces monnaies affirmaient une personnalité énergique. Or, à leur retour des croisades, ces mêmes princes n'ont plus frappé leur monnaie de la marque centrale première. Ils ont posé dans le champ de leur monnaie ou le signe du croisé, la croix trois fois gravée et formant triangle, ou bien encore l'initiale du nom du Christ, le C symbolique ayant la forme du croissant et embrassant une sphère radieuse, ou ce croissant même, symbole du Christ, surmonté d'un V emblématique. (*Voir les nos 16 et 18 du 5e tableau.*)

Ces faits constants, il en fallait nécessairement tirer la conclusion que ces marques nouvelles, que ces symboles rapportés des croisades formaient la bannière monétaire du prince revenu des Lieux-Saints, *signum Cruciferi*. (Voir au chapitre précédent et aux monnayages de Toulouse et de Mauléon.)

CHAPITRE XIV.

DES DIVERSES MODALITÉS DE LA CROIX. (*No 14 du 6e tableau.*)

I

Des premières modalités du no 14.

Nous avons commencé la première partie de ce tableau par le grand symbole du salut des hommes, et nous la terminons par ce même symbole; et nous le retrouverons encore dans la dernière partie. C'est qu'aussi ce symbole règne partout; il est le générateur ou l'inspirateur de presque tous les types chrétiens monétaires.

Nous avons établi, en commençant ce titre, quel était le type normal de la croix monétaire. Mais ce type a été modifié, et de nombreuses modalités en sont nées. Le no 14 de notre 6e tableau se borne à indiquer quelques-unes de ces modalités.

La numismatique a donc varié la forme de la croix monétaire. Le blason a naturellement reproduit cette croix, et il l'a nommée croix

simple ou pleine. Plus que la numismatique, le blason a varié la forme de cette croix avec les émaux, les couleurs; il a créé un nombre considérable de types divers pour représenter ce signe de salut. Nous avons compté plus de quatre-vingts variétés de ce type créées par lui.

En numismatique du moyen-âge, les types divers de la croix sont moins nombreux et moins compliqués, parce qu'ils avaient une mission plus sévère à remplir, et que la volonté qui les créait ne pouvait se livrer aux écarts ou aux fantaisies auxquels s'est souvent abandonné le blason.

Nous trouvons donc sur les monnaies la croix en sautoir, ou de Saint-André; la croix latine dont l'horizontale coupe la verticale aux deux tiers de la hauteur; la croix pattée, c'est-à-dire celle dont les extrémités sont élargies; la croix évidée au centre; la croix fichée, celle dont l'extrémité inférieure où toutes les extrémités se terminent par une pointe; la croix anglaise, celle dont les bras traversent les légendes; la croix bourgeoise, dont le premier type, bientôt modifié lui-même, apparaît sous Louis VII; la croix à deux branches ou croix patriarcale; les croix ancrées et potencées dont nous connaissons la composition; la croix échancrée, dont les extrémités sont légèrement évidées; la croix fourchée, dont les extrémités très-évidées s'ouvrent en deux comme une fourche; les croix qui sont tout à la fois pattées, fourchées, et échancrées; les croix feuillées, fleurdelysées, fleuronnées, etc., etc. Nous trouverons ces types dans la seconde partie de ce traité.

II

Quelques observations nouvelles sur la croix potencée.

(Voir la 6e croix du nº 14.)

Parmi les spécimens des diverses modalités de la croix, nous avons placé la croix potencée; au titre précédent, nous avons analysé et donné l'interprétation de cette croix. Nous l'avons interprétée par l'application que le passé avait fait de ce signe; qu'on nous permette de choisir aujourd'hui une application, la plus éclatante qui puisse

affirmer et la vérité de notre doctrine et notre saine interprétation. Sur ces applications, sur ces exemples, nous insistons, parce que ce sont nos preuves.

Lorsque par son génie, Godefroy de Bouillon se fut emparé de Ierusalem et qu'il eût été acclamé maître du royaume qu'il avait conquis, que firent les princes ses compagnons d'armes? Ils voulurent pour lui des armoiries dont la composition constatât et consacrât le souvenir de cette conquête. Ils firent alors deux choses : en premier lieu, ils choisirent un symbole dominant, puis dans la composition de l'ensemble de ses nouvelles armoiries, ils créèrent une exception considérable. Et quel fut le symbole qui domina dans ces armes?

Par la force des choses, le symbole du nouveau chef des croisés et de leur nouveau roi devait être la croix. Sans doute, mais laquelle? Non la croix simple que portaient les défenseurs de la Terre-Sainte.

Godefroy régnait à Ierusalem, là où, sur la croix des Hébreux, fut mis à mort le Sauveur des hommes. Ce fut donc cette croix que l'on choisit pour élément principal des armes du nouveau roi de Jérusalem, et ce Tau, croix des Juifs, quatre fois répété, forme la croix *potencée* qui fut le symbole dominant des armes du nouveau souverain. La *croix potencée!* crux potens! crux potentissima! Cette croix a donc bien le sens et la valeur que nous avons indiqués, en voilà une preuve nouvelle. (*Voir le n° 11 du 4e tableau et les textes qui y sont relatifs.*)

Mais cela ne suffisait pas. S'il est un principe fondamental, c'est que dans la constitution des armoiries on ne doit jamais mettre métal sur métal, ni couleur sur couleur. Si ce principe est violé, c'est alors une armoirie à enquérir, car il faut une cause bien grave à une exception aussi considérable. Eh bien! on viola ce principe fondamental dans la constitution des armes du nouveau roi de Ierusalem. Les princes chrétiens lui donnèrent d'argent à une croix *potencée d'or* accostée de quatre croisettes de même.

Accostée de *quatre croisettes de même,* c'est-à-dire que dans ces armoiries on multiplie le symbole du salut, et aux sphères indicatives des points cardinaux, on substitue quatre croisettes qui rem-

plissent la même mission : « Crux potens ubique regnat. » C'est la croix affirmée à tous les coins du monde par la croix!

On voit avec quel soin ont été composées ces armoiries; avec quel plus grand soin ont donc été formés ces monogrammes, ces signes, symboles et emblèmes qui devaient être frappés sur les monnaies des souverains, destinées qu'elles étaient à circuler au milieu des nations!

Enfin, pour confirmer de plus en plus, s'il était nécessaire, notre doctrine, nous rapprochons de ce grand événement, la prise de Ierusalem par Godefroy de Bouillon — 5 juillet 1099 — un trait de la vie d'Héraclius — 14 septembre 639. — Quatre cent soixante années avant la conquête des croisés, l'empereur Héraclius entrait à Ierusalem portant lui-même sur ses épaules la croix de Notre-Seigneur I.-C., reconquise sur les Perses. C'est ce glorieux événement que l'Eglise honore par la fête de l'Exaltation; une médaille fut frappée à Constantinople pour en perpétuer le souvenir. Voici cette médaille :

† DN HERACLIVS P.PA. Buste d'Héraclius.

℟ VICTORIA AVGVSTA. Dans le champ, *Croix potencée!!!*

En exergue CONOB.

Toujours la *croix potencée!* parce que, comme nous l'avons établi, cette forme est la plus haute expression de la puissance de ce signe du salut des hommes. C'est le signe du salut répété quatre fois et posé au nord, au midi, à l'orient et à l'occident.

Ainsi, à travers les siècles, pour exprimer la vertu de la croix, sa toute-puissance, c'est toujours à la forme potencée que l'on recourt. Ne trouvons-nous pas dans ces faits une éclatante affirmation des principes que nous avons posés dans les chapitres précédents? (*V. p. 77 et suiv.*)

III

Un dernier mot sur la croix égale monétaire.

Avant de quitter ce grand type de la croix, qu'il nous soit permis de jeter un dernier coup-d'œil sur la croix égale monétaire et de montrer jusqu'à quel point elle a été dominante dans la numismatique du moyen-âge.

Nous n'avons point à revenir sur sa composition; l'analyse que nous en avons donnée l'a fait connaître : nous ne voulons parler que de l'application qui en a été faite. Nous l'avons dit, la croix égale monétaire, quoique bien antérieure à Charlemagne, porta son nom, parce que ce prince l'admit comme le type dominant, comme le type normal de ses monnaies, et pendant plusieurs siècles ainsi firent ses successeurs. Lorsque Louis Ier succéda à Charlemagne, son père, au commencement du IXe siècle — 814 — il fit frapper un sol d'or qui mérite une attention toute particulière. C'est plus qu'une monnaie, c'est un monument chrétien, c'est l'une de ces monnaies qui sont de vraies médailles et que l'on doit conserver comme un trésor. Voici la description de cette monnaie :

† DNHLVDOVICVS IMPAVG. Tête de Louis Ier tournée à gauche.

℟ MVNVS DIVINVM. Croix égale monétaire dans une couronne sommée d'une rose et fermée par un nœud à sa partie inférieure.

Quel remarquable revers que celui de cette monnaie! L'empereur veut rendre un témoignage de sa foi d'une manière éclatante, que fait-il? Va-t-il recourir à des combinaisons plus ou moins ingénieuses? Non point, et rien de plus simple, de plus grand et de plus magnifique en même temps que sa composition.

Il inscrit la croix monétaire la plus simple, et je dirai la plus belle des croix monétaires, la croix égale! C'est donc que cette forme est la forme normale. Il la pose dans une couronne. Voilà le seul ornement de cette composition; mais de quelle inscription entoure-t-il le signe du chrétien? De ces deux mots seulement : « MVNVS DIVINVM. » Réunissant la marque centrale à la légende, cette monnaie nous offre cette inscription : « Crux! munus divinum! » la croix! bienfait divin!

Voilà certainement la profession de foi la plus éclatante que pût faire un empereur très-chrétien.

Et si nous voulions descendre dans les détails de cette composition, il faudrait remarquer le nœud qui ferme la couronne. Il s'unit à cette couronne par trois traits qui sont comme l'initiale de Iesus et qui se terminent en forme de deux S, un de chaque côté, en sorte que l'on pourrait y voir cette pensée : « Crux Iesus-Christi

Salvatoris munus divinum. » *(Voir ce type dans l'ouvrage de Leblanc.)*

Et plus tard, lorsque cet empereur, en 817, aura associé à l'empire son fils Lothaire : « In omni potestate et honore, in omni conscriptione et nomismate, » nous trouverons en conséquence des monnaies au nom des deux empereurs. De quel signe étaient-elles frappées? Elles portèrent de chaque côté l'un des noms des deux empereurs; et en marque centrale au revers et à l'avers, la croix égale!

Voici la description de l'une de ces monnaies :

† HLOTARIVS IMP. Au centre *croix égale!*

℞ † HLVDOVICVS IMP. Au centre *croix égale!*

Ainsi la croix égale est bien la croix monétaire.

Cette monnaie n'a point, à proprement parler, de revers : elle n'a que deux avers, offrant chacun le nom de l'un des empereurs avec le même type chrétien, en marque centrale. Ces deux princes sont bien ici « in omne potestate... et nomismate. »

Cette monnaie dut être frappée à l'élévation de Lothaire au gouvernement impérial par Louis son père.

Elle est aussi une justification de nos principes sur les types exclusivement chrétiens adoptés pour les jeunes princes à leur avénement, et surtout à leur élévation au pouvoir du vivant de leur père.

La croix et les symboles et les inscriptions monétaires qui en découlent comme d'une source divine, qu'une volonté inspirée a gravés sur ces légers monuments qui devaient être le sceau et la fin de toutes les transactions humaines, nous apparaît comme une forme de la manifestation de Dieu, comme une forme de la révélation. Et pour que l'on n'en doute pas, continuons notre rapide coup-d'œil sur notre numismatique : l'un des rois mérovingiens qu'inspirait saint Eloi, frappa sur ses monnaies la composition suivante :

† DAGOBERTVS, effigie royale à droite.

℞ † REX DEVS : au centre de la monnaie, la croix latine accostée des deux lettres V. C. et élevée sur un degré au-dessus du globe terrestre. — Emission primaire, monogramme mixte.

Comme le revers est digne d'attention! Comme il affirme aux po-

pulations la foi du prince. Aux regards du roi très-chrétien, il n'y a qu'un roi! Le roi des rois : « Dominus Dominantium » — « Dominator omnis terræ, REX DEVS! » Voilà le vrai roi, Dieu! Et pourtant quel est son sceptre? La croix! Elle est le signe du salut, elle est élevée sur un degré comme un appel à la prière; elle est au-dessus du globe terrestre pour le couvrir et le protéger. Voilà bien l'âme et le souffle qui animent cette composition. Mais la légende est, elle aussi, un verbe animé du même souffle. Et elle nous dit : C'est par cette croix que Dieu règne, c'est par cette croix qu'il a vaincu. *Deus rex, Crux vincit.* Telle est la valeur des deux lettres monogrammatiques V. C. qui accostent la croix.

A voir les inscriptions mérovingiennes, il semble que l'on touche déjà aux croisades ou que le temps en est proche; on croit entendre ce cri de guerre : XPC. Vincit : XPC. Regnat : XPC. IMPERAT. Et ce cri de guerre deviendra bientôt la légende des monnaies de tous les souverains.

Et ces devises et ces légendes chrétiennes, comme si tous les princes s'étaient entendus, alors qu'ils étaient le plus souvent en guerre au sein des violents efforts tentés en sens si opposés pour reconstituer des peuples, ces devises, ces légendes, ces symboles, ces emblèmes chrétiens, disons-nous, éclatent de toutes parts et sur tous les points à la fois, comme sous l'action d'un même souffle.

Quel était, chez les empereurs d'Orient, le symbole monétaire dominant? La croix! toujours la croix! rien que la croix ou ses dérivés! Et leurs inscriptions monétaires? leurs légendes? Les voici : IHS. XPS. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ. — IHS. XPS. NIKA.

Iesus-Christ, roi des rois. — Iesus-Christ triomphe.

Au titre III, chapitre II, p. 14, nous avons parlé du christianisme dans l'œuvre monétaire, comme d'un principe sous l'empire duquel l'œuvre tout entière avait été composée, et sous l'empire duquel il fallait l'apprécier pour la comprendre. En ce moment, nous voyons l'application de ce principe, nous voyons son œuvre et son action.

C'est comme un grand acte de Dieu accompli par les Francs : « Gesta Dei per Francos. » La parole divine est tombée sur cette œuvre et Dieu y a fait circuler le souffle de son esprit. Les signes

n'y apparaissent-ils pas, ne reprennent-ils pas à nous parler, à nous instruire, à nous faire aimer et glorifier nos pères; nos origines nationales ne se mélangent-elles pas avec les grandeurs de la foi dans une harmonie touchante? C'est une double chaîne de souvenirs nous attachant à la patrie, à la religion, un long héritage d'enseignements et de bienfaits.

La contemplation de ces types chrétiens si variés, si nombreux, répandus partout, sur toute la surface des Gaules, sur l'Orient, sur l'Europe tout entière, produit une impression dont l'âme ne peut se défendre. C'est une source vive pour la foi d'où s'échappe une vertu toujours féconde. Au sein de cette œuvre immense, on y sent comme une action divine qui renouvelle la face du monde; c'est comme une vaste communion des esprits, s'alimentant des mêmes enseignements, vivant des mêmes symboles sacrés, se nourrissant de la même croyance. Cette œuvre monétaire n'était-elle pas pour les Gaules, pour l'Angleterre, pour l'Allemagne, pour l'Orient, pour les plus grands peuples, un monument indestructible, et une affirmation permanente de leur foi immuable et éternelle comme leur Dieu? Les desseins de Dieu sont toujours marqués d'une sagesse infinie; là où des yeux distraits n'ont aperçu qu'une coïncidence fortuite, un regard plus attentif et plus pénétrant découvre un plan prémédité. Les choses de la foi se rattachent entre elles par des liens que d'abord on n'avait point soupçonnés; ainsi en est-il des œuvres divines, elles naissent, elles ne sont pas toujours comprises dans leur ensemble, elles semblent même, comme ces produits de l'œuvre monétaire, se perdre sous terre, se dérober aux recherches pour paraître à quelque distance de là plus éclatantes et plus puissantes. Ainsi, en réunissant aujourd'hui sous le regard ces monuments de nos pères, à dix ou douze siècles de distance, sommes-nous saisi de l'élévation de leur foi et de leur attachement à ces préceptes divins qui devaient guider tant de générations. Ainsi, dans l'ordre divin, rien ne se perd et le présent s'enrichit du passé.

IV

Des Croisettes. (N° 14 du 6e tableau.)

Les deux derniers signes qui terminent la série des croix portées au n° 14 du 6e tableau sont des petites croix que l'on appelle *croisettes*, c'est le terme technique. La seule différence entre elles et les autres croix, c'est que celles-ci ont un diamètre un peu plus grand; elles ont aussi la plus haute fonction. Néanmoins, selon que nous l'avons vu sur la bannière monétaire des croisés, les croisettes sont parfois type principal, signe dominant dans la composition monogrammatique, emblématique ou symbolique.

Les croisettes ont surtout des fonctions spéciales.

Ainsi, il ne suffisait pas à nos pères de composer des types monétaires chrétiens, il ne leur suffisait pas de mettre la croix en marque centrale, ils avaient pour règle de la reproduire dans la légende suivant un diamètre très-réduit, c'est-à-dire comme une croisette, pour indiquer le commencement de la légende et sa fin. Elle est là comme l'alpha et l'oméga de l'inscription circulaire de la monnaie.

Donc, pour lire une légende, il faut d'abord se mettre en face de la croisette, et lire par la droite si l'inscription est normale, ou par la gauche si l'inscription est rétrograde.

La croisette ou légende se met le plus souvent à la partie supérieure de la monnaie verticalement ou perpendiculairement au-dessus de la marque centrale, quelle qu'elle soit, monogramme, emblème ou symbole. Cependant cette règle est loin d'être absolue; ainsi la croisette se place quelquefois, non plus à la partie supérieure de la monnaie, non plus au nord de la marque centrale, si on peut ainsi parler, mais à l'ouest, c'est-à-dire au côté gauche; nous avons trouvé la croisette en légende directement au bas de la monnaie, et quelquefois à droite ou à gauche. Il suit de là que la croisette en légende n'a point une place absolument fixe, mais la règle est toujours celle-ci : que pour arriver à la lecture des légendes, il faut en trouver l'étoile pôlaire, qui est la croisette, quelque part qu'elle soit placée, ou tout autre signe initial ou final, quelquefois mis à la place de la croisette.

Lorsqu'une croisette entre dans la composition d'un monogramme ou d'un emblème, ou de quelque manière que ce soit dans une marque centrale, elle y remplit une fonction toujours importante.

La croisette se combinant, dans un monogramme ou emblème, avec des lettres ou des figures, c'est ordinairement par elle que l'on doit commencer la sentence religieuse dont elle est le premier terme. Il y a deux manières de lire les compositions monogrammatiques ou emblématiques d'axiomes chrétiens; la croix est toujours l'un des termes et le premier élément de ces axiomes. (*Voir au titre V. De la lecture des inscriptions monétaires.*)

Il faut, pour obtenir la lecture, combiner parfois la croix de l'avers avec la marque centrale du revers.

Mais si la croisette est en marque centrale au revers, se combinant alors avec les lettres ou figures, elle leur donne un sens complet; il n'y a plus à recourir à la croix de l'avers pour obtenir l'expression ou l'interprétation de la sentence.

Sur les monnaies mérovingiennes et sur quelques-unes de la seconde race de nos rois, la croisette accoste à droite ou à gauche l'effigie du prince, elle exprime cette pensée : que le prince règne « gratiâ crucis, gratiâ Christi, per Christum. » C'est la sentence qui bientôt apparaîtra : « Gratiâ Dei, misericordiâ Dei Rex, » exprimée par le plus grand des symboles. Le triangle, l'étoile ou le losange, accostant souvent aussi l'effigie royale, présentent un sens analogue.

Enfin, lorsque la croisette, et nous l'avons déjà dit, s'unit à des signes célestes, elle substitue l'un de ces signes, la croix n'altérant jamais l'ordre et la nature des signes dans lesquels elle entre.

CHAPITRE XV.

DES SYMBOLES PORTÉS AUX N°s 15, 16, 17, 18 ET 19 DU 6e TABLEAU.

(*Suite et fin de ce 6e tableau.*)

I

Ces symboles ayant dans leur composition un élément qui ne varie pas, nous avons cru devoir les réunir en une série, comme nous

l'avons déjà fait pour des compositions qu'il était intéressant et même nécessaire de ne pas séparer.

Les symboles 15, 16, 17 et 19 sont connus sous le nom de chrisme, ou monogramme du Christ.

Il faut remarquer que ces quatre symboles, s'ils ont un élément commun et identique, diffèrent cependant les uns des autres, et qu'ainsi ils ne peuvent avoir une seule et même signification; ce que l'on avait admis jusqu'ici.

Mais la décomposition de ces symboles démontre que l'on doit se donner garde de les confondre.

II

Du symbole n° 15 du 6e tableau.

Le premier de ces symboles est formé de l'initiale divine, verticale et horizontale de la croix, et porte à sa partie supérieure le C emblématique, le croissant, seconde initiale divine, l'initiale de Christus, et il exprime cette sentence chrétienne : « Iesus-Christus *Pastor* gentium. » Nous soulignons Pastor gentium, car cette expression est bien différente de celle qui doit caractériser le symbole suivant : *Magister* gentium.

C'est aux lois de l'anatomie des types que nous devons de bien apprécier et de lire correctement ces simples et magnifiques monogrammes.

Cette interprétation ne peut être taxée d'erreur, car la décomposition de ce signe en rend un compte exact, et de plus, elle est justifiée, confirmée par les textes les plus précis de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Dieu, parlant par la bouche de ses prophètes, prend le nom de Pasteur des peuples; et les rois, dans l'Écriture et chez les Anciens, sont qualifiés de pasteurs des peuples. Isaïe n'a-t-il pas annoncé que le Messie paîtra son troupeau : « Ecce Dominus Deus in fortitudine veniet..... Sicut pastor gregem suum pascet. » (Isaïe, XI, 10, 11.) Et quelle est cette nourriture des pasteurs des peuples? « Diligite lumen sapientiæ omnes qui præestis populis. » Aimez la lumière

de la sagesse, vous tous qui êtes à la tête des peuples. « Ego pascam oves meas et ego eas accubare faciam, dicit Dominus Deus. » Moi-même je ferai paître mes brebis, moi-même je les ferai reposer, dit le Seigneur-Dieu, je viendrai moi-même chercher mes brebis et je les visiterai moi-même.

« Et suscitabo super eas pastorem unum qui pascat eas. » (Voir cette admirable prophétie d'Ezéchiel, XXX, 4.)

Le bon pasteur prédit est venu, et il enseigne ses disciples et tous les peuples : « Ego veni ut vitam habeant et abondatiùs habeant, » Je suis venu pour qu'ils aient la vie et une vie plus abondante. « Ego sum pastor bonus; bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis, » Je suis le bon Pasteur et le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. « Et alias oves habeo quæ non sunt ex hoc ovili ; et illas opportet me adducere et vocem meam audient et *fiet unum ovile* et *unus pastor,* » J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie et il faut que je les mène, et elles entendront ma voix, et *il se fera un seul troupeau, et il n'y aura qu'un seul pasteur.* Voilà bien toutes les nations de l'univers désignées. « Pasce agnos meos » « Pasce oves meas. » (Act. XXI, 15, 17.)

On ne saurait se lasser de citer, mais enfin il faut finir. Rien de plus touchant que cette parabole du bon Pasteur, qu'il faut lire en entier au chapitre X de saint Jean. Voilà donc notre interprétation à coup sûr bien suffisamment justifiée. Voilà bien les textes sacrés qui ont inspiré ce type qui fut si répandu au milieu des premiers fidèles et dans tout le moyen-âge.

Nul doute, en effet, n'est possible sur l'interprétation de ces signes; à chaque pas nous pourrions, à l'appui de nos interprétations, invoquer les enseignements de l'archéologie, cette sœur germaine de la numismatique. Sur les monuments les plus antiques, remontant au berceau du christianisme, aux premiers pas du génie chrétien dans les arts, nous trouvons ces types hiératiques bien arrêtés chez les fidèles de la primitive Eglise; on y trouve une symbolique simple, sobre, mais élevée.

Le chrisme était le monogramme que Constantin avait inscrit sur le labarum; au-dessous des bras de la croix étaient suspendus l'Alpha

et l'Oméga, « Ego sum Alpha et Omega, principium et finis. » Et ce monogramme, Constantin l'empruntait lui-même à la symbolique des premiers fidèles. Et si, depuis ces temps reculés, nous suivions pas à pas l'œuvre des chrétiens, nous verrions ces types sacrés se multiplier et s'étendre partout, sans s'altérer jamais; ils sont restés et ils vivent encore de nos jours, comme la religion dont ils sont un symbole, dont ils sont un langage. On les retrouve au front des églises, au fond des sanctuaires, et jusqu'au fond des tombeaux, sur les vases funéraires et sur les flancs des riches sarcophages comme sur la pierre tumulaire la plus modeste. Sur le tombeau d'Honorius, à Ravenne; sur le sarcophage des caveaux de l'église de Saint-Seurin, à Bordeaux. En un mot, ces signes sacrés sont partout où s'avance, partout où règne la religion du Christ.

Il est un autre type chrétien, celui de l'Agneau pascal, que nous verrons au n° 24 de ce 6e tableau. De longs siècles avant que Saint-Louis eût frappé les monnaies de ce symbole, on le trouve sur tous les monuments des premiers jours de l'ère nouvelle, ce type sacré de l'Agneau sans tache, tantôt surmonté de la croix, tantôt du *chrisme du bon Pasteur* que nous venons d'analyser.

Ravissante composition qui évoque la double idée du Christ, tout à la fois l'agneau de Dieu, sainte victime qui effacera les péchés du monde, et le Pasteur des nations qui les conduira au repos éternel de l'éternité : « Expectate pastorem vestrum, requiem æternitatis dabit vobis. » (Isaïe.)

III

Du symbole n° 16.

Le symbole n° 16 est un mode du chrisme, dont la composition diffère du chrisme précédent, et, par conséquent, présente une signification différente.

Il est composé de l'initiale de Iesus, horizontale de la croix, et du signe magistral. Nous apprécierons ce signe au n° 18 qui va suivre. Le symbole dont nous nous occupons ne dit plus *Iesus-Christus pastor gentium*, mais *Iesus-Christus magister gentium*. Iesus-Christ est venu pour enseigner ses apôtres et tous les hommes : « Omnes populi,

omnes homines per crucem et per Iesum-Christum docentur, ut Deo totos se dedant et omnia ad utilitatem proximi ordinent, ipsisque inimicis bene faciant. » Tous les peuples et tous les hommes sont enseignés par la croix et par I.-C., afin qu'ils se donnent à Dieu, qu'ils ordonnent toutes choses pour l'avantage et l'édification du prochain, et qu'ils fassent du bien à leurs ennemis eux-mêmes. Je vous exhorte donc, disait saint Paul aux Romains, *selon le ministère qui m'a été donné par grâce*, « que celui qui est appelé au ministère de l'Eglise s'attache à son ministère; que celui qui a reçu le don d'enseigner s'applique à enseigner. » « Dies autem appropinquat, abjiciamus ergo opera tenebrarum et induamur arma lucis, » « mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Iesus-Christ. » « Sed induimini Dominum Iesum-Christum. » « Nos autem predicamus Iesum-Christum crucifixum. » La prédication de la croix est la vertu et la puissance de Dieu, « Dei virtus est. »

On doit remarquer la composition des chrismes qui, selon les paroles que nous venons de rapporter, ont pour élément et pour base la croix du Christ. La croix est le permanent enseignement de Iesus-Christ.

IV

Du symbole nº 17.

Le symbole nº 17 est aussi une modalité des deux types précédents, c'est-à-dire un autre mode d'être du chrisme, et par cela même qu'il diffère des deux précédents, il a une signification différente. La croix n'est plus formée par le signe magistral d'une part, et par l'initiale de IESVS d'une autre part, coupant ce signe à angles droits. C'est la symbolique X, la lettre symbolique du Christ qui s'unit au signe magistral. Cette symbolique est elle-même une croix. L'ensemble de cette composition présente donc cette signification : « Iesus-Christus per crucem magister gentium. » « Crux magistra est vitæ. » « Crux Dei virtus est. »

Et que sont nombreux les textes où ont été puisés ces symboles : « Non enim misit me Christus baptisare sed evangelisare non in sapientiâ verbi ut non evacuetur crux Christi. » (Lit. de S. Paul.)

Verbum enim crucis..... Dei virtus est. Car le verbe de la croix est la vertu de Dieu. L'enseignement de la croix est la puissance de Iesus-Christ.

CHAPITRE XVI.

DU SIGNE MAGISTRAL. (*N° 18 du 6e tableau.*)

I

Nous venons de voir ce signe entrer dans la composition des symboles 16 et 17 qui précèdent. Il est donc temps de dire la valeur de ce signe, qui jusqu'ici n'a point été compris comme il aurait dû l'être.

Ce signe est celui du Divin Maître : « Signum divi magistri, » du Pasteur des peuples.

Comme les grandes initiales divines, ce signe ne se décompose pas. Il semble que la parole de l'apôtre ait exprimé cette unité : « Magiter vester unus est. » (Saint Mathieu, 25.) « Deus autem unus est. » (Gal. III, 20.)

Ce signe porte avec lui l'idée de souveraineté suprême, absolue; en un mot, l'idée d'un enseignement qui n'a point d'égal, l'idée suprême d'une doctrine divine, *a Deo.*

Il est un symbole du Pasteur des peuples qui doit les conduire et les conserver dans les voies nouvelles. Comme la croix, ce symbole a été emprunté aux Hébreux, aux livres de Moïse, et les Juifs l'ont souvent gravé sur leurs monnaies.

Pour s'élever à l'intelligence de ce grand type, il faut remonter à ces sources divines.

Moïse l'avait annoncé : « Orietur stella ex Jacob et *virga* consurget de Israel. »

Et qui ne se rappelle aussi l'emblème et la parabole des deux sceptres du Pasteur ayant à mener des peuples infidèles?

L'un de ces sceptres était l'emblème de la beauté de l'âme, de la vertu, de l'honneur, de la fidélité au Seigneur. Mais les peuples étaient rebelles au Pasteur, et alors celui-ci leur dit : « Non pascam vos, quod moritur moriatur et quod succiditur, succedatur, et reliqui devorent unusquisque carnem proximi sui. » Et le Pasteur prit sa

houlette, « virgam, » son sceptre de l'honneur, « quæ vocatur Decus, » et le rompit, pour rompre l'alliance qu'il avait faite.

Mais le Pasteur avait un second sceptre, une seconde houlette pour mener ses peuples; les peuple de *Iuda* et d'*Israël* persévérant dans leurs iniquités, le pasteur saisit alors sa houlette, « virgam, » qui s'appelait le cordon, « quæ vocatur funiculus, » car il était comme un lien d'union entre eux, et il le rompit, parce que ces deux peuples n'étaient plus frères ni fidèles à Dieu. (Zach., ch. XI.) Mais le Pasteur nouveau ne brisera plus le nouveau *lien*, parce que ce *lien* est la *Croix*. « *Crux*..... funiculus hæreditatismeæ. »

II

Nous trouvons constamment cette même figure, ce même sceptre dans tous les livres saints : « Virga atque correptio tribuit sapientiam. » (Prov. XXIX, 15.)

« Prospere procede et regna propter veritatem et mansuetudinem et justitiam. » Etablissez votre règne par le ministère de la vérité, de la douceur et de la justice.

« Sedes tua, Deus, in seculum seculi : VIRGA Directionis, VIRGA REGNI TVI. »

Votre trône, ô Dieu, subsistera éternellement et le SCEPTRE DE VOTRE RÈGNE sera un SCEPTRE de direction (1). Psa. XXXXIV, 5, 6, 8 et suivants.

Et l'apôtre saint Paul, reprenant le Verbe des Prophètes et continuant leurs traditions, s'adresse aux Hébreux dans le langage des anciens jours :

---

(1) *Virga directionis :* de là le substantif qualificatif *directeur* donné au prêtre dont les conseils dirigent les âmes dans la confession par le sacrement de la pénitence.

Ce sceptre de direction mène dans la vie *directement* au but, c'est-à-dire directement au salut.

C'est plus de dix siècles avant saint Paul que David appelait le sceptre du Sauveur, le sceptre du Pasteur; « *virga directionis.* »

Nous avons lu des traductions françaises de la Bible, substituant droiture et équité au mot *direction*. C'est interpréter et non traduire; c'est d'ailleurs affaiblir le texte. *Direction* dit tout. Il ne faut pas craindre ici un pléonasme.

« Thronus tuus, Deus, in seculum seculi, VIRGA æquitatis, VIRGA REGNI TVI. »

Votre trône, ô Dieu, sera éternel, et le *sceptre* de votre règne sera un SCEPTRE d'équité : « Dilexisti justitiam et odisti iniquitatem. » (Saint Paul aux Héb., I, 8, et suiv.) Et comment s'établira la doctrine nouvelle du Divin-Maître? Iesus-Christ fut le premier apôtre, le premier envoyé de son Père : « Considerate apostolum et pontificem confessionis Nostræ Iesum. » « Apostolus magnus est Christus. »

Et sa mission accomplie, Iesus-Christ a envoyé aux peuples de la terre ses apôtres, comme il avait été lui-même envoyé par son Père.

« Factum est autem in illis diebus exiit in montem orare et erat pernoctans in oratione Dei. »

« Et cum dies factus esset, vocavit discipulos suos eligit duodecim ex ipsis quos et apostolos nominavit et misit eos ad annontiundum regnum Dei in Iudeâ. » « Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum : estote ergo prudentes sicut serpentes et simplices sicut colombæ. Cum autem tradent vos nolite cogitare quomodo aut quid loquamini : dabitur autem vobis in illâ horâ quid loquamini, non enim vos estis qui loquamini, sed Spiritus Patris qui loquitur in vobis. Euntes ergo docete omnes gentes baptisantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritûs Sancti. » (Math.) « Euntes in universum mundum prædicate evangelium omni creaturæ. » (Marc.) « Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consommationem sæculi. » Et enfin, au moment où après sa résurrection le Christ allait remonter au ciel, le Divin-Maître enseignant encore ses disciples, il leur dit : « Pax vobis, sicut misit me pater, et ego mitto vos. » « Sed accipietis virtutem Spiritus Sancti in vos et eritis mihi testes in Ierusalem... et usque ad ultimum terræ. »

Voilà à quels grands actes le signe du Souverain-Pontife, du Pasteur des peuples, le signe du Divin-Maître nous reporte; nous croyons avoir donné, par les textes nombreux que nous avons cités, une idée suffisante de sa valeur.

Quelquefois ce signe accoste ou cantonne la croix; on comprend

désormais la valeur de cette composition : « Crux Magistra vitæ, Magistra mundi. »

III

Du symbole n° 19 du 6e tableau.

Ce symbole est fort simple, et, après ce qui précède, chacun doit en saisir facilement la composition.

Il est formé de la croix et d'un R qui se lie et se forme avec la partie supérieure de la verticale de cette croix. La seconde figure du même numéro est identiquement la même que la première; seulement, les derniers traits de l'R sont dégénérés. Malgré cette dégénérescence, ou plutôt même à cause de cette dégénérescence, nous avons cru devoir graver ici cette figure, parce qu'on la trouve souvent sur les monnaies mérovingiennes, et que l'on pourrait ne la pas saisir défigurée par la dégénérescence.

Nous avons indiqué sa signification au tableau. « Iesus-Christus Redemptor mundi. Crux redemit mundum. » « Ego sum Dominus et non est absque me salvator. » « Et non est in alio aliquo salus. » « Ego testor palam salvatorum meum. »

IV

Du signe n° 20 du 6e tableau.

Ce signe est la crosse épiscopale : elle est issue du signe magistral dont nous avons expliqué la valeur au commencement de ce chapitre.

La crosse épiscopale ou bâton pastoral « virga pastoralis » est un emblème de la dignité épiscopale, et il est en même temps un symbole de la puissance spirituelle et de discipline que l'évêque, le pasteur chrétien doit exercer sur le troupeau qui lui est confié. « Attendite vobis, » disait saint Paul aux prêtres et évêques de l'Eglise d'Ephèse, « attendite vobis et universo gregi in quo vos Spiritus Sanctus posuit Episcopos, regere ecclesiam Dei quam acquisivit sanguine suo. » Prenez donc garde à vous-même et à *tout le troupeau* sur lequel le Saint-Esprit vous a établi évêques, pour gouverner l'Eglise de Dieu qu'il a acquise par son propre sang.

Ce signe est frappé sur de nombreuses monnaies dans le but, soit

d'attester que le droit de battre monnaie appartient à l'évêque ou à l'abbé, chef du monastère, soit d'offrir un emblème de la puissance spirituelle et de discipline, et quelquefois dans ce double but.

La crosse remonte aux temps les plus anciens; ce sceptre pastoral fut au temps des apôtres d'une extrême simplicité. Il devait ne pas présenter une forme autre que celle du signe magistral qui est tracé au n° 18 de ce tableau; ce n'était qu'un bâton de bois recourbé, et au plus d'un mètre et quelques centimètres de hauteur.

La crosse nouvelle est beaucoup plus haute, et c'est pourquoi nous l'avons décomposée, parce qu'en effet l'antique bâton pastoral, *virga* pastoralis, nous paraît surmonter une tige ou support qui lui sert de base.

CHAPITRE XVII.

DU SIGNE N° 21 DU 6e TABLEAU.

I

Ce signe est composé de deux éléments : la croix et une figure quadrangulaire ou carré enlacé à la croix; mais chacun de ces deux éléments est formé de l'initiale divine, comme le prouve la décomposition de cet emblème. En nous gardant toujours sous l'empire de l'idée chrétienne qui a présidé à la composition de tous les emblèmes monétaires du moyen-âge, les livres saints nous ont donné le sens de cet emblème, comme celui de tous les autres.

Il est évident, au premier coup-d'œil, que cette figure constitue un emblème de puissance, puisque la croix forme l'un de ses éléments.

Nous trouvons le sens que doit donner cet emblème dans les livres sacrés auxquels il a été emprunté par la volonté créatrice de ce type : « Ab Oriente portæ tres et ab Aquilone portæ tres, ab Austro portæ tres, et ab occasu portæ tres.

» Et murus civitatis habens fundamenta duodecim, et in ipsis duodecim nomina, duodecim apostolorum agni.

» Et civitas quadro posita est; et longitudo ejus tanta est quanta et latitudo. » (Apoc. saint Jean, c. 21.)

Ainsi parlait l'apôtre de la Ierusalem nouvelle, qui était toute resplendissante de la clarté de Dieu, « habentem claritatem Dei. »

Ainsi, d'après ces textes sacrés, la figure quadrangulaire enlacée de la croix serait l'emblème de la cité éternelle décrite dans le langage figuré de l'Apocalypse.

L'ensemble de cette composition, fort simple comme tous les grands types monétaires chrétiens, présente ce sens : « Per crucem æterna civitas. Crux ducit ad æternum civitatem. » La croix conduit à la cité éternelle.

CHAPITRE XVIII.

DE L'EMBLÈME N° 22 DU 6e TABLEAU.

Cet emblème s'explique parfaitement par la décomposition que nous en avons donnée. Il est formé de quatre équerres, eux-mêmes formés de l'initiale divine, et l'ensemble est fondu dans le signe sacré du salut.

Sur certaines monnaies, on a formé ainsi la croix de quatre équerres. C'est la figure que nous avons sous les yeux. L'équerre, comme le triangle, était un symbole très-répandu dans les premiers siècles de l'Eglise. L'équerre formant la croix évoque particulièrement l'idée d'une vie régulière, droite et ferme dans la voie du salut. « Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos. » (Galat. 6, 16.)

L'ensemble de cette composition est l'expression de cette pensée religieuse : « Crux norma vitæ ; norma salutis ; sit vita recta secundum hanc regulam, secundum crucem. » Voir, au monnayage d'Orange, cette remarquable composition. La réponse est donnée, sur la monnaie, à cette sentence : « Sit tua vita recta secundum crucem. » Réponse : AMEN. Ces quatre lettres cantonnent la croix formée de quatre équerres. Cette composition n'avait point été comprise.

CHAPITRE XIX.

DE L'EMBLÈME N° 23 DU 6e TABLEAU.

Cet emblème est issu du précédent et du symbole n° 18 du présent tableau. Emblème de salut et de puissance, puisque le signe dominant est la croix, il offre un sens multiple par la combinaison des éléments qu'il renferme. C'est l'équerre, c'est le signe magistral; c'est la symbolique V; le tout fondu dans le signe dominant du salut. Cet emblème donne donc lieu aux diverses interprétations que nous avons indiquées au tableau. Pour se rendre compte bien exactement de sa valeur, il faut en étudier avec soin les éléments de composition. (*2e colonne, n° 23.*)

CHAPITRE XX.

DU SYMBOLE FIGURÉ AU N° 24 DU 6e TABLEAU.

I

L'Agneau pascal.

Le symbole de l'Agneau pascal est fort ancien. Il est un emblème de la délivrance de la servitude du peuple hébreu. Il est, sous le Nouveau-Testament, un emblème de la délivrance de la servitude du péché, un symbole de salut.

On donna le nom de Paque ou Paques, du verbe hébreu ***pasach, passer,*** à la fête qui fut établie en mémoire de la sortie d'Egypte. C'est l'emblème de la délivrance, comme celui de la victoire propiatoire, celui de la douceur et de la mansuétude.

II

L'Agneau mystique triomphant.

L'Agneau portant le signe de la rédemption est un symbole de Iesus-Christ, et en légende, on lit sur les monnaies : « Agnus Dei qui tollis peccata mundi, miserere nobis; » légende qui rappelle la parole de saint Jean-Baptiste voyant Iesus venir à lui : « Ecce Agnus

Dei qui tollit peccata mundi. » Voilà l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde.

Et cet Agneau sans tache, symbole de la douceur et de la mansuétude, est le dominateur de la terre : « Dominator terræ. » « Omnes audivit dicentes : sedenti in throno et Agno benedictio et honor et gloria et potestas in sæcula sæculorum quoniam Agnus, qui in medio throni est, reget illos et deducet eos ad vitæ fontes aquarum et absterget Deus omnem lacrimam ab occulis eorum. Hi cum Agno pugnabant et Agnus vincet illos, quoniam dominus dominorum, est et rex regnum; et qui cum illo sunt, vocati, electi et fideles. »

L'Agneau de Dieu a été envoyé pour être immolé, *et enim Pascha nostrum immolatus est Christus*, il a été envoyé *propter veritatem et mansuetudinem et justitiam*, et c'est par son immolation, par sa croix qu'il domine la terre! C'est la domination par l'amour, par le sacrifice même de la vie, et par le pardon éternel. Il domine la terre pour l'enseignement de la vérité, pour l'enseignement de la mansuétude et de la justice! Quel verbe et quel symbole divins! Toutes ces choses sont de Dieu, et non des hommes. Ce symbole devait donc être reproduit sur les monnaies chrétiennes; il l'a été pendant des siècles, car il évoquait toutes ces grandes pensées chrétiennes que nous venons de rappeler.

III

Que l'Agneau de Dieu présente un double symbole.

De ce qui précède, il résulte que l'Agneau de Dieu nous offre un double symbole; il nous apparaît sous deux figures : sous celle de l'Agneau pascal proprement dit, c'est-à-dire de l'agneau qui doit être immolé, et sous la figure de l'Agneau triomphant après son immolation. On le représente alors portant une longue croix ornée de l'étendard de sa victoire, et c'est en voyant dans Notre-Seigneur I.-C. le vainqueur du péché et de la mort, que Jean-Baptiste s'écrie : « Ecce Agnus Dei qui tollit peccata mundi. »

Sur des monnaies baronnales on trouve le symbole de l'Agneau pascal, c'est-à-dire de l'Agneau qui doit être immolé.

Sur les monnaies royales, nous ne connaissons que le type de l'Agneau mystique triomphant.

Jusqu'ici on n'avait pas pris garde à ces différences fondamentales et on appelait tous ces symboles l'Agneau pascal.

C'est sous Saint-Louis que le type de l'Agneau apparaît pour la première fois sur les monnaies royales.

Ce type a joui d'une grande faveur, il a régné sur les monnaies royales près de deux siècles et demi, de Saint-Louis — 1226 — à Charles VII — 1461.

Monnaie de Louis IX :

† AGN : DI. QVI : TOLI : PECA : MVDI : MISERERE : NOB. Au centre : l'Agneau mystique triomphant, et au-dessous LVD REX.

℟ † XPC : VINCIT XPC : REGNAT XPC. IMPERAT : Dans un cercle à quatre lobes, croix quadrilobée et fleuronnée.

OR. P. 3 deniers 5 grains trébuchants. Emission primaire.

Pour déterminer l'agneau frappé sur cette monnaie, nous ne l'appelons pas *Pascal*, comme le nommait, par erreur, l'ancienne numismatique. En effet, ce n'est pas ici l'Agneau pascal qui va être immolé, c'est l'Agneau triomphant de la mort et du péché. L'emblème qu'il porte annonce sa victoire, c'est la longue croix ornée d'un étendard, emblème du triomphe. C'est le *Vexillum* de la victoire, et si ces emblèmes ne protestaient contre l'ancienne appellation, l'inscription de la légende dirait qu'ici on implore l'Agneau mystique qui vient de triompher du péché et de la mort : « Agnus Dei qui tollis peccata mundi, miserere nobis. » Agneau de Dieu qui enlevez les péchés du monde, ayez pitié de nous. Ce n'est plus l'Agneau qui va être immolé, c'est l'Agneau vainqueur, le dominateur de la terre, *dominator omnis terræ,* le seigneur des seigneurs, le roi des rois qui va régner par la croix. Et si on veut observer l'attitude de l'Agneau symbolique, comme elle est triomphante ! (*Voir type n° 24.*)

On appela cette monnaie, le denier d'or à l'aignel ou agnel; on nomma aussi ces *mutones* ou *multones*, mouton à la grande laine et mouton à la petite laine, selon leur composition.

Ce denier d'or est frappé de deux types exclusivement chrétiens, chrétiens à l'avers et au revers. Par ce motif, nous pensons que la première émission de cette monnaie doit remonter aux premiers temps du règne de Saint-Louis.

Ce type, cependant, est antérieur à Saint-Louis de près d'un siècle; on le trouve frappé par Alphonse de Saint-Gilles — 1112-1148. — Nous le verrons au monnayage de Toulouse.

Sous Saint-Louis, le règne du monogramme commençait à passer. L'emblème conservé par Louis IX à côté du beau symbole de l'Agneau de Dieu est celui du chatel que nous allons examiner aux numéros suivants.

Les types simples, sobres et sévères des huit premiers siècles chrétiens vont se transformer, mais les types nouveaux ne témoigneront pas moins de la foi de nos pères. Enfin, sous Charles VI, l'écu de France aux lys remplacera le monogramme ou emblème sur les monnaies royales.

CHAPITRE XXI.

DES SIGNES OU SYMBOLES Nos 25 ET 26 DU 6e TABLEAU.

Nous avons cru devoir réunir ces signes sous le même chapitre, parce que ces types fort connus n'offrent aucune difficulté d'application et surtout parce qu'ils appartiennent au même ordre d'idées.

I

Signe no 25.

Ce signe est la figure du temple chrétien. Nous devons faire remarquer avec quel soin la volonté créatrice de ces types les a monétairement formés. Au centre, c'est le signe du salut, et la partie supérieure est couronnée par le triangle sacré. C'est là le vrai type du temple monétaire chrétien, « templum Christi. » Il a eu un long règne sur les monnaies royales ou féodales. « Templum Dei : Templum Iesus-Christi. »

La forme sous laquelle on représente sur les monnaies l'Eglise,

la maison du Seigneur, « Domus Domini, » évoque l'idée d'un *temple*. Nous savons que le terme de *temple* appartient à l'ancienne théurgie païenne. Pendant quatre siècles, le christianisme repoussa cette appellation, mais aujourd'hui on n'a plus à craindre une fausse application de ce terme à l'idolâtrie. L'expression, *le temple,* ne doit évoquer désormais qu'une idée chrétienne, que celle d'un édifice consacré à Dieu, au Dieu d'Israël et de Iacob. Néanmoins, le nom par excellence du sanctuaire de Dieu, du sanctuaire de Iesus-Christ, destiné à réunir les fidèles sous la direction de l'évêque ou du prêtre, est celui d'église, «*Ecclesia.*» « Ecclesia est sponsa Christi et fundamentum veritatis. » Et Iesus-Christ est lui-même le fondement de l'Eglise : « Fundamentum enim aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Iesus-Christus. »

II

Du signe n° 26.

Ce signe est un dérivé du temple chrétien, on l'a nommé chatel. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de toutes les interprétations que l'on a voulu donner à ce signe qui a été particulièrement adopté par Saint-Louis. On a été jusqu'à vouloir y trouver un instrument de torture, lorsque les Sarrazins menacèrent, dit-on, de soumettre Louis IX au supplice de la question. Rien de tout cela. C'est un signe chrétien qui offre dans sa composition un abrégé des éléments du temple chrétien dont il dérive. Nous l'appelons donc chatel, ou porte d'un temple chrétien, « Porta ecclesiæ. »

La 2e figure de ce n° 26, au lieu de présenter à son centre le triangle sacré, nous offre le lys symbolique. Nous le considérons, par ce motif, comme indiquant un temple ou une chapelle particulièrement consacrée à la Vierge, et nous l'appelons, en conséquence, chatel à la Vierge. (*Voir le 4e emblème du n° 2 du 5e tableau et le texte qui y est relatif.*)

CHAPITRE XXII.

DES SIGNES PORTÉS AUX Nos 27 ET 28 DU 6e TABLEAU.

I

Des signes portés au no 27.

Ces deux signes très-connus n'ont besoin que d'être énoncés. Le premier est la main du vicaire de Iesus-Christ, de l'apôtre ou de l'évêque, appelant sur les peuples ou sur le troupeau qui leur est confié les bénédictions du Ciel. Le deuxième signe est la mître, emblème de la dignité épiscopale.

II

De la Main bénissante. (Première figure du no 27 du 2e tableau.)

La main qui bénit fut un symbole de Dieu. Ce ne fut, comme nous l'avons dit, que dans le XIIe siècle que les peintres et les sculpteurs représentèrent la première personne de la Sainte-Trinité sous les traits humains; et dans les premiers siècles, la Sainte-Trinité était exprimée par trois cercles entrelacés ou par un triangle équilatéral simple, ou entouré d'une gloire, ou orné de trois groupes de rayons jaillissant des angles. (*Voir les nos 1, 2 et 3 du 5e tableau, et au texte le titre IX, ch. I, II et III, p. 84 et suiv.*)

Une main qui bénit fut un symbole de la première personne de la Sainte-Trinité. Dans les tableaux antérieurs au XIIe siècle, la première personne divine se révélait par une main bénissante sortant d'un nuage, et quelquefois par des rayons jaillissant de chaque doigt.

Le vicaire de Iesus-Christ élève trois doigts pour bénir les peuples et les fidèles de la terre. C'est la main ouverte que l'évêque bénit. La main bénissante est donc un symbole de protection, de pardon, d'invocation de la miséricorde et des grâces de Dieu.

III

De la Mître. (Deuxième figure du no 27 du 6e tableau.)

La mître ne remonte point aux premiers siècles du christianisme. Ce n'est que vers la fin du VIIIe siècle que la mître devint un insigne

de l'épiscopat, et cet insigne fut beaucoup moins élevé qu'il ne l'est aujourd'hui. A son origine, il fut bas et fermé au sommet.

La mître, emblème de la dignité épiscopale, fut, comme la crosse, frappée sur les monnaies baronnales, souvent dans le double but que nous avons signalé ; et ce que nous avons dit, sous ce rapport, de ces deux signes, doit se dire aussi de la main bénissante.

La mître appartient à tous les degrés de la haute hiérarchie du clergé, au pape, vicaire de I.-C., aux patriarches, aux archevêques, aux évêques et aux abbés bénits. Les mîtres frappées sur les monnaies ne sont point antérieures au Xe siècle.

CHAPITRE XXIII.

DU SIGNE No 28 DU 6e TABLEAU. — LA TRADITION DES CLEFS.

I

Pendant son séjour douloureux sur la terre, Iesus-Christ établit son Eglise dont il est le premier fondement, « fundamentum enim aliud nemo potest ponere. »

Les temps du sacrifice divin approchaient et Iesus dit à ses disciples : « Vos autem quem me esse dicetis? »

« Respondens Simon Petrus dixit : Tu es Christus Filius Dei vivi, » Tu es le Christ, fils du Dieu vivant.

« Respondens autem Iesus dixit ei : Beatus es Simon Bar-Jona, quia caro et sanguinis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in cœlis est. » Cette révélation te vient non de la chair et du sang, mais de mon père qui est aux cieux.

« Et ego dico tibi : quia tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam et PORTÆ inferi non prevalebunt adversus meam. » Et moi je te dis que tu es Pierre et sur cette pierre j'édifierai mon Eglise, et les Portes (les puissances) de l'Enfer ne prévaudront point contre elle.

« Et tibi dabo claves regni cœlorum et quodcumque solveris super terram erit ligatum et in cœlis et quodcumque solveris super terram, erit solutum et in cœlis. » Et je te donnerai les clefs du royaume des

cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre le sera également dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel.

Et le Christ, avant son immolation, institua le double sacrement de la Pénitence et de l'Eucharistie.

Et le Christ a été crucifié, et il est sorti du tombeau triomphant du péché et de la mort, et la promesse faite à saint Pierre s'est accomplie : « Tibi dabo claves regni cœlorum » « Pasce agnos meos » « Pasce oves meas. » Quelles paroles de mansuétude et de douceur de Iesus-Christ après sa résurrection. Il n'y a plus qu'un troupeau, il n'y a plus ni Juifs, ni Gentils, il n'y a plus qu'un seul peuple et il appartient à Iesus-Christ, ne vient-il pas de l'acquérir au prix de son sang? Et il dit à Pierre en l'instituant son vicaire, l'établissant le chef des apôtres : « Pasce agnos meos, » Pais mes agneaux, c'est-à-dire nourris mon troupeau, nourris mon peuple de la manne nouvelle, nourris son cœur de ma parole divine. « Pasce oves meas, » nourris mes brebis, c'est-à-dire nourris les apôtres tes frères, ceux qui évangéliseront, fortifie-les de mes œuvres, de mes enseignements, et qu'ils soient comme la brebis pour ses agneaux, c'est-à-dire comme une mère pleine de tendresse pour ses enfants. Et cette image n'est-elle pas celle de la sainte Eglise?...

II

Les clefs de saint Pierre disposées en croix sont le symbole de la puissance du vicaire de Iesus-Christ et des apôtres, à qui pouvoir a été donné de remettre les péchés : « Amen dico vobis, quocumque alligaveritis super terram erunt ligata et in cœlo, et quodcumque solveritis super terram erunt soluta et in cœlo. » « Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis et quorum retineritis, retenta sunt. » Isaïe, prédisant près de dix siècles à l'avance, la naissance, la passion et la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'avait-il pas dit : « Si posuerit pro peccato animam suam, videbit semen longævum et voluntas Domini in manu ejus dirigetur... et ipse peccata multorum tulit et pro transgressoribus rogavit. » Et c'est de ce rédempteur des hommes que les apôtres reçurent la puissance de la rémission des péchés.

C'est comme une délibation de son pouvoir divin « confide fili,

remittuntur tibi peccata tua. » « Venite ad me, omnes qui laborati et onerati estis, et ego reficiam vos. » « Et accipiens calicem, gratias egit et dedit illis dicens : Bibite ex hoc omnes. Hic est enim sanguis meus novi testamenti qui pro multis effundetur in remissionem peccatorum. » « Cænantibus autem eis, accepit Iesus panem et benedixit ac fregit deditque discipulis suis, et ait: accipite et commedite : hoc est corpus meum. »

Cet emblème, du reste, n'a jamais été l'objet d'un doute sur sa signification et sa valeur.

CHAPITRE XXIV.

DU SIGNE 29 DU 6e TABLEAU.

Nous avons cru devoir terminer cette longue série de tableaux et cette plus longue série de signes par le symbole du pouvoir monétaire.

Ce symbole a une assez haute antiquité, nous le trouvons sur une monnaie romaine au nom du monétaire Carisius. Il est représenté par les attributs monétaires, c'est-à-dire par le coin, le marteau et les tenailles. Le coin est formé de deux parties, partie inférieure et partie supérieure, l'une au-dessus de l'autre; le marteau est jeté à gauche et les tenailles à droite : nul sens dans la distribution de ces attributs.

Il n'en est pas ainsi du symbole que nous avons sous les yeux. Les attributs monétaires sont, avec soin et par calcul, disposés en croix. Il fallait que le prince chrétien, qui à l'avers frappait sa monnaie de son effigie, la frappât au revers d'un signe qui rappelât sa religion. S'il établit un symbole tel que celui de la monnaie, il faut du moins que, par les dispositions des attributs, ce symbole rappelle la croix; et ainsi a été formé celui qui termine cette longue série de signes monétaires.

Nous allons passer à l'application des principes que nous venons d'établir; cette application en sera la justification, comme nous l'avons déjà vu, elle sera la preuve la plus permanente et la plus irrécusable de la vérité de notre doctrine.

Comme la quantité des types hiératiques est considérable, afin de pouvoir en reproduire le plus qu'il nous sera possible dans le cadre que nous nous sommes tracé, nous ne reviendrons aux monnaies que nous avons données en expliquant nos tableaux, que lorsqu'il y aura nécessité.

CHAPITRE XXV.

DE QUELQUES MODES MONOGRAMMATIQUES, LETTRES, SYMBOLES ET EMBLÈMES.

I

Dans le tableau des modes monogrammatiques, nous n'avons présenté que les plus simples. Nous ne devions offrir tout d'abord que ceux dont on peut saisir la décomposition au premier coup-d'œil. Il eût été aisé d'en multiplier le nombre sur ce tableau, mais cela devenait surabondant, puisque nous devons retrouver dans la seconde partie de ce traité, qui contient l'application de nos doctrines, de nombreux exemplaires de monogrammes, symboles et emblèmes.

II

Nous devons faire la même observation en ce qui concerne les lettres inscrites au deuxième tableau.

Il y a même un *a fortiori*, car les lettres que l'art du monétaire ou la volonté des types a variées sont si innombrables, qu'il serait impossible de les reproduire toutes.

Soit en nature, soit sur des planches gravées, nous avons certainement examiné bien des milliers de monnaies; eussions-nous relevé chaque forme de lettres, nous n'aurions pas achevé la tâche que nous nous serions imposée, car, à chaque découverte de monnaies nouvelles, nous aurions de nouvelles formes à reproduire.

Il nous a donc paru suffisant de retracer quelques-uns des types principaux des lettres monogrammatiques et de leurs dégénérescences. Ces types conduiront à la connaissance de ceux qui n'ont point été reproduits.

III

De l'emblème dit **peigne champenois** *par l'ancienne numismatique.*

Nous n'avons pas voulu nous ménager les difficultés avec cet emblème. Nous en avons retracé, à l'encontre de nos principes, un type d'émission secondaire. Si on observe les n°s 3 et 4 du 6e tableau, on doit remarquer que les initiales, verticale I, ou horizontale —, présentent leurs extrémités coupées en biseau. Or cette coupe est une dégénérescence, et si grande que nous n'en avons rencontré qu'un seul exemplaire, et encore devons-nous ajouter que cet exemplaire était fruste, en sorte qu'il ne nous est pas absolument démontré que cette coupe en biseau ait jamais existé.

Tous les exemplaires d'émission primaire, ou tous autres que nous avons vus, présentent la verticale I ou l'horizontale — correctement formées et telles que nos planches des monnaies les reproduisent, et telle que l'on voit l'horizontale retracée au n° 9, 2e figure, 1er tableau. Mais enfin nous avons voulu prendre la forme qui se rapprochait le plus possible d'un peigne, afin que, bon gré, mal gré, on en finît, sous l'action de nos principes nouveaux, avec cet emblème barbare.

Nous devions faire ici cette observation que nous n'avions pas cru d'abord devoir présenter.

IV

Du Toreuma et des Vases eucharistiques. (N°s 5, 6 et 8 du Ve tableau.)

Nous n'avons point entendu faire un traité sur les vases eucharistiques de l'époque mérovingienne et de celles qui l'ont suivie; nous avons seulement désiré constater les révélations qui nous ont été données sur l'art chrétien par les monnaies, nous bornant à décrire et à déterminer les vases antiques et les divers monuments dont les monnaies nous ont conservé et donné les formes, établissant ainsi, d'une façon que nous pouvons appeler authentique, l'existence de ces précieux produits d'un art qui n'est plus, mais que nos artistes animés du même souffle, du même esprit, peuvent faire revivre.

Lorsque nous avons appelé toreuma le vase n° 5 du Ve tableau, nous n'avons point prétendu que tel fut le nom hiératique, liturgique de ce vase. Toreuma est un terme générique, il vient du verbe grec τορεω, ciseler, orner de figures en creux ou en relief, et il s'applique à tout vase d'or ou d'argent travaillé, ciselé. Il n'implique donc par lui-même aucune forme. Le travail dont il nous a paru orné nous l'a fait appeler de ce nom; mais lorsque nous avons voulu le déterminer d'une manière plus précise, nous l'avons appelé : « l'*Arche d'alliance.* » *Arca,* mot qui rend bien la signification du mot hébreu *aran*, coffre. Coffre précieux, en effet, qui renfermait les tables où étaient inscrites les *paroles de l'alliance,* les dix principaux commandements de Dieu.

Nous avons donc appelé ce vase, arche d'alliance, parce qu'en effet, par sa forme, il rappelle celle de l'Arche telle qu'elle nous a été décrite par les livres saints.

Et quelle forme convenait mieux, avec celle de la colombe, pour renfermer la sainte hostie, le corps et le sang du médiateur, du réconciliateur divin, du fondateur de la *nouvelle alliance!* Et combien nous plaçons cette forme de l'Arche au-dessus de celle du vase « turris eucharistica, » du vase « pixis sacra, » sorte de boîte ronde où l'on déposait aussi la sainte hostie, et qu'à cause de sa forme on appelait *turris.*

Il ne faut pas juger des vases et des autels représentés sur les monnaies mérovingiennes et du moyen-âge avec nos idées modernes. Nous l'avons déjà dit, les autels de la primitive Eglise étaient en bois portés sur plusieurs appuis qui plus tard devinrent des colonnes, et ces autels n'avaient point de tabernacles et ne supportaient pas ces hauts chandeliers de nos jours.

Tous les vases eucharistiques étaient fort bas, même alors qu'ils étaient portés sur un pied et destinés à être exposés sur l'autel. Mais comme ils étaient admirablement appropriés à leur destination! et comme dans leur composition chaque partie et l'ensemble révèlent une connaissance approfondie des livres saints. Ainsi, que l'on observe avec attention la forme du calice à deux anses (*n° 7 du 5° tableau*), tout y parle, tout y déclare la destination du vase sacré, la

coupe supérieure du vase, le *croissant symbolique*, les deux anses formées de la double initiale de *Salvator*, « Calix Christi Salvatoris, » et pour qu'aucun doute ne soit possible, la volonté créatrice du type a posé au-dessus la sainte hostie.

Mais ce n'est pas tout, quel est le support de ce calice? C'est une forme de navire d'où s'élèvent deux appuis qui soutiennent le croissant symbolique. Et le navire n'est-il pas, comme la colombe, une figure de l'Eglise? « Ascendens autem in unam navim... et sedens docebat de naviculâ turbas. » (Luc, V, 6.) Comme l'idée de l'artiste a été heureuse, comme la volonté créatrice a été bien inspirée dans la composition de ce calice, comme elle rappelle le texte évangélique, comme elle se lie à ce charmant tableau de Iesus-Christ porté sur cette nacelle, *naviculâ*, d'où il enseignait la foule se pressant autour de lui!

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE

TRAITÉ

DE

LA COMPOSITION ET DE LA LECTURE

DE

TOUTES INSCRIPTIONS MONÉTAIRES

MONOGRAMMES, SYMBOLES ET EMBLÈMES

Depuis l'époque Mérovingienne jusqu'à l'apparition des Armoiries.

DEUXIÈME PARTIE

APPLICATION DES PRINCIPES QUI ONT PRÉSIDÉ A LA COMPOSITION DES MONOGRAMMES, SYMBOLES ET EMBLÈMES MONÉTAIRES.

> **Omne quodcumque facitis in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini Iesu-Christi, gratias agentes Deo et patri per ipsum. (Coloss. III, 17.)**

QUELQUES OBSERVATIONS

Les monnaies reproduites sur nos planches ont été éditées.

On les retrouve dans tous les auteurs et toutes les revues ou annuaires qui se sont occupés de notre numismatique nationale, mérovingienne, royale ou féodale, depuis Bouterone jusqu'à l'annuaire de la Société française de numismatique.

Il nous a semblé que nos planches ne devaient présenter que les types auxquels nous devions faire application de nos principes.

Les avers ou revers n'offrant qu'une effigie ou un type précédemment expliqué ne nous importaient point.

Cependant dans le texte nous décrivons le type, non reproduit sur la planche, afin que l'on puisse constater l'identité de la monnaie.

Lorsque l'avers et le revers sont inséparables parce qu'ils se lient par leurs compositions, légendes ou types, nous les gravons sur nos planches.

Nous le répétons, il nous a paru plus saisissant de ne reproduire que les types à interpréter, monogrammes, symboles et emblèmes; on est plus frappé de l'importance et de la variété de ces types, que si on en était distrait par la vue des effigies ou signes inutiles à l'intelligence de ces compositions dont il s'agit de rechercher et constater le sens et la valeur.

DEUXIÈME PARTIE

APPLICATION DES PRINCIPES DE LA COMPOSITION DES MONOGRAMMES, SYMBOLES ET EMBLÈMES MONÉTAIRES DEPUIS L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE JUSQU'A L'APPARITION DES ARMOIRIES.

DIVISION DE CETTE SECONDE PARTIE.

La division qui s'offre naturellement est celle des temps, et nous distinguerons trois époques principales dans l'œuvre monétaire du moyen-âge :

1° L'époque Mérovingienne;

2° L'époque royale des Carlovingiens et des Capétiens;

3° L'époque féodale ou des hauts barons.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DES MONOGRAMMES, SYMBOLES ET EMBLÈMES MÉROVINGIENS.

L'époque Mérovingienne doit se diviser en trois périodes.

PREMIÈRE PÉRIODE antérieure aux rois Francs : Rois Burgondes.

DEUXIÈME PÉRIODE : des rois Francs et des monétaires.

TROISIÈME PÉRIODE : Anarchie monétaire.

Cette dernière période est la plus considérable et la plus remarquable au point de vue chrétien.

PREMIÈRE PÉRIODE

ANTÉRIEURE AUX ROIS FRANCS

ROIS BURGONDES

Les rois Burgondes frappèrent monnaie sur l'or, l'argent et le cuivre. Il y a une différence bien remarquable entre les types frappés sur ces trois métaux.

GUNDEBAUD — 436-516.

Gundebaud, fils de Gundicaire, fondateur de royaume de Bourgogne — 407-436 — avait eu pour sa part le Lyonnais et avait établi à Lyon le siége principal de son royaume.

Sur l'or : il frappe le type impérial à l'avers et au revers. C'est une imitation servile de la monnaie des empereurs, et le seul signe qui distingue sa monnaie d'or et lui en assure l'œuvre et l'attribution, c'est son monogramme frappé sur le revers accostant le type romain de la Victoire ou le type chrétien de l'ange présentant la croix.

Sur l'argent : il se produit déjà une différence très-marquée : c'est tantôt à l'avers, tantôt au revers, le monogramme du roi Burgonde remplissant le champ entier de la monnaie, le côté opposé, avers ou revers, offrant seul un type impérial, c'est un commencement d'autonomie.

Sur le bronze, billon ou cuivre : l'autonomie monétaire se fait jour. Plus d'imitation, mais une monnaie propre et personnelle au prince; c'est l'effigie du roi, sans légende, parce qu'au revers est le monogramme royal remplissant le centre de la pièce.

De ces faits, nous nous croyons autorisé à conclure que si les rois Burgondes ont frappé l'or du double type impérial, c'était pour satisfaire à des nécessités commerciales et à des habitudes de

confiance afférentes aux populations, et nullement par une déférence excessive envers un empereur qu'ils avaient vaincu, dont ils ne relevaient pas, et auquel ils paraissaient se rattacher seulement par les souvenirs d'une ancienne grandeur et l'ambition des titres d'Auguste et de patrice qu'il leur décernait par politique, en vue de ménager leur alliance.

1. D. N. ANASTASIVS PR. AVG. Buste de l'empereur, diadémé, à droite.

℟. VICTORIA AVCCCN. A l'exergue : CONOB; l'ange de la Victoire présentant la croix, accosté à sa droite d'un monogramme offrant un double sens, et à sa gauche d'une étoile.

Cette étoile peut être une marque d'atelier ou d'émission, mais placée en face du monogramme, au centre de la monnaie et accostant la figure principale, elle a certainement une valeur symbolique faisant partie de la composition générale.

Le monogramme lu de gauche à droite présente les lettres GVNB et dit le nom du roi GVNBADVS, Gundebaud; lu de droite à gauche, en lettres rétrogrades, il présente le monosyllabe BVRG, et dit le nom du royaume BVRGundiæ, Bourgogne.

Ce monogramme formé de lettres liées est horizontal et d'émission primaire. — Sol d'or. P. 4,35.

C'est le premier type du monogramme sur les monnaies mérovingiennes.

2. PAX ET ABUNDANTIA. Au centre, le double monogramme de Gondebaud et de Bourgogne : GVNB et BVRG.

Il n'accoste plus ici un type impérial, il est indépendant et seul dans le champ de la monnaie.

℟. Victoire marchant, à droite, élevant de la main droite une couronne; accostée des lettres L. D. (Lugdunum). — Denier d'argent. P. 1,45.

Le monogramme GVND et BVRG est formé de lettres conjointes et génératrices, c'est-à-dire se prêtant réciproquement quelques traits pour leur formation.

Nous rencontrons sur cette monnaie l'application d'un principe que nous avons souvent rappelé dans la première partie de cet ouvrage. Il se saisit sans difficultés, si on observe avec soin la composition de ce monogramme. Comme nous venons de le faire remarquer, si on le lit de gauche à droite, c'est le nom du prince qu'il exprime; si on le lit de droite à gauche, c'est le nom du pays. Il est évident que la volonté qui a créé ce type a visé à ce double but.

Il est encore un autre principe dont nous trouvons ici l'application.

Nous avons établi que pour donner à une composition monogrammatique toute l'étendue qu'elle doit avoir, il faut, dans la lecture, répéter la lettre nécessaire à l'expression complète de la pensée créatrice du type. Or, dans la composition que nous avons sous les yeux, en terminant la lecture de droite à gauche, il faut répéter l'R qui est lettre monogrammatique et génératrice. Il faut donc lire 1° de gauche à droite GVNB; de droite à gauche BVRG. R., c'est-à-dire GVNBaldus BVRGundiæ Rex. Gondebaud roi de Bourgogne.

Nous venons de faire la lecture du monogramme central sur la monnaie n° 2, et de celui au revers de la monnaie n° 1. Mais nous devons donner celle du type entier de cette dernière monnaie. Voici ce que nous exprime l'ensemble de cette composition : « Angelus Domini porrigit crucem hominibus et crux est lumen, crux est stella. » « Gunbadus Burgundiæ rex in crucem fidem suam testatur. »

L'exergue CONOB a été interprétée de deux manières :

CON*stantinopoli* OB*signata;* ou comme une expression de la valeur monétaire, CON*cisa* OB = 72 — le triens sous-multiple (tiers de 72) = 216.

SIGISMOND — 516-524.

3. D. N. ANASTASIVS PR. Buste, diadémé, à droite.

℟. VICTORIA AVSTORVM. A l'exergue : CONOB; Victoire marchant à droite, élevant une couronne; dans le champ, à droite : monogramme de Sigismond.

Monogramme vertical, émission primaire. — Tiers de sol. P. 1,40.

Ce monogramme est formé des lettres du nom entier, et ne dit

rien de plus que ce nom. Il est moins indéterminé, moins *compréhensif* que celui de Gondebaud, dont la formation produit les interprétations que nous avons données, mais il est plus précis et plus complet au point de vue du nom qu'il devait exprimer.

DEUXIÈME PÉRIODE MÉROVINGIENNE

ROIS FRANCS

CLOVIS — 481-511.

CLOVIS CHRÉTIEN — 496-511

Les deux premières monnaies que Clovis chrétien ait frappées sont aux types de la croix potencée et de la croix à l'Alpha et Oméga.

Ainsi, toujours ce grand type de la croix potencée lorsqu'une volonté puissante veut affirmer sa foi dans I.-C., c'est bien remarquable! et nous aurions pu rapprocher ce *geste* de Clovis des actes chrétiens que nous avons rapportés au chapitre XIV du Xe titre, aux pages 137 et suiv. (*Voir le n° 11 du 4° tableau et le n° 14 du 6°, ainsi que les textes qui y sont relatifs.*)

Clovis, après sa conversion, n'était plus seulement un conquérant, il devenait le fondateur d'un royaume et d'une dynastie; s'appuyant sur le christianisme, il a dû frapper, sur les monnaies, ce grand symbole de la croix potencée, composé, comme nous l'avons enseigné, du signe d'absolution quatre fois répété, et par conséquent, l'expression la plus énergique de la rédemption et du salut.

Et avec quelle indépendance le vainqueur des Romains, le conquérant frappe sa monnaie! — Point d'effigie impériale, point de monogramme, son buste à lui et autour de son effigie son nom et

son titre CHLODOVIVS REX; et au revers, de grands symboles chrétiens, la croix potencée! La croix à l'Alpha et Oméga!

On peut voir ces monnaies dans Bouterone et dans Leblanc, p. 14. Comme ces compositions ont été déjà, par nous, expliquées, nous ne les reproduisons pas. Nous arrivons immédiatement à d'autres types. (*Voir n° 1 du 4e tableau et p. 60 les textes qui y sont relatifs.*)

4. + PARISIVS. Tête, laurée, à droite.

℟. 1° Croix ancrée, accostée de quatre points cardinaux, formée des initiales de *Iesus Christ* accostées de trois sphères entre lesquelles s'élèvent des palmes, et, à la partie supérieure, une croisette accostée elle-même de deux points cardinaux.

Il est nécessaire de recourir à l'anatomie de cet emblème pour le bien comprendre.

L'initiale verticale est celle de Iesus; l'horizontale *est, par une remarquable exception, celle de Christus* (voir au 2e tableau l'une des formes du C). De plus, par sa forme, l'initiale horizontale, combinée avec l'initiale verticale, forme deux emblèmes : 1° celui de la croix, ancre de salut; 2° celui de l'Altarium. (*Voir les nos 7, 9 et 10 du 6e tableau.*)

Enfin, les sphères entourant la croix, entremêlées aux palmes que termine la croisette supérieure, sont un emblème des félicités que la croix assure sur cette terre et dans un séjour supérieur. Cette composition nous parle donc ce langage : « Crux est ara et anchora Salutis ubique; Iesus Christus per crucem protegit orbem et mundus per crucem florescens erit. »

5. + PECTAVVSC. Tête, radiée, à droite.

℟. + ADADO M. Croix accostée de deux points cardinaux au haut de la verticale, ayant à sa base et à l'extrémité de ses bras une sphère soutenue du triangle sacré.

Monogramme emblématique, émission primaire. Cette composition est complexe. Les signes trinitaires s'y multiplient.

Les sphères trinitairement disposées, s'attachant à la croix, soutenues du triangle sacré, évoquent la pensée de la trinité, disent la

nécessité de s'attacher à la croix et témoignent de la volonté divine de sauver le monde par la toute-puissance de la croix et de la Sainte-Trinité : « Crux regnat in terrâ sicut in cœlis. Mundus cruci ad hærens salvabitur per omnipotentiam Iesu-Christi et Sanctæ Trinitatis. » (*Voir les nos 1 et 2 du 5e tableau, le no 2 du 6e, et les textes qui y sont relatifs.*)

Teudomer.

6. A. TEVDOMEREX. Buste, diadémé, à droite.

℞. VVLTA CONNO. En marque centrale : un autel du Sauveur. « Altarium divinum Iesu-Christi Salvatoris. »

Monogramme mixte, émission primaire.

Il y a eu deux rois chrétiens du nom de Teudomer. Quelques numismates, ne voyant point un signe chrétien sur cette monnaie, la veulent faire remonter au Teudomer qui aurait régné vers la première moitié du Ve siècle, et qui mourut avant sa conversion au christianisme.

Pour nous, nous voyons un symbole chrétien très-caractérisé dans la création de ce type. Nous avons vu deux gravures de ce type : l'une donne pour base à cette composition la partie étroite, allongée et accostée de deux S, élevée sur deux degrés; l'autre gravure est précisément celle que reproduit notre no 6.

Si on devait prendre pour base la partie allongée, accostée de deux étoiles, nous verrions une croix hébraïque, un Thau accosté de deux S exprimant cette pensée : « Crux salus, crux Salvatoris. Croix élevée au-dessus de deux degrés, emblème de l'appel à la prière.

Mais, selon nous, on doit prendre pour base la partie horizontale de cette composition, que nous offre ce signe sacré que nous avons décrit aux nos 6 et 10 du 6e tableau.

La marque centrale de cette monnaie nous offre donc un Altarium, dont la partie supérieure était destinée à recevoir les vases eucharistiques; les deux S qui accostent cette partie sont les indicateurs les plus certains de cette destination.

Cet autel est élevé; il est comme une représentation, à nos yeux,

de l'un de ces autels qui, à la suite des missions, était dressé en plein air, et comme ceux que l'on élève encore aujourd'hui à la Fête-Dieu. Tout cet autel est perlé; il a pour base trois étoiles qui indiquent bien qu'il est au-dessus de la terre. Il est, dans la partie supérieure, accosté de deux étoiles qui nous donnent la même révélation, et enfin, il est couronné de deux guirlandes superposées.

L'étoile est un signe chrétien par excellence « Stella matutina » un symbole du Christ que déclaraient les livres de Moïse et des autres prophètes. Tout donc dans cette composition est chrétien, et nous sommes heureux de pouvoir restituer à la foi antique de nos ancêtres une œuvre qui leur appartient. (*Voir notre dissertation sur les signes célestes, p. 108 et suiv., n° 15 du 5e tableau.*)

Mais ce n'est pas nous seul qui avons vu une composition chrétienne dans cette marque centrale; M. Le Lewel l'avait comprise comme nous, et si alors quelques numismates n'adoptèrent pas son opinion, c'est que l'on n'avait pas encore posé les principes de notre doctrine.

Clovis.

7. Tête, laurée, à droite; autour la légende : ANDECAVIS.

℞. THEODOGISILUS. Dans le champ : vase eucharistique, lulune, recevant les saintes hosties descendant du ciel.

Triens, or. Emission primaire.

« Cœnantibus autem eis : accepit Iesus panem et benedixit ac fregit, deditque discipulis suis et ait : accipite et comedite, hoc est corpus eorum. » (Math., XXVI, 26.)

« Et accepto calice, gratias agens dedit eis... et ait illis : hic est sanguis meus novi testamenti qui pro multis effundetur. » (Marc, XIV, 22, 23.)

« Et accepto pane, gratias egit et fregit et dedit eis decens : hoc est corpus meum quod pro vobis datur : hoc facite in meam commemorationem. » (Luc, XXII, 19.)

« Calix benedictionis cui benedicimus. » « *Hic est panis qui de cœlo descendit.* » « Qui manducat hunc panem vivet in æternum. » (Jean, XXVI, 59.) Voici le pain qui descend du ciel; celui qui mangera

ce pain vivra éternellement. « Iste est panis quem Dominus dedit vobis ad vescendum.» (Exod.) «Et mandavit nubibus de super et januas cœli aperuit et pluit illis manna... et panem cœli dedit eis. » (Ps. LXXVII.) Et il commanda aux nuées des airs, et il ouvrit les portes du ciel, et il fit pleuvoir la manne... et il leur donna un pain du ciel. C'est de ces textes divins que s'est inspiré le créateur du type que nous avons sous les yeux, c'est la source sainte où il a puisé cette remarquable composition.

Cependant des numismates, qui attribuent avec raison cette monnaie à Clovis, la considèrent comme antérieure à sa conversion au christianisme, et par conséquent comme païenne.

Cette opinion est absolument erronée. Nous ne croyons pas qu'il existe une seule monnaie païenne de Clovis. D'abord ce chef des Francs dut, comme les rois Burgondes, imiter le type impérial, surtout en faisant ouvrer des pièces d'or, et ici il s'agit d'un tiers de sol d'or.

En second lieu, à la fin du V[e] siècle le paganisme était vaincu, le druidisme expirant, Clovis se serait donc trouvé dans un milieu peu favorable à l'émission de monnaies fort différentes de celles qu'adoptaient les populations.

D'ailleurs, si avant sa conversion Clovis avait une monnaie autonome, en dehors des usages et des habitudes des populations (ce qu'il faudrait admettre), il dut, après sa conversion, décrier cette monnaie et en faire opérer la refonte. On ne peut s'empêcher de rappeler ici les paroles de saint Rémi : « Courbe ta tête, fier Sicambre, adore ce que tu as brûlé et brûle ce que tu as adoré. »

En troisième lieu, il y a une réponse péremptoire à l'erreur que nous combattons. La voici :

La monnaie dont il s'agit a été frappée à Angers; or, Angers était chrétien, et Clovis aussi lorsqu'il s'en rendit maître. Dès le III[e] siècle, au plus tard, le flambeau de la foi avait été porté, par des misssions, au-delà de la Loire (1). C'est au moins à la suite

(1) Tertullien, né dans la seconde moitié du II[e] siècle et mort dans la première moitié du III[e], parlait ainsi des progrès du christianisme : « Credi-

de la grande mission du III[e] siècle, dont parle Grégoire de Tours, que sur presque tous les points de la Gaule, s'établirent des églises et des diocèses régulièrement organisés. Or ce ne fut qu'au commencement du VI[e] siècle que Clovis fut maître d'Angers, c'est-à-dire plusieurs années après sa conversion au christianisme. On ne peut donc fixer l'émission de cette monnaie antérieurement à la conversion de Clovis; dès lors est détruit le seul fait sur lequel on s'appuyait pour ne pas considérer comme chrétien le type qu'elle représente; d'ailleurs ce type proteste par lui-même. Si on ne l'a pas considéré comme chrétien, c'est que l'on ne l'avait pas compris, comme tant d'autres qui vont se présenter à chaque pas. Mais quel est ce type? Nous voyons dans la marque centrale une composition chrétienne très-caractérisée. C'est un vase eucharistique admirablement composé; il est formé d'un V et d'un M enlacés, initiales de la Vierge Marie, vase d'élection, symbole virginal destiné à recevoir la victime sainte, l'hostie sans tache. Au centre de ce vase eucharistique et au-dessus, sous une forme sphérique, on voit les saintes hosties descendant des cieux: « Et mandavit nubibus de super et pluit illis manna. » « Hic est panis qui descendit de cœlis. » Ces hosties, c'est le pain descendant des cieux à l'invocation et aux prières du pasteur des âmes, c'est la victime sainte, c'est le Iuste venant se donner aux nations : « Rorate cœli de super et nubes pluant justum. »

C'est là une gracieuse composition, et ce vase eucharistique doit être ajouté à ceux dont nous avons donné la forme aux n[os] 4, 5, 6, 7 et 8 du 5[e] tableau.

Rien ne doit échapper au regard attentif du numismate. Nous croyons découvrir dans cette charmante composition un monogramme. Le monosyllabe *mon, monetarius,* serait le qualificatif du nom inscrit en légende autour de la marque centrale. Les créateurs de ces types du moyen-âge visaient souvent à un double but et se plaisaient, en conséquence, à ces compositions évoquant une double

---

derunt jam Getulorum varietates et Maurorum multi fines, Hispaniarum omnes termini et *Galliarum variæ nationes* et Britannorum inaccessa Romanis oca Christo vero subdita. »

idée. Ce fait est si fréquent et si général, que nous l'avons érigé en principe. Il faut donc tenir pour certain que cette marque centrale est un vase eucharistique, qu'elle a été composée pour évoquer aux regards des populations des idées religieuses. Ce vase devait reposer sur un triple pied et se placer dans un calice dont il devait former la lulune. Il a pu exister aussi comme forme extérieure.

Le monogramme que nous y découvrons est comme le point secret de la monnaie, comme le point secret de l'officier qui la faisait ouvrer. C'est là un de ces doubles effets, répétons-le constamment, car rien n'est plus vrai, c'est là un de ces doubles résultats auxquels visaient les créateurs de ces types dans le moyen-âge.

Du reste, notre opinion sur cette marque centrale est confirmée par l'existence d'une autre monnaie qui offre le même type, mais plus simple. Elle n'est formée que du V symbolique recevant la manne eucharistique descendant des cieux, rien de plus ; par conséquent rien qui puisse offrir une combinaison de lettres. On peut voir ce dernier type dans Leblanc, page 58. (*Voir notre 4e tableau, du n° 6 au n° 15, ainsi que les textes qui y sont relatifs.*)

8. LAVDVNO. Tête, laurée, à droite.

℟. CLOATO. Dans le champ : colombe eucharistique couronnée.

Des doutes ont été élevés sur la date de l'émission de cette monaie. Les numismates, qui la veulent reporter à un temps antérieur à la conversion de Clovis, regardent le type du revers comme représentant un paon, emblème de la richesse et de la fortune.

Selon nous, c'est mal interpréter le type du revers. Ce type est chrétien, et par conséquent a été frappé par Clovis après sa conversion.

Sous le règne de ce roi, la forme du vase destiné à recevoir les saintes hosties, la plus en usage était celle de la colombe. Or la forme de la colombe frappée sur cette monnaie nous paraît plus caractéristique, plus indicative de son usage, de sa destination que toute autre. En effet, sur la partie supérieure de cette colombe, on voit un couvercle faisant saillie qui s'enlève et se remet à l'aide d'une palme, emblème du triomphe du christianisme.

Par ces motifs, nous considérons cette monnaie comme émanée du sentiment chrétien.

CHLOTAIRE — 511-558.

9\. D. N. IIVSTINIANVS II. Buste, diadémé, à droite; dans le champ : LV.

℞. VICTORIA AVSTV. Dans le champ : Victoire de face, tenant de la main droite une croix, et de la gauche une couronne; au-dessous de la croix : les deux lettres c S.

On a vu, avec raison, dans ces deux lettres les initiale et finale de Chlotarius, de Chlotaire, fils de Clovis.

Mais il faut remarquer cette composition. Les deux lettres c S sont placées immédiatement au-dessous du symbole, au-dessous de la croix, en sorte que l'on peut dire qu'elles sont en rapport direct avec cette croix, remarque que confirme le caractère même de ces deux lettres. Le c qui, s'il était exclusivement destiné à exprimer le nom du roi, devrait être une majuscule, est au contraire une minuscule, et la lettre finale, qui aurait dû être minuscule, est majuscule. Elle a ce caractère, parce qu'elle exprime une idée qui se rattache au symbole. En effet, ces deux lettres constituent une légende qui découle de la croix et qui doit ainsi se traduire : *crux Salus*.

Nous l'avons souvent répété dans nos principes, les volontés créatrices de ces types du moyen-âge visaient, le plus souvent, à un double but dans leurs compositions monétaires. Nous en trouvons ici un exemple.

Du type central de la Victoire.

Nous devons aussi expliquer, une fois pour toutes, ce type si fréquent sur les monnaies.

Il y a deux types principaux de la Victoire : 1° le type romain, qui a eu diverses modalités. Il remonte jusqu'aux consulaires; 2° le type chrétien de la Victoire, qui offre aussi diverses modalités. Celui-ci remonte à Constantin, il se distingue du premier en ce

que la Victoire se présente sous les traits d'un ange revêtu d'une longue robe qui l'enveloppe de ses plis jusqu'aux pieds. (*Voir les nos 1, 3, 9 et 12 de la planche première.*) Le type romain de la Victoire est moins ample et plus heurté dans sa composition. Mais depuis Constantin, l'un et l'autre types sont consacrés à exprimer une idée religieuse; ainsi l'un et l'autre type sont donc également chrétiens; leur forme seule les différencie. Le type de la Victoire que nous appelons romain, comme celui que nous avons sous les yeux, forme une composition par laquelle l'empereur exprimait le triomphe de la croix, qui seule fait mériter et donne la véritable couronne. A cet emblême, on a conservé le nom antique de *Victoria Augusta*, ou de *Victoria Augustorum!* Mais quelle différence de cette Victoire de la croix à celle si sanglante des autres Victoires foulant à leurs pieds des victimes humaines. La composition de ces types que nous examinons doit ainsi se traduire : « Victoria Augusta porrigit gentibus crucem per quam fideles coronantur. »

Cependant, l'emblème de la Virtoire a eu aussi pour but de rappeler et de conserver le souvenir de triomphes signalés, en même temps que, par ses attributs, elle évoquait des pensées chrétiennes. Ainsi était encore atteint le double but auquel visaient les créateurs des types du moyen-âge.

10. En monogramme : « Chlotarios sub cruce ou per crucem Rex. »

℟. En symbole mixte : « Crux magistra mundi. » (*Voir le n° 11 du 6e tableau*). C'est le type du revers de cette monnaie.

Monogramme complexe, vertical, mixte.

Bill. Emission primaire.

Le monogramme de l'avers n'avait point été lu complétement.

On n'y avait vu que Chlotarios. Il y faut ajouter Rex, et porter son attention au signe sacré qui domine toute cette composition. Le trait horizontal supérieur ne forme pas seulement le T de ChloTarios, mais il forme aussi la croix par laquelle règne le roi « per crucem, per Christum, gratiâ Christi Rex. » Ce nom, ainsi formé, affecte en apparence une désinence grecque, il faut se rappeler que l'O substituait l'V. (*Voir au tableau des lettres.*)

Ce monogramme, bien composé, nous offre une application des principes que nous avons donnés sur les lettres en vedette. C'est une variété; ces lettres initiale et finale, au lieu de comprendre entre elles verticalement le monogramme, sont posées en côté, et remplissent, par ailleurs, toutes les conditions des lettres en vedette.

THÉODEBERT Ier — 534-547.

11. THEODOBERTI REX. Croix.

℟. En monogramme, dans le champ : D. N. TEODOBERTUS. — Cuivre. Composition horizontale.

Toutes les lettres de ce monogramme sont génératrices, et pour s'en rendre un compte exact, il faut bien saisir les points d'intersection. Les lettres T, E, O, V sont formées à l'aide des intersections. (*Voir le chapitre des points d'intersection, p. 38.*)

Sur les monnaies de cuivre, les rois francs mettaient, le plus souvent, leur nom en légende autour de la croix, sur l'avers; et au revers le monogramme de leur nom. Nous en verrons un nouvel exemple au nº 15 de cette planche.

12. D. N. THEODOBERTUS VICTOR. Buste de l'empereur, de face, casqué, portant la haste à gauche et le bouclier à droite.

℟. VICTOR A AVCCC I. A l'exergue : C. N. B.; l'ange de la Victoire, de face, présentant la croix de la main droite et tenant dans la gauche le globe crucigère; au pied de l'ange : RE.

Sol d'or. Emission primaire.

On se tromperait gravement, si on considérait les types de cette monnaie comme ayant été frappés par déférence envers l'empereur, ce serait l'inverse de la vérité. Théodebert fut un très-grand souverain et un grand capitaine. C'est un autre Clovis de la race mérovingienne. Irrité que l'empereur Iustinien eût pris sur ses monnaies le titre de *Francicus*, comme s'il eût soumis les Francs, il frappa la monnaie que nous avons sous les yeux. Il s'y représente comme l'empereur, de face, casqué et portant la haste et le bouclier, et se

dit vainqueur, *victor*, et au revers il prend le type impérial de la Victoire, et jusqu'à l'exergue. Et ce n'était pas assez pour lui, il déclara la guerre à Iustinien, souleva d'autres peuples contre lui, et s'avançait à la tête d'une nombreuse armée lorsqu'il fut surpris par la mort.

On remarquera sans doute les deux lettres RE posées aux pieds de la Victoire. Ces deux lettres se retrouvent sur un triens de Théodebert. Nous ne les considérons point comme une marque d'atelier, mais comme se reliant à la composition centrale. Ainsi doit être lu l'ensemble de cette composition : « Victoria Augusti : Angelus Domini Sustinet Orbem Cruce Caronatum et porrigit gentibus crucem quæ RE*gnat* et RE*muneratur*. »

CHILDEBERT — 593-596.

13. † Buste, diadémé, à droite. La légende est illisible.

℟. † IE OFFICINA MAVRENT. En monogramme : DN EL DE ber TVS.

Monogramme cintré. Emission primaire.

Cette composition mérite une attention particulière. Toutes les lettres de ce monogramme sont génératrices, c'est-à-dire qu'elles ont un trait commun, que chacune d'elles concourt à en former un autre. Ainsi, le grand trait vertical et le trait supérieur horizontal qui concourent à former l'E initiale du nom, concourt aussi à former le T, initiale de la dernière syllabe TVS; et le même grand trait vertical concourt encore à former l'N.

Nous devons aussi remarquer les deux lettres minuscules *es* au centre du monogramme. *(Voir nos principes au chapitre des lettres minuscules, p. 34.)*

Nous avons donc DN EL DE TVS. Ce nom est un nom monétaire de Childebert; il n'y a aucun doute sur cette attribution. D'ailleurs, on trouve dans Leblanc une monnaie de Childebert dont le droit est le chrisme de Iesus-Christ, pasteur des nations, et le revers porte en toutes lettres sur trois lignes EL DEBER TVS. Nous trouvons sur la monnaie que nous examinons les mêmes lettres, moins les médiales,

les mêmes syllabes, moins une, celle du centre. Ces trois lettres BER, formant une syllabe, sont supprimées dans le monogramme par *contraction*. (*Voir aux principes des abréviations par contraction ou prétérition, p. 38.*) La suppression de lettres médiales constitue l'abréviation par prétérition ou contraction. Nous devons donc restituer la syllabe BER et lire ainsi ce monogramme : *Dominus noster* EL DE ber TVS.

Mais ce monogramme n'a été ainsi composé que dans un autre but ; avec une autre visée, fort certaine, que nous devons démontrer.

Du symbolisme qui ressort de la composition du monogramme : D. N. ELDETVS.

Nous avons établi que les créateurs des compositions monogrammatiques, emblématiques et symboliques du moyen-âge ont, le plus souvent, visé à exprimer une double idée, une double pensée, celle du nom du prince et du pays, et celle d'une pensée religieuse. Nous en avons un exemple remarquable sous les yeux. En effet, si l'on veut bien considérer dans son ensemble la figure centrale de cette pièce, elle évoque, à première vue, l'idée d'un temple. Sa partie supérieure se termine par un dôme surmonté d'une croix. Au centre, l'S, en coupant la diagonale de l'N, forme un X, symbolique de *Christus*. La croisette couronnant le dôme sépare bien par sa partie supérieure la légende, mais elle est cependant au-dessous et s'attache intimement au temple dont elle fait partie. Elle aussi a une double fonction à remplir, celle d'être point initial et final de la légende, et en même temps partie du temple qu'elle concourt à constituer et révéler.

Du reste, le même monogramme et le même symbole se trouvent en marque centrale sur un triens. La croix n'indique plus le point de départ de la légende, elle est fort au-dessous d'elle, dans le champ de la monnaie, couronnant le dôme du temple, dont elle fait ainsi exclusivement partie (1).

(1) Voir l'Annuaire de la Société française numismatique, pl. 6, nos 14 15 et 16, p. 113 et suiv., année 1866.

Cela établi, il faut que les lettres offrent un sens en harmonie avec le monument chrétien, et nous lisons : ECCLE*sia* D*omini* N*ostri* I*esu*-C*hristi*.

Cette dernière interprétation n'avait pas été donnée, et cependant elle trouvait en sa faveur une autorité. M. Lenormand a trouvé dans dans ce monogramme : « Ecclesia Viennensis. » Au moins sur l'idée du temple que représente ce monogramme, nous aurions pour nous l'autorité de ce savant. Mais nous n'invoquons pas seulement les lettres que renferme cette composition, nous invoquons, à l'appui de notre opinion, la forme et la figure même qu'elle représente dans son ensemble, qui est celle d'un temple.

14. En monogramme : D. N. CHILDERBERTVS. Nous avons donné une analyse de cette composition au chapitre des lettres en vedette, p. 39. Nous renvoyons donc à ce chapitre.

Monogramme horizontal avec lettres en vedette. Emission primaire. Au revers de cette monnaie est le chrisme du bon Pasteur. Cuivre. P. 1,15.

THIERRY II — 593-613.

15. THEVDERICI. Croix élevée sur un globe.

℟. En monogramme : TEVDERICI.

Cuivre. P. 0,55.

Monogramme cintré. Emission primaire.

Nous avons ici un nouvel exemple que les rois Francs, sur les monnaies de cuivre, inscrivaient leur nom autour de la croix de l'avers, et au revers leur nom encore, mais en monogramme.

GUNTHRAN — 561-593.

16. SICOINNVS MON. Tête, laurée, à droite. Diadème perlé ; au devant du front, une croisette. « Grâtia christi Rex. »

℟. AVRELIANIS CIVI. Croix accostée de quatre points cardinaux, portant un R à la partie verticale supérieure et un grand M entrelacé à ses bras.

Monogramme mixte, vertical. Emission primaire.

Cette composition se saisit au premier coup-d'œil.

La base de ce monogramme mixte est la croix, et les deux lettres R et l'M emblématiques expriment la grandeur du signe dominant : « Crux R*edimit* M*undum*. » « Iesus-Christus R*edemptor* M*undi*. » « M*undus* Cruci adhærens R*edimitur*. »

L'ancienne numismatique avait pris l'M emblématique pour un serpent. C'était une erreur; mais, du moins, cette erreur s'allie à des souvenirs et des symboles bibliques qui l'excusent.

17. A. Tête, à droite, sans légende. Au devant une tige de lys.

℟. + ISARNO. Dans le champ : lys symbolique croissant. « Lilium convallium. »

Monogramme symbolique vertical.

Bill. Emission primaire.

Ce type est un type chrétien. On ne peut plus objecter qu'il a pu être créé sous un roi non encore converti au christianisme.

Dès les premiers siècles apostoliques, le culte envers la Vierge Marie, Mère de Dieu, a été un constant objet de la prédilection des chrétiens; et ce culte grandit sans cesse avec le christianisme. Les types monétaires reflétèrent les croyances religieuses, ils les reproduisirent comme en étant une émanation directe, et devinrent un témoignage de la foi de nos premiers aïeux : de là ce type, hommage rendu à la Vierge. Nous avons déjà vu des exemples de cet hommage, nous en avons un nouveau sous les yeux et nous les verrons se multiplier.

Dans cette composition, la légende se combine avec la marque centrale. L'A d'ISARNO est un V relativement au type symbolique, et ce V forme comme un vase d'où s'élève la tige élancée d'un jeune lys, montant vers une sphère supérieure que figure l'O d'ISARNO. Tout a été calculé par la volonté créatrice de ce type qui exprime cette pensée : « Virgini, vas electionis; Virgini immaculatæ, lilium convallium. » A la Vierge immaculée, vase d'élection, lys sans tache de la vallée. (*Voir aux principes notre dissertation sur le symbole du lys.*)

Cette composition élève nos pensées vers le dogme de l'Immaculée Conception. C'est un jeune lys s'élevant vers les sphères célestes. Dieu s'est choisi un lys : « Sibi elegit lilium. » Il s'est formé un sanctuaire de toute pureté où doit naître le divin Rédempteur du péché et de la mort. Il s'est choisi, entre toutes les femmes, une vierge singulière, « virgo singularis, » (Off. Eccles.) au-dessus de l'atteinte de toute tache originelle : « Tota pulchra es et macula non est in te. » « Virgo sine peccato concepta. » Lys sans tache s'élevant chaque jour vers les cieux ravis, lys au sein d'une pureté ineffable et qui n'est point de la création de ce monde, « hujus creationis, » prédestiné qu'il est à concevoir et à engendrer le saint des saints.

18. Buste couronné, à droite; au-dessous, croissant contenant une forme sphérique; au-devant, en monogramme : les symboliques I et X. L'I, à la base, s'enclavant dans l'X; croix au-dessus surmontée d'une sphère.

℟. CAVALETANO. Calice à deux anses surmonté de trois hosties. En exergue : BAN. (*Voir nº 7 du 5ᵉ tableau et les textes qui y sont relatifs.*)

Cette monnaie revêt un caractère chrétien au plus haut degré. Elle est religieuse à l'avers et au revers; et l'avers surtout est remarquable.

C'est le buste du roi dans une attitude de prière et d'adoration. Les regards sont tournés vers le ciel et les lèvres s'entr'ouvrent pour prier. Et quels pieux symboles l'entourent! « Christus complexit mundum; » « Calix sanctæ hostiæ; Iesus-Christus per crucem sustinet et salvat orbem. » Quelles pensées profondes! quelle foi dans ces compositions! Ensemble : « Rex, a Iesu-Christo qui per crucem sustinet et salvat orbem, suam salutem deprecatur. »

Un numismate a vu dans le croissant qui contient la sainte hostie la partie supérieure du calice à deux anses que nous avons représenté au nº 7 du 5ᵉ tableau. La décomposition que nous en avons faite justifie cette opinion que nous adoptons, et nous l'avons traduite par ces expressions : « Calix sanctæ hostiæ. » « Calix eucharisticus. » Mais nous étendons cet emblème et nous le traduisons

aussi par ces paroles : « Christus complexit orbem. » Il faut rapprocher cet emblème n° 7 du 5e tableau du n° 18 du même tableau. N'est-il pas étonnant que cet emblème, cette même composition se reproduise presque identiquement à cinq ou six siècles de distance! Qu'après avoir apparu sous les rois Francs dans notre patrie, elle y revienne rapportée de l'Orient par les fils, par les descendants des premiers Francs!

19. Voir ce numéro aux monnaies de l'anarchie mérovingienne, *in fine*.

20. REX DEVS. Croix latine accostée des deux lettres V. C. et élevée sur un degré au-dessus du globe terrestre.

Nous avons soigneusement analysé cette monnaie à la page 141 et suivantes, auxquelles il faut se reporter.

21. Voir ce numéro aux monnaies de l'anarchie mérovingienne, *in fine*.

22. Voir ce numéro aux monnaies de l'anarchie monétaire des temps mérovingiens, *in fine*.

Childebert.

23. CHILDEBERT. Tête, diadémée, à droite.

℟. AR, C enclavé dans A, I enclavé dans R, une étoile entre les deux majuscules, croix au-dessus.

Monogramme horizontal, mixte.

Interprétation : « Arelatensis civitas : Crux stella Arelatensis civitatis; crux stella Arelatensium. » La ville d'Arles affirme ainsi énergiquement sa foi.

24. CHILDEBERTVS REX. Tête diadémée, à droite.

℟. ARELATO CIVIT. Chrisme du bon Pasteur posé sur le globe terrestre, accosté des deux lettres AR. « Orbis per crucem pastoris salvus erit. Arelates Iesum-Christum pastorem sequuntur. » C'est en harmonie parfaite avec la précédente devise : « Crux stella Arelatensis civitatis. »

Une seconde interprétation doit encore être donnée. Les deux lettres AR se retrouvent sur un certain nombre de monnaies mérovingiennes, et ces deux lettres figurent sur des monnaies émanées de villes qui n'ont ni A, ni R dans leur nom; donc ces deux lettres ont une autre signification, et alors surtout qu'elles sont en marque centrale et se lient à un signe chrétien. Et sur la présente monnaie, le nom de la ville est en légende, pourquoi le répéter dans le champ par ses initiales? On a donc visé à un but autre que celui de rappeler une seconde fois le nom de la ville.

Ces deux lettres AR ont certainement, au moins sur des monnaies que nous verrons, ce sens : A*donaï* R*egnum*, Adonaï R*ex;* Adoni redemptor.

Adonaï est l'un des noms de Dieu et il signifie *mes Seigneurs* au pluriel, comme Adoni signifie *mon Seigneur* au singulier. Les Juifs qui, comme nous l'avons dit, n'osent, par respect, prononcer le nom de Iehovah, disent à sa place Adonaï. Ces lettres AR, accostant la croix, forment avec elle une sentence : Crux Adoni regnum, la croix, règne de mon Seigneur, « Domini mei. » Une autre interprétation est encore donnée : Crux *Ara Redemptoris*, la croix, *Autel du Rédempteur*.

Enfin, on retrouve dans cette composition un autre souvenir de la Passion et de la mort de Notre-Seigneur I.-C. que les Juifs, par dérision, saluaient du nom de roi après l'avoir couronné d'épines. Ave Rex. Au fond, toutes ces interprétations sont identiques, parce qu'elles émanent du même ordre d'idées. Mais ici l'Ave Rex, l'Ave crux Redemptoris, est celui du chrétien, qui invoque le Roi des Rois, « Dominus Dominantium. »

25. † CHILDEBERTI. Tête, à droite, diadémée.

† ℟. .....OTIMIM. Dragon se détournant de la croix en se tordant.

Monogramme symbolique.

Il faut remarquer cette composition; elle est la première et la seule de la série mérovingienne qui, sous les traits du dragon, ait symbolisé Satan, c'est-à-dire les vices combattus par la croix et dont

celle-ci arrête les fureurs, ce que rend bien l'expression irritée du dragon, se retournant sur lui-même pour se détourner de la croix.

« In Die illâ visitabit Dominus..... super leviathan serpentem vectum et super leviathan serpentem tortuosum. » (Isaïe.) « Increpet Dominus in te, Satan. » (Zach. III, 2.) « Ut per mortem destrueret eum qui habebat imperium mortis. » « Et projectus est Draco ille magnus, serpens antiquus qui vocatur Diabolus et Satanas in terram. »

« Nunc facta est salus et virtus, et regnum Dei nostri et potestas Christi ejus. » (Apo.)

C'est de ces textes qu'est sortie la composition de cette monnaie mérovingienne. Elle exprime donc cette pensée religieuse : « Crux vincit Draconem. Crux furoribus vitii obstat. Draconis imperium per crucem sublatum est. »

On voit la double fonction de la croisette. Elle n'est pas seulement le point de départ ou final de la légende, mais elle entre en combinaison avec la figure centrale et forme l'emblème dont nous connaissons maintenant l'origine. Le dragon se retournant irrité sur lui-même est maître du champ, comme pour indiquer qu'avant le règne du Christ, le dragon avait l'empire. « Habebat imperium mortis, » et l'humble signe du salut fait obstacle à sa puissance désormais vaincue dans ses excès.

Dans la série des monnaies de la Flandre si chrétienne, nous retrouvons un symbole analogue.

De l'interprétation de l'exergue CONOB inscrit sur les monnaies des premiers rois Burgondes et Mérovingiens.

Nous arrivons à la troisième période mérovingienne, celle que nous appelons la période d'anarchie monétaire.

Si on a bien observé les deux premières, on a dû remarquer quelle garantie de poids, de pureté de métal, de valeur leur était donné. Les rois Burgondes, comme les rois Francs, avaient adopté le système monétaire romain, et ils indiquaient la valeur de leur monnaie d'or d'après ce système. Sur les monnaies de la période d'anarchie,

cette marque de garantie va disparaître, et si sur quelques rares monnaies elle apparaît encore, elle ne sera pas sûre.

Cette marque de la valeur monétaire, nous l'avons indiquée. Elle se révèle par les lettres CONOB. Chez les Grecs, les nombres s'écrivaient par des lettres, sans en changer l'ordre, mais en y intercalant trois signes particuliers empruntés aux Hébreux. Les deux lettres OB inscrites sur les monnaies romaines et mérovingiennes appartiennent donc au système numéral grec, et ne sont cependant qu'une expression du système monétaire romain.

C'est à partir d'Aurélien — 275 — que la monnaie porte le signe de sa valeur. La petite pièce de cuivre vaut XXI numma, et ce chiffre est frappé à l'exergue. Si la monnaie sort d'un atelier grec, elle est frappée des deux lettres KA=21, et ce serait une erreur de voir dans ces deux lettres les initiales de Carthage. Cette ville frappait alors sa monnaie des lettres CART.

Ce ne fut que sous Dioclétien que l'on commença à inscrire le nom de l'atelier sur les monnaies — 284. — Cependant, sous Probus — 276-288 — l'Atelier de Rome se différenciait déjà par un R, un foudre, ou une couronne de laurier, ou un croissant. Mais on ne sait aucun autre atelier ayant un signe différent à cette époque.

La pièce d'argent était appelée, en nombre rond, centésimale, parce qu'elle était à la taille de 96 à la livre romaine, soit une dragme (1,4 poids métrique).

La pièce d'or, l'aureus, était à la taille de 72 à la livre romaine, ainsi que cela résulte d'une loi de Valentinien Ier, qui ne créait point un nouveau système, mais consacrait l'état de choses existant. « Auri massa transmittetur in LXXII solidos. » (Cod. l. X, tit. 70, § 5.)

C'est cette taille qu'expriment les lettres ou chiffres grecs OB=72. Mais que signifie la première syllabe? On a tort, croyons-nous, en ce qui concerne l'exergue CONOB de la monnaie d'or, de le traduire par ces mots : « CONstantinopoli OBsignata. » Et quoi qu'en aient dit quelques auteurs, nous ne pensons point que la première syllabe de cet exergue doive se traduire par *Constantinopoli;* nous croyons que les trois lettres CON signifient « concisa libra; *massa concisa* in LXXII. » Livre *coupée*, *taillée*, mise en parties, *concisa*. En un

mot, pièce à la taille de 72 à la livre. Telle est la valeur du mot *concisa*, et il rentre bien dans les termes de la loi ci-dessus citée. C'est la première fois que cette interprétation est donnée et nous la croyons bien fondée.

Et s'il faut justifier notre opinion, les monuments ne nous manquent pas. Ainsi, dans la collection de l'un de nos collègues, M. André, existe un *solidus aureus* sur lequel on lit : CONOB MD, c'est-à-dire pièce à la taille de 72 dans la livre — MD — MEDIOLANVS, Milan.

Notre collègue possède encore une autre pièce d'or de Valentinien, c'est un solidus et l'exergue porte : CONOB RN. Sol d'or à la taille de 72, libra concisa in LXXII : RN=RAVENNA, *Ravenne*.

Dans ce système monétaire, il n'y avait point de demi-sol à la taille de 144 à la livre, mais il y avait des triens, ou tiers de sol, à la taille de 216 à la livre. On n'a qu'à peser un solidus et un triens droits de poids et de titre, et non usés par le frai, ils pèseront un poids métrique correspondant aux proportions de leur taille. Régulièrement, le tiers de sol aurait dû porter CONΣις, mais tel n'était pas l'usage. Le sol et son tiers portaient également la même inscription, CONOB, pour exprimer non le poids de chacun, mais le système dans lequel ils étaient frappés. Les premiers rois Burgondes et les premiers Mérovingiens ont scrupuleusement suivi ce système, et voilà pourquoi nous avons dû donner notre interprétation sur cet exergue.

TROISIÈME PÉRIODE

ANARCHIE MONÉTAIRE MÉROVINGIENNE

Nous entrons ici dans la période de l'anarchie monétaire qui dura plus d'un siècle, et que l'on a appelée quelquefois époque de transition des Mérovingiens aux Carlovingiens.

Le nom du roi avait depuis longtemps disparu de la légende : dans les premiers temps, on frappe encore son effigie, et peu après elle disparaît à son tour. C'est le nom du monétaire qui remplace le nom royal, qui règne sur la monnaie, et il viendra des temps où celle-ci n'aura même plus la garantie d'un officier des monnaies. La monnaie sera municipale et bientôt même affranchie d'une surveillance de la cité, affranchie, malgré des ordonnances non obéies et des efforts inutiles, de tout contrôle; elle sera l'œuvre de tout orfèvre, de tout travailleur en métaux qui voudra la frapper. De là ces ateliers monétaires sans nombre. Dans l'étendue de deux cantons à peine de la Loire-Inférieure, entre Nantes et Paimbœuf, nous avons pu relever sept ateliers monétaires sur notre carte numismatique de la Bretagne. Nous savons que ces ateliers n'ont eu que des existences bien éphémères; mais cela n'en justifie que mieux l'anarchie au sein du monnayage mérovingien. Et chose bien remarquable et qui prouve quelles profondes racines le christianisme avait jetées dans le sein des Gaules, c'est que plus rien de païen, plus aucun des emblèmes de la religion des druides ou de la Rome païenne ne se reproduit sur ces monnaies. Plus l'œuvre monétaire est livrée à la fantaisie, à l'anarchie, plus elle est chrétienne. Elle l'est à l'avers et au revers, parce que le christianisme était alors le seul souffle de vie, « spiramen vitæ. »

26. Buste du roi, à droite, diadémé, élevant la main droite vers le ciel dans l'attitude de la méditation et de la prière; au-devant de lui, une croisette; au-dessus, une étoile ou le soleil = « Oremus et meditemus crux ducit ad cœlum, crux est lumen mundi, stella, sol, omne lumen a cruce, a Iesu-Christo, a Deo. » Voilà tout ce qu'exprime cette belle composition.

℟. Au revers : ✝ SENOLY... SI; dans le centre : BRI-VATE, en deux lignes, le T et l'E sont liés; au-dessus de BRIVATE est un trait abréviatif qui le domine, parce que le mot non inscrit s'applique tout entier à lui; ce mot est *civitas.* Cette monnaie est municipale.

27. AMBEANIS. Tête du roi, à droite, diadémée.

℟. MEDOALDOM. Croix avec une base s'appuyant sur un globe ou cercle sur lequel brille une étoile. Croix christophore.

Nous devons expliquer ce dernier emblème. Dans l'impuissance de reproduire l'effigie du Christ, on s'est ingénié à ajouter à l'idée du supplice qu'exprime la croix, celle du Fils de Dieu qui subit ce supplice; de là les nombreux attributs addités à la croix; de là les lettres Alpha et Oméga, les lettres A, R, V, C, etc., etc.; et de là aussi la lettre emblématique C que nous voyons, initiale du *Christ*, que nous voyons portée à la partie supérieure de la verticale de la croix pour exprimer que le Christ fut attaché sur cet instrument de supplice; de là le nom que nous donnons à cet emblème, *crux christophoros*. L'ensemble de l'emblème nous dit : « Orbis crucifer, crux christophoros lux mundi in æternum. »

On trouve cette même figure, le C symbolique, initiale du Christ, posé dans un sens opposé, mais toujours attaché à la verticale de la croix. (*Voir la médaille nº 33.*)

28. ✝ AVIXIACIFIT. Tête, à droite.

℟. ACHADOVLDO. Croix sur un degré accostée de quatre points cardinaux et atteinte, aux deux angles supérieurs de la verticale, de deux pointes d'épines.

Cette composition a pour but de rappeler la couronne d'épines dont la tête de I.-C. fut ensanglantée. C'est l'un de ces attributs que

l'on ajoutait à la croix pour rappeler les divers événements de la Passion : « Et plectentes coronam de spinis, posuerunt super caput ejus. » Et tressant une couronne d'épines, ils la posèrent sur sa tête. (Matth., XXVII, 29.)

La position des pointes aux angles supérieurs de la croix ne laisse aucun doute sur l'interprétation que nous donnons.

On trouve quelquefois ces pointes attachées vers le milieu des deux bras de la croix; en ce cas elles rappellent non plus la couronne d'épines, mais les clous à l'aide desquels Notre-Seigneur I.-C. fut crucifié.

« O Seigneur Iesus, s'écriait saint Grégoire-le-Grand, je vous » salue attaché sur la croix et portant sur votre tête une couronne » d'épines. » « Corona spinea, disait Tertullien, in capite ejus circumdata. »

On doit traduire ainsi l'ensemble de cette composition : « Crux excelsa evocat preces; crux Dei crucifixi coronâ spineâ vincti ubique regnat. »

29. SNI IDIONISII. Tête de saint Denis, à droite.

℟. Dans le champ, en monogramme mixte : AR liés; en vedette au-dessus de l'A, la croix; en vedette au-dessous lettre T, « Adonaï Regnum. » « *Crux*, Adonaï R*egni* Testimonium. *Crux*, Ave R*egina* T*erræ*. » « Crux, A*ra* R*edemptoris* T*erræ*. »

« O Adonaï et dux domûs Israël qui Moysi in igne flammæ rubi apparuisti et ei in sinâ legem dedisti, veni ad redimendum nos. = Et ego, cum venissem ad vos, fratres, veni non in sublimitate sermonis aut sapientiæ annuntians vobis TESTIMONIVM Christi non enim judicavi me scire aliquid inter vos nisi Iesum-Christum et hunc *CRUCIFIXUM*. »

Monogramme mixte. Emission primaire.

Ce monogramme est régulièrement composé. Le symbole étant placé en vedette à la partie supérieure de la figure centrale, c'est par ce symbole qu'il faut commencer la lecture de cette composition; le T étant en vedette au-dessous du type central, c'est par cette lettre que l'on doit la terminer. Les sigles, signes, symboles ou

lettres en vedette sont le commencement et la fin de l'inscription. Nous en avons trouvé encore un exemple dans le monogramme de Clotaire. Ils sont l'Alpha et l'Oméga, le signe initial et final que nos anciens monétaires aimaient à mettre en évidence et à rapprocher comme pour donner la clef de leurs compositions. (*Voir au 2e tableau, lettres en vedette et le texte qui y est relatif, p. 39, ch. VI, tit. VI.*)

Nous devons, à un autre point de vue, appeler l'attention sur la marque centrale de cette pièce qui se retrouve sur un grand nombre d'autres monnaies.

Nous avons déjà vu en marque centrale AR sur des monnaies mérovingiennes; on les retrouve aussi sur des pièces carlovingiennes. Nous les avons expliquées comme nous les expliquons ici; et ce nouveau monument rend témoignage de la vérité de notre doctrine. Sur deux des espèces mérovingiennes, on pouvait voir dans ces deux lettres le nom du peuple ou du pays. Elles exprimaient une origine nationale sans doute, nous l'avons toujours professé, mais nous ajoutions que cette inscription avait encore pour mission d'évoquer une pensée religieuse, car aucune nécessité n'était d'exprimer le nom du pays par ses premières initiales, au centre de la monnaie, alors que ce nom était inscrit tout entier dans la légende.

30. ROTO + MO. Tête diadémée du roi, à droite. Le roi tient de la main droite une sphère, symbole de puissance. (*Voir les nos 10, 12, 15 du 5e tableau et les textes qui y sont relatifs, p. 103 et suiv.*)

℟. MEIGIT. Sur un degré : Vase eucharistique d'où s'élève le symbole du salut, la croix ayant à sa partie verticale supérieure un R et soutenant à chaque bras l'Alpha et l'Oméga. Composition centrale, accostée de deux croisettes et de trois chrismes disposés trinitairement, deux à la base, un au sommet.

Monogramme mixte. Emission primaire.

La figure centrale est un vase eucharistique qui doit être ajouté à la série que nous avons donnée au 5e tableau. La croix qui le surmonte dit sa destination. Le degré sur lequel il est placé indique

qu'il devait être exposé à l'adoration des fidèles. Les croisettes et chrismes qui l'accompagnent indiquent qu'il devait être exposé sur un autel au milieu des reliques saintes ou emblèmes sacrés qui souvent y étaient déposés.

L'ensemble de cette composition doit ainsi se lire :

« Vas electionis, vas eucharisticum includens corpus Iesu-Christi crucifixi R*edemptoris*, Alpha et Omega vitæ. »

31. ✝ GVARRESO. Tête, à droite.

℟. SENONE...O. En marque centrale : Croix formant un L à la base et ayant au centre un G enlacé. Traduction : « Crux G*enuit* L*umen*. »

Monogramme mixte vertical. Emission primaire.

Comme cette composition répond bien aux prophètes et aux apôtres, on la dirait écrite sous leur souffle inspiré : « Ecce dedi te in lumen gentium, ut sis salus mea usque ad extremum terræ. » (Is. IX, 6.) « Quandiù sum in mundo, lux sum mundi. » Et la croix de Iesus-Christ et ses enseignements demeureront éternellement dans le monde : « Non extinguetur in nocte lucerna ejus. » Et sa lumière ne s'éteindra point dans la nuit. Et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

32. ✝ GRIMBER VM. Tête diadémée, à droite.

℟. ✝ GEM...M. En marque centrale : une rose mystique, emblème de la Vierge Marie, Mère du Sauveur. *Rosa mystica.*

33. Tête, de face.

℟. Croix christophore à l'Apha et Oméga. C'est une modalité du type représenté au nº 27 et que nous avons analysé. Nous renvoyons donc à ce numéro : « Crux christophoros Alpha et Omega, principium et finis vitæ. »

34. ANDELAOVI. Buste diadémé, à droite; au-devant, une croisette; au-dessous, une tige de fleur. Le diadème du roi est fermé par une croix losangée, emblème de force et d'union.

Nous serions porté à penser que cette monnaie a dû être frappée

pour conserver le souvenir de la réunion de Gontrand Brunehaut et Childebert dans le but de faire le traité dont Grégoire de Tours a conservé le texte. Les signes triples y abondent sur l'avers : la *croisette*, la *tige de fleurs* et le *losange*. Trois emblèmes. Au revers, la croix y est *triple* et chaque croisette y est accostée de *trois sphères* (1). Nous serions porté à penser aussi que l'effigie serait celle de Gonthram. Andelot était l'une de ses possessions. Gonthram était roi d'Orléans et de Bourgogne. *(Voir cette monnaie n° 2, pl. des monnaies supplémentaires.)*

℟. MAROMANT... Dans un cercle perlé, croix basée dont l'horizontale porte en dessus deux croisettes posées verticalement, et soutient en dessous deux Alpha.

Aux croisillons et à la verticale des croisettes adhèrent de petites sphères, emblème de puissance.

L'ensemble de cette composition nous dit : « Crux firmum fundamentum, crux A*doranda,* crux Admirabilis sustinet omnem potestatem illæ adhærentem. (*Voir les n°s 10 et 12 du 5e tableau, et les textes p. 103 et suiv.*)

N'est-ce pas là le langage que Gonthram, mis au nombre de ses saints par l'Eglise, dut tenir à Brunehaut et à Childebert, dont il pouvait craindre les violences de caractère et les méfaits? « La » croix est le plus solide fondement; la croix qu'on doit adorer, la » croix que l'on doit admirer, soutient tout pouvoir qui s'attache à » elle. »

35. ✝ LATONA VICO FIT. Buste diadémé, à droite.

℟. ✝ AVNVLTFO MONETARIO. Croix portant aux extrémités de sa verticale l'Alpha et l'Oméga; aux extrémités de son horizontale les lettres A. N.

Monogramme mixte, cruciforme. Emission primaire.

Cette composition, quoique fort simple, n'a point été comprise jusqu'ici.

---

(1) Voir cette monnaie, année 1866, dans l'Annuaire de la Société française de numismatique, pl. 8, n° 74, et p. 147 et 148.

Ce monogramme est mixte, c'est-à-dire composé d'un symbole, de lettres symboliques et de lettres ordinaires. Le symbole central et dominant est la croix. On doit donc commencer la lecture par ce symbole, puis par les lettres symboliques et la terminer par les lettres ordinaires. Nous lisons donc : « Crux Alpha et Omega principium et finis vitæ; réponse : A*me*N. » Le créateur de ce type s'adresse aux populations et leur dit : Que la croix soit l'Alpha et l'Oméga de notre vie; et les populations répondent : « AmeN, » ainsi soit-il. Ces princes, ces chefs des nations étaient des ***hommes de Dieu*** « Dei homines. » « Sed spiritu sancto inspirati sunt Dei homines. » Mais ces hommes de Dieu sont inspirés de l'Esprit-Saint. Ainsi parlaient aux fidèles, ainsi parlaient aux populations les apôtres, et ainsi leurs discours, leurs lettres étaient souvent terminés par ce vœu : « Amen. » (***Lire les Lettres des apôtres, et notamment les versets 33, 34, 35 et 36 du ch. XI, L. de St Paul aux Rom., et ch. XV, 33, L. 2e aux Cor., ch. XIII, 23.***)

36. MATASCÔNE FIIT. Tête diadémée, à droite.

℟. Dans le champ, croix soutenue par l'M monogrammatique combiné avec les lettres A V D E ⊢.

Monograme mixte, horizontal.

L'ensemble de cette composition s'ouvre à deux interprétations qui ont été, l'une et l'autre, dans la volonté créatrice de ce type : « 1re : Mataco (Macon) sustinet crucem. — 2me : AVE *Maria Mater* DEI Iesu crucifixi. »

37. ANTERBRINO. Tête diadémée, à droite.

℟. † FEDARDO MO. Sur un globe, croix atteinte, au-dessus des croisillons, de deux clous, au-dessous desquels sont deux X symboliques.

Cette composition a pour but de rappeler la crucifixion de Notre-Seigneur Iesus-Christ. Il y avait deux manières de fixer à la croix. On attachait le patient à l'aide de cordes ou à l'aide de clous. Or, Notre-Seigneur Iesus-Christ subit ce dernier supplice. Il en devait être ainsi; David n'avait-il pas écrit ces paroles prophétiques onze

siècles avant la venue du Messie : « Foderunt manus meas et pedes meos. »

Au-dessous des clous fixés aux croisillons sont deux symboliques du Christ, exprimant ce nom divin. Et cette première partie de cette composition nous dit : « Crux Iesu-Christi crucifixi protegit mundum. »

On doit remarquer la différence entre cette composition et celle que nous avons analysée et expliquée au nº 18. (*Se reporter à ce numéro.*) En ces temps, l'art ne pouvait représenter l'effigie du Christ en croix, et de là toutes ces modalités de la croix, tous ces attributs ajoutés au signe du mystère adorable de la Rédemption, soit pour exprimer le couronnement d'épines, soit pour exprimer le supplice de la crucifixion.

Mais nous n'avons pas fini avec l'emblème que nous examinons.

Il faut faire attention à la combinaison des signes sacrés. La croix, initiale et finale de la légende, est posée au bas de la monnaie, au lieu de l'être à la partie supérieure, et elle entre en combinaison avec la marque centrale. Elle devient une base et un fondement, et soutient le globe que la croix centrale surmonte. Et d'un autre côté, elle forme triangle avec les symboliques X. L'ensemble de cette composition nous dit donc : « Crux Iesu-Christi crucifixi protegit orbem et illius est fundamentum. »

38. + FAVLTVS. Tête diadémée, à droite.

℟. + NOVOVICO. Croix dont la verticale est terminée par un R à sa partie supérieure et dont le croisillon gauche est enclavé dans la lettre G.

Monogramme cruciforme mixte. Emission primaire.

Cette composition a été saisie dans son idée chrétienne, cependant elle n'a pas été comprise dans toute son étendue. En effet, on a considéré que les deux lettres G et R étaient deux *initiales syllabiques* du qualificatif de G*lo*R*iosa*. C'est une erreur. L'R qui termine la partie supérieure de la verticale de la croix forme, avec la croix, un symbole indépendant, ayant sa valeur propre : nous l'avons signalé comme une modalité du chrisme, comme un symbole extrêmement répandu et se gravant seul au centre des monnaies. (*Voir*

le n° 19 du 6e tableau et les textes qui y sont relatifs, p. 153.) Ce symbole mixte exprime donc la sentence chrétienne : « Crux Re*demptoris.* »

Le créateur du type que nous examinons a voulu ajouter à la sentence première le qualificatif G*loriosa*, et il l'a fait en enclavant dans la majuscule G le croisillon gauche de l'horizontale de la croix. Il existe une variété de ce type qui porte au-dessous du croisillon droit l'A, lettre finale de G*lorios*A. Même dans cette composition, il faut lire le type du chrisme central d'une manière indépendante. Cette composition dit donc cette sentence : « Crux Redemptoris Gloriosa ! » « Crux G*loriosa* R*edimit* mundum. »

L'idée chrétienne qui a créé ce type était si vive, qu'elle a pénétré de sa lumière tous les numismates. Un seul l'a combattue et a voulu voir dans les lettres liées à la croix ou l'accostant l'expression du nom du pays, de l'atelier où ont été frappées toutes ces monnaies. Mais ce qu'il y a de désespérant pour cette solitaire opinion, c'est que le nom du pays, qui serait ainsi désigné, ne se retrouve pas.

Consolons-nous néanmoins, car nous avons pour nous dans ce débat l'opinion des hommes les plus considérables dans la science, MM. de Saulcy, Chartier père, Duchalais, etc., etc. Enfin, nous avons pour nous le savant auteur d'articles fort remarquables sur la numismatique mérovingienne du Limousin, M. Max Deloche. Si cela nous avait été permis par l'espace, nous aurions été heureux de citer une grande partie de la belle dissertation de ce dernier numismate sur la monnaie dont nous nous occupons. Ne le pouvant, nous ne saurions mieux faire que de renvoyer à la Revue numismatique, année 1858, page 58 et suivantes (1). Mais les savants numismates que nous venons de nommer, tout en pénétrant l'idée chrétienne qui a créé le type que nous venons d'analyser, n'ont point généralisé cette idée. Ils l'ont toujours restreinte à des cas particuliers, et c'est bien regrettable, car avec leur science, s'ils s'étaient élevés au

(1) Lorsque nous écrivions ces lignes, nous ignorions que l'ouvrage de M. Max Deloche, sur les mérovingiennes limousines, lui eût valu le prix de numismatique. Certes, nul prix n'a été mieux mérité.

plan supérieur et général des volontés créatrices de la numismatique du moyen-âge, ils seraient parvenus à des résultats merveilleux dans l'analyse et l'interprétation de ces admirables types chrétiens. « Crux miriabilia fecit. »

39. Losange sacré entouré d'une gloire ou d'une couronne perlée. (*Voir le n° 3 du 5e tableau et les textes qui y sont relatifs, p. 90 et suiv.*)

Or. P. 1 gr. 15.

Cette monnaie a été trouvée à Lieuvillers, arrondissement de Clermont (Oise). Lieuvillers a dû être aussi le lieu de sa fabrication. (Voir *Rev. numismat. 1853*, p. 348.)

40. CIOERO VICO. Tête diadémée, à droite; croisette au-devant: « Gratia Christi rex. »

℟. † RACOLENO M-O. Croix élevée au-dessus d'un Alpha ou grand A monogrammatique, accostée de deux sphères rayonnantes; un soleil et une étoile jetant leurs rayons aux quatre vents du ciel = AVE crux A*doranda*, crux A*dmirabilis*, A*dorabilis*, Lumen Orbis universi.

Le nom du monétaire a été lu RACOLENOMO. C'est une erreur. Le nom du monétaire *est* RACOLENO. L'M, uni par un trait à l'O final, forme le qualificatif MONETARIO. Le trait horizontal qui sépare les lettres initiale et finale est un abréviatif suppléant toutes les lettres médiales. Il a ici la même valeur que s'il était posé au-dessus des deux lettres MO.

Observation sur la lecture du nom des monétaires.

Nous devons présenter ici une remarque qui, croyons-nous, n'a point été faite sur la lecture des noms des monétaires. Ces officiers des monnaies ont deux manières d'écrire leurs noms. Les uns l'ont écrit au nominatif: « DRVCTOALDVS MONETARIVS. » « BENNARDVS M. N. GENOVFVS MONE TARIVS, » etc., etc.

Les autres l'ont écrit à l'ablatif: « AIDVLFO M. » « THEODOLENO M. RVDVLFO MONETA*rio*, ou plus simplement quelquefois le nom du monétaire à l'ablatif sans qualificatif. L'ablatif absolu est plus

expressif. Il semble emporter l'idée d'une fonction considérable conférée par le prince, et ne doit pas se traduire comme le simple nominatif, *Dructualdus* monétaire. Avec l'ablatif, il paraît que l'on doit traduire : *Dructualdus* étant monétaire. Voilà les deux formes principales sous lesquelles on trouve le nom des monétaires.

41. NAMNI. Buste diadémé, à droite; au-devant : une croisette; = « Gratiâ Christi. »

℟. En marque centrale : la croix ancrée; Crux anchora salutis. Au pied de la croix, lui sont unies et sont liées entre elles les trois lettres AVE. L'ensemble de la composition nous dit donc : « AVE Crux anchora salutis. »

On a voulu voir dans l'inscription, au pied de la croix, VE qui, dans ce cas, selon ces interprètes, serait l'initiale syllabique de VENETVS = Vannes. Quelle étrangeté! Le nom national, celui de l'atelier monétaire est à l'avers : NAMNI, et on veut y mettre un second nom de pays. Cette interprétation serait graphiquement mauvaise, puisqu'il y aurait une lettre de plus que le V. Alors on a proposé de voir NE, mais sans pouvoir attacher aucun sens à ce monosyllabe. Voilà dans quelle perplexité insoluble on tombe lorsque l'on est engagé dans une fausse voie!

Les lettres liées à la croix et engendrées par elle dans cet emblème, ne peuvent qu'exprimer une sentence chrétienne se rattachant au symbole avec lequel elles sont en union directe. Elles disent donc bien « AVE Crux anchora salutis. » C'est un principe qu'il faut retenir, que les lettres qui sont liées à un signe chrétien étant en relation étroite avec lui, forment *nécessairement* avec ce signe l'expression d'une sentence chrétienne.

42. Croix ancrée posée entre quatre points cardinaux et accostée d'une forme sphérique et d'un A = Crux ubique anchora salutis, A*doranda* in *Eternum*.

℟. Croix des bras de laquelle émergent quatre S cantonnés de points trinitaires.

Monogramme mixte, cruciforme.

Nous devons décomposer avec soin cet emblème. Apprécions d'abord les lettres symboliques qui le forment :

Initiale verticale de Iesus d'où emerge un S emblématique = Iesus Salvator.

Initiale horizontale de Iesus d'où émerge un S emblématique = Iesus Salvator. Ensemble : « Iesus-Christus Salvator, » deux fois répété.

Apprécions maintenant l'emblème. Il est formé de trois éléments : 1° la croix, crux; 2° l'S emblématique sortant de la croix = A cruce salus. A Iesu-Christo salus.

Enfin, l'emblème a pour troisième élément trois points trinitaires posés aux quatre points cardinaux, qui forment un emblème d'ubiquité et de puissance. Ensemble : « A cruce ubique omnipotente salus. » (*Voir nos 5, 9 et 10 du 4e tableau; nos 14 et 17 du 5e, et no 1 du 6e tableau, ainsi que les textes qui y sont relatifs*, tit. VIII, ch. VI et IX, §§ 1 et 2, p. 64, 76 et suiv.; tit. IX, ch. VI, § 3, p. 107; ch. IX, p. 114 et suiv.; tit. X, ch. II, § 3, p. 122.)

43. Double croix s'élevant au-dessus de deux sphères, dont la première horizontale est potencée et coupe une forme sphérique, et dont la seconde horizontale est atteinte de deux pointes de clou = Crux transit orbes : super illos omnipotens regnat in æternum crux Iesu-Christi crucifixi.

La forme sphérique, qui est élevée et au centre de la croix, est ici un emblème de l'éternité. (*Voir, pour se rendre compte de chacun des éléments de cette composition, les nos 9, 11, 12 du 5e tableau; le no 11 du 4e; le no 14 du 6e, et les textes qui y sont relatifs*, tit. IX, ch. V, § 3, p. 102, §§ 5 et 6, p. 104 et 105; tit. VIII, ch. X, p. 77 et suiv.; tit. X, ch. XIV, p. 136 et suiv.)

44. Dans la marque centrale de cette monnaie, Oméga surmonté d'une croix, soutenant deux sphères à ses deux extrémités et enclavant l'Alpha. C'est une modalité de la sentence : « Crux Alpha et Omega. » Les deux petites sphères qui terminent l'Oméga ajoutent, comme on le voit, une idée nouvelle à la

sentence : « Crux Alpha et Omega *Mundi.* » Au centre, un point final.

45 et 46. Voir à la fin de la période de l'anarchie monétaire mérovingienne.

47. GAVORONNO. Tête diadémée, à droite.

℞. HANGVLFVS. Croix élevée au-dessus du globe terrestre, entre deux astres lumineux au-dessus desquels elle plane; = Crux excelsa in cœlis protegit et illuminat orbem.

« Habitantibus in regione umbræ mortis Lux orta est eis. » (Isaïe IX, 2.) Une lumière s'est élevée à ceux qui habitaient dans une région couverte des ombres de la mort, et cette lumière c'est la croix; c'est le Christ qui a chassé les ténèbres à la lumière de sa croix.

« Ecce dedi te in lumen gentium ut sis salus mea ad extremum terræ. » (Isaïe.)

O monde, ô terre! « Super te autem orietur Dominus et Gloria ejus in te videbitur et ambulabunt gentes in lumine tuo. » « Non erit tibi (in terrâ tuâ) amplius sol ad lucendum per diem, nec splendor lunæ illuminabit te, sed erit tibi Dominus in lucem sempiternam et Deus tuus in gloriam tuam. » (Isaïe, LX, 1, 2, 3 et 19.)

Ne dirait-on pas que la composition de ce type mérovingien ait été écrite sous la parole ardente du prophète? Ecoutez encore : « Non occidet ultra sol tuus et luna tua non minuetur, quia erit tibi Dominus in sempiternam lucem. » Votre soleil ne se couchera plus et votre lune ne souffrira plus de diminution, parce que le Seigneur est la lumière éternelle. « Iterum locutus est Iesus eis dicens: Ego sum lux mundi qui sequitur me non ambulat in tenebris sed habebit lumen vitæ. » (Jean, VIII, 12.) Et Iesus leur parla de nouveau, leur disant : Je suis la lumière du monde. Voilà bien les textes sacrés où ont été puisés les caractères de cette composition chrétienne, et tant d'autres que nous avons déjà vus, et que nous retrouverons encore avec d'autres formes, d'autres modalités, mais au fond toujours les mêmes.

48, 49 et 50. Nous avons, à dessein, réuni ces trois numéros parce qu'ils présentent tous les trois le même type central modifié toutefois par des attributs qui demandent à être expliqués. Tous les trois présentent à l'avers un buste diadémé. Mais la légende diffère.

Le n° 48 a pour légende, autour de la tête diadémée,	VVICOIEDVS.
Le n° 49 a pour légende	ARVERNO.
Le n° 50 a pour légende	ARVERNOFIT.

℟ du n° 48. BERTOALDO. En marque centrale : AR liés. Au-dessous : un signe à déterminer. — Emission secondaire.

℟ du n° 50. EODIGI..VS MONE. En marque centrale : AR non liés mais couverts d'un abréviatif horizontal. Au-dessous est aussi un signe à déterminer. — Emission primaire.

Quelle est la valeur de la marque centrale AR de ces deux revers? Les deux signes placés au-dessous de ces marques sont évidemment en relation avec elles, et, par conséquent, doivent être d'un grand secours pour en faire comprendre la valeur, comme la croix à laquelle les deux mêmes lettres AR sont unies sur le n° 49, nous donnera un utile enseignement sur la valeur de ces lettres.

Les deux signes au-dessous des lettres AR, n°s 48 et 50, sont de même nature, de même ordre. Le signe du n° 50 est d'émission primaire, celui du n° 48 est très-dégénéré; or ce signe du n° 50 est un Altarium, les deux ouvertures qu'on y aperçoit indiquent où étaient déposées les saintes reliques, au-dessus desquelles devait être la partie supérieure de la table. (*Voir ce que nous avons dit des autels primitifs chrétiens et de la croix, tit. X, du chap. VII au chap. XI, p. 128 à 134.*) C'est donc un monogramme mixte, et l'ensemble de la composition nous dit : « A*donaï* R*egnum;* A*donaï* R*edemptor;* A*donaï* R*edemptoris* A*ltarium.* »

Le n° 49, au lieu de l'autel sacré, porte, en marque centrale, la croix accostée d'un A sous le croisillon gauche et d'un R monogrammatiquement formé par la croix et suspendu au croisillon droit. Les lettres AR, étant les mêmes que les lettres centrales des n°s 48 et 50, et étant en combinaison avec le signe chrétien par excellence,

la croix, il en faut bien conclure que le signe avec lequel ces lettres sont en combinaison aux nos 48 et 50 sont aussi des signes chrétiens. C'est ainsi que le type du no 48 affirme notre interprétation de ces nos 49 et 50.

Telle est la forme du type no 49, que la croix combinée monogrammatiquement avec l'R et l'A s'ouvre à deux interprétations : « Crux R*edemptoris* A*doranda*, A*dorabilis*, A*dmirabilis;* Crux ARA R*edemptoris;* Crux A*donaï* R*edemptoris;* = A*ve* crux R*edemptoris.* » On ne peut, en présence de la composition que nous avons sous les yeux, méconnaître la justesse de ces interprétations, car elles sont toutes dans le même ordre d'idées.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, quelques numismates n'ont paru voir dans ces lettres cantonnant la croix que le le nom du pays. Nous accordons, à cet égard, toutes satisfactions. Cette entente entre aussi dans notre doctrine, encore qu'il nous paraisse extraordinaire que le nom du pays étant déjà à l'avers, on le répète en marque contrale au revers. Aussi, disons-nous que si les créateurs de ces types ont voulu redire le nom national, ils ont certainement aussi voulu combiner les lettres initiales de ce nom avec les signes du champ de la monnaie et exprimer des sentences se rattachant aux signes et emblèmes que ces lettres accostaient. C'était un attrait de plus, un intérêt plus grand donné à ces compositions ingénieuses; c'était d'ailleurs, et nous ne saurions trop le répéter, dans les idées de ces temps. (*Voir ce que nous avons dit au titre IV, ch. 3, p. 20. — Voir aussi le titre VIII, p. 57 et suiv., et passim.*)

D'ailleurs les lettres accostant la croix ne sont pas toujours celles exprimant le nom du pays. En ce cas, nécessité est de ne voir dans ces lettres se combinant avec le symbole de la croix que l'expression d'une sentence chrétienne, et nous en avons sous les yeux un exemple. La monnaie du no 48 n'appatient pas à Clermont, Arverno; donc ces lettres du champ de la monnaie, accompagnant un signe ou toute figure emblématique, ont pour mission non d'exprimer un nom national, celui du pays ou de l'atelier où la monnaie a été frappée, mais de former une sentence en se combinant avec le signe, symbole ou emblème gravé comme elles dans le champ de la monnaie.

51. Légende illisible. Nous avons donné cette monnaie à cause du type de l'avers. Comme ce type se retrouve sur quelques monnaies, nous avons cru devoir dire ce que nous en pensons. Nous n'affirmons ici aucun principe, nous énonçons seulement notre opinion.

Nous croyons que la tête qui est représentée sur cette monnaie mérovingienne est celle de la Vierge, mère du Sauveur. Les créateurs des types mérovingiens n'ont gravé, le plus souvent, que des têtes de profil; celles de face sont extrêmement rares et tout à fait exceptionnelles. La composition de celle que nous avons sous les yeux nous a toujours frappé; elle est de face et formée de deux lettres emblématiques de la Vierge, l'M et le V symboliques : le bandeau et les cheveux bouclés achèvent de caractériser une figure de femme, telle que les artistes d'alors pouvaient la reproduire. Nous ne connaissons qu'un autre exemplaire de forme identique. Pour nous donc, cette monnaie nous offre un type de la Vierge : « Beata Virgo Maria. » (*Voir le 4e tableau, no 6, 1re figure; le 2e tableau, no 20, et encore le 4e tableau, nos 12, 13 et 14.*)

℟. Légende illisible. Dans un grenetis ou couronne de perles, croix élevée; au-dessous les deux lettres C A et le trait abréviatif horizontal au-dessous de ces lettres : « Crux Ave, Crux Adoranda. » Nous avons donné l'interprétation de ce type.

52. Sans légende. Buste à droite, diadémé, élevant de la main droite la croix posée entre deux sphères : « Rex in oratione, adorat I.-C., a dextrâ extollens crucem signum salutis in æternum. »

℟. Sans légende. Lien enlacé en losange entre une croix et quatre points posés en losange, et deux points à droite et à gauche.

Cette monnaie est exclusivement chrétienne. Elle l'est à l'avers et au revers.

La figure s'enlaçant en losange est le sceptre, le lien nouveau qui doit réunir tous les peuples et tous les hommes; c'est le second

sceptre du Pasteur qui devait mener ses peuples; « Virga..... quæ vocatur funiculus, » parce qu'elle est comme un lien entre les peuples; mais le Pasteur rompit le lien, parce que ses peuples n'étaient plus frères, ni fidèles à Dieu. Le Pasteur nouveau ne brisera plus le lien qu'il a lui-même formé, parce que ce lien est la croix : « Crux funiculus hæreditatis meæ. »

Cette composition nous exprime donc cette sentence : « Crux funiculus firmissimus inter gentes et inter homines in seculum seculi. »

Le revers se combine admirablement dans l'ordre d'idées qu'exprime l'avers.

Pour se rendre un compte exact de cette composition, il faut se reporter au 5e tableau, nos 3, 9 et 12, ainsi qu'aux textes qui y sont relatifs, tit. IX, chap. III, p. 90; chap. V, p. 100 et suiv. Voir aussi ce que nous avons dit aux pages 150 et 151.

53. Tête diadémée, à gauche. Entre deux croisettes : « Rex graciâ Christi. » « Crux et omnia. »

℟. En lettres liées : AVE; croisette au-dessous, en vedette. Monogramme mixte.

On a lu AVEN=Avignon. On peut y lire aussi AVEM=Ave Maria. Nous ne faisons aucune objection à ces lectures; seulement elles ne tiennent pas compte du signe placé en vedette, la croix, qui a une valeur dominante; combinant donc le signe symbolique avec les lettres liées, nous lisons : « Crux AVE. » Nous admettons, d'après notre doctrine, que ces lettres liées peuvent être l'expression du nom du pays où la monnaie a été frappée; en ce cas, la croisette a la même fonction que la croix centrale autour de laquelle la ville inscrit son nom. (*Voir au titre II, chap. II*, De la légende, *p. 8, 9 et 10.*)

54. Légende illisible. Tête laurée, à droite.

℟. Légende rognée, illisible. En marque centrale, dans un carré perlé : la sphère terrestre entre deux croisettes posées aux angles supérieurs, et les lettres L et T aux angles inférieurs=Crux L*umen* orbis, crux T*utrix* orbis. Les signes chrétiens abondent sur cette monnaie; la croix de la légende

forme triangle avec les croix du centre. A gauche, la légende offre les lettres symboliques de Christus et Maria. Mais le surplus de cette légende étant rogné, on ne peut en hasarder la lecture.

55. Sans légende. Tête barbare, à droite.

℟. En légende : quatre croisettes et quatre groupes de points trinitaires s'alternant. « Crux omnipotens regnat per totum orbem. » Au centre, dans une couronne de laurier : une modalité du chrisme que nous n'avons pas donnée dans nos tableaux. L'anatomie en est aisée ; ce chrisme se compose : 1° de l'initiale verticale I de Iesus; 2° de l'X symbolique de Christus. Cette modalité est donc une expression du divin nom de Iesus-Christ; et ce nom s'unissant à la légende, nous devons lire : « Iesus-Christus per crucem omnipotentem regnat per totum orbem. » (*Voir au 5e tableau, n° 14, et les textes qui y sont relatifs,* tit. IX, ch. VI, p. 107 et suiv.)

56. CONDETAI. Tête barbare, à droite.

℟. Au centre : un cercle ayant un point sphérique au centre et accosté de quatre points sphériques, surmonté de deux croix, ligne verticale, et deux ancres de salut, ligne horizontale. Les points sphériques sont entre eux trinitairement disposés = In Eternum crux anchora salutis regnat super orbes, servatrix illorum semper. (*Voir au 5e tableau les nos 9, 10, 11, 12, 13 et 14, et les textes qui y sont relatifs,* p. 102 et suiv.)

57. Légende rognée, devenue illisible. Dans un grenetis : croix ancrée.

℟. Légende rognée. Dans le centre : M majuscule embrassant la croix; au-dedans de l'M : une diagonale coupée par un S et formant diverses lettres minuscules, et notamment la symbolique X = « Mundus Christi Salvatoris complexit crucem. »

Mais il est une autre interprétation qui doit aussi être donnée; cette monnaie, qui appartient à l'époque de transition et à la période d'anarchie monétaire et peut-être au temps où des faussaires inon-

dèrent les Gaules de leurs produits, peut avoir été frappée à Marseille. Nous découvrons son nom dans le monogramme qui forme très-régulièrement la première syllabe MAS, initiale de Marseille, dont le nom latin est Massilia. Mais ce nom doit se combiner avec la croix que l'M majuscule embrasse. C'est donc une affirmation de la foi chrétienne par la ville qui a frappé cette monnaie. « Sub cruce Massilia. » (*Voir aux principes le chapitre des lettres minuscules, p. 34.*)

Il faut aussi se rappeler, ce que nous avons tant de fois répété, du double but qu'ont le plus souvent poursuivi les créateurs des types du moyen-âge.

58. Tête barbare, à droite. Au-devant : une croisette.

℟. Croix fichée, portant un S au croisillon gauche et un soleil au croisillon droit. Au-dessus : croissant et étoile = « Crux salus ! crux sol ! crux via cœli ! »

59. Anépigraphe. Tête, à droite.

℟. Dans le champ : deux FF surmontés d'une croisette et accostés, à gauche, d'une seconde croisette.

Monogramme mixte. Emission secondaire.

Sentence religieuse : « Per crucem, per Christum, gratiâ Christi F*ratres*, F*ideles* C*ruci*, Fideles Iesu Christo.

Fidelis Fiat Tibi sicut vis. Viri F*ratres* Deo estote F*ideles*. Ego Feci et Ego Feram. Crede in Dominum et Salvus eris tu et domus tua. » Croyez dans le Seigneur, croyez dans Iesus-Christ et vous serez sauvés, vous et votre famille. (Act., XXVII, 31.)

« F*ilia*, Fides tua Salvam te Fecit, Vàde in pace. » (Luc, VIII, 48.)
« O mulier, magna est Fides tua, Fiat tibi sicut vis. (Math., 15.)

C'est de ces sources évangéliques et apostoliques que cette composition si simple est sortie, si belle en son langage et si vraie !

60. DRVCBERTOF. Croix, posée en sautoir, portant un C carré à chacune de ses extrémités = Crux Christiana. « Crux Christi. »

℟. Sans légende. Au centre : la croix traversant un D majuscule, au-dessus duquel elle s'élève accostée de sphères = Crux Domina Mundi regnat super orbes.

Monogramme mixte. Emission secondaire.

Cette composition est puisée dans les textes sacrés. « Mirabilis in Altis Domina. »

61. Tête diadémée, à droite. Au-devant : une croix. « Rex gratiâ Christi. »

℟. En monogramme : « AVE Crux *Nostri* Iesu-*Christi.* »

Monogramme horizontal mixte. Emission secondaire.

62. Sans légende. En marque centrale : M placé entre deux abréviatifs horizontaux.

℟. Croix se recroisetant et formant un losange central.

Les deux types de cette monnaie se lient intimement et la lecture doit commencer par le signe de la croix.

Le type du revers est formé de deux croix : l'une s'élève à gauche; l'autre, dans une position opposée, est à droite et forment ainsi un losange, emblème de force et d'union.

Dans son ensemble, cette composition présente une haute idée de puissance. Elle a donc cette valeur : « Crux armatura firmissima; crux fundamentum firmissimum. » Cet emblème, uni au second type, formule cette sentence : « Crux fundamentum firmissimum M*agistra* M*undi.* Les deux abréviatifs horizontaux au-dessus et au-dessous de l'M révèlent ici tout particulièrement que cet M doit être l'expression de deux noms : M*agistra* M*undi.*

On ne peut échapper à cette lecture; car, à l'époque où nous sommes arrivés, les monnaies mérovingiennes étaient toutes chrétiennes à l'avers et au revers. Lorsqu'à l'avers c'était une effigie, celle-ci était alors accompagnée d'un signe chrétien, la croix, le losange sacré, etc., etc., et lorsqu'au lieu d'une effigie c'était un monogramme, on peut prendre pour certain que celui-ci était l'expression d'une pensée chrétienne qu'il formait seul ou qu'il concourait à former.

63. Voici encore une monnaie du même ordre que la précédente, c'est-à-dire exclusivement chrétienne, avers et revers; en

marque centrale : caractère formé des lettres A D N S accompagnées d'une forme sphérique à droite, l'A et le D surmontés de l'abréviatif horizontal = A*donaï* D*ominus* Noster, S*alvator* Orbis.

Monogramme horizontal mixte. Emission primaire.

℟. Les lettres V I surmontées de l'abréviatif horizontal = VI*vat*.

Les deux côtés de cette monnaie sont dans les liens de la plus étroite union; et leur ensemble se doit ainsi traduire : « A*donaï* D*ominus* N*oster* Salvator Orbis VI*vat*. »

Cette monnaie, qui appartient à la période d'anarchie, a dû être frappée à la suite d'une mission, et pour en conserver le souvenir; nous avons eu à constater le même événement au nº 21.

Mais ces monnaies ne sont ni du même temps ni de la même région. Les dispositions et les formes particulières des lettres sont fort dissemblables, les signes et le faire fort différents; c'est de ces mille signes variables que naît le style. Et si ces monnaies nºs 21 et 63 ont pour objet de constater des événements chrétiens, elles le font avec des caractères qui variaient ici selon l'inspiration de la volonté créatrice et selon la manière propre au pays où elles sont nées, où elles ont été fabriquées. (*Voir le nº 21 au nº 1er des monnaies supplémentaires.*)

Au point de vue chrétien, rien n'est plus intéressant et plus attachant que l'étude et la lecture de ces types, comme aussi rien de plus précieux que ces monuments monétaires se rattachant à de tels événements et nous conservant le souvenir de ces missions accomplies sur les points les plus éloignés de la Gaule, faisant entrer dans le sein du christianisme des populations encore déshéritées des lumières de la foi.

Quelques numismates ont pensé que l'inscription V I peut être un chiffre exprimant la valeur de la monnaie. Nous répondons que peu de monnaies de la période où nous sommes expriment cette valeur, et qu'ici ce n'est pas possible; que le signe horizontal abréviatif démontre péremptoirement que l'inscription VI n'est point un chiffre, mais bien l'initiale d'un mot.

64. Les deux types du nº 64 que nous examinons, sont l'expression d'une même sentence; c'est dire qu'ils se lient intimement. La série de petites sphères qui accompagnent ces types, le double degré de sphères au-dessus desquelles ils sont élevés, l'M monogrammatique renfermant la croix, et la suite de trois triangles, autant que permet d'en juger l'état de la pièce, signalent d'une manière éclatante le caractère chrétien de cette composition.

A l'avers, en marque centrale, entouré et élevé au-dessus d'un degré formé de points sphériques : AVE.

℟. En marque centrale : M renfermant la croix et accosté à droite de trois triangles = Maria potentissima Mater Iesu-Christi. — On saisit l'ensemble en rapprochant la double inscription de l'avers et du revers = AVE MARIA, salut Marie toute-puissante mère de I.-C.

65. NAMVCOC. Tête, à droite.

℟. ADELEOM. Au-dessus d'un soleil : croix basée.

Le soleil a une double fonction, celle d'être point initial et point final de la légende, et celle de se combiner avec le symbole de la croix : « Crux super orbem, super astra orta est. » Cette composition est sortie des textes sacrés que nous avons cités au nº 47.

66. Tête diadémée, à droite; croix et lys au-devant = Christus et Maria.

℟. + OTONEAS. Au centre : PNS liés en monogramme horizontal. Ce caractère bien composé est une évocation de l'Oraison dominicale, PATER NOSTER, la plus belle des prières donnée à la terre par son Créateur, donnée aux hommes par leur Sauveur. « Sic orabitis, » leur dit le divin Rédempteur : « Pater noster qui es in cœlis, sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum, fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terrâ, panem nostrum quotidianum da nobis hodiè et dimitte nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris

et ne nos inducas, in tentationem sed libera nos a malo; amen. »

C'est l'abrégé de tout l'Evangile, disait Tertullien : « Brevarium totius Evangelii. » Que l'on médite cette prière et l'âme pleine de Dieu, de grâces et de pardon s'élèvera dans les régions les plus sereines. Nous avons été heureux de trouver l'évocation de cette divine prière sur nos monnaies mérovingiennes. Nous l'avons rencontrée, tout entière, gravée sur des monnaies d'un âge qui nous touche, mais appartenant à d'autres nations. Dans le même ordre d'idées, cette composition peut aussi s'interpréter : « P*ater* N*oster* S*erra* N*os*, » et cette formule est née aussi d'une autre oraison dominicale, d'une prière que le Christ adressait à son Père pour ses disciples et les fidèles qui devaient s'attacher à son Evangile. « Pater sancte, serva eos in nomine tuo, quos dedisti mihi, ut sint unum, sicut et nos. » (Joan. XVII, II.) Quelle prière encore! quelle mansuétude, quelle miséricorde, quel trésor de grâces et d'union en Iesus-Christ demandant à son Père que les peuples qu'il lui avait donnés fussent « *un comme nous sommes*, » « Ut sint unum sicut et nos! » Quel ineffable langage! quel amour divin de l'humanité! Comme cette religion de I.-C. est profondément divine et humaine en même temps! et comme aussi ces types monétaires, qui en rappellent les préceptes, les prières, les symboles, doivent nous être chers et sacrés!

67. Tête diadémée, à droite. Au-devant : le losange sacré. « Rex per sanctam Trinitatem. »

℟. ✝ DEORERIVSMON. Au centre : 1° le Signe Magistral; 2° les lettres NES liées entre elles et au signe magistral.

Monogramme mixte, horizontal; émission primaire.

Cette composition se rapproche beaucoup de la précédente, et, par ce motif, nous les avons posées côte à côte, afin que l'on puisse les comparer et saisir les différences très-fondamentales qu'elles présentent.

Le monogramme ici est mixte, et son initiale est non une lettre, mais le signe magistral. « Signum divi Magistri. » « Magister. » *(Voir*

le n° 18 du 6e tableau et les textes qui y sont relatifs, p. 150 et suiv.) Ce signe reconnu, le monogramme se lit sans difficulté : « Magister Noster Edoce Nos. » Il faut rapprocher ces nos 67 et 66. Quels sentiments chrétiens évoquent ces types! quelle foi vive les a dictés, les a gravés! Admirons cette foi de nos pères, et comme eux aimons Iesus-Christ.

68. STAGNETISO. Tête diadémée, à droite.

℟. TANINRELT. Croix élevée au-dessus de deux degrés, verticale supérieure terminée par un R et accostée au-dessous des croisillons des deux lettres BT = Crux Redemptoris Benedictio terræ. « Christus Redemptor per crucem Benedicit Terram. »

Cette composition a été inspirée par tous les textes des livres sacrés, depuis la Genèse jusqu'au Nouveau-Testament, jusqu'aux Actes des apôtres, des souverains pontifes et des évêques leurs successeurs. « Benedictus Abram Deo excelso qui creavit cœlum et terram. » « Et benedicat tibi anima mea antequam moriar. » Et la croix n'est-elle pas l'arche de la nouvelle alliance, et les bénédictions divines ne descendaient-elles pas de l'antique arche d'alliance? «... ut portaret arcam fœderis Domini... ac benediceret in nomine illius usque in presentem diem. » Et combien sont plus abondantes, plus infinies et plus divines les bénédictions qui descendent de la croix et du sang de Iesus-Christ! « In abondantiâ benedictionis Evangelii Christi. » La bénédiction, par excellence, ne vient-elle pas de la croix, n'est-elle pas le calice des bénédictions? « Calix benedictionis cui benedicimus. »

69. GOIRIVS PETRVS MONETAR. Buste diadémé, à droite.

℟. LVGDVNO FIET. Globe terrestre accosté de deux chrismes; au-dessus s'élève la croix planant aussi au-dessus de deux étoiles.

Pour comprendre cette composition, il faut se reporter à ce que nous avons dit à la médaille n° 47 et l'interpréter ainsi qu'il suit : « Orbis a cruce servatus. » « Crux excelsa in cœlis in lumine gentium. » Cette monnaie appartient plutôt à la période des monétaires

qu'à celle de l'anarchie. Le revers est composé avec beaucoup de soin, et nous l'avons reporté vers la fin du monnayage mérovingien, à cause du principe que nous avons posé au commencement de ce monnayage et que nous voulons péremptoirement établir en le terminant. (*Voir titre IV, ch. 3, p. 20.*)

De la valeur des lettres qui accostent la croix.

Les deux lettres LV qui accostent la croix doivent fixer notre attention encore une fois et nous n'y reviendrons plus. Aux médailles nos 48, 49 et 50, nous avons donné d'assez amples développements sur ces compositions, nous prions donc de s'y reporter.

La précieuse monnaie de Lyon que nous avons sous les yeux révèle dans la légende du revers son origine, elle y dit son propre nom. Et cependant nous retrouvons dans le champ les lettres LV gravées, ce qui est plus fort, sur ce même côté, sur ce même revers que le nom de la ville *Lugduno*, inscrit en toutes lettres dans la légende circulaire. Si les deux lettres du champ LV n'ont d'autre valeur que d'être l'expression du nom de la ville, nous sommes en présence d'une anomalie (*Voir tit. V, p. 23, § III*); mais sans être exclusif, sans rejeter cette opinion qui rentre au contraire dans notre doctrine, nous ne cessons de répéter que des lettres centrales, ou des lettres accostant un signe, peuvent avoir la mission de dire le nom du pays et d'entrer encore en combinaison avec le signe pour exprimer une sentence chrétienne; nous disons que tout spécialement ici les deux lettres LV accostant la croix ont pour fonction principale de concourir à exprimer une sentence religieuse, que nous venons de formuler, puisque le nom de la ville était déjà gravé sur ce même côté dans la légende. Et une preuve que le créateur du type l'a ainsi voulu, c'est qu'il pouvait exprimer le nom national d'une autre manière et qu'il ne l'a pas fait. Ainsi, il aurait pu l'exprimer par les lettres L D ou L G. Enfin il faut admettre, comme un principe incontestable, que les lettres qui accostent un signe chrétien et surtout la croix, sont en relation directe avec ce signe, concourant à exprimer avec lui une sentence chrétienne.

Cette monnaie est religieuse à l'avers et au revers, et nous sommes convaicu qu'elle a été frappée en souvenir d'une mission : « Docete gentes, baptisantes eos. »

L'avers le révèle par sa composition, encore que Bouteroüe ait pris l'apôtre, le missionnaire évangélisant, prêchant la doctrine du Rédempteur, pour une figure nue. L'art était incapable alors de reproduire autrement la scène que nous interprétons. (*Voir Bouteroüe, p. 352, et la pl. page 349.*) On trouvera aussi dans les monnaies de la Flandre que nous expliquerons, un martyr dont les traits ne seront pas mieux reproduits.

L'avers explique le revers, *et vice versa*. Nous lisons donc ainsi l'ensemble de cette composition, l'avers se liant au revers : « Apostolus docens gentes; V*ivat* I*esus* R*edemptor;* V*ivat* I*esus* R*ex*.

Telle est l'importance de cette monnaie au point de vue de nos annales historiques, et surtout au point de vue chrétien, que nous avons cru devoir la reproduire, avers et revers, n° 1er des *monnaies supplémentaires*, dernière planche. (*Voir donc cette planche.*)

22. Buste diadémé, à droite. Croix au-devant = « Per crucem; » « gratiâ Christi rex. »

℟. En légende : quatre croix posées entre deux points sphériques aux quatre points cardinaux = « Crux regnat inter orbes. » En marque centrale : croix aux quatre angles d'un carré, ces croix trinitairement combinées avec les croix de la légende. Au centre : cercle, emblème de l'éternité, ayant un point sphérique au milieu et quatre autres qui l'accostent en croix = « Crux fundamentum æternæ civitatis, orbis per crucem et Trinitatem salvus erit in æternum. »

Cette composition a été puisée dans les livres sacrés : « Et ostendit mihi civitatem sanctam Ierusalem descendentem de cœlo, a Deo habentem claritatem Dei. »

« Et civitas in quadro posita est et longitudino ejus tanta est quanta et latitudo.

» Claritas Dei illuminavit eam, et lucerna ejus est Agnus. » (Apoc., 21.)

« Ecce pono in Sion lapidem summum angularem electum, pretiosum. » (P. E., 1ª.)

« Ipso summo angulari lapide Iesu-Christo. » (Eph., II, 20.)

(Voir nos 9, 10, 12, 15, 16, 17 et 18 du 5e tableau, nos 1 et 21 du 6e tableau, ainsi que les textes qui y sont relatifs; p. 100 à 119, et p. 120 et suiv.; p. 154 et suiv.)

45. En marque centrale : un grand D à la partie supérieure duquel est suspendue une croisette. Au-dessous : un R. Ces lettres sont très-dégénérées.

Monogramme mixte. Emission secondaire.

Interprétation : D*eus* per crucem R*edemptor*.

℟. En marque centrale : Altarium et C carré. « Altarium Christi. » L'avers et le revers doivent s'unir et donnent cet emblème : Crux D*ei* R*edemptoris* A*ra* Christi.

La croix, suspendue au D central de l'avers, fixe bien le caractère chrétien de cette composition. Elle le lui donne même à un haut degré.

46. En marque centrale : D, au-dessous, l'abréviatif horizontal = Deus = Dominus.

℟. En monogramme : AVEM. « Ave M*aria*. » Et liant l'avers et le revers, on a cette sentence : « Ave Maria Mater D*ei*. »

Dans la *Revue numismatique* de l'année 1838, ces deux monnaies ont été l'objet d'un article de M. de Saulcy.

Ce savant numismate a d'abord vu dans le D de l'avers l'expression *Denarius;* puis, ou l'initiale du nom de Thierry IV dont le nom tudesque s'écrivait et se prononçait Diederich = Deodericus, ou l'initiale de Dagobert III.

Nous avons pensé que nous pouvions, de notre côté, présenter notre interprétation.

Et, tout d'abord, nous ne considérons point ces deux monnaies comme des monnaies royales. Elles appartiennent évidemment à l'époque de licence et que l'on a dite de transition, M. de Saulcy le déclare lui-même; or l'état de ces deux pièces, les lettres et les signes

dégénérés qu'elles portent, disent qu'elles sont d'émission très-secondaire.

Et sur les monnaies de cette époque, les signes et les lettres que nous trouvons au centre des deux pièces mérovingiennes que nous examinons, formaient des emblèmes chrétiens, comme on peut le voir aux nos 51, 52, 53, 54, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64 et suiv., pl. II.

Cependant au revers, M. de Saulcy a vu, sur ces deux pièces, le monogramme de Metz. Nous avouons qu'il nous est difficile de voir ce monogramme sur le no 45. Sur le no 46, on put voir, comme nous le disons nous-même, les deux lettres E M. On tire un argument en faveur de l'attribution de ces monnaies à Metz, du lieu où elles ont été trouvées.

Elles ont été trouvées aux environs de Trèves; or Trèves était un important atelier monétaire. La dégénérescence des types a dû s'y faire sentir moins promptement et moins profondément que dans un grand nombre d'autres ateliers mérovingiens si souvent éphémères, et surtout à l'époque de licence où nous sommes; d'où, pour nous, la conséquence que ces monnaies ne proviennent pas de l'atelier de Trèves, mais plutôt de ces ateliers que l'impuissance des pouvoirs publics de la fin des rois mérovingiens avait laissé se produire partout.

Veut-on absolument qu'elles émanent de l'atelier de Metz, nous n'y faisons point opposition. Nous trouverions alors un nouvel exemple de ces créations monétaires du moyen-âge visant souvent au double but d'évoquer, et avec le nom du pays, une idée religieuse, une idée chrétienne bien affirmée ici par cette croisette suspendue, dans le centre de la monnaie, au grand D avec lequel elle se lie ainsi intimement. Cette composition nous reporte à celle que présente le no 60 de la même planche. La première : « Crux D*ei* R*edemptoris*; » la deuxième : « Crux Domina in Altis, » suivant le texte des livres sacrés.

De l'interprétation des deux lettres M A *qui accostent la croix*, M+A, *sur un grand nombre de monnaies mérovingiennes.*

Nous avons parcouru et expliqué les types principaux des monnaies mérovingiennes. Avant de quitter cette numismatique si remarquable, nous devons donner l'interprétation de deux lettres qui accostent la croix sur un grand nombre de monnaies. Ces deux lettres sont M et A placés de chaque côté du symbole de la rédemption, au-dessous de son horizontale.

On trouve ces deux lettres sur presque toutes les monnaies frappées à Marseille par les rois mérovingiens.

Or, les monnaies dont nous parlons offrent trois périodes d'émission.

1re Période.

C'est Chlotaire Ier frappant la monnaie de son effigie avec son nom en légende. Au ℟, c'est la légende : « Victoria GOTTICA ; » et au centre, la croix accostée des deux lettres M A. Ici, dit-on, pas de doute, ces deux lettres expriment le nom de la ville, le nom de l'atelier monétaire où cette pièce a été frappée, c'est Marseille, « *Massilia.* » Nous sommes d'accord, mais nous ajoutons, avec notre doctrine déjà forte de tous les faits, de tous les exemples que nous avons établis, que ces deux lettres M A, placées de chaque côté de la croix, se liant à ce signe sacré, sont aussi l'expression d'une sentence chrétienne, et nous dirons bientôt quelle est cette sentence que l'on n'a pas trouvée.

2e Période.

C'est le fils de Chlotaire, CHERBERTVS, Cherbert ou Caribert, frappant la monnaie de son effigie avec son nom en légende; et au ℟, c'est la légende MASSILIA; puis au centre, la *croix* accostée des deux lettres M A = M+A. *Massilia*, voilà bien le nom de la ville où a été frappée cette monnaie, le voilà en toutes lettres inscrit autour de cette monnaie. Et pourquoi donc le reproduire au centre par ses deux premières lettres? Pourquoi aussi chacune de ces deux lettres placées de chaque côté de la croix?

Le champ de la monnaie est précieux, l'espace y est bien restreint et on évite les doubles emplois. Ne croyons donc pas que ces deux lettres centrales M A, alors qu'autour d'elles est inscrit le nom de *Massilia*, et alors surtout qu'elles accostent la croix, soient la répétition par *suspension* du nom de *Massilia*. Non! ces deux lettres aux côtés du symbole de la Rédemption ont une autre mission à remplir, elles se lient étroitement à ce signe et composent avec lui une sentence chrétienne.

3e Période.

Enfin, sous les Mérovingiens, on a frappé sur des monnaies émanées des ateliers de Soissons et de Troyes ces deux lettres M A aux côtés de la croix. Il faut remarquer que l'une de ces villes, Soissons « *Suessones,* » n'a dans son nom numismatique ni M ni A, et que Troyes « *Tricasses* » n'a qu'une de ces lettres, l'A. Donc, si sur des monnaies émanées de ces villes on voit les deux lettres M et A accostant la croix, il est bien évident que ces deux lettres ne peuvent être l'expression de *Suessones* ou de *Tricasses*. Elles sont donc l'expression d'une sentence qu'elles forment avec la croix. Ajoutons que l'on a trouvé ces deux lettres en marque centrale, accostant la croix sur des monnaies frappées par des rois mérovingiens *qui n'ont jamais possédé Marseille*. Mais qu'importent toutes ces preuves à certains esprits, l'évidence ne peut les convaincre. Ces monnaies, à ces deux lettres initiales, ont été frappées en quelque lieu aujourd'hui ignoré, inconnu, qui avait ces deux lettres pour initiales. Voilà ce qu'ils répondent. Les numismates de bon sens jugeront. Nous avons dû établir notre interprétation, surtout en présence de l'étrange débat qui s'est élevé.

Mais quelle signification donc offrent ces deux lettres M A dans leur relation avec la croix?

Rien de plus simple. « Crux M*unus* A*dorabile!* » La croix, bienfait adorable! N'est-ce pas toujours le même esprit, inspirant à travers les siècles, depuis le commencement, toutes les volontés créatrices des types monétaires du moyen-âge? La numismatique mérovingienne n'a-t-elle pas dit : « Alpha et Omega signum Dei? » N'a-t-elle

pas écrit : Le seul Roi c'est Dieu « Rex Deus! » N'a-t-elle pas, unissant ses légendes à la croix, répété : « *Crux victrix,* » « *Crux salus,* » « *Crux anchora orbis,* » « *Crux ave,* » « *Crux gloriosa,* » « *Crux adorabilis,* » « *Crux Ara salutis?* » N'a-t-elle pas inscrit ces admirables sentences : « Crux mirabilia fecit! » « Crux Amenitas Dei! » Et enfin, des siècles après, un autre roi de France n'a-t-il pas gravé autour de la croix cette même sentence que nous venons de justifier : « Crux M*unus* D*ivinum!* » la croix, bienfait divin! Et sur les monnaies mérovingiennes : « Crux M*unus* A*dorabile.* » L'adoration n'est due qu'à Dieu, et la croix, ce même bienfait qui est adorable, n'est-il pas divin? N'est-ce pas là identité de pensées, de sentiments? Même souffle chrétien animant ces monnaies, même foi et même grandeur dans son expression, dans son admiration!

DEUXIÈME ÉPOQUE.

DE QUELQUES TYPES DES ROIS CARLOVINGIENS ET CAPÉTIENS.

Nous nous bornons à reproduire un nombre très-restreint de monogrammes, symboles et emblèmes de l'époque royale des Carlovingiens et des Capétiens.

En établissant nos principes, nous avons déjà reproduit plusieurs de ces types royaux, nous devons donc éviter un double emploi en y revenant. D'un autre côté, nous devons retrouver dans le monnayage des grands fiefs royaux et des grands feudataires, des compositions au nom des rois de France, dont nous donnerons l'analyse avec le plus grand soin.

PEPIN — 752-758.

72. PIPINVS en deux lignes.

℟. F, R barré. Au-dessus de l'F et de l'R : deux abréviatifs horizontaux; entre l'F et l'R, un point final; au-devant de l'R, le double triangle sacré, et au-dessous de l'R, trois points triangulairement disposés. Si la croix n'est pas gravée sur cette monnaie, deux signes chrétiens s'y remarquent. C'est le losange sacré, et dans le même ordre d'idées et comme pour affirmer le même sentiment chrétien, sont trois points sphériques en triangle. (*Voir au 5e tableau les nos 1, 2 et 3, et les textes qui y sont relatifs, tit. IX, p. 64.*) L'avers et le revers sont ici dans une intime relation, et l'ensemble de cette composition nous dit : « Pipinus Francorum Rex gratiâ Trinitatis omnipotentis. »

Monogramme horizontal mixte. Emission primaire.

Il faut remarquer que, le premier, nous avons affirmé que l'on pouvait voir dans ces signes une marque d'atelier, mais ces signes avaient alors pour fonction d'exprimer une pensée chrétienne et de s'unir au type central. Cette observation est d'autant plus frappante ici, que le caractère chrétien de ces signes n'est pas douteux; il est chrétien comme celui de tous les signes de cette époque, et que d'une autre part, l'indication de la ville où était frappée la monnaie était fort rare sous Pepin; et lorsque ce nom était donné, il l'était en marque centrale, comme nous en trouverons tout à l'heure un exemple.

73. En monogramme horizontal : PIPINVS accosté triangulairement de deux signes trinitaires et d'un signe losangé, plus un trait de rappel ou de renvoi, posé auprès de l'V, entre les deux vedettes de la troisième syllabe, NVS, pour indiquer que cet V, lettre médiale, appartient à l'une et l'autre lettre, N, S.

℟. En marque centrale : R F. L'ensemble de l'avers et du revers a la valeur que nous avons déjà indiquée : « Pipinus gratiâ omnipotentis Trinitatis, » ou « Per omnipotentem Trinitatem Rex Francorum. » Cette monnaie et la précédente ont le même caractère, elles sont (signes et monogrammes) des modalités, des expressions variées d'une même pensée.

74. En monogramme : P F couverts de l'abréviatif horizontal et posés entre trois symboles : *croix—clef—cordon*. « Pipinus Rex Francorum; *crux*, *clavis* et *funiculus*. »

Monogramme mixte horizontal.

℟. En deux lignes : « Sancto SteFano. » Au-dessus : signes abréviatifs.

Le signe cruciforme qui est au centre de la monnaie remplit une double fonction; il concourt à former l'R et l'X de ReX, et dans l'ordre symbolique, il prend le premier rang; on doit donc commencer la lecture de cet emblème par lui et l'on lira : « Crux clavis et funiculus. »

Par cette composition emblématique, Pepin affirme sa foi. Cet ingénieux emblème, émané d'un atelier monastique, descend en ligne directe des emblèmes mérovingiens qui viennent d'être analysés. C'est bien là un vrai type de transition des monnaies mérovingiennes aux types des Carlovingiens qui vont apparaître.

L'ensemble de cette composition doit ainsi s'interpréter : « Pipinus Rex Francorum gratiâ crucis quæ est clavis et funiculus. » Et pour se rendre un compte exact de sa valeur, voir titre X, ch. II, p. 121 et suiv., ch. XIV, p. 139, ch. XVI, p. 150 et suiv., et ch. XXIII, p. 162 et suiv. Cette composition est sortie des textes sacrés : « Crux clavis cœlorum. » « Crux... funiculus hæreditatis meæ. »

Cette monnaie a été frappée par l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon. Cette abbaye existait bien avant Pepin-le-Bref. Le nom de l'abbaye, à l'ablatif, a surpris quelques numismates; cependant la formule de l'ablatif était fort répandue et même cette formule emporte avec elle l'idée d'un atelier ou d'un monétaire officiellement établi. Nous avons expliqué la valeur de cette formule, et elle doit ainsi s'entendre : Le monastère de Saint-Etienne étant atelier monétaire « SANCTO STEFANO monetario. »

75. En monogramme : RXP; au-dessus : l'abréviatif horizontal = « Pipinus Rex. » Un point final après chaque mot.

℟. En monogramme rétrograde : CAVIL; horizontal abréviatif au-dessus : = Cavilonno.

Monogramme horizontal. Emission secondaire.

76. En monogramme : CARLM liés, couverts de l'abréviatif horizontal = Carlomanus.

℟. AR. Au-dessus : l'abréviatif horizontal; au-dessous : deux traits abréviatifs et de relation = A*ustrasiorum* R*ex*.

Avant de mourir, Pepin avait partagé son royaume entre ses deux fils. Charlemagne eut la Neustrie et Carloman l'Austrasie. On ne saurait voir, sur les deux monnaies qui précèdent, aucun signe chrétien. Ces monnaies sont purement politiques et sont une exception dans l'ordre monétaire de cette époque, car le plus souvent, et

alors même que la monnaie était toute politique, elle révélait et affirmait la foi du prince par des signes chrétiens qui entraient en combinaison avec le monogramme politique, comme nous l'avons vu aux n°s 72, 73 et 74 qui précèdent. Dans le n° 76, il est inutile, pensons-nous désormais, de nous arrêter à faire remarquer que l'avers et le revers se fondent en une seule légende = C*arlomanus,* A*ustrasiorum* R*ex*. Cette lecture est ici d'une simplicité évidente; mais nous rencontrerons des compositions dominées par la même règle, dont l'application ne sera point aussi aisée; et c'est le motif pour lequel nous avons voulu la rappeler dans un exemple d'une parfaite clarté.

CHARLEMAGNE — 768-814.

Nous n'avons plus à nous occuper du monogramme carlovingien; nous l'avons fait connaître, nous en avons établi la composition dans l'exposé de notre doctrine. Mais nous avons à rendre compte de caractères fort remarquables, de monogrammes qui n'ont point été compris, et qui, cependant, ont une valeur considérable et de premier ordre. Nous voulons parler des monogrammes que Charlemagne a frappés sur des monnaies italiennes.

Pour expliquer ces monogrammes, les bien faire saisir, il est nécessaire de remonter aux causes premières et supérieures dont ils sont issus, et d'aller aux grands événements qui les ont engendrés.

ROME

Iesus-Christ avait établi Pierre, le chef visible de son Eglise, et Pierre vint évangéliser Rome païenne, et il y reçut la couronne du martyre. Il conquit et acheta de sa vie l'empire de cette cité qui sera la tête du monde catholique, « caput mundi; » « eam sanguine suo acquisivit, » comme le Christ avait acquis de son sang son Eglise et tous les peuples de la terre, « quos sanguine suo acquisivit. »

Mais l'Eglise, dont le chef des Apôtres était la première pierre, n'était pas encore édifiée; elle devait s'élever, se fortifier, s'étendre

et embrasser le monde. Elle s'éleva donc et s'étendit par la douce parole et les vertus de l'Evangile de I.-C.

Et les empires et les royaumes que l'épée avait faits périssaient tous par l'épée, et il en eût été ainsi jusqu'à la consommation des siècles, si la religion du Dieu crucifié, si la divine institutión de son Eglise n'était venue cimenter les pouvoirs de la terre avec les vertus évangéliques. Le christianisme seul consolida et fortifia les puissances humaines, et insensiblement développa en leur sein une civilisation désormais impérissable.

Aussi, cette immortelle institution de l'Eglise et de son chef visible, ne pouvait être livrée aux passions violentes des peuples et des puissants de ce monde, faisant leur jouet des souverains pontifes, élevant ou renversant à leur gré les vicaires de I.-C., jetant le trouble et la perturbation au sein du monde chrétien, effrayant les consciences, agitant la doctrine sainte et immuable, et ébranlant la religion jusqu'en ses fondements. Il fallait donc que l'Eglise fût élevée au-dessus des tourmentes révolutionnaires, au-dessus des ambitions des peuples et des rois; et Dieu veillant toujours sur elle, elle fut faite vivante : « Facta est in animam viventam, » afin qu'à son tour elle donnât au monde le souffle de vie.

Tels étaient cependant les périls des successeurs des apôtres au milieu des grandes commotions des peuples, dans la dernière moitié du VIII[e] siècle, lorsque Dieu suscita deux de ces grands missionnaires armés, s'élevant sur les grandes routes des nations à de certains intervalles, comme un signe de Dieu et comme une éclatante manifestation de sa volonté souveraine.

Ces deux sublimes ouvriers furent Pepin et Charlemagne.

Pepin comprenait que la papauté était sur cette terre le plus grand pouvoir moral, puisqu'il descendait du ciel « a Deo. » Il comprenait que la cause de l'Eglise était celle de la civilisation, et partout il la servit avec intelligence et courage. A deux reprises, il passa les Alpes, vainquit les Lombards, délivra le territoire de l'Eglise et le restitua à saint Pierre, augmenté des vingt cités de l'Exarchat et de la Pentapole, dont les clefs, portées à Rome par le représentant de

Pepin, furent solennellement déposées avec l'acte authentique de sa donation sur le tombeau du Prince des Apôtres (1).

---

(1) Il est intéressant de donner ici un extrait du traité de Quiercy, resté inconnu à nos historiens français jusqu'en l'année 1867 :

« Pactum, sive promissio facta per Pipinum Patritium Stephano secundo pontifici.

» In nomine Domini ab Incarnatione D. N. Jesu Christi anno... qui cum Patre et Spiritu Sancto regnat Deus, ante et in futura sæcula. Amen.

» Pipinus... Inter hæc jam præfatus dominus et benignissimus Papa adeo æger factus est, ut pene omnes de vita illius carnaliter diffideremus; sed superna largiente gratia, dum omnes desperati pene astaremus, ictu oculi potissime, nimium se convaluit; cœpitque nos illico exorare, ut in nomine Domini per intercessionem Beatissimi Petri, audaciter contra Aistulphum Longobardorumque gentem insurgeremus ob tuitionem Sanctæ Romanæ Ecclesiæ suorumque omnium. His et cæteris exhortati præcipimus, ut ex regnis nobis a Domino subditis, comites, tribuni, et duces ac marchiones post octavas Paschæ nostræ adessent præsentiæ, cum quibus de talibus inire debuissemus consilium. Cumque jussum nostrum fuerit impletum et omnes eadem die coram nobis astarent, statuimus cum consensu et clamore omnium, ut tertio kalendas Majarum in Christi nomine hostilitatem Longobardicam adissemus, sub hoc quod pro pactionis fœdere per quod policemur et spondemus tibi Beatissimo Petro clavigero regni cœlestis et principi Apostolorum, et pro te huic almo Vicario tuo Stephano egregioque Papæ Summoque Pontifici, ejusque omnibus successoribus usque in finem sæculi, per consensum et voluntatem omnium episcoporum, abbatum, ducum, comitum Francorum, quod si Dominus Deus noster pro suis meritis suisque precibus victores nos in gente et regnum Longobardorum esse constituerit, omnes civitates atque ducata, seu castra sicque insimul cum Exarchatu Ravennatum nec non *et omnia quæ pridem tot imperatorum largitione subsistebant ditione,* quod specialiter inferius per adnotatos fines fuerit declaratum, omnia quæ intra ipsos fines fuerint ullo modo constituta vel reperta quæ iniquissima Longobardorum gente devastata, *invasa, substracta ullatenus alienata sunt, a te, tuisque Vicariis sub omni integritate æternaliter concedimus,* nulla nobis nostrisque successoribus intra ipsas terminationes *potestate reservata,* nisi solum modo ut orationibus, et animæ requiem profiteamur, et a vobis populoque vestro Patritii Romanorum vocemur. »

« Nous avons ordonné, dit Pepin, à tous les comtes, tribuns, ducs et

Sous cette inspiration d'en haut (1), « spiritu sancto inspirati sunt Dei homines, » Pepin, poursuivant son œuvre de civilisation, donna place aux évêques dans les assemblées annuelles de ses guerriers, et les évêques continrent les caractères farouches des hommes d'armes et travaillèrent à réformer les mœurs d'une société encore barbare. Et ce grand roi se soumettait lui-même avec la plus grande piété filiale aux prescriptions de l'Eglise, qui apprit au Gaulois, au Franc, au Saxon à se sentir membres d'une même société.

Et le ciel donna à Pepin et à sa pieuse femme, la reine Berthe, la bénédiction d'un fils digne d'eux, et qui fut un de ces chefs de

» marquis de nos royaumes de comparaître devant nous, après l'octave de » Pâques, pour délibérer sur les choses susdites. Nos ordres ayant été » remplis et tout le monde étant en notre présence le jour susdit, nous » avons décidé, avec le consentement et l'acclamation générale, de com- » mencer, au nom du Christ, les hostilités contre les Lombards le 3e jour » avant les calendes de mai (29 avril), moyennant la promesse, pacte et » alliance, par laquelle nous prenons l'engagement envers vous, bienheureux » Pierre, portier du royaume céleste, et pour vous, envers votre vénérable » Vicaire ici présent, Etienne, Pape et Souverain Pontife très-recomman- » dable et envers ses successeurs jusqu'à la fin des siècles, avec le con- » sentement et la pleine volonté de tous les évêques, abbés, ducs et comtes » Francs, que si le Seigneur notre Dieu nous accorde la victoire sur les » Lombards par vos mérites et vos saintes prières, nous vous céderons in- » tégralement et à perpétuité toutes les villes et les duchés ou châteaux » de l'Exerchat de Ravenne, ainsi que tous les *patrimoines* que *les dona-* » *tions de tant d'empereurs ont offerts jadis à l'Eglise romaine;* toutes » les possessions dont les limites sont décrites plus loin, et que la très-inique » race des Lombards a *dévastées, envahies et enlevées à votre pouvoir et* » *à vos Vicaires*. Nous vous les céderons *sans réserver* aucun droit pour » nous-même ou nos successeurs, dans les limites de ces possessions. La » seule chose que nous demandions est que vos prières obtiennent le salut » de notre âme, et que nous soyons appelés *patrice des Romains* par vous » et par votre peuple. » (*Analecta juris pontificii*, 1867.)

(1) C'est ainsi qu'Etienne II qualifie le dessein de Pepin dans son expédition d'Italie. Il le dit inspiré de Dieu, « Inspiratus a Deo. »

nations que, dans les desseins de sa miséricorde, Dieu suscite au milieu d'elles pour les guider et les élever aux plus hautes destinées. Karle donc fut un nouvel homme de Dieu, et pendant quarante-six ans, il mit le plus grand pouvoir de la terre aux ordres de la foi, de la justice et de la science (1). Il fut mieux qu'un conquérant, qu'un capitaine, il fut le modèle accompli d'un chef d'empire; aimant les hommes, méritant d'en être aimé, et constamment occupé à leur faire du bien et leur en ayant plus fait peut-être qu'aucun des souverains de la terre (2).

Les Lombards avaient de nouveau envahi les Etats de l'Eglise; le pape Adrien Ier invoqua, comme son prédécesseur, le secours du roi franc — 773. — Karle répondit à l'appel du Saint-Père. Il franchit les Alpes, envahit la Lombardie et assiégea Pavie qui devait bientôt tomber entre ses mains. Partout vainqueur, Karle résolut d'aller à Rome. Il y arriva le samedi-saint, 1er avril 774, avec une suite nombreuse composée d'évêques, d'abbés, de ducs, de comtes qui venaient, comme lui, accomplir leurs vœux. Adrien le reconnut roi des Lombards et patrice de Rome. Karle confirma les donations de son père, consacrant par un nouvel acte la souveraineté du Saint-Père sur Rome et sur les Etats dont elle était la capitale, et ajoutant même à ces Etats.

Rien de touchant comme l'accueil paternel du Souverain-Pontife envers le jeune vainqueur des Lombards, et comme le confiant abandon de ce fils soumis de l'Eglise dans l'affectueuse reconnaissance du Père des fidèles. Et de cette mutuelle et respectueuse confiance, de cette admirable entente, de cette effusion de mêmes sentiments ressort toute la valeur, toute l'étendue des deux grands actes que nous venons de rappeler.

Entourée d'ennemis ambitieux et puissants convoitant avec ardeur la possession de Rome, et au milieu de cet ébranlement général des peuples d'alors, que pouvait désirer l'Eglise? C'est qu'elle pût étendre et fortifier le christianisme, et avec lui la civilisation sous l'abri

---

(1) Ozanam.

(2) Thiers.

d'une main assez puissante pour écarter le péril de toute invasion. Il fallait donc que le grand prince qui maintenait le pouvoir temporel nécessaire à l'indépendance spirituelle de l'Eglise (1) le mît à l'abri de tout danger, qu'acclamé suzerain de la royauté nouvelle, il en fût le sauveur! et c'était exactement ce que voulait le Saint-Père.

Et quoi de plus énergique en faveur de la puissance temporelle de la papauté, que ce double acte s'accomplissant simultanément : par Karle, confirmant les donations faites au Saint-Siége par son père, et à nouveau consacrant la possession réelle des pays dont la royauté directe était au pape; et en même temps, au même moment, par le Saint-Père reconnaissant cette protectrice suzeraineté qui n'enlevait rien à l'indépendance du Saint-Siége; échange précieux d'autorité, de pouvoirs s'appuyant l'un à l'autre, se soutenant, se conjugant dans un ensemble indestructible. Puissance temporelle

(1) L'indépendance spirituelle de l'Eglise? Les adversaires du pouvoir temporel formulent leur théorie en deux mots : Tout le spirituel à l'Eglise, et tout le temporel aux puissants de la terre. Mais n'est-il pas évident que cette division absolue est une pure abstraction complétement inapplicable, de toute impossibilité? L'être humain est formé d'une âme et d'un corps; il est destiné à vivre en société; or la société civile n'offrirait qu'un éternel bouleversement, qu'une succession de crimes, qu'un abîme de barbarie, si elle ne s'appuyait pas sur le moral de l'homme, et la société religieuse serait l'invisible, l'impossible, serait une chimère insaisissable, si elle n'avait pas pour l'être humain (âme et corps) une organisation sensible se révélant par des forces extérieures. De là la puissance morale s'appuyant sur la puissance matérielle qui concourt ainsi à son indépendance spirituelle, à la conservation de cette vie dont I.-C. a animé son Eglise, comme la formation et la puissance des organes concourent dans l'homme à la conservation du souffle de vie dont Dieu l'a pénétré.

L'Eglise est l'âme du monde; le pouvoir temporel qui la sert est une de ses forces extérieures, l'un de ses agents externes, l'un de ses organes à l'aide desquels elle manifeste son action. Le pouvoir temporel est à l'Eglise ce que le corps est à l'âme. Par la force et la nature même des choses, en vertu des lois qui gouvernent l'ordre physique et l'ordre moral, il y a indissolubilité de droit entre ces deux parties constitutives du même être.

étayée sur le bras droit d'un grand de la terre, sublime ouvrier inspiré de Dieu; et puissance morale, religieuse, chrétienne, étayant l'œuvre humaine accomplie par l'épée du conquérant! Ainsi l'on peut dire que, devançant les temps, le Saint-Père Adrien Ier, par une inspiration d'en haut, reconnaissait Charles comme le chef prédestiné d'un nouvel empire. Et cette prophétique vision d'Adrien s'accomplissait vingt-cinq ans après, sous Léon III. « Aux fêtes de Noël de l'an 800, le roi Charles étant entré dans la basilique de Saint-Pierre, pour la messe solennelle de ce jour, et s'étant incliné devant l'autel pour prier, le pape Léon lui posa une couronne sur la tête et tous les Romains crièrent par trois fois : A Charles, très-pieux, Auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire! « Carolo piissimo Augusto, a Deo coronato, magno et pacifico imperatori Romanorum, vita et victoria! » Charles fut ainsi institué empereur des Romains et le pontife l'oignit de l'huile sainte.

Le Franc Karle se releva Charlemagne empereur! Empereur des Romains, empereur de l'Occident par le désir et la volonté de Léon III, car lui, le roi Franc, ne l'avait point demandé, encore moins recherché. Et on peut dire que l'ovation dont il fut l'objet le surprit sans le réjouir; aussi dit-il que, s'il eût prévu ces acclamations, cette ovation à laquelle il ne put se soustraire, il n'eût point, ce jour, entré dans la basilique de Saint-Pierre.

C'est à cette date de la fin du VIIIe et du commencement du IXe siècle que nous plaçons l'émission des monnaies que nous devons apprécier.

Nous avons dû entrer dans les détails historiques qui précèdents parce que, comme nous l'avons déjà dit dans l'exposé de notre doctrine, page 14, pour apprécier une composition monogrammatique, symbolique ou emblématique, *il faut absolument se placer dans le courant d'idées sous l'influence desquelles l'œuvre monétaire s'est accomplie.*

Connaissant donc l'esprit religieux, chrétien, qui animait Charlemagne; connaissant ses sentiments de piété filiale envers le Saint-Père, de dévoûment entier au Saint-Siége, apprécions l'œuvre mo-

nétaire du grand empereur qui devait rendre témoignage de ses sentiments et de sa foi.

Et tout d'abord, que dit Leblanc du langage que parlent ces monnaies? « Je ne scay ce que peuvent signifier les monogrammes qui sont sur les revers. » (*Traité historique des monnaies de France, p. 93.*) Ainsi donc, pour établir que Charlemagne, tout en donnant au Saint-Siége le territoire qui devait constituer les Etats du Saint-Père, s'était réservé la souveraineté de ces Etats, il s'appuie sur une œuvre monétaire dont il déclare lui-même ne pas comprendre les inscriptions centrales. Et cependant, ce qu'il y a de plus fort en faveur de son opinion, c'est cette œuvre monétaire : « Je ne fatiguerai » pas le lecteur par un plus grand nombre de témoignages, quoique » j'en puisse produire encore d'autres qui justifient la souveraineté » de nos princes dans Rome, je me contenterai d'ajouter à ce que » je viens de rapporter d'autres preuves qui, à mon avis, *ont été in-* » *connues jusqu'à présent, et qui sont, sans doute, les arguments les* » *plus forts qu'on puisse rapporter de la souveraineté que nos rois ont* » *eue dans Rome, ce sont les pièces de monnaies suivantes frappées* » *dans cette ville.* » (Dissertation historique, p. 72.)

Que révèle donc décidément cette œuvre monétaire éclose sous l'inspiration des sentiments qui animaient Charlemagne et le Saint-Père, et devant cette effusion en une même âme de l'empereur et de l'Eglise?

Charlemagne frappe une première monnaie. Que dit-elle? Lisons. N° 77, pl. II :

77. CAROLVS IMP liés. En monogramme cruciforme : ROMA=RO, ligne horizontale; MA, ligne verticale.

Rendons-nous compte de cette composition. La légende dit le nom de l'empereur qui a créé les inscriptions que porte la monnaie; par conséquent l'empereur, par son nom, affirme ces inscriptions qui vont être une révélation et un témoignage de ses sentiments. La première inscription centrale c'est ROMA; mais ce n'est que le premier nom de la sentence à trouver, le premier mot de l'inscription. L'avers et le revers sont dans les liens d'une étroite union. Roma

n'est pas la simple désignation de l'atelier monétaire, elle est l'affirmation de la fonction, de la mission divine de la Ville éternelle. Et la composition de son monogramme le dit : chacune de ces lettres est attachée à une croix. Celle-ci en est donc la base, et nous avons enseigné toute la valeur de ces compositions : « Per Iesum-Christum Roma ! » Qu'ajoute le revers? que répond-il?

Le revers est bien remarquable! Il a aussi sa légende, et c'est la légende du Saint-Siége!!! Ce n'est pas tel ou tel pape, tel ou tel nom propre qui s'inscrit en cette légende. N'est-ce pas à l'Eglise, n'est-ce pas au Saint-Siége, n'est-ce pas au vicaire de Jésus-Christ, n'est-ce pas aux successeurs du premier des apôtres que ces grands envoyés de Dieu, Pepin et Charlemagne, avaient constitué le patrimoine sacré de saint Pierre? Charlemagne va le déclarer, en passer acte sur sa monnaie. Et en conséquence, il inscrit le nom de saint Pierre autour de l'inscription centrale : *Sanctus Petrus;* et comme si ce nom seul n'était pas une révélation suffisante de sa volonté, il va la préciser de la manière la plus formelle : qu'écrit-il alors dans l'inscription centrale? Après avoir nommé Rome à l'avers, ✝ = ROMA, = il ajoute au revers : *Sedes Eterna Nostri Papæ.* — Rome, siége éternel de Notre Saint-Père le Pape! Et l'empereur a invoqué le nom de saint Pierre, voulant, sous son patronage, sous sa protection, placer la déclaration centrale. Et comme la composition monogrammatique porte aussi avec elle son affirmation! Sa base est aussi la croix; elle dit donc « Per Iesum Christum Sedes Eterna Papæ Nostri. » Ainsi, par l'ensemble des inscriptions de cette monnaie, Charlemagne, empereur, déclare que Rome qui tient sa fonction, sa mission de I.-C., est aussi, par I.-C., le siége éternel de Pierre, le siége éternel de l'Eglise. — Voilà la valeur de ces inscriptions monétaires; tout à l'heure nous en tirerons les conséquences. Poursuivons; mais remarquons la différence de composition de ces monnaies avec toutes celles que nous avons vues jusqu'ici.

Au centre de la monnaie, c'est le nom de la ville inscrit en monogramme cruciforme, et autour de ce monogramme c'est, en légende, le nom du prince. Nous ne pensons point qu'avant cette monnaie on ait jamais vu le nom du prince entourant le nom d'un simple

atelier monétaire. Le nom du prince s'inscrivait autour de la croix, le grand symbole de la rédemption des hommes; par cette inscription, le prince faisait un acte de foi; et le nom de l'atelier, le nom de la ville où la monnaie était frappée, s'inscrivait au revers. C'est donc ici une exception considérable, c'est une composition *à enquérir,* selon le langage du Blason.

Pourquoi, en effet, le nom de l'empereur autour d'un atelier monétaire? autour du monogramme d'une ville? Nous ne connaissons pas une seule monnaie de ce prince où un tel fait se soit produit.

Et cependant ici le nom de l'empereur est inscrit autour de Rome! C'est que Rome est autre chose qu'un atelier monétaire, c'est que Rome est plus qu'une ville; Rome est le siége du Saint-Père, le siége du Souverain Pontife, vicaire de I.-C. Rome est la tête du monde catholique, « caput mundi; » et ce sont toutes ces grandes choses que l'empereur affirme en inscrivant son nom autour de la ville immortelle, sur une monnaie au revers de laquelle sont inscrits et le nom de saint Pierre, le prince des apôtres, et la déclaration relative à Rome : « *Sedes Eterna Papæ nostri.* »

Voilà bien l'inscription monogrammatique! Voilà sa valeur! Voilà bien comment la lecture en doit être faite. La ligne horizontale d'abord, « Sedes Eterna; » la ligne verticale ensuite, Papæ Nostri, » et réunissant les deux inscriptions centrales de l'avers et du revers, nous avons la proclamation complète de l'empereur : « Roma Sedes Eterna Papæ Nostri! » Rome! Siége éternel de Notre Saint-Père le Pape! Charles étant empereur, Charles le déclarant, CAROLVS IMP.

Telle fut donc la première monnaie frappée par Charlemagne; mais cette œuvre ne suffisait pas à cet inspiré d'en haut. Rome devait être, pour la terre entière, le Siége éternel du Souverain-Pontife. Il voulut donc une formule répondant à la mission catholique de l'Eglise, et il frappa alors une seconde monnaie à un type nouveau. (N° 78, pl. II.)

Voici ce second monument monétaire :

78. SANCTVS PETRVS. En marque centrale : Buste de saint Pierre portant les clefs et le sceptre pastoral couronné par la croix.

℞. + En légende : ROMA, accostée de quatre points cardinaux. A la croisette correspond une sphère rayonnant à d'autres sphères, emblème de la croix illuminant tous les mondes : « Per crucem ubique Roma illuminat. » En marque centrale, s'unissant à la légende Roma : « E*terna* A*postolica* S*edes* Orbis. »

Décomposons ce monogramme. La lettre principale n'a point été saisie jusqu'ici. Nous avons vu au tableau des lettres que l'H se mettait à la place de l'E; c'en est ici un exemple. Mais il est une observation à faire. La forme H est l'E grec long, l'E majuscule, HTA. et c'est cettre lettre que l'on doit voir au centre de ce monogramme (1). Ceci compris, le reste se lit sans difficulté. L'ensemble de ces inscriptions, légende et marque centrale, doit ainsi se lire : « R*oma* E*terna* A*postolica* S*edes* O*rbis*. »

Sur cette seconde monnaie, l'empereur a voulu que l'on ajoutât le qualificatif *Apostolica*. Ainsi ces inscriptions expriment tout ce que l'Eglise enseigne d'elle-même. Elle est catholique, *Sedes Orbis;* elle est *apostolique,* le monogramme le proclame; elle est *romaine,* l'inscription légendaire le déclare et ajoute même que, par la croix, Rome éclaire toutes les nations.

Mais une remarque importante nous reste encore à faire. Cette inscription « Roma Eterna Apostolica Sedes Orbis » est bien le second type frappé par Charlemagne. Cet empereur, après avoir frappé, à l'avers, l'effigie de saint Pierre, n'inscrit point son nom *Carolus Imp.* autour de l'inscription E*terna* A*postolica* S*edes* O*rbis*, il y veut le dogme catholique tout entier; un nom lui parut manquer, *Roma*, et alors il supprime, ou plutôt n'inscrit point son propre nom et met à la place celui de la Ville éternelle. Ainsi fut frappée cette monnaie que nous venons de voir exclusivement chrétienne, plus aucun nom politique. A l'avers, saint Pierre; au

(1) Cette forme grecque de l'E, cette forme H s'est conservée dans un grand nombre d'inscriptions. Nous avons trouvé une très-remarquable application de cette forme H pour E sur des monnaies de la Normandie. — Voir aux monnaies de cet ancien duché.

revers, les belles inscriptions que nous venons d'analyser. Rome qui, par la croix, éclaire toutes les nations! Rome siége apostolique, siége éternel de l'univers religieux!

Vraiment étonnante souveraineté que celle qui s'effaçait devant le successeur des apôtres, qui ne laissait régner sur ses monnaies que les inscriptions des dogmes de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine! Charlemagne, n'acceptait la suzeraineté qu'à la demande et en faveur du Saint-Père contre des ennemis assez audacieux ou assez téméraires pour essayer quelques attentats contre le Saint-Siége.

Et dans la volonté de l'empereur, l'établissement de cette puissance papale devenait une institution ecclésiastique. Il l'incorporait, il l'identifiait à l'ordre et au régime de l'Eglise; il la faisait entrer dans l'existence du spirituel, et de là ce triple nom : Eglise catholique, apostolique et romaine. L'établissement du siége du Souverain-Pontife à Rome, que saint Pierre a fondé par son enseignement, en évangélisant, qu'il a acquis et cimenté de son sang, par son martyre, est une institution religieuse et chrétienne. L'établissement de cette puissance sur des possessions territoriales recevait un caractère spirituel des volontés formelles et puissantes qui l'affirmaient. C'était l'Eglise affranchie de tout joug, vivant de sa vie propre, se gouvernant dans une haute et sereine indépendance, portée au-dessus des flots tumultueux de ce monde, au-dessus des mers en courroux pour accomplir son œuvre divine.

Que l'on ne dise donc plus que ces monnaies révèlent que Charlemagne s'était réservé la plénitude d'un pouvoir souverain sur Rome, ou dans Rome, comme on disait alors. Ce n'était point pour la constatation d'un tel pouvoir qu'il frappait les monnaies de son nom, mais pour affirmer sa foi en I.-C, sa fidélité envers son vicaire, le chef visible de son Eglise sur cette terre; mais pour témoigner de la protection respectueuse et dévouée dont il l'entourait. Et en échange de cette piété filiale qu'exigea-t-il? Il n'offrait que la soumission! Que demanda-t-il jamais? Rien que les bénedictions du Saint-Siége! Mais il poursuivait encore un autre but, il entendait apprendre à toute puissance qui voudrait attenter à Rome, que c'est contre lui-même qu'elle se lèverait, et qu'il châtierait le téméraire

coupable d'un tel attentat. Et comment en aurait-il été autrement? L'empereur ne pouvait donner et retenir, élever d'une main et renverser de l'autre, sceller un grand acte déposé sur les saints autels, puis, par un véritable sacrilége, le déchirer avec la pointe de son épée. Il ne pouvait surtout violer la volonté de son père et briser son œuvre! Non, tout était conséquent, tout était harmonie, respect, piété filiale, dévoûment affectueux dans ce grand prince, et son épée ne s'élevait que pour protéger le chef auguste de l'Eglise, et non pour le dominer et régner sur ses propres Etats. Et de plus le pape n'avait-il pas sur Rome un droit antérieur? Nous l'avons établi au commencement de cette dissertation, en produisant le traité de Quiercy. Bien avant que Pepin, appelé par Etienne II, bien avant qu'aucun roi Franc eût pénétré en Italie, Rome était la cité des souverains pontifes. Au traité de Quiercy, il faut ajouter le *Codex Carolinus* (1), où sont les preuves les plus irrécusables de l'établissement du domaine du Saint-Siége, avant la mission des rois Francs, de l'autonomie de l'Etat pontifical et de la souveraineté indépendante, libre de toute servitude, des pontifes romains, si forts devant la violence, si grands et si inébranlables, dans tous les temps, devant tout attentat et toute spoliation.

Encore une fois, ces monnaies lues, aujourd'hui bien appréciées, protestent contre les fausses interprétations que l'on avait tirées de leur existence, n'ayant pas pénétré le sens de leurs inscriptions.

Et comne notre interprétation est conforme à l'esprit des temps où ces monnaies étaient frappées! A ce moment, grâce à Dieu, la puissance de l'Eglise dominait toute autre puissance par la hauteur

---

(1) Le *Codex Carolinus* est conservé dans les archives impériales de Vienne. Comme les inscriptions monétaires que nous venons de lire confirment cette œuvre de Charlemagne faisant réunir en un seul corps, dès l'année 791, c'est-à-dire au moins sept années avant ses inscriptions monétaires, tous les actes et toute la correspondance du Saint-Siége; actes et correspondance constatant et établissant les forces extérieures, on peut dire les organes externes de la vie de l'Eglise! C'est que dans son œuvre catholique tous les actes de ce grand empereur se corroborent les uns les autres, et ses monnaies de Rome en sont comme le sceau indestructible!

de son enseignement, la suprématie de sa morale divine; elle était et sera toujours l'éternelle et seule barrière opposée au torrent d'une aveugle barbarie.

Et que firent les successeurs de Charlemagne? Même protection pour le Saint-Siége, même fils soumis et dévoués. La souveraineté directe du Saint-Siége s'inscrivit même sur la monnaie par le nom du Saint-Père. Et si d'un côté on trouve le nom de l'empereur, de l'autre on voit celui du pape régnant.

79. ✝ BENEDICT. P. Saint Pierre de face entre les deux lettres S P = « Sanctus Petrus. »

℟. ✝ LODOVVICVS IMP. liés. Entre les deux lettres R O ligne horizontale; une main ouverte élevée. Ligne verticale = ROMANVS.

Monogramme cruciforme mixte. Emission primaire.

De l'interprétation de ce monogramme cruciforme mixte Romanus.

Ce si simple monogramme n'a point été saisi même dans sa forme apparente. Si on avait placé la main à la suite du monosyllabe R O, on l'eût compris peut-être; mais la main divisant en deux le monosyllabe a dérouté. En effet, voici comment s'exprime Leblanc, dans son traité précité, p. 109 : « LODOVVICVS IMP, une main ouverte » dans le champ de la pièce avec ces deux lettres R O qui font le » commencement de ROMA; de l'autre côté il y a un saint Pierre, » etc. » Il est évident que cet auteur n'a pas compris l'ensemble du monogramme qui est cependant très-régulièrement formé.

Ce qui doit le bien faire comprendre, ce sont les formules nouvelles que nous avons introduites dans la science et qui émanent de nos doctrines. Lorsqu'un monogramme cruciforme disjoint est mixte ou purement emblématique, il offre deux lignes, l'une horizontale et l'autre verticale.

Il faut lire de suite les signes ou les lettres d'une même ligne, et presque toujours on doit commencer par la ligne horizontale; de là

notre formule et la règle que nous avons toujours suivie dans l'interprétation de ces monogrammes mixtes ou emblématiques.

Mais nous devons donner une interprétation plus complète du monogramme mixte que nous avons sous les yeux.

Nous avons dit dans nos principes que le monogramme par emblème était plus expressif que celui par lettre, c'est-à-dire qu'il est plus compréhensif, qu'il dit plus et nous en avons ici un exemple. Après avoir écrit le monosyllabe R O, au lieu d'élever une main, le créateur du type aurait pu achever le monogramme par les lettres M S, posées verticalement, ou par le mot entier MANVS écrit verticalement. On aurait eu alors simplement le qualificatif *Romanus*, rien de plus; tandis qu'ici la main ouverte et levée dit plus que le mot MANVS, elle est un emblème. Elle s'ouvre comme un gage de confiance, de fidélité; elle s'élève comme un gage de défense et de protection. Elle dit : « Confide, sum fidelis; confide, sum tutor et defensor. » L'ensemble de cette composition nous dit donc : LVDOVICVS IMPerator ROMANVS Papæ fidelis tutor et protector.

Telle est la portée de ce monogramme. Voilà son langage élevé et auquel on n'arrive qu'en pénétrant jusqu'au fond de la pensée des créateurs de ces types si réfléchis et si sérieusement combinés, alors qu'un esprit léger, ne voyant en quelque sorte que la surface, ne saisirait qu'une sorte de rébus se découvrant au premier coup-d'œil. Qu'on était loin de cette chose légère, et que l'œuvre, au contraire, était sérieuse et profonde !

Nous sommes porté à attribuer l'émission de cette monnaie, non plus à l'empereur, mais à Benoît III. En effet, elle porte à l'avers le nom du Saint-Père et son titre inscrit en légende autour du buste de saint Pierre, symbole du Saint-Siége; et c'est au revers que le nom de Louis est inscrit, avec le titre de *Romanus imperator*, comme un témoignage de l'appui tutélaire que ce prince donnait au Saint-Siége. Ainsi, il y a deux divisions, deux époques dans ces monnaies du Saint-Siége. Dans la première époque, c'est Charlemagne qui frappe lui-même monnaie, au moment où il vient de donner une plus large et une plus ferme assise au Saint-Siége, pour déclarer que Rome est et sera désormais le siége éternel, catholique et aposto-

lique du Saint-Père. Dans la seconde époque, c'est le pape qui, selon son droit, frappe monnaie avec son nom et le symbole de saint Pierre, et au revers, inscrit celui de l'empereur qui protége Rome, comme l'avaient fait ses augustes ancêtres.

Voilà cependant les irrésistibles arguments sur lesquels Leblanc appuie sa thèse contre la puissance temporelle du pape; il n'avait vu qu'un seul mot, un seul nom, le nom de l'empereur, alors que ce nom était un hommage envers le Saint-Siége et le Saint-Père, et l'expression d'un dévoûment filial sans arrière-pensée. Alors que l'empereur, sous une inspiration de l'Esprit-Saint, donnait une assise nécessaire au Saint-Siége et la consacrait authentiquement sur ses monnaies.

L'auteur dont nous parlons, s'emparant de ce nom, en conclut que l'empereur ayant frappé la monnaie, c'est lui qui est *vraiment* le maître de Rome. Eh! quoi, l'empereur eût été alors un conquérant de Rome! Mais il n'est entré dans la Ville éternelle qu'en fils soumis de l'Eglise, pour tendre une main amie au Saint-Père et recevoir sa bénédiction. Et cette effigie de la monnaie? C'est celle de saint Pierre! Et le nom de Rome? C'est celui de la cité acquise du sang du prince des apotres! Et ce signe central? Mais c'est le signe catholique, apostolique et romain. Le signe de l'Eglise, de son siége éternel, c'est le signe du Saint-Père! « Eterna sedes Papæ nostri! » Eh bien! ces signes jusqu'ici inconnus constituent l'âme de la monnaie; et c'est celle-ci et ce sont toutes ces grandes choses qu'elle renfermait que l'on avait méconnues, et que l'on avait même déclaré ne pas comprendre. Désormais vous ne pouvez plus rejeter ces signes et vous demander, pour mentir : A qui sont-ils? et à qui donc Rome? « Cognitâ autem Iesus nequitiâ eorum, ait, quid me tentatis hypocritæ? Ostendite mihi numisma censûs. At illi obtulerunt ei denarium. Et ait illis Iesus : cujus est imago hæc, et superscriptio? Dicunt ei : Cæsaris; tunc, ait illis : reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari et quæ sunt Dei Deo. » (Math. XXII, 18, 19, 20 et 21.)

Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Rendez Rome à qui Rome appartient. Or la Ville éternelle est

au Saint-Siége, au Vicaire de Iesus-Christ. Rome est à l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Lisez bien le titre : PER IESVM CHRISTVM ROMA *nostri papæ sedes eterna!* PER IESVM CHRISTVM ROMA *eterna apostolica sedes orbis!* Voilà l'inscription! « superscriptio! » voilà la grande image, âme de la monnaie : « imago hæc. » Par Iesus-Christ, Rome, siége éternel et apostolique de l'univers. « Et portæ inferi non prevalebunt adversus eam, » Et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle.

Les catholiques se souviennent, et que la terre le sache! C'est depuis la mission des deux envoyés de Dieu, Pepin et Charlemagne, que les flots tumultueux de la barbarie ont rencontré une digue insubmersible et inébranlable. Depuis le jour de cette grande mission, les pontifes furent au-dessus des convoitises fougueuses des peuples, des rois ou des empereurs, qui jusqu'alors, les élevant ou les abaissant à leur gré, les enchaînant à leurs pieds et les martyrisant, agitant et troublant l'Eglise, avaient déchaîné de la sorte, sous le souffle de leurs passions furieuses, les torrents de la barbarie sur le monde éperdu. Les vicaires de Iesus-Christ et le monde chrétien avec eux retomberaient-ils donc dans les tourments de la persécution et du martyre! L'homme peut périr, mais l'Eglise, mais le successeur de saint Pierre, du vicaire du Dieu crucifié?... Jamais!

Malheur à ceux qui violeraient les lois divines et humaines qui veillent autour du Saint-Siége et qui sont les soutiens de l'ordre moral de ce monde! Malheur aux peuples et aux puissances de la terre qui oseraient porter atteinte à l'Eglise et s'emparer de ses forces extérieures! Ils périraient dans leur crime et par leur crime même; éphémère serait leur triomphe! Mais que terribles seraient les lendemains!! « Non pascam vos; quod moritur, moriatur; et quod succeditur, succidatur; *et reliqui devorent unusquisque carnem proximi sui.* » — Effrayantes paroles! prophéties redoutables qui recevraient une trop certaine réalisation!

La dissertation de Leblanc se fondait sur le caractère des monnaies carlovingiennes; mais il n'avait point pénétré le langage de ces caractères, de ces images gravées sur les monnaies. Il déclare, lui-même, ne pas savoir ce que signifient les marques centrales. Mais

c'est précisément ce qu'il fallait connaître. C'est dans la marque centrale, nous l'avons établi, que vit l'âme de l'inscription monétaire. Ne pas pénétrer le symbole dominant, c'est s'écarter de l'esprit qui a inspiré ces inscriptions, c'est s'abandonner aux chances de l'arbitraire et aux risques de l'erreur; c'est édifier sans base, et telle a été la dissertation de Leblanc.

Cet auteur n'a vu qu'un nom en légende, et s'appuyant sur ce nom seul, il n'a pas vu le symbole qu'affirmait et proclamait ce nom. Il n'a pas connu le dogme chrétien que l'empereur révérait, et auquel il rendait hommage; il a donc édifié sur une base fausse, et cette base s'écroulant, l'édifice qu'elle soutenait est emporté dans sa ruine.

Disons-le pour la dernière fois en terminant : Qu'étaient les peuples au temps de Charlemagne? Ils vivaient dans une étrange confusion. L'empire grec se prétendait toujours maître de l'Italie que d'autres puissances convoitaient; des peuples se déplaçaient et débordaient de toutes parts. C'était un ébranlement général. Pour son malheur, Didier, roi des Lombards, entendait faire et défaire les papes, et il tenta de porter une main sacrilége sur Rome; mais la divine institution de I.-C. ne sera jamais le jouet d'un puissant de la terre, et la couronne de Didier, et le royaume des Lombards furent emportés comme une feuille desséchée par le vent. Et que sont devenus tous ces empires, tous ces royaumes contemporains du règne de Charlemagne, et qu'est devenu l'empire de Charlemagne lui-même, ce grand ouvrier de Dieu? Ils ont tous passé... Et n'est-il pas merveilleux que le plus faible de tous reste seul debout pour l'enseignement de la terre!

TROISIÈME ÉPOQUE MONÉTAIRE.

MONNAIES FÉODALES.

Le duché de France, créé en 861 par Charles-le-Chauve, en faveur de Robert-le-Fort, s'est souvent modifié dans ses éléments, et quoiqu'il n'ait pas conservé son étendue primitive, il n'en n'est pas moins resté le plus important par ses ateliers monétaires et les types qu'ils ont produits.

DUCHÉ DE FRANCE

PARIS

HUGUES-CAPET — 987.

80. ✝ GRATIA DI DUX. En monogramme : HVGO. L'O est losangé. Monogramme horizontal. Emission primaire.

℟. En deux lignes : PARISIS—CIVITA, entre deux croisettes initiale et finale.

SAINT-DENIS

RAOUL—923.

81. ✝ GRATIA DI REX. En monogramme : RODOLFVS.

Ce monogramme bien composé est complet; il est cruciforme et d'émission primaire. *(Voir les principes, tit. VI, ch. III, p. 34.)* Ils rendent un compte exact de cette composition.

SENLIS

PHILIPPE Ier — 1059.

82. ✝ PHILIPVS REX. Croix cantonnée de deux S dégénérés = « Crux Signum Salutis. »

℟. ✝ CIVITAS : SILNECTIS. Croix au losange AV portant à la partie inférieure de sa verticale un S majuscule, indiquant l'initiale de la sentence, et cantonnée au 1er d'un S dégénéré; au 2e, d'un S dégénéré et d'un L, et au 3e, d'un L = *Crux salus*, à droite = *Crux Salus*, à gauche.

Monogramme mixte. Emission secondaire.

Au tit. VII, ch. VI, § 2, p. 53, nous avons décomposé et expliqué dans ses détails ce monogramme. Il faut donc se reporter à ce chapitre, ainsi qu'au 2e tableau, no 18, et au 3e tableau, no 2.

Nous sommes revenu à cette monnaie pour interpréter les signes de l'avers et fixer la date de son émission.

Nous avons dit que la croix était cantonnée de deux S dégénérés. En effet, la lettre que l'on trouve cantonnant généralement la croix égale monétaire, surtout sous les Capétiens, c'est l'S; et il ajoute à la croix l'expression de cette sentence : « Salus, Signum Salutis. » Nous avons montré au tableau des lettres dégénérées que l'S, se divisant en deux parties, donnait un C apparent pour chaque tronçon; aussi, importe-t-il de bien examiner la forme de ces C apparents. Comme nous l'avons signalé aux principes, p. 51, la forme de chaque tronçon de l'S est plus resserrée; elle est moins ouverte que celle de la lettre C. Et pour appuyer ici notre doctrine, nous répétons que c'est l'S qui, en général, a toujours cantonné la croix égale monétaire. Et dans l'espèce, on n'a qu'à comparer les S dégénérés du revers avec ceux de l'avers, on les trouvera de même forme.

Nous avons donné la date de 1059 au commencement du règne de Philippe Ier, au lieu de celle de 1060, date de la mort de son père.

Henri Ier, père de Philippe, fit, de son vivant, en 1059, couronner roi son fils âgé de 7 ans à peine. Or, la monnaie que nous examinons n'offre que des types chrétiens à l'avers et au revers. Elle a

donc été frappée à l'avénement du jeune prince au trône, du vivant de son père, ou au plus tard dans les premières années de son règne. Il n'est point de guide plus sûr pour fixer la date d'émission d'une monnaie que le double type chrétien.

LOUIS V — 986.

83. + LVDOVICVS REX. Croix égale.

℟. + SINELECTISCIV. Tav ou croix hébraïque cantonnée de deux ancres au-dessus d'un S monogrammatique = « Crux *Salvatoris*, anchora *Salutis.* »

Le monnayage tout entier de ce roi vient bien à l'appui de notre principe, que le type des monnaies frappées à l'avénement au trône d'un prince, soit du vivant de son père, soit à son décès, était tout chrétien à l'avers et au revers. Louis V n'a régné qu'une année, et il n'y a pas une de ses monnaies qui ne soit couverte de types chrétiens des deux côtés.

ETAMPES

RAOUL — 923.

84. + GRATIA D—I REX. Au centre : RODOLFO. Croisette finale.

Les O sont losangés. La lettre L, monogrammatique centrale, est génératrice; elle concourt à former l'R, le D et l'F.

℟. STAMPISCATELI. Croix.

Monogramme cruciforme disjoint. Nous le croyons d'émission secondaire.

PHILIPPE I[er] — 1060-1108.

85. + PIIIIPVS ✕ REX—I. Porte de château, accostée des trois lettres C A S posées horizontalement et traversant la porte du château. A au centre se liant au C et à l'S. Au-dessous de l'A, R. Au-dessus de ces lettres trois traits abréviatifs, celui du milieu vertical; les deux autres horizontaux = « CAS*tellum*i R*egium.* »

Il faut remarquer avec quel ordre sont disposés les traits abréviatifs, de manière à concourir à former la porte du château. Il existait, en effet, dans ce temps, un château royal à Etampes, et c'est dans cette demeure royale que cette monnaie a été frappée.

Monogramme mixte. Emission primaire.

Au revers de cette monnaie, on lit la même légende que sur le précédent numéro. La croix égale est cantonnée de deux S au 1er et 4e. « Signum Salutis. »

LOUIS V — 986.

86. ✝ LODOVICVS REXI. Croix, à la base; au-dessus quatre sphères surmontées d'un Altarium que couronne une sphère, signe de puissance et d'éternité.

Monogramme mixte vertical. Emission primaire = « Crux est fundamentum et Altarium in altis in æternum. »

Cette composition a été puisée dans les textes sacrés : « Crux mirabilis in altis » « ad meipsum traham omnia. »

Il faut remarquer la lettre de relation qui est dans la légende après REX. Elle se lie avec la lettre ou le signe qui commence l'emblème. C'est l'I initiale de Iesus qui se combine avec l'X symbolique qui est à la base. Et cette combinaison offre cette première sentence : « Iesus-Christus est fundamentum. » Puis interprétant l'emblème pur et simple du centre, on lit la sentence que nous venons de donner. (*Voir au 5e tableau les nos 9, 12 et 15, et aux textes, titre IX, ch. V, p. 100 et suiv., et au 6e tableau les nos 7, 9 et 10, et au titre X, ch. VIII, § 2, p. 130 et suiv.*)

Le revers de cette monnaie est en harmonie avec les pensées qu'évoque tout particulièrement l'avers que nous venons d'analyser. C'est toujours la croix égale monétaire, mais au lieu d'être cantonnée au 1er et 4e de l'S symbolique « *Signum Salutis*, » elle est cantonnée de deux V au 1er et 4e = « Crux *Victrix!* Crux *Victrix!* »

La croix a vaincu et elle est devenue le fondement du salut du monde, et elle s'élève comme un autel sacré au-dessus des sphères, *in altis,* et pour toujours, *in æternum!* Iesus allant quitter ses apôtres

ne leur a-t-il pas dit : « Sed confidite, ego vici mundum. » Mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde.

Voilà toujours sous les formes les plus simples, sous les formes presque immatérielles, les grands enseignements de la croix, et pour nous de magnifiques et glorieux souvenirs!

PONTOISE

PHILIPPE Ier — 1060-1108

87. PHILI⁝PVS REX en légende rétrograde. Au centre : Le Thau ou croix juive élevée sur l'S symbolique et grand E monogrammatique posé en face du symbole de la Rédemption = « Crux S*alus* E*terna*. » Avec l'S symbolique on peut lire : « Crux S*alvatoris* S*ignum* S*alutis* E*ternæ*. »

Monogramme vertical, mi-parti. Emission secondaire.

℟. + PON⁝TESIVE. Croix cantonnée au 1er et au 2e d'une sphère, et au 3e et 4e de l'Alpha et de l'Oméga suspendus à l'horizontale de la croix = « Crux ubique, Crux Alpha et Omega, principium et finis. »

Dans l'emblème de l'avers, l'ancienne numismatique voyait un débris de monogramme : nous, nous voyons, sous l'action de nos principes, un monogramme complet et des signes qui nous parlent, parce que nos principes vivifient. Ils rendent la vie à tous ces signes qui étaient comme ensevelis dans l'ombre de la mort, « in umbrâ mortis, » qui étaient lettres mortes.

Cette monnaie est couverte, à l'avers et au revers, de symboles chrétiens, et par ce motif, doit être attribuée aux premières années du règne de Philippe. (*Voir au 6e tableau le nº 6 et les textes qui y sont relatifs, tit. X, ch. VII, p. 108.*)

LOUIS V.

88. LVDOVICVS REX. Altarium rehaussé d'un paraclesis, ayant pour base la croix accostée d'une petite sphère = « Crux Altarium

Salvatoris orbis. » — Cette composition est une modalité du n° 86.

(*Voir au 4e tableau, n° 3, et au 6e, nos 7, 8, 9, 10, et les textes qui y sont relatifs, p. 63 et 209 et suiv.*)

Le revers offre la croix égale et pour légende POTESIENSIS.

Avant de quitter les types de Senlis et de Pontoise, nous devons dire que nous y avons trouvé le type, si simple et si remarquable cependant, reproduit au 1er tableau, n° 5 : « Iesus Alpha et Iesus Omega. Principium et finis, » type qui fut d'abord frappé à Paris.

Senlis et Pontoise offrent une variété de ce type; au lieu de l'abréviatif triangulaire et de transmission que l'on voit au n° 5 précité, c'est entre les I, initiales de Iesus, un grand V; et cette composition offre alors ce sens : « Iesus Alpha et Omega, principium et finis *Vitæ*, » principe et fin de la vie humaine. (*Voir 1er tableau, n° 5; au 4e tableau, n° 1, et aux textes, tit. VIII, ch. II, p. 60 et suiv.*)

CHATEAU-LANDON

PHILIPPE Ier — 1060-1108.

89. ✝ PHIIIPVS REX. Au centre : grand I, initiale verticale de I*esus*, entre deux O losangés et accostés au 1er d'un V, et au 3e et 4e d'une croisette et d'un S dégénéré.

Monogramme complexe, vertical, double et cruciforme disjoint.

℟. ✝ LAHDOHIS CASTS. Croix égale cantonnée de deux croisettes au 2e et 3e.

Cette monnaie est chrétienne à l'avers et au revers. A l'avers, elle constitue une invocation deux fois répétée : Iesus O*mnipotens* » « I*esus* O*mnipotens*,» et entourant cette invocation : « Crux signum vitæ. » Au revers, c'est la croix affirmée par la croix = « Crux semper et ubique.» (*Voir au 4e tableau, n° 5, et au 6e tableau, nos 1, 3, 4, 5, 6 et 14*, in fine, *et les textes tit. VIII, ch. VI, p. 64, et au tit. X, ch. II, § 3, p. 122 et suiv., et ch. XIV, § 4, p. 144 et suiv.*)

Nous trouvons, dans le type de l'avers de cette monnaie, l'application du principe sur la transformation des types. Nous avons établi que de la dégénérescence d'un monogramme naissait souvent un autre symbole. Nous en avons un exemple sous les yeux. On a considéré le type chrétien, que nous examinons, comme étant le monogramme dégénéré de RODOLFO, dont nous avons donné l'analyse au nº 84. Peu à peu la lettre verticale de ce monogramme a perdu les lettres qu'elle concourait à engendrer, le D, l'R et enfin ses propres traits. C'est alors que fut composé le type du nº 89. Mais cette composition constitue un type tout nouveau, d'une grande valeur. Dire que le type du nº 89 est le type de Raoul lui-même, quoique dégénéré, serait commettre une lourde erreur. Il serait par trop absurde, en effet, de soutenir que 150 ans après Raoul, Philippe Ier a pris le monogramme de ce prince pour type, pour caractère de ses monnaies. Non, certes. Mais dire qu'en s'inspirant des modalités des types précédents on ait conçu la composition d'un type nouveau, cela peut être, et c'est ici tout ce que nous pouvons admettre. On a abusé du monogramme de Eude et de Rodolphe; aussitôt que l'on voyait dans un type un O losangé, c'était toujours le monogramme dégénéré de l'un de ces princes; que d'erreurs!

Nous le répétons, dans le symbole, dans le caractère empreint sur la monnaie nº 89, nous avons un type chrétien soigneusement combiné, et que justifie le symbole de la croix et les lettres minuscules qui l'accompagnent et le cantonnent : « Crux Signum vitæ. » Au numéro suivant (90), nous allons trouver une modalité de ce premier type : rien d'intéressant et de saisissant comme le rapprochement de ces deux compositions monétaires du même prince et du même atelier.

90. ✝ PHILIPPUS REX. Au centre : grand I, initiale verticale de I*esus* posé entre un O losangé, une croix hébraïque et un T : ≐ « Iesus Omnipotens cruce Tutor Terræ. »

Monogramme horizontal disjoint. Emission primaire.

Cette monnaie, qui au revers présente la croix égale, a aussi été frappée à Château-Landon. (*Voir au 4e tableau, nº 5, et au 6e les nºs 1 et 6, et les textes qui y sont relatifs.*)

LOUIS VI — 1108-1137.

91. ✝ LUDOVICVS REX. Au centre : grand I, initiale verticale de Iesus, entre la croix à gauche et le signe magistral à droite. La croix, entre deux sphères = « Iesus per crucem magister gentium. » On est frappé ici de tous les signes que nous avons établis au 4e tableau, no 5; au 6e, nos 1, 3, 4, 5, 6, 14, 16, 17 et 18, et expliqués dans le texte de notre doctrine.

Monogramme mixte horizontal disjoint. Emission primaire.

Cette monnaie présente au revers la croix égale, et porte en légende le nom de Château-Landon. La croix est cantonnée de deux croisettes au 1er et au 4e; celles-ci affirment la puissance de la croix en en renouvelant le signe. « Crux! et non est absque eâ salus. »

ORLÉANS

PHILIPPE Ier — 1060-1108.

92. ✝ DEI DE REX PHILIPVS. Au cêntre, porte de temple avec laquelle sont entre-mêlées les lettres EXTRA. « Templum Dei.»

Monogramme mixte, horizontal, double; émission primaire.

Nous ne donnons ce monogramme que pour montrer l'application de quelques-uns de nos principes, et la bizarrerie des combinaisons où se sont plu parfois les auteurs des monogrammes du moyen-âge.

La syllabe DE, placée entre DEI et REX, est en relation directe avec les lettres du monogramme central; elles se combinent avec elles, et commencent le mot que ces lettres centrales achèvent : DE XTRA. Mais à la partie supérieure de la porte du temple, sont deux lettres de rappel ou indicatives de la reprise et de la fin du mot. Deux E qui, s'ils n'avaient cette fonction, seraient explétifs, sont aussi posés de manière à former un ornement régulier; tous ces signes et emblèmes se combinaient avec soin.

Unissant donc la légende aux lettres centrales, on a cette lecture : P*hilippus* R*ex* D*ei* D*extrâ*, = Philippe, roi par la droite de Dieu. (*Voir au chapitre des lettres de rappel, p. 39, et nos principes généraux sur la lecture des monogrammes, p. 21.*)

℟. AVRELIANIS—CIVITAS. Croix égale aux croisillons de laquelle sont supendus deux T ou croix hébraïques. C'est par la ville d'Orléans, une double affirmation de la foi chrétienne. Ces deux T symboliques affirmant la puissance de la croix, nous devons traduire cette composition : « Crux absolvit, crux salvat. » (*Voir au tit. X, ch. XIV, § 4, p. 144, des croisettes.*)

93. ✝ PHILIPUS ✕ REX D—I. Au centre, porte de temple avec laquelle sont entre-mêlées les lettres DEXTRA.

Monogramme mixte, horizontal, double; émission primaire.

C'est une modalité du symbole précédent qui doit être signalée. Le T de dexTra a pris un trait supérieur qui forme une croix au centre de la porte, afin de bien caractériser celle-ci comme une porte de temple et non de ville. L'A de dextrA posé à la partie supérieure de la porte, la couronne en forme triangulaire, et en fait un fronton d'église.

On trouve, au monnayage d'Orléans, des combinaisons analogues à celles que nous venons d'étudier; et celles-ci expliquées, aideront à une facile lecture des monogrammes que nous ne pouvons tous reproduire. Sous Childebert, n'avons-nous pas déjà vu un temple formé des lettres du nom royal? Ce genre de composition sera dominant et invariable en Normandie.

NORMANDIE

La Normandie offre une numismatique chrétienne infiniment remarquable. Ses premières monnaies, monnaies anonymes, furent au type carlovingien immobilisé. Mais les monnaies qui suivirent nous offrent des compositions chrétiennes à des types divers qui n'ont point été compris. Elles revêtent le caractère religieux au plus haut degré; elles sont toutes chrétiennes à l'avers et au revers.

RICHARD Ier — 943-996.

94. RICHARDVS. Au centre : grand —, initiale horizontale de Iesus. Au-dessus : ∽ symbolique posé horizontalement. Au-dessus : le triangle sacré, le Delta, le D symbolique D*eus*, surmonté d'une croix, signe de la crucifixion = « I*esus* S*alvator* D*eus* Crucifixus. »

Monogramme mixte, vertical. Emission primaire.

Avec notre doctrine, rien de simple et rien de facile à lire comme cette composition chrétienne.

Comment l'ancienne numismatique l'a-t-elle appréciée? La très-ancienne numismatique déclare franchement qu'elle ne comprend pas tous ces signes, qu'elle laisse le soin de les pénétrer aux curieux des choses secrètes. C'est la déclaration de Leblanc en maints endroits de ses ouvrages. Heureux numismates de ces heureux temps! Ils n'étaient pas exigeants, en vérité! Connaître les légendes, le nom du prince inscrit et celui de l'atelier leur suffisait. Mais connaître l'âme de la monnaie, pénétrer l'esprit qui avait inspiré ces monogrammes et emblèmes, c'est ce dont ils n'avaient aucun souci.

La moins ancienne numismatique cherche parfois et explique quand elle peut; mais ne s'étant point élevée aux principes supérieurs qui ont présidé à ces compositions, elle s'est renfermée dans une description sèche et matérielle des signes qu'elle ne comprend pas. Voici, par exemple, comment elle décrit le type que nous examinons en ce moment : « Fronton de temple surmonté d'une croix, au-dessous ∽ au-dessus d'une barre! » Au-dessus d'une barre! quel langage! quel abaissement! L'I, initiale divine, l'initiale du nom de Iesus, une barre! quel matérialisme! Comprenez-vous, à cette heure, la grandeur de notre doctrine? Numismates modernes, choisissez encore une fois entre la lumière et les ténèbres!

Et si, s'éclairant de plus en plus de l'esprit qui a formé cet emblème, nous essayons d'en pénétrer et d'en rendre toute la pensée, voici l'interprétation que nous donnerons : le Delta élevé surmonté d'une croix forme un fronton de temple, il est un appel à la prière,

et l'ensemble emblématique de cette composition évoque cette pensée : « Venite fideles adoremus Deum crucifixum Salvatorem Iesum, » Venez, chrétiens fidèles, adorons notre Dieu crucifié, notre Sauveur Iesus !

Le revers de cette monnaie est : † MARCHVS. Croix égale.

Pour plus amples développements sur l'emblème de l'avers, voir au 4e tableau les nos 4, 5 et 9, et le tit. VIII, ch. V, p. 64, et ch. IX, p. 76.

ROUEN

GUILLAUME D'HYÈMES.

94 *bis*. (Voir le no 3, ***Monnaies supplémentaires***, pl. dernière.)

† VVILELMVS. Croix égale cantonnée des quatre points cardinaux, = Crux ubique.

℟. † ROTOMAGO. Croix égale, portant à son centre le losange sacré, cantonnée de quatre croissants = « Crux firmissimum firmamentum; crux Christi oriens ubique. »

Pour se rendre un compte exact de cette composition, il faut se reporter au 4e tableau, no 2, et au 5e, no 15, et au tit. IX, ch. VII, p. 110 et suiv., et encore au 5e tableau, no 3, et au tit. IX, ch. III, p. 90.

95. † R CARD : MARCHIS. Croix cantonnée des points cardinaux = « Crux ubique regnat. »

℟. ROTOMA : ROMANS. Au centre : EPIS. Mais il y a plus que ces lettres, il y a un symbole; le chrisme du Bon Pasteur accosté des quatre points cardinaux, et posé entre E à gauche, et S à droite. L'I est horizontal parce qu'il est en même temps signe abréviatif et formant croix.

Le créateur de cet emblème a visé à un double but. Il a voulu évoquer le titre d'évêque de Saint-Romans et l'idée du Bon Pasteur des nations = « Pastor gentium, » appliquée à cet évêque. Le

nom de l'évêque inscrit dans la légende doit se lier avec la marque centrale, et l'on doit lire ainsi l'ensemble de cette composition : « Romans per crucem, per I.-C. Episcopus Bonus Pastor. »

Monogramme horizontal disjoint. Emission primaire.

96. † RICHARDVS. Croix.

℟. MCORCDC. Au centre : croix entre quatre Delta symboliques. Trois de ces Delta, formant triangle supérieur, ont une sphère à leur centre.

Monogramme cruciforme disjoint. Emission secondaire.

Il est difficile d'assurer une lecture bien nette sur les inscriptions de ces monnaies d'émission secondaire.

La légende de l'avers doit s'unir à celle du revers, et nous croyons que l'on doit lire : « Ricardus *M*i*seri*COR*dià* D*ei* C*omes* ou D*ux.* » Cette dernière inscription est fort dégénérée.

La marque centrale est aussi fort dégénérée; les D symboliques devraient, comme au n° 94, porter le signe de la crucifixion. Quoi qu'il en soit, voici comment doit être lu le symbole central : « Deus trinus ubique regnat, et posuit Iesum-Christum fundamentum. » « Fundamentum enim aliud nemo potest, ponere, præter id quod positum est quod est Iesus-Christus. » (Cor. III, 11.)

Cette interprétation va se fortifier par les compositions suivantes.

Pour bien apprécier notre lecture, il faut se reporter au texte qui explique toute la valeur du signe de la Rédemption, toute l'étendue des sens qu'il offre. (*Voir titre X, ch. II, § 3, p. 122 et suiv.*)

97. † SEANORTI. Croix.

℟. RCDCMCORI. R*i*C*ardus* D*ei* M*iseri*COR*dià.* Au centre : la croix entre les deux initiales de Iesus posées entre deux Delta symboliques = « Iesus Deus posuit crucem fundamentum. »

L'I de la légende qui touche à la croisette nous paraît être une lettre de relation, elle renvoie donc à l'I central, indiquant ainsi la lettre initiale de l'emblème. (*Voir les lettres de rappel, p. 39.*)

Cette composition, comme les précédentes, a été puisée dans les textes sacrés qui en sont les véritables inspirateurs. « Dei enim sumus adjutores, Dei agricultura estis, Dei ædificatio estis. »

« Secundum gratiam Dei quæ data est mihi, ut sapiens architectus, fundamentum posui, alius autem super ædificat. »

Car nous sommes les coopérateurs de Dieu; vous êtes le champ que Dieu cultive, vous êtes l'édifice qu'il élève.

Selon la grâce de Dieu qui m'a été donnée, comme un sage architecte j'ai posé le fondement et un autre bâtit dessus.

Et le fondement que Iesus a posé, c'est la croix! Comme ces compositions monétaires sont profondément chrétiennes!

Jusqu'ici, dans l'ignorance des lettres emblématiques et symboliques, on n'avait vu que des frontons et des portails de temples. Nous n'entendons point rejeter cette idée du temple chrétien que présente la forme extérieure du monogramme, symbolique dans son ensemble. C'est même de cette enveloppe que les créateurs de ces types ingénieux ont voulu les revêtir. Une pensée chrétienne apparaissait toujours sous cette enveloppe qui en recélait une seconde si profonde, extraite des livres sacrés et écrite avec un art infini, avec l'art et la science du symbolisme le plus élevé et le plus profond.

Et, tout le premier, n'avons-nous pas démontré ce double but auquel ont toujours visé les volontés créatrices de ces types. Ne l'avons-nous pas démontré dans le symbole, dans le temple formé avec le monogramme du nom de l'un de nos rois? Nous avons consacré un article entier à cette démonstration. (*Voir le n° 13 de la 1re planche, et à la page 190 et suiv. des textes.*)

98. Légende illisible. Croix cantonnée de deux sphères et de deux croisettes = « Crux ubique regnat. »

℟. Légende illisible. Au centre : S entre trois Delta posés triangulairement surmonté de l'I horizontal, formant le T, croix hébraïque = « *Salvator* Deus *Iesus crucifixus*, » chaque Delta répété trois fois. (*Voir au 4e tableau, n° 4; au 5e tableau, n° 1er, et au tit. VIII, ch. V, p. 64; au tit. IX, ch. I, p. 84.*)

Ce monogramme triangulaire est d'émission secondaire.

99. Légende illisible. Croix cantonnée des quatre points cardinaux.

℟. Nous croyons que la légende qui est illisible devait exprimer le nom de *Ricardus*, dont on reconnaît les lettres, initiale et finale, R S.

En marque centrale : quatre croix opposées, deux verticalement, deux horizontalement. Au centre : une sphère et quatre autres accostant les croix.

Monogramme emblématique. Emission secondaire.

« Crux ubique protegit et absolvit regnans in terrâ sicut in cœlis. » La justesse de cette interprétation se saisit aisément, si on veut se reporter aux textes sacrés que nous avons tant de fois cités, et au 4e tableau, nº 11, tit. VIII, chap. X, p. 77, et au 5e tableau, nos 12 et 13, et les textes, tit. IX, chap. V, § 6 et suiv., p. 105 et suiv.

100. ✝ ROTOMAGVS. Dans un cercle, croix cantonnée de quatre points cardinaux.

℟. Croix au centre d'une sphère rayonnnat à quatre autres sphères cantonnées de quatre triangles portant une petite sphère.

Ce monogramme, comme le précédent, est un emblème. Il offre la figure de l'intérieur d'un temple chrétien, ce que révèle la croix qui est au centre.

On saisit la distribution de ce temple avec ses autels principaux et ses chapelles latérales.

Mais l'emblème, par les figures, parle son langage comme le monogramme par lettres = « Crux est fundamentum : Crux et trinitas ubique. Crux illuminat in æternum. (*Voir le 5e tableau, nos 9, 12 et 13, et aux textes, tit. IX, ch. V, p. 100 et suiv.*)

101. ✝ Légende illisible. Croix cantonnée de deux sphères et de deux losanges = « Crux ubique unit et regnat. »

℟. Sans légende. Au centre : verticale de la croix, coupée par deux initiales de Christus, formant un double Altarium, et

surmonté d'un Delta symbolique, terminé par l'I initiale de Iesus. Globes, sphères et losanges, les uns contenus entre ces signes et les autres les entourant. « Crux DEI IEsu-Christi crucifixi ubique Altarium firmissimun, in æternum. »

Cette composition est entièrement emblématique. Pour en bien comprendre toute la valeur, il faut se reporter au 6e tableau, nos 1, 6, 7, 8, 9 et 10; et aux textes, tit. X, chap. Ier, p. 120 et suiv.; aux chap. VII et suiv., et aux p. 128 et suiv., ainsi qu'au 4e tableau, no 4, et au 5e, nos 1, 2 et 3, et aux textes qui y sont relatifs, p. 64, et au tit. IX, ch. I, II et III, p. 84, 85, 86 et suiv.

102. Légende illisible. Croix cantonnée de quatre points cardinaux.

℟. Légende emblématique illisible. Au centre : I' — horizontal, lettre initiale de Iesus; croix à la base; deux sphères entre la croix et l'initiale divine; au-dessus de celle-ci, un trait abréviatif horizontal. « Iesus posuit crucem fundamentum in æternum. »

Monogramme mixte, vertical. Emission secondaire.

(Voir au 6e tableau, no 1, et au tit. X, ch. Ier, p. 120 et suiv.; au 5e tableau, nos 9 à 15; et aux textes, tit. IX, ch. V et suiv., p. 100 à 113.)

103. Légende illisible. Croix cantonnée de quatre sphères aux points cardinaux.

℟. A la base, X, symbolique du Christ; au-dessus, le triangle sacré accosté de trois sphères et en ayant une à son centre. = Christus est fundamentum et Deus ad se ipsum trahit orbes : « Cùm exaltatus fuero a terrâ omnia ad me ipsum traham. » Ioan. 12, 32. *(Voir au 4e tableau, no 4, et aux textes, p. 64; au 5e tableau, nos 1, 2 et 3, et aux textes, p. 84 à 90.)*

104. Voir cette monnaie au no 4 de la planche des monnaies supplémentaires.

H en légende circulaire : H répété autour de la croix; au centre : croix accostée des quatre points cardinaux.

Il faut apporter une attention toute particulière à l'étude des légendes emblématiques de la numismatique normande.

Comme nous l'avons établi dans notre doctrine, souvent les légendes nous parlent par emblèmes, comme les types monétaires du centre. (*Voir au 5e tableau, no 10, et le texte p. 103 et 104.*) Or la lettre que nous voyons, se répétant autour de la croix sur cette monnaie. nous offre un sens en harmonie avec le signe éternel de la Rédemption. Et d'abord quelle est cette lettre? Elle affecte la forme de l'H. Or, il est constant que dans les inscriptions antiques, l'H substituait l'E, se mettait souvent à son lieu et place, et nous l'avons enseigné et indiqué sur le tableau des lettres. (*Tableau 2e, no 8, lettre H.*)

Nous nous sommes en cela conformé à une opinion reçue, mais, pour nous, ce qu'il y a de mieux établi, de plus conforme à la véritable science, c'est qu'il n'y a point ici substitution de lettres. La lettre que nous voyons sous la forme d'un H est parfaitement bien un E, c'est l'ητα des Grecs = HTA, lettre que la tradition a conservée, comme elle a heureusement conservé tant d'autres choses, comme elle avait transmis aux Mérovingiens et conservé sur leurs monnaies l'exergue « CONOB. » C'est donc l'H, majuscule des Grecs, qui est inscrit en cercle autour de la croix et qui exprime cette pensée : « Æternitas, in æternum, » et cette légende se combinant avec le symbole de la Rédemption rend cette sentence : « Crux ubique et in æternum. » Cette belle légende n'est-elle pas un enseignement de l'Eglise catholique, apostolique et romaine? C'est le cri de cette sainte Eglise, notre mère, « Crux ubique et in æternum! »

℟. A la base : la croix; au-dessus l'ꞩ horizontal accosté de deux C carrés, lettres initiales de Christus, et couronnés du Delta terminé par l'I, initiale de Iesus. Ces emblèmes accostés de quatre formes sphériques = « D*eus* I*esus*-C*hristus* S*alvator* posuit crucem ubique fundamentum *salutis.* »

Monogramme mixte. Emission primaire.

(*Voir le 4e tableau, no 4; le 5e tableau, nos 1, 2 et 3, et les textes aux p. 64, 84 et suiv.*)

Un dernier coup-d'œil sur la numismatique normande.

Que sont intéressants et remarquables ces types monétaires de l'antique numismatique normande! qu'ils sont admirables par l'originalité même de leur composition! On les peut diviser en deux grandes catégories au point de vue monogrammatique.

A la chute du monogramme carlovingien, la numismatique normande devient exclusivement chrétienne. C'est toujours la croix monétaire, et tout d'abord, correspondant à la croix, c'est le temple chrétien. Mais bientôt celui-ci dégénère, et de sa dégénérescence naissent des types nouveaux.

Ainsi devenue exclusivement chrétienne, la numismatique normande n'adoptera que deux modes monogrammatiques.

Elle sera monogramme mixte ou monogramme emblématique, c'est-à-dire sans aucun mélange de lettres. Elle constituera un emblème proprement dit. Nous l'avons étudiée et analysée sous ces deux formes. Mais que de combinaisons encore nous offriraient de ravissants détails! Il nous faut renoncer à les éditer! Nous avons analysé, décomposé plus de cent de ces combinaisons si variées, si expressives et si vives de foi. Pour les reproduire, et tant d'autres appartenant aux divers monnayages des anciennes Gaules, il faudrait des volumes, et un tel développement entraînerait à des dépenses que nous ne pourrions supporter et nous mènerait aussi au-delà du but que nous nous sommes proposé, qui est d'enseigner notre doctrine avec les types principaux et assez complets de chaque contrée de notre France.

BRETAGNE

Lorsque le monogramme succéda aux types mérovingiens, en Bretagne, les rois francs qui en furent maîtres et plus tard les chefs de cette péninsule, frappèrent monnaie au monogramme carlovingien.

Mais bientôt les souverains de Bretagne, souverains puissants, vou-

lurent un monogramme autonome, et alors ils créèrent des types monétaires qui méritent une sérieuse attention.

Les grands ateliers monétaires de la péninsule armoricaine frappèrent parfois au milieu des troubles, des monnaies municipales. La cité de Rennes, par exemple, a émis des monnaies, et nous aurons à faire connaître l'un de ses types.

NANTES

GWERECH — 980-990.

N° 5 *des Monnaies supplémentaires*, planche dernière.

AV. ✝ Légende illisible. Monogramme carlovingien complétement dégénéré.

℟. NVITIS CIVITAS (*Naitis civitas*). Croix pattée, sur chaque extrémité de l'horizontale un croissant = « Iesus Oriens » « Crux Iesu-Christi. »

Nos devanciers ont bien reconnu que le signe qui est à chaque extrémité de l'horizontale était un croissant; mais sa valeur, sa signification, ils l'ont ignorée, parce que ne possédant pas le grand principe de la décomposition des types, ils ne pouvaient arriver aux détails de la composition, c'est-à-dire à la lecture des emblèmes.

Décomposant la croix, nous prenons l'initiale horizontale de Iesus portant un croissant à chaque extrémité. Nous savons la double valeur du croissant, emblème de I.-C. Nous avons cette sentence : « Iesus Oriens. (*Voir le 5e tableau, nos 15, 16 et 17, et aux textes p. 108 et suiv.*)

Lettre initiale de Christus, unie au symbole de la Rédemption, elle donne la lecture : « Crux Iesu-Christi. »

Cet emblème a été fort répandu dans le moyen-âge, et voilà pourquoi nous y insistons en ce moment. Nous le trouverons aux remarquables compositions de Rome, Sens et Provins. Nous verrons le croissant au-dessus de l'horizontale de l'initiale divine de laquelle émergent des rayons, et cette simple et belle composition nous dira : « Iesus Oriens et Iesus Lux mundi. » Mais nous ne devons pas anticiper.

RENNES

5 *bis*. (*Monnaies supplémentaires*, pl. dernière.)

C'est le type précédent de la croix à l'horizontale chargée de deux croissants. Nantes et Rennes semblent avoir frappé ce beau type à l'envie : « Iesus Oriens. » C'est qu'en effet, Iesus est l'étoile matinale et splendide : « Ecce vir nomen jus Oriens. » Voilà le Fils de l'Homme : « Ecce vir. » C'est l'Orient; Iesus commence toujours sa gloire, parce qu'il est toujours jeune, parce qu'il est l'Eternel!

NANTES OU VANNES

ALAIN II DIT BARBE-TORTE — 937-952.

N° 6. (*Monnaies supplémentaires*, pl. dernière.)

+ GRATIA DI REX. Au centre : Deux croisettes (ligne horizontale), deux S dégénérés (ligne verticale) = « Crux salus! Crux salus ! »

Monogramme cruciforme disjoint. Emission secondaire.

℟. VANNITIS CIANNI. Les deux N liés. Croix.

Il y a incertitude sur l'atelier monétaire de cette pièce.

La première voyelle de Vannes était alors un E et non un A. D'un autre côté, la première lettre de Nantes a toujours été un N et non un V. Il y a même étrangeté à substituer un A à un E, qu'à substituer un V à un N. Et enfin, pour perpétuer l'incertitude, Alain II était comte de Vannes; il bat les Normands, leur reprend Nantes et est reconnu le chef de la péninsule armoricaine — 938. — Depuis un siècle déjà, les chefs bretons prenaient souvent le titre de Rex. C'est avec raison que Bigot a attribué cette monnaie à Alain II. Mais, entraîné par l'erreur du temps, il a vu dans la marque centrale de l'avers le monogramme *posthume*, dit-il, de Eudes.

Dire qu'il faut retrouver dans ces deux croisettes et ces deux S dégénérés le monogramme de ODO que l'on peut voir au 1er tableau, n° 6, 2e monogramme, c'est vraiment tomber dans la plus lourde

erreur. Que l'on voie un type nouveau amené par la dégénérescence du type primitif, nous n'y contredirons pas, il y aurait alors application d'un principe que nous reconnaissons.

Nous venons de le dire sous le n° 89, et répétons-le, on a abusé du principe de la dégénérescence en ce qui regarde les monogrammes de Eudes et de Raoul.

Pour nous, dans le symbole de la monnaie d'Alain II, il y a un type chrétien bien composé que nos devanciers ont méconnu, parce qu'ils ne s'étaient point placés sous l'empire de l'influence chrétienne, sous l'action des idées qui ont toujours présidé à la composition des types monétaires du moyen-âge, type chrétien qu'a certainement voulu Alain II. Pour nous, il est de création directe; il n'est pas né d'une dégénérescence.

RENNES

MONNAIE MUNICIPALE — Xe siècle.

105. ✝ Légende dans laquelle on saisit seulement quelques lettres de REDONIS. Croix.

℟. ✝ CIVITAS. Au centre : l'—, initiale de Iesus, posée horizontalement entre deux C ou croissants, ligne verticale. = « Iesus-Christus, » « Iesus-Christus. »

Monogramme cruciforme. Emission secondaire.

Cette monnaie appartient à une période de transition, entre l'extinction du type carlovingien et les types nouveaux et autonomes qui vont apparaître. Elle a dû naître vers la moitié du Xe siècle, dans un de ces moments d'anarchie que produisaient si souvent les compétitions de pouvoirs et les invasions des Normands. Elle est municipale et a été frappée par la cité de Rennes, « Redonis Civitas, » disent les légendes; nulle trace d'une autre autorité ne s'offre. Et qu'elle était la foi de cette grande cité de la péninsule armoricaine? De quels signes a-t-elle frappé sa monnaie? De signes exclusivement chrétiens à l'avers et au revers, et combinant les deux inscriptions qu'ils présentent, on a cette sentence : « Crux Iesu-Christi. » C'est

l'inscription la plus simple et la foi la mieux affirmée. Sur les types nos 5 et 6 des monnaies supplémentaires, nous venons de voir le C ou croissant posé à chaque extrémité de l'horizontale de la croix. Nous retrouvons ici ces mêmes éléments, mais différemment disposés, c'est une modalité dans l'expression d'une même pensée chrétienne.

ALAIN III — 1008-1040.

106. + ALANU∽. Croix.

℟. + REDONI∽. En marque centrale : Etoile évidée à cinq pointes = « Stella matutina et splendida, » symbole de I.-C.

Nous devons entrer dans quelques détails sur la composition de cet emblème, avers et revers = « I.-C. Stella matutina et splendida. »

De l'étoile en marque centrale sur les monnaies de Bretagne et de Deols.

L'étoile est un symbole, comme nous l'avons établi dans notre doctrine, tit. IX, ch. VII, parag. 3, p. 108; c'est un signe sacré de toute antiquité. Dès lors, comme les grands types chrétiens, comme le triangle, les sphères, le chrisme, le croissant, le lys, il a dû apparaître en divers lieux en même temps.

Lorsqu'Alain III a gravé l'étoile, en marque centrale, sur ses monnaies, il n'a point emprunté ce type aux sires de Deols. Cette opinion est aussi celle d'un savant numismate, mais par un autre motif.

Ce numismate ne pense pas qu'un puissant duc de Bretagne ait recherché le type d'une monnaie d'une faible principauté et dont la circulation devait être fort restreinte.

Ce motif peut avoir sa valeur, mais pour nous, il n'est pas décisif.

La véritable raison de décider, est celle que nous avons donnée plus haut. C'est que ce signe sacré, l'étoile, étant dans l'ordre des grands types chrétiens, a dû se produire en divers lieux à la fois, comme une émanation spontanée des sentiments chrétiens.

Le Messie, le Christ était annoncé et attendu depuis le commencement des siècles. Il était la plus vive préoccupation des Juifs. Leurs livres sacrés en témoignent à chaque page : « Atque in te benedi-

centur universæ cognationes terræ. » « Et benedicendæ sint in illo omnes nationes. » « Et non auffertur sceptrum de Judâ et Dux de femore ejus, *Donec veniat qui mittendus est et ipse erit expectatio gentium.* » (Gen. XLIX, 10.) « *Jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, et lui-même sera l'attente des nations.* »

Voilà le Messie promis et attendu. Voilà l'espérance des Hébreux. Les prophètes et Moïse, le premier de ces écrivains sacrés, avec quelles images inspirées expriment-ils cette espérance? « *Orietur Stella de Jacob* et consurget Virga de Israel. » Voilà la parole inspirée de Moïse « Qui novit Doctrinam Altissimi, et visiones omnipotentis videt. » (Num. XXIV, 16, 17.) Voilà la parole de Moïse, qui connaît la doctrine du Très-Haut et voit les visions du Tout-Puissant : « Une étoile s'élèvera de Jacob, et cette étoile, c'est le Messie attendu des nations, c'est le Christ qui guidera les peuples vers les destinées divines. » Et le Christ a dit de lui-même : « Ego sum Stella matutina et splendida. »

Répétons-le donc, l'étoile est un grand symbole de l'Ancien et du Nouveau-Testament.

M. de Longpérier avait touché de bien près à la vérité, lorsque, essayant de remonter aux origines de ce symbole, comme type monétaire, il dit que l'étoile était gravée sur le sceau de Salomon, et que ce symbole était, suivant la croyance des Orientaux, un *talisman d'une incroyable puissance.* Un talisman! C'était bien autre chose, et surtout une bien plus grande chose.

« Orietur stella de Iacob. » Voilà pourquoi l'étoile était comme un symbole protecteur, recherché des peuples de l'Orient. C'est de l'Orient que devait venir le Messie, l'étoile nouvelle « que Dieu gardait sous son sceau (Job), l'étoile nouvelle que Dieu a envoyée comme un guide céleste à la terre. » Nous voilà aux vraies sources, aux divines origines de ce mystérieux symbole qui nous est révélé par les Saintes-Ecritures. « Je m'en vais faire venir l'Orient qui est mon serviteur, » « et Orietur vobis sol justiciæ. » Ecce vir *Oriens nomen ejus!* » Voilà la merveilleuse parole de l'Eternel qui fait lever l'étoile de Jacob et germer les gouttes de rosée, « qui gennit stillas roris. »

Voilà pourquoi Salomon, s'inspirant de la parole de Moïse, avait gravé sur son sceau l'étoile symbolique.

Voilà pourquoi, non en imitation de Salomon, mais en vertu d'une inspiration chrétienne, ce type apparaît à la fois en divers lieux sur les monnaies des Gaules, acquises par le sang des martyrs, la prédication et les vertus de l'Evangile à la foi de I.-C.

Tel est donc le grand symbole que le duc breton, Alain III, et que les sires de Deols ont frappé sur leurs monnaies.

CONAN II — 1040-1066.

107. † CONANVS COM. Monogramme conanien.

Ce monogramme est vertical mi-parti accompagné de deux lettres en vedette. (*Pl. IV, n° 107.*)

Nous trouvons le nom et le titre du prince dans la légende; selon nos principes, nous ne devons pas le ***retrouver dans le monogramme qui remplit le champ de la monnaie***, et de fait il ne s'y trouve pas.

Nous rencontrons aussi dans ce monogramme l'abréviatif au trait aigu, dont nous allons reconnaître la fonction.

L'inscription conanienne se divise en deux parties. La première présente tout d'abord la grande lettre monogrammatique B. Cette lettre dit le nom du peuple auquel appartient la monnaie, le nom du peuple dont le prince qui frappe cette monnaie est le souverain. Elle est la lettre initiale de Brit, écrit, par suspension, pour ***Brittannorum***. Ses deux traits supérieurs et inférieurs s'étendent pour saisir et relier les autres lettres qui vont se grouper autour d'elle et composer le monogramme. Cette lettre monogrammatique, équipollent des premières lettres BR, comprend entre ses traits horizontaux l'I de Brit, le sépare de l'N qui est posé à droite et le rattache ainsi à elle-même. Enfin, au-dessous du grand trait horizontal inférieur, nous trouvons le petit T final de Brit placé en vedette et parallèlement au C minuscule placé en vedette à la partie supérieure du monogramme; C, est la lettre initiale du second mot à trouver.

Nous savons que les lettres en vedette, parallèlement posées en haut et en bas d'une composition monogrammatique, sont initiales

et finales. C'est donc une difficulté vaincue que de connaître l'initiale du second mot à trouver. Après le C, vient l'abréviatif triangulaire dont nous avons expliqué la fonction (*p. 40 et suiv.*). C'est le trait aigu suppléant la lettre nécessaire à la formation du mot. La lettre suppléée est l'O, ce trait est donc égal à O.

Cette seconde partie du monogramme est ainsi écrite :

C' c'est-à-dire CO
N N
S S verticalement disposés.

Reproduite en lettres posées selon l'usage ordinaire, cette partie du symbole donne la syllabe *cons*, abréviatif de consul. La composition monogrammatique entière doit donc se lire ainsi : BRIT-cons= *Britannorum Consul.*

Pour plus amples développements, voir notre deuxième étude sur la numismatique bretonne (Rennes, 1867).

Ce type a été très-répandu en Bretagne. Il a été frappé à Nantes comme à Rennes, mais les monnaies de Nantes, à ce type, sont fort rares. Il a survécu à Conan II, et a été imité. Il a été frappé par Geoffroy, comte de Rennes, frère de Conan.

HOEL II — 1064-1066.

108. † DVX BRITANIÆ. Au centre : I initiale de Iesus, accosté de quatre croissants ou initiales de Christ affrontés et séparés par deux traits abréviatifs triangulaires. Les 2e et 3e croissants ou initiales du Christ comprennent un point sphérique; au-dessus et au-dessous de l'I central, un trait abréviatif horizontal. Ce trait horizontal et les traits abréviatifs triangulaires répétés révèlent que l'on doit répéter les noms auxquels ils s'appliquent = « Iesus-Christus Oriens » « Iesus-Christus complexit orbem. » (*Voir au 4e tableau le n° 2, au 5e tableau les nos 15, 16 et 18; aux textes, p. 59, 62, 108 et suiv., 113, 117 et suiv., ch. X du titre IX.*)

Ce monogramme, fort remarquable, est très-régulièrement composé.

Il doit fixer l'attention par sa forme exceptionnelle. Nous avons dit que dans la composition de leurs monogrammes et emblêmes, les volontés créatrices de ces types du moyen-âge avaient souvent visé au double but d'évoquer en même temps une sentence chrétienne et la pensée du pays. Nous en trouvons ici un nouvel exemple. Par sa forme exceptionnelle, ce monogramme semble présenter un double B, lettre initiale de BritaniA, et, par conséquent, évoquer la pensée du pays.

108 *bis*. (N° 8, *des Monnaies supplémentaires*, pl. dernière.)

✝ DVX BRITANÆ. Au centre : quatre croissants ou C opposés, les 2e et 3e comprenant une sphère, trait abréviatif horizontal ; au-dessus des croissants : trait abréviatif vertical à gauche.

Voilà une dégénérescence du type précédent bien caractérisée. L'I grande initiale verticale a disparu; restent les quatre croissants combinés avec deux abréviatifs et deux sphères.

Si la composition première, n° 108, n'avait eu pour but que d'exprimer le nom du pays, cette composition secondaire n'aurait plus aucun sens. Mais le type de ces monnaies est un type chrétien; aussi, quoique dégénéré et privé du grand I central, lettre initiale de Iesus, ce type secondaire, que nous examinons, conserve encore une valeur et nous dit encore : « Christus Oriens » « Christus complexit orbem. » (*Voir au 5e tableau les nos 15, 16 et 18, et aux textes p. 62, 110, 113 et 117*) (1).

(1) Après avoir suivi les divers types bretons, soit sur notre propre collection, soit dans la *Revue numismatique*, soit dans Bigot dont l'ouvrage a été principalement composé sur la collection que nous possédons, soit dans Poey-d'Avant qui, venu après Bigot, a pu ajouter quelques types, nous avons trouvé dans Poey-d'Avant ce type n° 108 *bis*, d'émission secondaire, si justificatif de nos principes sur l'importance de reconnaître les émissions, que nous avons cru devoir le donner aux monnaies supplémentaires, ne l'ayant point connu lors de notre premier travail. Notre œuvre est comme un complément et une mise en valeur de toutes les monographies et autres ouvrages qui ont édité nos monnaies. Une source à laquelle nous avons été heureux de puiser,

GEOFFROY, COMTE DE RENNES — 1084-1085.

109. ✝ GAVFRIDVS. Croix égale.

℟. ✝ BRITANNIE. En marque centrale : triangulairement disposées, les trois lettres I S V. Sur tous les exemplaires connus, les lettres I, S sont toujours à la base; le V est toujours au sommet du triangle. = « *Iesus Salus, Iesus Salvator Vitæ.* » « *Iesus Via Salutis.* »

Monogramme triangulaire disjoint. Emission primaire.

Ce type, qui s'est continué pendant deux règnes, se pose également à l'avers et au revers, ayant en légende soit le nom du prince, soit le nom national BRITANIE. C'est donc un symbole relativement indépendant, ou plutôt également affirmé par le prince et le pays.

C'est un emblème chrétien, et la monnaie qui le porte est exclusivement chrétienne à l'avers et au revers.

On a voulu voir les mots VIS ou IUS dans ce monogramme trinitaire, qui constitue une sentence chrétienne, « Iesus Salvator Vitæ, » puisée aux sources des livres saints.

« Dominus Protector vitæ meæ à quo trepidebo; Domine illuminatio mea et salus mea quem timebo. (Ps.) Et misericordia tua subsequetur me omnibus diebus vitæ meæ; diligam te, Domine, fortitudo mea. Dominus firmamentum meum et liberator meus. Deus meus, adjutor meus... Protector meus... et susceptor meus. » Et sous le Nouveau-Testament, le chrétien s'écrie : « Iesus salus vitæ, Iesus salvator vitæ. » Iesus le salut de la vie! Iesus le sauveur des hommes!

Avant l'interprétation, selon l'ordre des idées chrétiennes sous l'empire desquelles ce type a été composé, on proposait trois lectures : « 1° *Sui*. Quel serait le sens de ce mot? On ne le sait. 2° *Ius;* 3° VIS.

---

parce que nous y avons trouvé des types d'émission primaire que nous eussions vainement cherché ailleurs, ce sont les catalogues des collections mises en vente donnant la gravure des monnaies les plus rares et les plus remarquables. Nous émettons le vœu que ces catalogues soient envoyés à tous les numismates; il y a tout avantage à prendre ce soin.

Il y a dans ces deux mots au moins un sens qui parle à l'intelligence — Ius — Vis. — Le droit est une force, et cette force du droit devrait même toujours être dominante. Mais ce monogramme peut être une arme à deux tranchants, car il en est qui le pourraient ainsi interpréter : VIS — Ius, la force est le droit. Nul pouvoir se respectant n'a pu invoquer une telle maxime et surtout y faire appel en un monument authentique comme la monnaie.

Mais revenons à ce qui est. Ce monogramme triangulaire constitue une sentence chrétienne : « Iesus Salus Vitæ. Iesus Salus, Iesus Salvator. » Et si on combine cette inscription avec le symbole de la croix de l'avers, on a cette pensée chrétienne : « Crux Iesu Salus vitæ. » La croix de Iesus salut de la vie; et cette sentence ainsi composée nous rappelle le peuple hébreu décimé par la multitude des serpents qui l'avaient envahi : « Et Locutus est Dominus ad *Eum* (Moïse), fac serpentem æreum et pone eum pro signo, qui percussus aspixérit eum *Vivet;* » et ne doit-on pas dire surtout ces paroles de la croix : « Pone eam pro signo et *Vives?* » Et ne trouvons-nous pas dans tous les livres saints cette pensée éternelle de Dieu sauveur et protecteur de la vie?

ALAIN IV — 1084-1112.

110. † ALANVS DV. Dans le champ : en monogramme cruciforme disjoint, quatre croissants adossés, surmontés du paraclesis = *Christus consolator*, deux fois répété.

℟. † REDONISCIVIT. Croix pattée.

Que le type n° 110 est de création directe et non un type de transition de la croix égale à la croix ancrée.

On a considéré le présent type comme une transformation première de la croix égale monétaire, comme un passage de cette croix au type de la croix ancrée.

On reconnait donc que les deux marques centrales de cette

monnaie sont exclusivement chrétiennes à l'avers et au revers. Mais quelle est la valeur du nouveau type?

Tout d'abord, nous ne le considérons point comme un type de transition de la croix égale à la croix ancrée. Des siècles avant cette monnaie bretonne, et à la première apparition des types chrétiens, était né le type de la croix ancrée; on ne peut donc attribuer la création de ce type, la *croix ancrée*, aux créateurs des types bretons. On a commis là un anachronisme incroyable!

Le type que nous examinons est donc un type indépendant, un emblème appartenant à la volonté qui l'a créé en toutes ses parties, sans esprit d'imitation de la croix ancrée. Nous ne trouvons même dans ce type ni la verticale ni l'horizontale de la croix; celle-ci n'en n'est donc pas la base. Ce type en présente bien comme une forme extérieure, en monogramme disjoint, en quatre lettres sans liens entre elles, mais posées deux verticalement, deux horizontalement; elles pourraient offrir une figure cruciforme, mais ne constituant pas pour cela même une croix véritable. Donc c'est un type particulier, un type à part que nous avons sous les yeux.

Nous serions même tenté de considérer ce type comme un type générateur. C'est de lui qu'est issue la rosace et non de la croix ancrée. La rosace est une dégénérescence du type que nous examinons, c'est l'émission secondaire de ce type, elle en a donc la valeur.

A notre point de vue, que l'on considère la rosace comme issue de ce type ou de la croix ancrée, elle n'est point altérée dans sa signification et dans sa valeur emblématique. Elle reste un emblème chrétien dont les éléments seront toujours les initiales divines, ou l'une d'elles, déterminées ou qualifiées par les autres lettres ou signes de salut qui les accompagnent ou les couronnent.

Le symbole que nous examinons est formé de deux éléments : le croissant et le paraclesis. (*Voir les nos 2 et 3 du 4e tableau, et au texte, p. 63.*).

Les deux symboles de l'avers et du revers se lient intimement, et la croix étant le premier de ces deux symboles, c'est par elle qu'il en faut commencer la lecture. « Crux Christi consolatoris » « Crux salvatoris cœlestis consolatrix ubique regnat. »

RENNES

EUDON — 1148-1158.

111 + DVX EVDO. Croix.

℟. + BRITANNIE. Croix en sautoir ou de Saint-André couronnée du paraclesis, ou croix ancrée à chaque extrémité = « Crux Christi consolatoris » « Crux ubique anchora salutis. »

Cette monnaie est chrétienne à l'avers et au revers; par ce motif, nous pensons qu'elle a dû être frappée par l'atelier de Rennes dès la première année du règne fort éphémère de Eudon, qui fut seulement reconnu par le comté de Rennes.

NANTES

GEOFFROI, COMTE DE NANTES — 1156-1158.

112 + GAVFRIDVS. Croix formée par quatre tiges de lys s'élevant d'une sphère centrale.

℟. + DVX BRITANI. Au centre : Lys symbolique s'élevant d'une sphère qu'il recouvre soutenue par le triangle sacré, l'ensemble formant une figure cruciforme cantonnée de quatre sphères = « *Virgo Maria* Immaculata, ubique a Deo potentissima, protectrix orbis. »

Sous le lys symbolique, c'est une figure de Marie, la Vierge immaculée.

Ce lys, par sa forme, semble se composer de deux croissants, initiales du nom du Christ; et l'ensemble, triangle sacré, Delta symbolique à la base, sphères, lys, prend une modalité cruciforme comme pour évoquer à la fois les plus belles et les plus hautes pensées chrétiennes. C'est un type ici tout religieux; il est sur cette monnaie dans toute sa pureté primitive, il n'y a rien de politique, rien d'étranger à la religion; cette monnaie est chrétienne à l'avers et au revers; et comme la composition de l'avers est en harmonie

avec celle du revers (1) ! Cette monnaie est une véritable médaille de piété. On sait, du reste, quelle vénération Nantes a toujours eue pour Marie, Vierge immaculée, mère du Rédempteur des hommes.

Cette figure du lys symbolique nous apparaît ici près d'un demi-siècle avant qu'elle soit devenue l'emblème politique des rois de France. Ainsi que nous l'avons établi dans notre doctrine, le lys était un symbole religieux de longs siècles avant que Louis VII le cueillît au sein de la chrétienté pour en couvrir et protéger les drapeaux de la France.

Pour bien comprendre toute la valeur de ce type si remarquable, il faut se reporter au 5e tableau, nos 1, 2, 12, 15, 16, 17 et 18, et au titre VIII, ch. Ier, p. 57 et suiv., ch. III, p. 62 et suiv., ch. VII, p. 64 et suiv., ch. VIII, p. 66 et suiv. jusqu'à la page 76.

COMTÉ DE PENTHIÈVRE

Les comtes de Penthièvre, puînés des ducs de Bretagne, se sont arrogé le droit de battre monnaie, et, plus d'une fois, ils ont tenté d'usurper le pouvoir ducal.

Le type de Penthièvre fut la tête guingampoise à l'avers et la croix au revers. Nous n'avons donc point à nous occuper de ce monnayage; le symbole de la croix ayant été par nous expliqué avec beaucoup de détails. (*Voir le 6e tableau et le titre X, p. 120 et suiv.*)

Deux exceptions se sont produites sous Eudon qui voulut s'emparer de la personne et de la couronne de Conan II, son neveu, âgé de quelques mois à peine.

La première monnaie d'Eudon fut une monnaie de partisans.

Dans sa première tentative d'usurpation, Eudon avait contre lui tous les seigneurs bretons, il essaya alors de s'appuyer sur la bourgeoisie, sur les citoyens jouissant des droits de la cité. Et de là le type monétaire, le seul que nous examinons. Le deuxième type d'Eudon est le temple tétrastyle, il a été créé par lui lors de sa seconde tentative d'usurpation.

(1) On peut voir l'avers de cette monnaie soit dans la *Revue numismatique*, soit dans Bigot, soit dans Poey-d'Avant.

113 + EDODV:XIIITAIIII. Au centre, en monogramme : BII CIVES; point final. La grande lettre nationale B est formée d'un grand I et des deux panses du B en forme de C surmonté d'un troisième C, lequel s'unit dans la lecture avec le grand I et forme ainsi la première syllabe de CIves. Les deux I ou traits abréviatifs horizontaux qui séparent les trois lettres V, E, S, sont en relation avec la grande initiale du nom national et complètent ce nom. C'est un appel de la part d'Eudon aux citoyens des cités = BRITANIÆ CIVES — Citoyens de la Bretagne!

La composition de ce type offre une autre habileté de la part d'un prince dont les historiens ont tracé ce portrait : « Vir calidus, subtilis, in armis bene doctus. » Le grand I séparé des trois C qui lui font face pouvait être pris par beaucoup, dans ces temps où la religion chrétienne exprimait ses sentences sur les monnaies, pour un emblème religieux.

Au revers de cette monnaie, c'est une croix pattée.

ANJOU

Nous avons vu, pl. 1re, n° 7, et p. 182, une monnaie frappée à Angers, sous les Mérovingiens, qui présentait un type chrétien d'un grand intérêt. Des siècles avant l'époque des comtes d'Anjou, Angers était un atelier monétaire puissant.

Les comtes souverains de cette riche contrée furent extrêmement fidèles au monogramme du comte Foulques-Nerra, qui, le premier, inscrivit son nom sur les monnaies angevines, FVLCO. Ils y furent si fidèles que, jusqu'à Charles Ier, ses successeurs, quoique portant un autre nom, conservèrent le monogramme FVLCO en marque centrale sur leurs propres monnaies.

Nous avons donné ce monogramme au 1er tableau, n° 6, fig. 4e, et nous avons même trouvé une preuve en faveur de l'un de nos principes, dans la composition de ce monogramme, aussi l'avons-

nous analysé avec soin au tit. VI, ch. III, p. 36, 37. C'est une composition très-importante à ce point de vue, aussi prions-nous de s'y reporter, ne devant pas la reproduire ici, puisque nous l'avons précédemment expliquée.

Nous passons donc immédiatement à un monogramme angevin, qui n'a point été apprécié comme il doit l'être.

ANGERS

CHARLES Ier — 1246-1285.

114. ✝ CAROLVS COMES. Croix cantonnée : au 1er d'un Oméga et au 2e d'un lys. Nous signalons ici une dégénérescence du type primitif de Foulques. Toutes les monnaies de ce prince portent suspendus à l'horizontale de la croix l'*Alpha* et l'*Oméga*. Sur la présente monnaie, Charles Ier a substitué le lys politique à l'Alpha; néanmoins on doit conserver à cette composition son sens antique : « Crux Alpha et Omega. »

℟. ANDECAVENSIS. En monogramme : CAROL. Ce monogramme n'a point été lu. On a continué d'y voir le type de Foulques. C'est une erreur évidente. Ce type cruciforme est, il est vrai, dégénéré, ainsi le C de Carolus présente au centre un trait qui devait se lier à une croix rattachant l'ensemble du monogramme; à la partie supérieure sont les deux lettres liées AR (nous avons trouvé cette forme moins dégénérée sur des monnaies de Charlemagne); l'L et l'O se saisissent, et cette composition nous donne CARLO ou CAROL.

Que Charles Ier n'a pas continué le monogramme FVLCO.

115. Obole du denier précédent. Les légendes sont identiques et les types le seraient si le monogramme CARLO n'était encore plus dégénéré sur cette obole. Il résulte de l'examen attentif de ces deux derniers types que Charles Ier n'a point, comme on l'a cru jusqu'ici, continué le monogramme de Fulco, et qu'à celui-ci, au contraire, il avait substitué son propre monogramme.

Que le type des deux clefs est né par dégénérescence du type de Charles Ier.

116. ✝ ⁝ K. REX⁝SICILIE. Deux clefs accolées.

℟. ⁝ C. ANDECAVIE. Croix cantonnée d'une couronne et d'un lys.

Ce numéro nous offre le type des deux clefs qui dura assez longtemps; cependant il subit à son tour les effets de la dégénérescence et finit par se changer en couronne.

Nous avons donné ce dernier type pour établir les effets de la dégénérescence et la filiation des types. On voit, en effet, par le rapprochement des nos 114, 115 et 116, comment s'est engendré le type des deux clefs dont on retrouve les principaux éléments, le pène, l'anneau et la tige, sur les nos 114 et 115. Au titre VII, ch. VI, § 4, p. 55, nous avions mentionné cette filiation comme se trouvant reproduite no 4 du 3e tableau. Nous réparons ici un oubli.

MAINE

La numismatique du Maine a été approfondie par un savant numismate, M. Hucher.

Elle a eu un type très-répandu que des numismates ont vu se reproduisant un peu partout, même en Bretagne, alors que les ducs, souverains de cette province, frappaient la monnaie la plus autonome qui se puisse voir.

Le type qui a le plus fixé notre attention est celui des quatre frontons de temple en croix. C'est le premier des types mançais, nous y arrivons donc immédiatement.

No 10. (*Monnaies supplémentaires*, pl. dernière.)

✝ GRATIA DI REX. Quatre frontons de temple en croix coupant la légende.

℟. CIHOMAHIS CIVITAS. Croix.

Des aperçus chrétiens auxquels se sont parfois élevés les numismates modernes.

Lorsque M. Hucher, inspiré par la belle composition que nous avons sous les yeux, démontrait la diffusion du type de la croix, il s'élevait vers les hauteurs d'où il faut voir et juger ces grands types chrétiens, il nous ouvrait la marche et nous montrait la voie à suivre. N'est-il pas admirable que chaque fois que des numismates, esprits d'élite, ont voulu étudier avec soin, approfondir la numismatique de leur pays, dans le moyen-âge, numismatique mérovingienne, royale ou féodale, ils sont arrivés à des types tous chrétiens, exaltant la croix et évoquant des sentences divines. Ainsi en ont jugé parfois MM. de Saulcy, Lenormand, de Longpérier et d'autres encore; mais tout particulièrement M. Hucher pour le Maine, M. Deloche pour Limoges, MM. Cartier père et fils pour Chartres, Tours, Blois.

Oui, tous ces signes gravés sur ces monnaies nous parlent, comme nous parlent ces compositions admirables, écrites en dentelles de pierres aux frontons et aux sommets de nos temples gothiques; nous croyons avoir démontré ce langage au tit. VIII, ch. III, p. 62, et au ch. XIII, p. 81 et suiv.

Voici donc une composition qui nous parle sous la forme extérieure de quatre frontons de temple. Que dit-elle donc? Quelles pensées évoque-t-elle? Pour pénétrer son secret, on n'a qu'à la décomposer. Si nous l'examinons avec soin, nous y lirons cette sentence chrétienne, proclamée aux quatre points du ciel : « Crux Dei Domini Nostri Iesus-Christi ubique. » « Croix de notre Dieu! Croix de Notre-Seigneur Iesus-Christ. » Le symbole de la croix est au sommet, c'est par ce symbole que l'on doit commencer la lecture; au-dessous de ce symbole, c'est le Delta symbolique « Deus Dominus! » au-dessous du Delta c'est l'H et l'N tout à la fois, et à la base c'est l'initiale I de Iesus. De là la lecture que nous venons de donner: « *Crux Dei Domini nostri Iesu-Christi ubique regnat.* » Au centre, point final = IHD†. (Voir au 2e tableau, les lettres D H N, et au 4e, l'I et le Delta symbolique, et au tit. VIII, ch. V, p. 64.)

ERBERT Ier — 1015-1016.

117. † COMESCENOMANI. En monogramme : ERBERTVS.

℟ † SIGNVM DEI VIVI. Monogramme vertical, mi-parti. Emission primaire.

La lettre E est génératrice, elle enclave en concourant à les former, l'R et le B d'Erbertus. Si on voulait les plus grands détails, on pourrait se reporter à notre seconde étude numismatique bretonne, où nous avons analysé le monogramme d'Erbert, et le comparant à celui du duc Conan II, auquel on l'assimilait, péremptoirement démontré qu'il n'y avait *pas la moindre relation entre eux*, et que jusqu'ici on n'avait pas compris un seul mot du monogramme conanien, qui doit être lu *Brit cons*, Britannorum consul; il y a loin de là au simple nom d'Erbertus.

Les compositions de l'avers et du revers de la monnaie d'Erbert doivent ainsi être lues : « Erbertus Comes cenomanis. ℟ Crux Signum Dei Vivi. » (*Voir au tit. V, ch. Ier, art. XII, p. 25.*)

CHARLES Ier — 1246-1285.

118. † CAROL REX SICILIE. Emblème issu du monogramme d'Erbert couronné d'un lys et ainsi formé : E, lettre génératrice, engendrant et enclavant le B d'ErBert, un lys lui faisant face, emblème de la race royale de Charles Ier.

Nous avons ici une curieuse dégénérescence s'avançant vers un type nouveau. Ce n'est plus le monogramme primitif d'Erbert, et ce n'est pas encore le nouvel emblème. Car le nouvel emblème qui va sortir sera la couronne qui deviendra un type des monnaies de Charles Ier. En effet, si on retourne la monnaie de manière à avoir le lys à la partie supérieure, on voit que, combiné avec l'E, l'ensemble simule une couronne. De ce type à celui de la couronne, il n'y a qu'un pas.

Le revers de cette monnaie est la croix avec la belle légende : « Signum Dei vivi. »

TOURAINE

Les monnaies émanées soit de l'atelier royal de Tours, soit celui de l'abbaye de Saint-Martin ont joui de la plus grande faveur. Le type à la tête turonienne a eu surtout un grand retentissement par suite des dégénérescences auxquelles il est parvenu.

TOURS

ROBERT — 996-1031.

DU TYPE DE ROBERT APRÈS LE DÉCÈS DE SON PÈRE.

119. † MISERICODIA DI. En monogramme : RO.RX = Robertus Rex.

Rien de simple comme ce monogramme vertical, double et mi-parti. Emission primaire.

Le nom de Robert est écrit par suspension et R*e*X par contraction. (*Voir p. 33 et 34.*)

℟. TVRONVS CIVITAS. Croix égale.

ROBERT — 988-996.

DES TYPES MONÉTAIRES DE ROBERT A SON AVÉNEMENT AU TRÔNE DU VIVANT DE SON PÈRE.

Hugues-Capet fait couronner son fils en 988 et l'associe à son gouvernement. Sous les deux premières races, le partage des royaumes entre les enfants du prince décédé, les compétitions de pouvoirs avaient jeté et entretenu un trouble et des malheurs continuels au sein de l'Europe. Ce fut un grand acte de sagesse de la part du fondateur de la dynastie nouvelle et de ses successeurs, jusqu'à Louis VIII, d'élever à l'empire, de leur vivant, l'héritier de leur couronne. La loi de cette hérédité unique se fortifia et devint l'un des fondements les plus solides du trône et de la prospérité des peuples.

Nous avons établi dans notre doctrine quels types, selon nous, constatent cette vocation du jeune prince royal au trône, du vivant de son père, et même sa récente élévation au décès du roi.

Nous avons précisément, au titre VIII, ch. II, p. 60, 61 et 62, donné un type monétaire de Robert après sa vocation à l'empire par son père — 988. — Nous avons reproduit ce type très-remarquable au 1er tableau, n° 5, 1re figure, et nous l'avons analysé aux pages 60 et 61; il fut émis par l'atelier de Paris.

Le n° 120 que nous avons sous les yeux est encore un type qui fut frappé au nom de Robert pendant qu'il était associé au gouvernement de son père; celui-ci fut émis par l'atelier de Tours.

Le type n° 119 est le type de Robert, seul régnant. C'est le monogramme de son nom, c'est le type politique. Nous l'appelons ainsi, pour le distinguer du type exclusivement chrétien à l'avers et au revers de la monnaie. Mais au moment où le type n° 120 était frappé, Robert était le jeune prince associé à l'Empire, aussi la monnaie qui porte ce type est-elle exclusivement chrétienne. Analysons cette composition.

120. ✝ GRATIA DI REX. En monogramme triangulaire : X O à la base. S au sommet = « Christus Salvator Orbis » « *Christus Orbis Salus.* »

Monogramme mixte. Emission secondaire.

℟. TVRONIS CIVITAS. Croix égale.

Il faut se donner garde de considérer comme une dégénérescence le type chrétien de l'avers. Nous croyons au contraire que ce type a conduit à la composition du monogramme de Robert. En effet, nous trouvons dans ce monogramme l'X et l'O qui sont la base du type chrétien, et Robert, seul régnant, n'a eu qu'à substituer à l'S les deux R = RO-RX que l'on voit au n° 149. De là ce type politique, frappé comme le type chrétien, par l'atelier de Tours.

(*Voir aux lettres symboliques, 4e tableau, n° 15 et aux textes, tit. VIII, ch. XII, p. 81.*)

Dégénérescence du type de Robert.

121. + IHSRICORDIA DI. Au centre : RO RX, croisette au-devant à gauche = ROBERTVS REX Misericordia DI Iesu-Christi.

Ce monogramme, que nous offrons ici pour faire comprendre les effets de la dégénérescence, est le même que celui du n° 119; seulement sur ce dernier exemplaire, l'R a perdu son dernier trait, ce qui change à ce point que des numismates n'ont voulu y voir que le monogramme de RoDolphus, Raoul, prenant pour un D l'R dégénéré.

Même légende et même type au revers. On doit comprendre, par l'exemple que nous donnons ici, de quelle importance sont les monnaies d'émission primaire, lorsqu'il s'agit d'étudier et d'enseigner.

TOURS, CHINON, CHARTRES, BLOIS

Le type du temple frappé par saint Martin de Tours, comme le type à la tête turonienne ou chinonaise, n'importent à notre doctrine que lorsqu'ils se transforment sous l'action de la dégénérescence, et nous nous en occuperons au monnayage de Châteaudun; le type de ce monnayage étant mixte, et par conséquent offrant plus d'éléments à une sûre interprétation. On peut se faire à peu près une idée du monnayage à la tête turonienne qui a régné sur de vastes et nombreuses contrées, en examinant avec soin les divers types que nous en avons donnés au 3e tableau, n° 4, et ceux que nous allons apprécier dans un moment.

Sur notre 3e tableau, nous avons indiqué, comme type nouveau issu de la tête turonienne ou chinonaise ou chartraine, un symbole qui y figure au n° 4 sous la rubrique *type nouveau,* c'est le 4e emblème, 2e ligne, suite du 3e tableau. Selon nous, en effet, le type primitif à la tête, passant par une suite de dégénérescences, a conduit au type nouveau que nous allons analyser. La meilleure démonstration à cet égard, c'est la succession des dégénérescences que nous produisons.

Ce type se trouve au monnayage de Vendôme.

VENDOME

Vendôme paraît avoir eu pour type primitif la tête de profil, déjà très-dégénérée, jusqu'à ce que de dégénérescence en dégénérescence il arrive à la composition que nous allons examiner.

JEAN III — 1207-1218.

(*Voir le 3e tableau* (suite du), *2e ligne, 4e emblème.*)

+ IOHANS COMES. Croix.

℟. Rose mystique dans un chatel accosté de deux lys symboliques; au-dessus la croix élevée, emblème de l'appel à la prière, accostée de deux S; à la partie inférieure correspondant à la croix : rose mystique entre deux sphères.

Emblème mixte, vertical. Emission secondaire.

L'ensemble de cette composition exprime une invocation à la Vierge, se répétant deux fois, comme sur beaucoup de monnaies on voit répétée l'inscription *Crux Salus!* Crux Salus! Nous lisons donc dans cette composition : « Rosa mystica orbis, » inscription de l'exergue; au centre : « Rosa mystica, Maria immaculata, Virgo potentissima; » au-dessus : « Crux excelsa Signum salutis » « Iesus-Christus Salvator. »

Pour faire une lecture exacte de cet emblème, il faut se souvenir que la croix élevée, *Crux excelsa,* est un appel à la prière. L'ensemble doit donc ainsi se lire : « Rosa mystica orbis, Rosa mystica, Maria immaculata, Virgo potentissima tolle nostras preces ad Iesum-Christum Salvatorem. » Ce type est antérieur à Iean III, il avait été frappé sur les monnaies anonymes de Vendôme.

Voilà bien un magnifique emblème de la Vierge. Ainsi, la dégénérescence du type Turonien ou Chinonais, a produit deux types principaux, très-distincts. Le type à la Vierge voilée, de profil, et le type que nous venons d'analyser. Celui-ci devait nécessairement naître du second. Mais ce type va aussi se modifier, et il n'est pas sans intérêt de voir ses modifications se produire.

BOUCHARD VI — 1315-1354.

122. BOCOMES. V emblématique, rose mystique sous un dais accosté de deux lys.

Les lys sont ici dégénérés; ils diffèrent des lys symboliques que nous venons de voir au 3e tableau; ils passent, par leur forme, du symbole chrétien au symbole politique. Cependant, ils retiennent encore ici leur sens religieux, car cette monnaie, comme la précédente, n'a rien de politique, elle est toute chrétienne à l'avers et au revers, et renferme une invocation à la Vierge : « Rosa mystica, Maria immaculata, Virgo veneranda. »

La rose mystique est recouverte d'un dais. Cette figure, selon nous, n'est point un chatel. Cette figure n'est point aussi un chatel dans la monnaie qui précède, c'est un insigne d'honneur accompagnant la rose mystique, signe central et dominant.

CHATEAUDUN

Châteaudun, dont la numismatique a été très-bien appréciée par M. Cartier, nous offre deux types principaux : celui de Raoul ou de Eudes, et le grand type Chartrain, auquel nous allons nous arrêter, parce que le type de Châteaudun étant mixte, il présente des éléments d'appréciations plus complets, et nous donne des raisons de décider péremptoires.

123. ✝ GRATIA D — I. Monogramme d'Eudes.

Monogramme cruciforme. Emission secondaire.

Après une étude très-attentive, nous croyons que ce monogramme est celui de Eudes. Nous le lisons ainsi : ODO, ligne horizontale; RE, ligne verticale. Mais tel est l'effet d'une composition secondaire où la volonté créatrice du type n'a plus son énergique et véritable expression, que l'on peut lire : RODOLF. L et l'F liés. RIX. Avec cette lecture, on trouve l'application de toutes les lettres. Mais nous le répétons, nous croyons qu'il faut lire ODO REX. L'I posé entre l'O et l'R est une lettre qui a une double fonction. Cet I fait suite à

GRATIA D—I et conduit ainsi à la fin de cette légende qui se termine dans le centre de la monnaie et dont il exprime l'un des mots. Iesu-Christi est exprimé par l'X symbolique qui correspond à l'I. L'X a lui-même la double fonction d'être la symbolique de Christus et de terminer le mot Rex. L'ensemble de cette composition doit se lire ainsi : ODO REX GRATIA DEI IESU-CHRISTI. (*Voir les lettres de rappel, p. 139, au 4e tableau, no 15, et aux textes, p. 81.*)

Tête de profil de la Vierge voilée.

124. ✝ DVNI∽CA∽TΓΓΓ. Croix.

℞. Sous une double couronne, tête de profil de la Vierge voilée, mère du Sauveur. Emblème mixte.

Au titre VII, ch. VI, § 5, p. 55, nous avons reconnu, comme désormais acquis à la science, que le type à la tête appelé Turonien, Chinonais et Chartrain a eu pour type primordial l'effigie de Louis-le-Débonnaire, mais que ce type disparaît sous une suite de dégénérescences et donne naissance à un type, tête de profil, complétement nouveau. Que ce nouveau type que la foi chrétienne a créé et admis pendant près de deux siècles est une figure emblématique et mystérieuse de la Vierge, que ce n'est pas une figure du voile de la Vierge comme l'ont soutenu MM. Cartier père et fils, mais de la Vierge *recouverte de son voile et vue de profil.* La justification de cette opinion sort des éléments mêmes qui accompagnent le type central, des lettres qui l'accostent, s'unissent étroitement à lui et expriment sa valeur. Aussi ajoutions-nous : « Nul doute n'est permis, puisque les » sigles et signes qui accompagnent cette figure révèlent qu'elle est » celle de la Vierge, mère du Christ, mère du Sauveur. » Et en effet, la figure no 124, vue de profil, couronnée, est recouverte d'un voile semé de trois croisettes, posées horizontalement, et accostée des deux lettres très-expressives M S « Mater Salvatoris. »

Veut-on voir confirmer cette sûre appréciation, il faut étudier le numéro suivant.

125. ✝ CATRVMDVNI. Croix.

℞. Sous une couronne : Tête de profil de la Vierge voilée, accostée de quatre petites sphères et accompagnée de quatre lettres et signes posés en croix, savoir : deux M, ligne verticale; un croissant et un S, ligne horizontale, l'S est accosté de deux sphères; au centre de la figure : une sphère.

Les sigles, lettres et signes emblématiques sont plus multipliés que sur la monnaie précédente, et on peut dire qu'ils affirment aussi plus énergiquement ce que la monnaie précédente proclamait.

L'ensemble de cette composition nous montre donc le profil de la Vierge voilée, et les inscriptions qui l'entourent, dans une union intime avec le type central, « obnupta Virgo M*ater* C*hristi*, M*ater* S*alvatoris* orbis, Protegit mundum et regnat ubique in æternum. »

Comme cet emblème est simple et bien conçu! Le croissant, emblème du Christ, est en harmonie avec les sphères multipliées dans cette composition. Et en vérité! comme ce grand type mystique de la tête en profil de la Vierge voilée répond aux profonds sentiments de piété, de vénération que toutes les belles populations de ces provinces, de ces vastes contrées que nous avons nommées portaient à la sainte mère du Rédempteur des hommes. (*Voir au 4e tableau, no 2; au 5e, nos 9, 12, 15 et 16, et aux textes, tit. VIII, chap. III, p. 62; tit. IX, chap. V, p. 100 et suiv., et chap. VII, § 5, p. 110.*)

GEOFFROY IV — 1215-1235.

Nous venons de voir, au numéro précédent, le croissant apparaître, et nous en avons donné la valeur. Les croisades avaient déjà cinq fois entraîné les populations de l'Occident vers les Lieux-Saints, lorsque Geoffroy IV frappa ses monnaies du croissant, en marque centrale et dominante. Le croissant avait été rapporté de l'Orient comme un signe sacré et les princes le placèrent non-seulement sur leur bannière, mais le gravèrent sur leur monnaie. (*Voir au 5e tableau les nos 15, 16 et 18, et aux textes le tit. IX, chap. VII, § 5, p. 110 et suiv., et le chap. VIII, p. 113, et chap. X, p. 117.*)

126. GAVFRIDVS. Croissant, symbole du Christ posé au centre et entre deux autres croissants coupant la légende, le croissant inférieur adossé. Le symbole est trois fois répété, comme un hommage à la Sainte-Trinité = « Christus est Oriens; » le Christ est l'Orient annoncé par les prophètes, « *la Splendeur de la lumière nouvelle.* » « Christus regnat in terrà sicut in cœlis. » Voilà la valeur de cette composition : « Ecce vir *Oriens nomen ejus* » (Zac., VI, 12), c'est l'Orient d'une lumière nouvelle, c'est le Christ venant d'en haut, « Oriens ex alto. » (Luc, 1, 18.) C'est de l'Orient que la lumière évangélique a jailli pour illuminer l'Occident et éclairer toutès les terres, « lux terrarum. »

Les n[os] 127 et 128 nous sont un enseignement des effets de la dégénérescence. C'est le type très-dégénéré de la tête de profil, et sans les croissants, symboles du Christ qui l'accompagnent, il serait difficile de le caractériser. Mais ce type, qui s'éteint, va former sous le prince succédant à Geoffroy IV, un type nouveau, que nous avons appelé le chatel à la Vierge.

GEOFFROY V — 1235-1239.

129. GAVFRID. Chatel à la Vierge. Lys symbolique de la Vierge Marie, Mère du Christ = « Virgo Maria immaculata, Mater Orientis, Mater Christi potentissima. » (*Voir 6e tabl., n° 26 et le texte à la p. 160. Voir 5e tabl., n° 2, et aux textes, tit. IV, ch. II, § 3, p. 90.*)

Nous avons réuni à dessein les trois n[os] 127, 128 et 129, afin que l'on pût suivre la dégénérescence d'un type et sa transformation complète; cette transformation peut varier, selon les époques et les lieux, mais au fond elle est identique, car elle se produit dans le même ordre d'idées.

ROMORANTIN

Nous trouvons au monnayage de cette ville un type de la tête de

profil de la Vierge voilée, fort curieux et fort important, parce qu'il confirme toutes les interprétations que nous avons données.

Cette monnaie est attribuée à Thibaud V.

THIBAUD V — 1191.

130. ✝ TCOREMOR. Croix.

℟. Sous une couronne : Tête de la Vierge au voile recouvert des emblèmes de Marie. Lys symbolique s'élevant d'une sphère qu'il recouvre, et porté sur le triangle sacré, d'où sort la fleur épanouie d'un lys. Au-dessous M dégénéré entre deux croissants, symbole du Christ. A gauche, croix cantonnée des quatre points cardinaux.

Où trouver une confirmation plus énergique de notre interprétation?

Tous les symboles que nous avons sous les yeux ne sont-ils pas ceux de la Vierge Marie? Et lorsque les lettres nous disaient *Mater Salvatoris*, les symboles et emblèmes ne nous disent-ils pas à leur tour : « Virgo Maria immaculata potentissima Mater DEI Christi regnantis ubique per Crucem? » Telle est l'invocation chrétienne de cette belle composition, par laquelle nous sommes heureux de clore notre dissertation sur le grand type Chartrain. (*Voir au 4e tableau, nos 2, 7, 8 et 15, et aux textes, tit. VIII, ch. III, p. 62, et ch. VII, p. 64 et suiv.*)

DEOLS

Deols était un monastère; il fut fondé en 917. Un atelier monétaire y fut établi, et le beau type de l'étoile y fut frappé.

EUDES-L'ANCIEN — 1012-1037.

131. ✝ ODO ✝ DVX. Croix.

℟. ✝ DOLEOCIVES. En marque centrale : H I entre une croisette substituant Alpha et un Oméga = « Iesus-Christus Alpha et Omega. »

Monogramme mixte, cruciforme disjoint. Emission secondaire.

(Voir le tit. IX, ch. V, § 7, pages 105 et 106, sur la valeur de la croisette substituant un signe.)

Du type à l'étoile symbolique de Deols.

132. ✝ ODO ✝ DVX. Croix.

℟. ✝ DOLEO CIVES. Etoile à cinq pointes, plus tard à huit pointes = « Christus Stella matutina et splendida. »

Voilà le beau type que pendant plus de deux siècles, 1008 à 1233, ont frappé les seigneurs de Deols. Pendant le cours de ces deux siècles, ce type a reçu quelques modalités. Nous en comptons quatre ayant au centre de l'étoile :

1° Une sphère = « Stella matutina et splendida illuminat orbem; »

2° Un croissant = « Christus Oriens, stella matutina et splendida; »

3° Le lys symbolique. Ici le symbole devient celui de la Vierge Marie = « Maria Stella matutina et splendida. »

Cette interprétation se confirme par la quatrième modalité.

4° La rose mystique = « Rosa mystica, Stella matutina et splendida. »

A qui, de la Bretagne ou de Deols, appartient la priorité du type à l'étoile symbolique?

Nous avons expliqué dans notre doctrine et au n° 106, pl. 4 (Bretagne), ce grand type de l'étoile. Et nous ne l'eussions pas reproduit ici, s'il n'avait été le type le plus important de Deols. C'est lui que quelques numismates prétendent avoir éte emprunté, par Alain III, aux sires de Châteauroux. Nous avons démontré que ce type, constituant un symbole chrétien d'un ordre très-élevé, avait dû se reproduire en divers lieux à la fois. Et si on remarque les temps où ont régné Alain III, duc de Bretagne, et Eudes-l'Ancien qui, le premier, a frappé ce type sur les monnaies de Deols, on ne saurait dire en vérité auquel des deux devrait en appartenir la priorité.

Alain III — 1008-1040.

Eudes-l'Ancien — 1012-1037.

Ce qui, sans raison, a fait attribuer la priorité de ce type à Deols, c'est qu'il est demeuré permanent, a été immobilisé pendant plus de deux siècles sur les monnaies des comtes de Châteauroux, tandis qu'il n'a eu qu'une existence fort courte en Bretagne. (*Voir tit. IX, ch. VII, § 3, p. 108, et au texte, n° 106, p. 275.*)

GUILLAUME II — 1233-1270.

133. ✝ GVILLMV∻DOM. Croix cantonnée d'un lys au 2e et 3e.

℟. CASTRIRADVLFI. Au centre : DNS; au-dessous un croissant; au-dessus un signe abréviatif = « Christus D*eus* Do*minus* Noster » « Christus S*alvator* N*oster* D*eus*. » Cette composition nous rappelle celle de Dagobert, qui, après avoir inscrit son nom autour de son effigie, inscrit au revers autour de la croix DEVS REX. Lui aussi, Guillaume, a inscrit son nom avec le qualificatif Dominus; et son nom, il l'a inscrit autour de la croix, pour affirmer sa foi; et au revers il reprend l'expression, par abréviation, « Dominus noster Christus. » Mais le vrai Seigneur, c'est le Christ. C'est un enseignement donné aux populations, qu'au-dessus du Seigneur temporel, qui ne met lui-même sa confiance qu'en la croix, il y a Dieu, le Christ Notre-Seigneur. (*Voir au 2e tabl. les signes abréviatifs, et aux abréviations par contraction, prétérition et suspension, p. 33 et 34.*)

134. ✝ GVILELDO. Croix cantonnée d'une étoile au 2e = « Crux Stella. »

℟. CASTRIRADVLFI. Croissant surmonté d'un lys épanoui ou V emblématique se recourbant sur deux étoiles posées au-dessus du croissant = « Christus et Maria, Stellæ matutinæ. »

Les deux étoiles qui sont en relation directe avec les deux signes du centre, caractérisent particulièrement le signe de la Vierge, qui, dans cette composition, doit être préférablement interprété comme nous venons de le faire : « Quasi Stella matutina in medio nebulo » (Ecc. 50, ℣ 6). « Maria et Christus cum cruce certa Salus. » « Signum in bonum. » (Psal. 85.)

Néanmoins, considérant ces emblèmes sous toutes leurs faces dans l'ordre des idées chrétiennes, les Livres saints d'où sont sorties toutes ces compositions, nous offrent encore une autre interprétation : « Christus Vita et Lux mundi » « Ego sum Vita » « Ego sum Lux mundi. » (Ioan. XIV, 6, et V, 35.)

ISSOUDUN

Issoudun a appartenu aux sires de Deols; il n'a eu que deux types. Le premier offre en marque centrale un grand A, entre les traits duquel est une sphère. On n'a pas compris cet emblème, et de plus on a fait de cet A le type générateur de quatre types qui vont suivre. C'est une erreur. Le signe central qui est au revers doit se combiner avec le signe central de l'avers, qui est la croix, l'A est une lettre d'absolution. Les Latins l'appelaient *littera salutaris*, parce que les juges s'en servaient pour absoudre. Le juge qui doit absoudre ici, c'est Dieu. Il a rendu son arrêt suprême, c'est l'absolution par la croix.

N° 11. (*Monnaies supplémentaires*, pl. dernière.)

+ ODO SENIOR. Croix.

℟. EXOLDVNCASTRO. Au centre : grand A renfermant une sphère.

Réunissant le symbole de la croix à l'emblème du revers, comme on doit le faire ici, nous avons cette sentence : « Crux Absolvit orbem, » la croix sauve le monde, la croix donne le pardon à la terre.

L'A emblématique n'est nullement le générateur des types suivants.

135. + ODO SENIOR. Croix radiée de quatre triangles convergeant vers les quatre angles de la croix = « Crux ubique potens. »

℟. + EXOLDVCATO. Au centre : M emblématique surmonté du paraclesis = « *Maria Mater* Christi Salvatoris. » (*Voir au 4e tableau, n° 12, et aux textes p. 50; et au 4e tableau, nos 3, 6, 7, 9, et aux textes, tit. VIII, ch. IV, p. 63.*)

Des numismates ont considéré les types de cette monnaie comme étant dégénérés; nous les considérons, au contraire, comme d'émission primaire. Le type de l'avers est remarquable et celui du revers est simple et complet; les légendes en sont irréprochables, tandis qu'il n'en est point ainsi des types et des légendes qui suivent. Toutes les monnaies d'Issoudun sont exclusivement chrétiennes à l'avers et au revers.

136, 137 et 138. Nous réunissons ces trois monnaies, parce que les signes qu'elles portent descendent du type précédent et qu'elles s'en vont dégénérant; on pourra suivre leurs dégénérescences dans les types et les légendes.

La légende du nº 136 peut se lire, elle est formée de symloles et de lettres. « Crux V*ita*, crux DI*va* RES, » la Croix, c'est la vie! la Croix, chose divine! Aux nºs 137 et 138, il y a une telle dégénérescence qu'aucune lecture nette des légendes n'est possible.

Le type central n'a plus la simplicité de celui du nº 135. Au nº 136, l'M emblématique est encore régulier, mais le signe si expressif du paraclesis a disparu, c'est l'abréviatif horizontal qui le remplace et qui n'a point sa valeur.

137. L'M emblématique dégénéré, couvert de l'abréviatif horizontal, semble se transformer en croissants soutenus de trois triangles et appeler une interprétation nouvelle ; au-dessous : une sphère = « *Maria Mater* Iesu-Christi potentissima protectrix orbis. »

138. Nouvelle dégénérescence; ce n'est plus une sphère que surmonte l'M emblématique, c'est un croissant. La sentence chrétienne est changée : « Maria Mater Christi. »

Toutes ces monnaies qui portent la croix d'un côté, et de l'autre une invocation à la Vierge Marie, témoignent du dévoûment des populations de la France au culte de Marie Mère de Dieu.

MEHUN

La numismatique de Mehun-sur-Yèvre offre de l'intérêt par ses belles compositions monétaires; nous en avons remarqué une surtout qui appartient à Robert d'Artois.

ROBERT D'ARTOIS — 1298-1315.

139. ✝ ROBERTI. Croix cantonnée au 1er et 4e de deux croix, ou du T hébraïque, et au 2e et 3e de deux étoiles = « Crux ubique absolutio et Lux, absolvit et illuminat. »

℟. MONETA. Au centre : étoile entre l'M et le V symboliques, ligne verticale; M—N, ligne horizontale = « Virgo Maria Stella matutina, Via Cœli : M*ehu*N. »

Voici comment doit se lire l'ensemble de cette composition. D'abord, il faut unir la légende aux deux lettres ordinaires M—N centrales et horizontales = MONETA MehuN, monnaie de Mehun.

Deuxièmement, lire le symbole central que Mehun déclare et affirme : « Virgo Maria Stella matutina, Via Cœli. » Cette monnaie nous rappelle un type mérovingien de la ville d'Arles. Cette ville affirmait aussi sa foi par son emblème que nous avons interprété au nº 23, p. 194.

VIERZON

Vierzon a une numismatique fort appréciée; nous en donnerons deux types non encore compris.

140. ✝ VIRSIONE. Croix.

℟. « Pars interior sacelli Virgini Mariæ Matri Christi dedicati. » « Virgo Maria protectrix orbis, Via Cœli. »

Les numismates ont été très-divisés sur le sens de cette composition. Les uns y ont vu un trophée à deux palmes, les autres la forme d'un H, monogramme de Hervé, l'un des seigneurs de Vierzon. Ces appréciations sont erronées.

Les formes et les symboles que présente cette composition nous montrent les voussures et rinceaux de l'intérieur d'un temple ou chapelle consacrée à la Vierge. Les attributs de Marie, ainsi que ceux du Christ, y sont répandus partout, et nous venons d'en donner le sens.

Dans les monnaies de Vierzon, on trouve aussi le type à la croix ancrée que nous avons expliqué.

GUILLAUME II — 1219.

141. GVILLERMVꝯ. Croix formée par une étoile au centre et quatre croissants disjoints, deux horizontalement, deux verticalement = « Christus ubique Stella matutina et splendida. »

Emblème cruciforme disjoint. Emission primaire.

Au revers. VIRSIONIS. Croix.

(*Voir au 5e tabl., nos 15, 16 et 18; aux textes, p. 110 à 114, et p. 117 et suiv.*)

HURIEL

Huriel, seigneurie des sires de Brosse, possède une numismatique peu étendue, mais qui peut offrir de l'intérêt par ses types chrétiens.

HUMBAUD — Fin du XIe siècle au commencement du XIIe.

142. † HVNBAVDVS. Croix.

℟ † DEVRIACO. Quatre croix triangulées disposées en sautoir.

Monogramme emblématique. Emission primaire = « Crux, firmissimum firmamentum, ubique potens. »

(*Voir au 5e tabl., nos 1, 2 et 3, et aux textes, tit. IX, ch. Ier, p. 84 et suiv.; ch. II, p. 89 et suiv., et ch. III, p. 90 et suiv.*)

NEVERS

Nevers fut un atelier monétaire important. Il frappa d'abord sa monnaie du type carlovingien; à ce type, succède celui du mot REX,

écrit en triangle, qui persévère pendant plus de trois siècles, jusqu'à ce qu'à la suite de dégénérescences successives, il se transforme en un type nouveau, et devient un emblème. On peut voir les effets de cette dégénérescence sur notre 3e tableau, nº 5. Enfin, à ces types d'un bien faible intérêt succède, sous la comtesse Mahaut, un type chrétien qui relève la monnaie de Nevers et lui donne une grande valeur.

MAHAUD II et EUDES DE BOURGOGNE — 1257-1267.

143. + M. COMITI∽∽A. Au centre : horizontale de la croix, ⟝, initiale de Iesus, posée entre le lys symbolique qui le surmonte, et deux étoiles au-dessous, formant triangle avec l'M emblématique.

Cet emblème mixte est composé avec un soin infini. Il est d'émission primaire.

« Iesus et Maria immaculata, Stellæ matutinæ et splendidæ. » Belle invocation à Iésus-Christ et à sa Mère.

Dans cette composition, nous sommes presuadé que la volonté créatrice de ce type a visé à un double but : celui de composer l'invocation que nous venons de lire, et d'évoquer le nom de la princesse, en l'indiquant non-seulement dans la légende, mais encore dans la marque centrale par le lys symbolique qui est formé ici, non du V, mais de l'M emblématique. (*Voir 4e tabl., nos 5, 6, 7, 8, 12, 13 et 14; aux textes, tit. VIII, ch. VI, VII, p. 64 et suiv.; ch. XI, p. 79 et suiv. Voir le 6e tabl., nº 1; aux textes, tit. X, ch. I et II, p. 120 et suiv. Voir encore au 5e tabl., nº 15, et aux textes, tit. IX, ch. VII, § 4, p. 109 et suiv.*)

ROBERT DE DAMPIERRE — 1271-1296.

144. + ROBERTVS COMES. Croix à pointes.

℟. NIVERNENSIS. Croix formée par deux étoiles, ligne verticale, et deux lys symboliques, ligne horizontale.

Emblème cruciforme disjoint. Emission primaire.

« Virgo Maria immaculata Stella matutina et splendida, » « Virgo

Maria immaculata via cœli. » (*Voir au 4e tableau, nos 6, 7, 8, 12, 13 et 14, et au tit. VIII, chap. VI, VII, p. 64 et suiv.; voir au 5e tableau, no 15, et au tit. IX, chap. VIII, § 4, p. 109 et suiv.*)

BOURBONNAIS

Le Bourbonnais a eu des ateliers monétaires importants. La numismatique des prieurs de Souvigny, des sires de Bourbon et de Montluçon a été étudiée avec un soin particulier par MM. de Soustrait, de Barthélemy et Poey-d'Avant, mais nous ne devons nous arrêter qu'aux ateliers nous offrant des types qui n'aient point encore été expliqués, ou qui, sous le rapport de l'application de nos doctrines, présentent un intérêt spécial; telles sont les monnaies suivantes.

PRIEURS DE SOUVIGNY ET SIRES DE BOURBON — 1213-1320.

145. † LODOICVS REX. Croix cantonnée d'un croissant au 2e et 3e = « Crux Christi, crux Oriens, crux via cœli. »

℟. BORBONENSIS. Double emblème de la Vierge, ligne verticale, et deux étoiles, ligne horizontale. C'est la même pensée religieuse que nous venons d'analyser au numéro précédent. Nous avons fait ce rapprochement, parce que nous croyons qu'il en sort un enseignement; rien n'explique mieux un type ou sa dégénérescence que la comparaison que l'on en peut instantanément faire. Pour se rendre donc un compte exact de cet emblème, il faut se reporter aux interprétations du no 144 et aux textes et tableaux qui y sont indiqués.

146. † LVDOVICVꝰ REX. Croix cantonnée d'un croissant au 2e = « Crux via cœli. »

℟. BORBONENSIS. Tête de face de saint Mayeul portant la crosse; au-dessus : l'—, initiale de Iesus, posée horizontalement et surmontée de deux coquilles.

Cette monnaie, comme la précédente, doit appartenir au monnayage en commun des prieurs de Souvigny et des sires de Bourbon. D'un côté la légende LVDOVICVS REX, de l'autre la tête de saint Mayeul ne semblent laisser aucun doute sur cette double origine.

Du symbole horizontal au-dessous duquel est le chef de saint Mayeul.

C'est à un point de vue d'une importance supérieure que nous nous arrêtons à cette monnaie.

La tête de saint Mayeul est au-dessous de — horizontal, lettre initiale de Iesus. Nous avons enseigné toute la valeur de ce signe au 4e tableau, no 5, et au 6e, nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6, nous prions donc de se reporter à ces tableaux et aux textes qui y sont relatifs.

Avant l'établissement de nos principes, et notamment de celui de l'anatomie des types, on n'avait point compris cette remarquable composition, si simple, si expressive et si vraie dans l'ordre chrétien : « Sub Iesu Sanctus Mayolus. » Saint Mayeul porte la crosse, on doit donc interpréter : « Sanctus Mayolus Sub Iesu abbas. » Mais au-dessus se présentent deux coquilles, dont il faut expliquer et interpréter la présence.

La coquille est un emblème de religion, une marque de longs voyages et d'entreprises au loin pour une œuvre chrétienne; elle est plus qu'un simple emblème de pèlerinage. Elle exprime une pensée de travail, d'action, de concours aux œuvres de la religion; et dans la combinaison où nous la rencontrons elle dit : « Labor pro Iesu. » L'ensemble de cette composition doit donc ainsi s'expliquer : « Sanctus Mayolus sub Iesu abbas pro Iesu Laboravit. »

On ne doit interpréter les compositions que telles qu'elles se présentent, même modifiées par la dégénérescence, quand celle-ci constitue un type complet.

L'apposition des deux coquilles est à nos yeux une dégénérescence. Nous avons signalé, dans les principes, qu'entraînés par une pente vers la vanité, trop naturelle à l'esprit humain, les princes avaient substitué des emblèmes, qui leur étaient personnels, aux emblèmes chrétiens, et nous en trouvons ici un exemple. L'—, initiale de Iesus,

aurait dû être surmonté de l'Alpha ou de l'Oméga, ou de deux étoiles, ou d'un croissant et d'une étoile, tous emblèmes du Christ, et par conséquent en harmonie avec l'initiale divine de Iesus; la vanité altérant, modifiant profondément ces emblèmes, a créé la composition que nous venons d'analyser, et que sous l'action de la dégénérescence, nous avons dû interpréter comme nous l'avons fait.

MONTLUÇON

L'atelier de Montluçon n'a été établi qu'au commencement du XIIIe siècle, par Guy de Dampierre. Montluçon a produit un type qui mérite d'être remarqué.

EUDES — 1249-1269.

147. ✝ HODODOHINVS. Croix.

℟. NVMTELYCIO. Au centre : l'I vertical, lettre initiale de Iesus, accostée de trois coquilles, 2, 1.

C'est le signe que nous avons vu au-dessus de la tête de saint Mayeul. Au lieu d'être horizontal, l'I est vertical, et il est dominant au centre de la monnaie; initial de Iesus et vertical de la croix, il est une affirmation de la foi de la ville ou du prince qui le frappe. Les emblèmes personnels qui accostent ce signe sacré ajoutent à l'expression première et disent la vénération toute particulière du créateur de ce type.

Cette composition doit donc ainsi se traduire et s'interpréter : « Iesus ! Iesus quem adorat NVMTELVCIO ; Pro Iesu laboravit HODO. » Voir nos explications sur le numéro précédent, auquel nous prions de se reporter.

148. HODODOMINVS. Au centre : l'I, initiale de Iesus, accosté de l'Alpha et de l'Oméga = « Iesus Alpha et Omega, » Iesus, Dieu ! commencement et fin, but de la vie.

Selon nous, voilà le type primordial, c'est le type harmonique, car il est formé des seuls signes sacrés en parfaite harmonie avec le signe central ; selon nous donc, le type que nous avons posé au n° 147

découle de ce type normal. Nous avons voulu prendre à l'inverse de la manière que nous avions jusqu'ici suivie. Nous étions descendu du type primaire aux types dégénérés; il nous a paru bon, pour l'enseignement, de remonter du type secondaire, du type dégénéré, au type primaire et normal; en se plaçant successivement à des points de vue opposés, on comprend mieux la règle et ses conséquences. (*Voir au 4e tableau, n° 5, et le tit. VII, chap. VI, p. 64; au 6e tableau, n° 1, et tit. X, chap. Ier et III, p. 120, 121, 122 et 123; et enfin au 4e tableau, n° 1er, tit. VII, chap. II, p. 60 et suiv.*)

CHATELDON

PHILIPPE Ier — 1060-1108.

149. PHILIPPVS REX. Au centre : le Tav ou croix juive posée sur l'S monogrammatique; au-dessus : Altarium formé de deux H (Hta grec) = « Crux Salvatoris Altariun Hternum Salutis. »
Monogramme mixte. Emission primaire.
℟. CASTELLANDON. Croix, à l'horizontale de laquelle sont suspendus l'Alpha et l'Oméga = « Crux Alpha et Omega. »

Il faut rapprocher cette monnaie de celle du même prince, Philippe Ier, que nous avons donnée au n° 87; c'est le même monogramme mixte, et la rapprocher aussi de la monnaie qui suit : toute la différence qui existe entre ces trois exemplaires, c'est que le n° 149 est d'émission primaire, et qu'il exprime énergiquement la sentence religieuse que la volonté créatrice a voulu graver. La Croix, autel du Sauveur! Et la modalité de la composition ajoute : la Croix, autel éternel du salut éternel. « Crux, *Altarium Hternum Salutis Hternæ.* » (H, HTA grec. — Voir aussi 2e tableau, lettre H, et même lettre H aux monnaies de Normandie, p. 270; 6e tableau, nos 6, 7, 9 et 10, et le tit. X, chap. VII et suiv., p. 128 et suiv.)

LOUIS VI — 1108-1137.

150. † LVDOVICVSVIVIT. Au centre : Tav, ou croix hébraïque, élevé sur l'S monogrammatique; au-dessus, Altarium orné à droite du paraclesis; un point final; entre les deux signes

principaux, un abréviatif de relation = « Crux Altarium Hternum Vivi Christi Salvatoris, » « Vivi Christi Salvatoris Crux Signum Hternum. » (H, HTA grec. — Voir 2e tableau, lettre H, et aux monnaies de Normandie, p. 270, 6e tableau, nos 6, 7, 9 et 10, et le tit. X, ch. VII et suiv., p. 128 et suiv.)

℟. CAS ✝ TELLVMDON. Croix cantonnée de deux sphères au 1er et 2e, et de l'Alpha et Oméga au 3e et 4e = « Crux Alpha et Omega ubique regnat. »

Que c'est une grave erreur de prétendre que des rois de France ont copié le monogramme manceau d'Erbert.

Devons-nous insister plus longtemps sur notre interprétation? On n'a pas osé attribuer à Philippe Ier une imitation du monogramme d'Erbert du Mans, sur la monnaie que nous avons donnée no 87; et dans l'impossibilité où l'on était d'expliquer ce monogramme, on l'a déclaré un débris de monogramme. Point du tout, c'est un monogramme complet et en relation parfaite avec les monogrammes 149 et 150. Il faut être conséquent : ou tous ces monogrammes sont celui d'Erbert du Mans, ou ils lui sont tous étrangers.

La première opinion est par trop étrange et ne peut se soutenir. Quoi! les rois de France, premiers créateurs de presque tous les types monétaires, se seraient mis à la suite du comte du Maine? Pas plus que le duc de Bretagne, nous l'avons démontré. (*Voir au duché de Bretagne et surtout notre 2e étude numismatique sur le monogramme de Conan II.* Rennes, 1867.)

Mais on insiste surtout pour le dernier no 150. VIVIT à la suite de Ludovicus, est à coup sûr un trompe-l'œil destiné à faire confondre cette pièce avec celles du Maine? Oui, les rois de France vont inscrire leur nom autour de celui d'Erbert, écrit en monogramme. Quelle erreur!

Il faut prendre garde que le *Thau* qui vient après VIVI est un signe de rappel, un signe de relation, qui indique que VIVI doit s'unir à l'inscription du type central. Ce signe Thau, reporte au Thau ou croix hébraïque, qui s'élève au-dessus de l'S monogramma-

tique central ; et de là l'interprétation que nous avons donnée. (*Voir au monnayage d'Orléans, n° 92, DEXTRA, écrit partie dans la légende, partie dans le centre, et maints autres exemples.*)

On doit lire l'ensemble, légende et inscription centrale : « Ludovicus; VIVI Christi Salvatoris Crux, Eternum Altarium. » — Ludovicus; qui ne voit que le nom du roi se lie à la légende et à la marque centrale? La légende n'a pas seulement pour mission d'exprimer le nom du roi, mais de le mettre en relation avec la composition centrale, parce que le roi veut affirmer lui-même une magnifique sentence du christianisme, et tout l'ensemble dit donc : Moi, Louis, confesse et affirme que la Croix est l'autel éternel du Dieu vivant, du Christ vivant, du Sauveur vivant! Voilà à quelles hauteurs il faut s'élever pour juger tous ces signes chrétiens créés par la foi de nos pères! « VIVE le Christ qui aime les Francs..... *Qu'il leur accorde des signes qui attestent leur foi!* » (Préambule de la loi Salique.) Quelle étonnante prière! et comme elle fut exaucée! Ce sont *de ces signes* que nous voyons sur l'œuvre monétaire de tant de générations.

LIMOUSIN

Nous trouvons dans le Limousin divers ateliers; celui de Limoges et celui de l'abbaye de Saint-Martial ont été les plus importants. La numismatique limousine est surtout riche de monnaies mérovingiennes dont nous avons parlé et qui ont été fort bien étudiées par M. Max Deloche.

Au point de vue de la composition des types chrétiens ou de ceux non encore expliqués, nous distinguons Turenne qui appartenait autrefois à l'ancienne province du Limousin.

TURENNE

La vicomté de Turenne n'a eu qu'un monnayage fort restreint et

qui néanmoins, au point de vue emblématique, offre de l'intérêt. Les types que nous allons apprécier ont pu descendre du type odonique, mais telle est leur composition actuelle qu'elle constitue un type nouveau.

151. † RAIMVNDVS. Croix cantonnée de deux sphères.

℟. † DETVRENA. Monogramme cruciforme composé de deux O losangés, ligne horizontale et de deux croix, ligne verticale = « Crux omnipotens » « Crux omnipotens. »

152. † Même avers.

℟. DETVRENA. Emblème : sphère entre deux O losangés, ligne horizontale, et deux croisettes, ligne verticale. = « Crux omnipotens servat et protegit orbem. » (*Voir le 2e tableau, n° 14; 5e tableau, n° 3; 6e tableau, n° 14, et aux textes, tit. IX, ch. III, p. 90 et suiv.*)

153. † TVRENNE. A, entre deux sphères, ligne horizontale, et deux croissants, ligne verticale. = « C*hristus* A*bsolvit* O*rbem* » « C*hristus* A*bsolvit* O*rbem*. »

Nous l'avons dit précédemment : « l'A est *littera salutaris,* » l'A était une lettre d'absolution, et il est l'initiale d'*Absolvere*, d'*Absolutio*.

Nous devons encore faire remarquer ici un double but poursuivi par le créateur de ce type. Dans la légende des nos 150 et 151, on lit TVRENA. Sur la monnaie que nous examinons, on lit TVRENE; la terminaison A est dans le centre et semble avoir pour but de rappeler le nom du pays en même temps qu'elle constitue surtout et avant tout la sentence que nous venons de lire. (*Voir à cet égard au titre IV, ch. II, p. 18 et suiv.*)

POITOU

Le Poitou est l'une des anciennes provinces de France où ont fonctionné de nombreux et féconds ateliers. C'est aussi l'une des

contrées où les monnaies ont été le mieux étudiées par des numismates distingués aimant leur pays et l'honorant par leurs travaux.

Les types principaux ont été : le monogramme carlovingien que nous avons expliqué avec détail, ceux du chatel et des inscriptions bilinéaires du nom du prince ou du pays; mais parmi les ateliers de cette ancienne province, nous distinguons, au point de vue des types dont nous avons à rendre compte, ceux de Mauléon.

MAULÉON

On ne sait si Mauléon a possédé un atelier monétaire et on croit que les monnaies frappées par Savary, son seigneur, l'ont été par l'atelier de Niort. Quoi qu'il en soit, c'est sous l'attribution de Mauléon que nous classons les monnaies suivantes.

SAVARY DE MAULÉON — 1215-1229.

SON TYPE PRIMITIF, L'INITIALE DE SON NOM.

154. † SAVARICVS. Croix.

℟. MALLEONIS. Au centre : grand S vertical divisé en deux tronçons.

Monogramme simple vertical. Emission primaire.

Voilà certes une monnaie où le créateur des inscriptions qu'elle porte accuse une personnalité énergique. Il inscrit une première fois son nom autour de la croix de l'avers, et il l'inscrit une seconde fois au revers, en plaçant au centre de la monnaie la grande initiale de son nom qu'entoure, en légende, celui de Mauléon. Nous avons ici un exemple très-saisissant de l'abréviation par suspension. (*Voir aux principes, p. 34.*)

TYPE AUX TROIS CROISETTES RAPPORTÉ DES CROISADES.

155. OIISLEOCIIII (Mausleo civi). Au centre : trois croisettes disposées en triangle.

℟. * † * IHESIIS. Croix. = « IHESVS crucifixus — IHESVS Stella matutina.

Autant la monnaie précédente était personnelle, autant celle-ci l'est peu. On n'y voit pas même le nom du prince qui l'a frappée. C'est bien Savaricus cependant, car nul autre que lui n'a frappé monnaie à Mauléon.

Du type des trois croisettes disposées en triangle. — D'où il vient et sa valeur.

Comme le type central diffère du précédent, au lieu de l'S, initiale de *Savaricus*, c'est un emblème triangulaire formé de trois croix. D'où vient ce nouveau type, qu'elle est sa valeur?

Savary se croisa deux fois, en 1216 et en 1219. Il ne paraît pas qu'il soit allé aux Lieux-Saints; mais en 1219, il prit part à la dernière croisade dirigée contre les Albigeois. Or, le signe du croisé dont il s'était paré et qu'il avait arboré sur sa bannière, il l'a voulu frapper sur ses monnaies. Il créa ainsi *la bannière monétaire* du prince croisé. Trois croix triangulairement disposées devinrent un emblème monétaire, et révélant à tous que le prince qui frappait ce type, qui arborait *cette bannière monétaire*, s'était croisé pour la défense des Lieux-Saints ou la défense de sa foi.

Ce type allie la double pensée des mystères de la Rédemption et de la Sainte-Trinité = « Signum Crucifixi, » = « Sacræ militiæ princeps, » = « Crux et Sancta Trinitas. » La légende du revers de cette monnaie confirme bien cette interprétation dernière du type de l'avers = * † * IHEHS. Iesus Crucifixus — Iesus Stella matutina et splendida.

Cette légende est très-remarquable : IHESus. Ce n'est plus le nom du prince autour de la croix, c'est le nom de son Dieu, c'est le nom de IHESUS, accompagné d'emblèmes qui révèlent le Dieu des chrétiens. En marques initiales et finales de la légende, une croisette entre deux étoiles : « Iesus Stella matutina et splendida, Crux Lumen, Stella orbis. » Voilà la valeur des emblèmes combinés avec le nom de Iesus dans la légende. (*Voir 6e tabl., n° 13, et au tit. X, ch. XIII, p. 135 et suiv.*)

COMTÉ DE LA MARCHE.

—

Le monnayage des comtes de la Marche ne date que du commencement du XIIIe siècle. Les croisés avaient déjà répandu dans toute la chrétienté les signes sacrés qui dominaient en Orient : l'étoile, le croissant, ces emblèmes aimés du Christ. Voilà les signes que nous trouverons sur les monnaies du comté de la Marche, qui a possédé trois ateliers.

LUSIGNAN

HUGUES XI — 1249-1260.

156. ✝ VGO COMESMARch. Au centre : sphère entre deux croisettes, ligne horizontale, et entre deux croissants, ligne verticale = « Crux Servat orbem » « Christus Oriens orbis, » et l'ensemble de la composition exprime cette sentence : « Christus Oriens orbis per Crucem illum Servat. »

Emblème cruciforme disjoint. Emission primaire.

(*Voir au 5e tabl. les nos 10, 12, 15 et 18, tit. IX, ch. V, p. 100 et suiv.*)

Cette monnaie porte au revers le nom de Lusignan.

DNS°LEVZINIACI, avec la croix égale monétaire au centre.

LA MARCHE

HUGUES X — 1208-1249.

157. O ✝ MARCHIE. Au centre : croisette entre deux sphères, ligne horizontale, et entre deux croissants, ligne verticale. C'est une modalité du précédent emblème. Le changement dans les signes paraît peu considérable, mais il est profond dans la sentence = « C*hristus* O*riens* O*rbis*. » « Crux fundamentum orbis. » Ensemble : « C*hristus* O*riens* O*rbis*, posuit crucem

illius fundamentum. » (*Voir au 5e tableau les nos 9, 12, 15 et 18, et au tit. X, chap. V, p. 100 et suiv.*)

158. * + MARCHIE. Au centre : un V entre un croissant et une sphère, ligne horizontale; et entre deux croissants, ligne verticale. Ce nouvel emblème est encore une modalité des deux précédents, mais il semble que celui-ci dégénère; il n'est plus un emblème pur et simple, il est mixte=« C*hristus* V*ita* O*rbis*, Christus Oriens V*ia*, V*eritas* et Vita Orbis. »

Cette composition fort simple sort des Livres saints : « Dixit eis Iesus : Ego Sum V*ia* et V*eritas* et Vita. Nemo venit ad patrem nisi per me. » (Joan., XIV, 6.) « Et non est in alio aliquo salus. » (Act., IV, 12.)

Cette série d'emblèmes nous enseigne combien profondément se modifie la sentence chrétienne avec le simple changement d'un signe.

Le revers est le même que le précédent. Le faire de cette monnaie diffère, dans la forme, essentiellement des deux précédents. Cette dernière monnaie émane d'un atelier anglais. (*Voir au 5e tableau, no 15, et au tit. IX, chap. VII, § 5, p. 110 et suiv.*)

GUY — 1303.

159. + G. DODEZINIACO. Croix cantonnée au 1er de l'initiale de Guy.

℟. COMES MARCHIE. Au centre : N entre deux croisettes, ligne horizontale, et entre un croissant et une étoile, ligne verticale =« Iesu-Christi nomen Oriens, » « Iesu-Christi nomen Stella matutina et splendida, » « le nom du Christ est l'Orient. »

« Ecce vir, Oriens nomen ejus. » (Zac., VI, 12.) « Oriens ex alto. » (Luc, I, 78.) « Christus est Stella matutina et splendida. » (Apoc., II, 21, p. 2e, E., 1, 19.) (*Voir au 5e tableau, no 15, et au tit. IX, chap. VII, § 5, p. 110 et suiv.*)

CHARLES DE FRANCE — 1314-1322.

160. + KAROLVS COMES. Croix égale.

℞. MONETA MARCHE. Au centre : Croix surmontée du lys symbolique ; au-dessous, lys couché, ligne verticale ; et entre deux croisettes, ligne horizontale = « Iesus-Christus et Maria cum cruce certa salus ; lilium cruci subjectum florebit. »

(*Voir nos 7 et 8 du 4e tableau, le tit. VIII, ch. VIII, p. 66 et suiv. et le titre X, ch. II, § 3, p. 122 et 123.*)

161. + COMES MARCHIE. Au centre : Trois croisettes posées horizontalement, entre deux croissants, ligne verticale = « Christus Oriens, crux triplex firmamentum. »

« Et non est in alio aliquo salus. » (Act. IV, 12.) « Trinus Deus et unus. »

Le revers de cette monnaie est le même que le précédent.

ANGOULÊME

Angoulême, atelier important, offre un monnayage à des types chrétiens très-variés et qui jusqu'ici n'ont point été compris. Les comtés d'Angoulême et de la Marche ayant été longtemps réunis, leurs compositions monétaires sont souvent les mêmes. Les types du comté de la Marche, que nous venons d'analyser, nous permettront de ne pas insister sur de simples variétés, sur des combinaisons diverses des mêmes signes qui se reproduisent à chaque instant dans le monnayage d'Angoulême qui nous a, d'ailleurs, déjà occupé dans l'exposé de notre doctrine. (*Voir au 5e tableau, no 13, et au tit. IX, ch. V, § 7, p. 105 et suiv.*)

162. + LODOICVS. Croix.

℞. EGOLISSIME. Au centre : Croix entre quatre sphères posées aux quatre extrémités de la croix = « Crux fundamentum ubique regnat et ad se trahit. »

Cette composition est tirée d'un texte de l'Evangile : « Cum exaltatus fuero a terra omnia traham ad me ipsum. » (Joan. XII, 23.) La croix appelle à elle, « omnia ad se trahit. »

HUGUES XI — 1249-1260.

163. † HVGOBRVNNI. Croix.

℟. CENGOLIMEN. Au centre : I, initiale de Iesus, entre deux S, ligne horizontale, et entre une étoile et un croissant, ligne verticale = « Salvator Iesus » « Iesus salus » « Iesus Oriens » « Iesus-Christus Salvator, Stella matutina et splendida, via cœli. »

Le Périgord a frappé les mêmes monnaies, les mêmes types qu'Angoulême, et tel est le caractère exclusivement chrétien de ces monnaies, que le dernier emblème que nous venons d'expliquer se modifiant, nous retrouvons les deux S non plus accostant l'I, initiale divine, mais se combinant en un monogramme cruciforme disjoint avec deux croisettes, † S † S, qui donne la sentence deux fois répétée : « Crux Salus! Crux Salus! » Les deux † †, ligne horizontale, et les deux S S, ligne verticale.

DUCHÉ D'AQUITAINE

Le duché d'Aquitaine a renfermé d'abord un vaste pays (nous n'entendons point parler du royaume de ce nom); ce grand duché s'est ensuite divisé et a fourni le comté de Gascogne, et a retenu pour le surplus le titre du duché d'Aquitaine.

La numismatique de ces deux principautés est étendue; on la divise naturellement en deux classes : les monnaies d'Aquitaine, et les monnaies de Gascogne; ces dernières portent le nom de Bordeaux, et les premières celui d'Aquitania. Mais, dans l'application, cette division présente de nombreuses difficultés.

Les types que les ducs d'Aquitaine et les comtes de Bordeaux ont émis, ont dû être d'abord au type de Charles ou de Eudes; mais ces types primitifs n'ont point été retrouvés, et d'ailleurs ces types, bientôt vieillis, usés, ont été remplacés par des types chrétiens. A peu d'exceptions près, les monnaies d'Aquitaine et de Gascogne sont ex-

clusivement chrétiennes, et en tous cas, elles portent toujours des signes chrétiens à l'avers et au revers. Mais les types qu'elles reproduisent ayant été expliqués, nous n'avons à nous occuper que d'un fort petit nombre de monnaies.

BORDEAUX

BERNARD-GUILLAUME — 984-1010.

164. ✝ BENARDV. Au centre : Main ouverte. La main ouverte est un emblème qui exprime la confiance, la fidélité : « Fiduciæ symbolum, » un gage de fidélité.

Cet emblème est fort rare sur les monnaies; nous avôns été d'autant plus surpris de le trouver en marque centrale, *sans aucun signe chrétien,* que toutes les monnaies de Bernard sont exclusivement chrétiennes. Cet emblème autour duquel Bernard a inscrit son nom, nous paraît devoir ainsi se traduire : « Confide, sum fidelis. »

Le revers porte BVRDIGAS. Croix dans le champ de la monnaie.

AQUITANIA

ÉLÉONORE ?

165. ✝ DVCI∽IA. Au centre : en monogramme cruciforme disjoint, deux croisettes, ligne horizontale, et Alpha et Oméga, ligne verticale = « Crux Alpha, Crux Omega. » « Iesus-Christus Alpha, Iesus-Christus Omega. »

Au revers croix pattée, et la légende circulaire : AQVITANIE.

(*Voir au 6e tableau, no 14, et le tit. X, chap. II, § 3, p. 122 et 123; et du 4e tableau, no 1er, et le tit. VIII, chap. II, p. 60.*)

166. ✝ LIONORA. Au centre : une croisette entre une sphère et un arc, ligne horizontale, et deux sphères, ligne verticale = « Crux signum affinitatis et omnia, » « Crux fundamentum et omnia. » La croix et on a toutes choses, la croix fondement d'une sainte union. Cette composition, la croix entre

quatre sphères, est en quelque sorte textuellement extraite des Livres saints : « Deus et omnia, » « *omnia* suffert, *omnia* sperat, *omnia* credit, *omnia* sustinet. »

Cette pièce ne nous paraît point être une monnaie, mais une pièce de mariage frappée à l'occasion de l'union d'Eléonore de Guyenne avec Louis VII. L'arc qui, comme un arc-en-ciel, comme un signe d'alliance, cantonne le côté droit de la monnaie, est pour nous une preuve du caractère particulier de cette pièce; et cette interprétation « *la croix fondement d'une sainte union* » est confirmée par le revers de la monnaie, qui porte le nom du roi en légende : LODOICVS, et en marque centrale le titre royal : REX, en sorte que l'on a sur cette pièce le nom des deux augustes époux.

ATELIERS INCONNUS.

MONNAIES ANGLO-FRANÇAISES.

Les monnaies anglo-françaises sont moins variées dans leurs compositions monogrammatiques que les monnaies françaises. Nées au sein de luttes désespérées de nationalité à nationalité, ou sur un sol toujours ensanglanté par la conquête, elles ont été presque toutes politiques, sans cesser d'être chrétiennes, car toujours sur l'un des côtés de la monnaie était gravé le signe de la Rédemption. Nous n'aurons donc à reproduire que quelques types de ces monnaies.

EDOUARD III.

167. ✝ EDREXANGLIE. Léopard passant à gauche; au-dessus un A; au-dessous GI = AGITANIA.

℟. ✝ MONETADVPLEX. Croix portant à chacune de ses extrémités une couronne tréflée.

Ce type, qui n'est qu'une modalité de la croix, mérite d'être observé. C'est d'abord une croix couronnée, « Crux coronata, » em-

blème de toute puissance qui règne; mais en même temps elle offre une image de la croix potencée, « Crux omnipotens, » de la composition et de la valeur de laquelle nous avons rendu compte au tit. VIII, ch. X, p. 77, et au tit. X, ch. XIV, § 2, p. 137 et suiv.

Emblème : « Crux omnipotens regnat. »

168. PRINCEPSAQITA*n*. Croix anglaise cantonnée aux quatre angles de trois points sphériques triangulairement disposés. Emblème trinitaire de toute puissance et d'ubiquité = « Crux ubique omnipotens. » (*Voir au 5e tabl., no 14, figure 4, et au tit. IX, ch. VI, § 3, p. 107.*)

VICOMTÉ DE LOMAGNE

La ville principale de cette vicomté était Lectoure, qui posséda un atelier monétaire assez important; peu de deniers des vicomtes de Lomagne sont restés et Duby les a décrits; ils offrent de l'intérêt sous le rapport de leur composition.

LECTOURE

HÉLIE-TALLEYRAND — 1280-1301.

169. ✝T✝V✝C✝Ↄ✝. Au centre : HL liés, C au-dessous. Légende = « TALLEyrand comes per Iesum-Christum » ou « graciâ Iesu-Christi. »

Dans le champ : « Hélie Comes; » ensemble : « Hélie-Talleyrand comes gratiâ Iesu-Christi. »

Au revers : ✝ LACTOR CIV. Croix égale.

170. LACTOR. Au centre, en monogramme vertical simple : TLR liés.

Il faut lire ce monogramme dans le sens opposé où il a été gravé = TaL*ey*R*and*.

JEAN — 1319-1373.

171. IOHANNI COMI. Au centre, en monogramme cruciforme : ALMC = *Auvillars LeoMania Comitivæ.*

Philippe-le-Bel, en 1305, avait cédé la vicomté de Lomagne et d'Auvillars à Arnaud-Garcie de Goth, frère du pape Clément V. Régine de Goth, fille d'Arnaud, ayant épousé en 1301 Jean Ier, comte d'Armagnac, lui légua en 1335 ses deux vicomtés. De là le monogramme que nous venons de lire. Cette monnaie, qui porte les deux noms de Lomagne et d'Auvillars, est une prise de possession et une constatation de la cession faite par Philippe-le-Bel et du legs de Régine. Elle est le sceau de ces cession et legs. Dans les procès entre les grands feudataires, ces monnaies ont souvent été les titres les plus puissants. Par la composition de ce monogramme, Iean n'affirme-t-il pas à tous sa souveraineté directe de la vicomté de Lomagne et d'Auvillars?

172. ✝ CONITIS ARNANIA. Au centre : IOH liés, Iohannes.

℟. LACTORA CIVITAS MIB. Croix ayant au centre un cercle, portant une sphère à chacune de ses extrémités et cantonnée des quatre lettres D S D P = « MIraBilis Crux in æternum, et ubique Crux Dei Salvatoris, Dei Potentis. »

Nous avons fait de vains efforts pour nous rendre compte des trois lettres MIB en les appliquant à la légende qui d'aillleurs est complète sans elles. Nous avons été amené à les appliquer au monogramme central et à les interpréter comme on vient de le voir. *(5e tableau, nos 9 et 12, et le titre IX, ch. V, p. 100 et suiv.)*

COMTÉ DE FEZENZAC

Auch était la capitale du comté de Fezenzac. Les monnaies de cet atelier sont rares, mais elles ont de l'intérêt par leur composition.

AUCH

AIMERY II — 1050-1096.

173. † AIMERICOCO. Croix aux bras de laquelle sont suspendus un Alpha et un Oméga = « Crux Alpha et Omega. »

℟. † ATSCIOCIV. Au centre : en triangle O, au sommet; S et T à la base — T, croix juive. Ces signes et lettres sont séparés par trois points, qui indiquent l'indépendance de chacun d'eux, c'est-à-dire que les lettres ne sont point lettres d'un même mot, au contraire, chaque lettre a la valeur d'un mot entier = « Crux S*alus* O*rbis.* »

Monogramme triangulaire. Emission secondaire.

Ces monnaies sont chrétiennes à l'avers et au revers. Ainsi, réunissant les deux compositions centrales, on a ces deux sentences : « Crux Alpha et Omega, » « Crux Salus orbis. » Quelques numismates ont vu un V au lieu d'un T ; en ce cas, il faut réunir les symboles de l'avers et du revers et lire : « Crux Alpha et Omega Salus et Vita orbis. »

L'interprétation que nous venons de donner au revers de cette monnaie va être confirmée par les types de la monnaie suivante, qui, elle aussi, est exclusivement chrétienne.

ASTANOVE.

174. † ASTANOVA. Croix cantonnée de trois sphères trinitairement disposées = « Crux potens. »

℟. † AVSCIOCIV. Au centre : sur une ligne horizontale, deux croix juives = T, la première surmontée d'un Alpha; la seconde surmontée d'un Oméga; au-dessous, deux points sphériques = « Crux Alpha orbis, Crux Omega orbis. »

Monogramme emblématique mi-parti. Emission primaire.

Que le bel emblème du comte Astanove est justificatif des principes de notre nouvelle doctrine.

La croix juive T, dans l'emblème d'Astanove, est renversée, comme on en voit un exemple au 6e tableau, nº 6. Pour voir dans son sens direct cette monnaie, il faut la retourner, comme nous avons indiqué de le faire pour le nº 170, qui a aussi un T pour base. (*Voir au 4e tabl., nº 1; au 6e, nº 6; aux textes, tit. VIII, ch. II, p. 60, et au tit. X, ch. VII, p. 128, et encore au 4e tabl., nº 11; tit. VIII, ch. X, p. 77.*)

Avant l'établissement de notre doctrine sur l'anatomie des types, toutes ces inscriptions étaient incomprises; on prenait le T pour une lettre usuelle et non pour un signe ou lettre symbolique ou emblématique.

Nous retrouvons sur cette monnaie la croix juive T que nous avons vue sur la monnaie précédente. On doit se rappeler que ce fut sur cette croix que Notre-Seigneur I.-C. fut crucifié. Cette excellente composition nous rappelle aussi le type de l'Apha et de l'Oméga surmonté de l'I, lettre initiale de Iesus, que nous avons reproduit au nº 5 du 1er tableau, qui a régné sous quatre de nos rois et a été frappé à Paris et en divers autres ateliers. Nous avons expliqué ce type en traitant des lettres symboliques Alpha et Oméga, p. 60. La composition du comte de Fezenzac Astanove est aussi heureuse et aussi remarquable que ce type des rois de France. Comme notre doctrine rend un compte exact de chacun de ces signes, et comme ceux-ci nous parlent le magnifique langage de la foi de nos pères!

NAVARRE

Nous ne possédons plus de l'ancien royaume de Navarre que le Béarn et quelques pays voisins. Cependant, comme ce royaume avait été réuni à la couronne de France, nous avons dû rechercher les

types que la Navarre a frappés sur ses monnaies. La numismatique de cet ancien royaume est très-étendue et très-importante. Elle offre quatre phases : le type espagnol, le type champenois, celui des princes de la maison de Foix et celui des princes de Bourbon.

TYPE ESPAGNOL.

SANCHE VI — 1150-1194.

175. SANCIVS REX. Buste à gauche.

℟. NAVARRA. Lys du sein duquel sort une tige élevant la croix dans les cieux au milieu de croissants et d'étoiles = « E lilio crux surgit in excelsis, via cœli. »

On comprend ce charmant emblème de la Vierge Immaculée, de la Vierge Marie Mère de Iésus-Christ, et vase d'élection d'où s'élève la croix, symbole du salut des hommes, « via cœli. » (*Voir au 4e tableau les nos 6, 7, 8, 13, 14 et 15, et au tit. VIII, chap. VII, p. 64 et suiv.*)

TYPE MONÉTAIRE AU RETOUR DES LIEUX-SAINTS.

SANCHE VII — 1194-1234.

176. I∽ANCIV∽ REX. Tête de profil à gauche.

℟. NAVARORVM. Au centre : large croissant surmonté d'une étoile. Ce type est essentiellement chrétien, il est un double symbole du Christ = « Christus Oriens, Christus Stella matituna et splendida. » Ce type, qui est certainement une inspiration des Livres saints, est aussi né des croisades; il a été, comme les trois croisettes trinitairement disposées, rapporté de l'Orient, et selon sa composition, on doit y voir un croissant embrassant le monde radieux de sa rédemption. « Christus complexit orbem suâ redemptione radiosum. » (*Voir au 5e tableau, no 15, et au tit. IX, ch. VII, § 3, p. 108, et § 5, p. 110; ch. X, p. 117.*)

TYPE CHAMPENOIS.

THIBAUT Ier, IVe DE CHAMPAGNE — 1234-1253.

177. + TEBALD'RE. Croix.

℟. DE NAVARE. Au centre : l'I, initiale de Iesus, surmontée de trois tours crénelées ayant à gauche le croissant, initiale de *Christus*. Cette composition est une dégénérescence du type primordial romain. Au lieu des rayons émergeant de l'initiale de Iesus, c'est le croissant qui lui est uni.

Que le type emblématique de Thibaut Ier, émanation de type romain et provinois, est néanmoins l'œuvre d'une création directe.

Nous avons expliqué aux monnaies de Sens et de Provins l'addition des tours crénelées; ici nous avons une modalité si profonde du type primordial, que l'on doit rechercher la pensée nouvelle mais toujours chrétienne que le créateur de ce nouveau type a voulu exprimer. Il a voulu fondre dans une même composition le croissant de Navarre et le symbole de Champagne, et de surcroît il a ajouté un emblème évoquant une double idée de puissance. Les tours crénelées qui s'élèvent de l'I, lettre initiale de Iesus, présentent l'idée d'une puissance divine, avant tout, d'où naît le pouvoir terrestre; nous avons donc les sentences suivantes : « Iesus Oriens mundi, a Iesu-Christo omnis fortitudo. » Cette composition nous rappelle cette parole de l'Ecriture : « Omnis armatura fortium. » C'est la présence de diverses conceptions sous le même signe. Devant ces compositions, on dirait que l'horizon s'élève et s'étend, ou plutôt on voit deux horizons, celui de l'idéal et celui du réel, celui des choses visibles et celui de l'invisible, celui de la puissance terrestre et celui de la puissance divine. Telle était la vigueur intellectuelle de nos pères, qu'elle concevait et embrassait sans difficulté ces diverses conceptions et les fondait dans une même composition et sous un même signe.

TYPES DES PRINCES DE FOIX.

Ces types n'étant autres que ceux des armoiries de Navarre, Navarre et Béarn, Navarre et France, nous n'avons point à nous en occuper. Ils sont complétement en dehors de notre ouvrage.

TYPES DES PRINCES DE LA MAISON DE BOURBON.

ANTOINE DE BOURBON ET IEANNE D'ALBRET — 1555-1562.

178. ✝ A.ET.IONA.D.G.RRNA.DD.B. Au centre : un I superposé sur deux A opposés, couronnés = « Antonius et Ioanna. »

Au revers : croix évidée, cantonnée d'un A au 1er et 2e, et d'un I au 2e et 3e.

IEANNE D'ALBRET — 1562-1572.

179. IOANA. DEI. G. REG. NAVAR. D. B. Croix formée de huit S opposés deux par deux, surmontés du lys symbolique, cantonnés de deux I au 1er et 4e, et de deux couronnes au 2e et 3e, et ayant une étoile à son centre. La composition de cette croix est très-remarquable, elle est la clef de la lettre emblématique que nous allons trouver sur la monnaie suivante et qui n'a point été comprise.

La reine Ieanne, ayant inscrit son nom dans la légende, n'avait point à le répéter, même par simple initiale, dans la composition centrale, et cependant elle l'a fait. Elle a donc eu un autre but. Elle a voulu tout à la fois évoquer la pensée de son nom, mais à coup sûr aussi exprimer une sentence chrétienne avec l'initiale de son nom, combinées avec les autres lettres et signes de l'emblème central. L'ingénieuse combinaison des lettres et signes que nous trouvons dans l'ensemble nous donne ces sentences : « I*esus* S*alvator* Stella matutina et splendida, » « M*aria* V*irgo* *immaculata* M*ater* Iesu Salvatoris, Stella matutina, » « Crux Stella mundi. » Cette interpré-

tation est confirmée par l'emblème que porte la monnaie suivante. (*Voir au 4e tabl., nos 5, 9 et 14, au 5e tabl., no 15, et aux textes, tit. VIII, ch. VI, p. 64 et suiv., ch. IX, p. 76, et tit. IX, ch. VII, § 3, p. 108.*)

Au revers de celle-ci est en légende la devise G. D. SVM id quod SVM—1561; — et au centre, l'écusson de Béarn.

180. IOANA. DEI. G. REG. NAVAR. D. B. Au centre: l'S emblématique couronné, entre deux I couronnés, initiales de Iesus et du nom de Ioanna = « SALVATOR, S*ignum* S*alvatoris,* » « SALVATOR Iesus. »

Que l'S posé en marque centrale sur les monnaies de Ieanne d'Albret est un signe chrétien.

Cette composition est toute chrétienne. Le revers de cette monnaie d'or est le même que celui de la monnaie précédente, c'est l'écusson de Béarn; si donc la composition de l'avers n'était pas chrétienne, cette monnaie ferait une exception à tout le monnayage de Ieanne d'Albret; mais nous n'avons aucun doute sur le sens et la signification du grand S central. Il est un signe chrétien remplaçant la croix, et il dit le nom du Sauveur, S*alvator*, et combiné avec les deux I qui l'accostent, cette composition forme une invocation religieuse: « Iesus Salvator coronatus; Salvator Iesus. » En considérant l'I comme l'initiale de Ioana, on aurait une affirmation de la foi de cette princesse: « I*oanna* S*alvatorem* I*nvocat.* » Grâce à nos principes, nous rendons un compte exact de cette composition si simple; et cependant, que de vains efforts on avait faits jusqu'ici, que d'erreurs on avait entassées, pour expliquer l'S posé en marque centrale sur cette monnaie!

Cette composition est issue de la précédente; la filiation et la parenté de ces monnaies se saisit, lorsque l'on a décomposé avec soin le premier de ces types, no 179. (*Voir au 4e tabl, nos 5 et 9, et aux textes, tit. VI, ch. II, § 2, p. 34, et tit. IX, ch. IX, p. 76.*)

ROUSSILLON

—

Le Roussillon possède une riche numismatique qui nous offre des types fort intéressants, non expliqués jusqu'ici.

ARNAUD-GAUDFRED — 1233-1263.

180 bis. (*Voir le nº 12 du 6e tableau.*)

GAVFREDVS. Croix cantonnée de deux R, lettres initiales du pays.

℟. RU∽ILON∽. Croix élevée dont le long pied est accosté des quatre lettres C O — N T en deux lignes horizontales. Nous avons décomposé cet emblème au nº 12 du 6e tableau, et nous l'avons expliqué au tit. X, chap. XII, p. 134.

Monogramme mixte, vertical double. Emission primaire.

GERARD II — 1163-1172.

181. GIRARDVS. COME. ME liés, croix cantonnée au 4e d'un R.

℟. RO∽ILIONV∽. Au centre : A †, ligne verticale; P S, ligne horizontale = « ALma Crux P*astoris* S*alus*. »

Monogramme cruciforme disjoint. Emission primaire.

ALPHONSE V — 1416-1458.

182. † ALPHON... Buste couronné, à droite.

℟. COME. ROCIL. Au centre : lys double symbolique accosté de quatre points cardinaux.

Symbole vertical. Emission primaire.

Ce lys double est un retour au lys primitif, symbole de Marie. Il est fort remarquable au temps où nous sommes, XVe siècle. Cette monnaie affirme quel culte Alphonse et son pays portaient à la Vierge. Le lys remplace la croix et donne à la monnaie son caractère chrétien = « Virgo Maria immaculata, Mater Christi ubique florescens. »

Ce type a persévéré pendant tout le long règne d'Alphonse. Nous avons reproduit un exemplaire qui, par la régularité de sa composition, nous a paru d'émission primaire. (*Voir au 4e tableau, no 8, et au tit. VIII, chap. VII, p. 64, 65, 66; chap. VIII, p. 66 et suiv.*)

FERDINAND — 1493-1516.

183. FERDINANDV.....I:R: Buste couronné, à gauche.

℟. COMES ROSILONIS. Croix coupant la légende, cantonnée de trois sphères en triangle au 1er et 4e, et de deux cercles, emblème de l'éternité, au 2e et 3e; au centre de la croix : un P — Perpignan = « CRVX Trinitate potens in Eternum. » (*Voir au 5e tableau, nos 9 et 14, et au tit. IX, ch. V, p. 100 et suiv.*)

PHILIPPE III — 1598-1621.

184. † PHILIPPVS III REX ARA.E. Au centre : deux P liés, traversés par un abréviatif horizontal, surmontés d'un A et accostés de deux sphères = « P*er*P*ign*A potens. »

Nous donnons ce monogramme, parce qu'il nous paraît avoir été composé avec une double visée, celle, en reproduisant le nom du pays, d'évoquer aussi la pensée du prince; en effet, le monogramme est composé de telle manière, qu'il offre l'H réunie au P, PH*ilippus*. Nous devons aussi appeler l'attention sur les deux sphères qui accostent le monogramme : ce ne sont pas des points finals, mais des emblèmes de puissance. Et en effet, Perpignan était une ville très-fortifiée et ayant une très-forte citadelle, et c'est ce qu'a voulu exprimer par ces signes le créateur de ce type : « PerPignA VRBS Potens; » voilà la valeur de l'ensemble de cette composition. (*Voir au 5e tabl., nos 10 et 12, et au tit. X, ch. V, § 4, p. 103, 104 et 105.*)

LANGUEDOC

—

Le Languedoc, l'une des plus vastes et des plus belles provinces de France, a eu de nombreuses souverainetés et, par conséquent, sa numismatique est riche et étendue, et de plus, intéressante par la variété et la composition de ses types.

TOULOUSE

A la tête du monnayage Languedocien, apparaît celui de Toulouse, dont nous devons reproduire seulement les types non expliqués.

GUILLAUME TAILLEFER — 950-1037.

185. ✝ VILELMO. Croix surmontée d'une sphère = « CRVX Sustinet Orbem, » « CRVX in Eternum. » (*Voir au 5e tabl., nos 9 et 12, et au tit. IX, ch. V, p. 100 et suiv.*)

℟. TOLOSA CIV. Au centre en triangle : ✝ au sommet, S et le signe magistral à la base.

Monogramme triangulaire mixte. Emission secondaire.

La croix enseigne le Salut : « Crux Magistra et Salus. » « Crux *Salutis* Magistra. »

PONS — 1037-1060.

186. PONCIO COHES. Croix.

℟. ✝ TOLOSA CIVI. Au centre : E ✝, ligne horizontale; O O, ligne verticale.

Monogramme mixte, cruciforme disjoint. Emission primaire.

Ce monogramme est chrétien. Les signes qui sont en combinaison avec la croix n'en sont que le corollaire, et s'y rattachent intimement = « Crux Edocet orbem, » deux fois répété. (*Voir au 5e tabl., nos 9, 10, 12 et 15, et au tit. IX, ch. V, p. 100 et suiv., et au ch. XII, p. 108.*)

Cette composition est l'expression de la sentence que nous avons trouvée sur la précédente monnaie.

Elle dit cette sentence avec d'autres signes ou d'autres mots, mais au fond c'est la même pensée : « CRVX *Magistra* orbis » ou « CRVX Edocet orbem. » Pons ne voulut point adopter la composition de son prédécesseur, parce qu'elle pouvait avoir un inconvénient. Le signe magistral appartient surtout à l'autorité ecclésiastique, et, par suite, il pouvait évoquer l'idée d'une monnaie faite en participation avec elle. Le signe magistral reviendra cependant fréquemment sur les monnaies des comtes de Toulouse, successeurs de Pons.

Le monogramme cruciforme de Pons est très-régulièrement composé et nous le considérons comme d'émission primaire, mais il va promptement s'altérer et il prendra la forme triangulaire, et les signes qu'il emploiera seront si incertains dans leur propre forme et si changeants, que se hasarder à donner la lecture de ces compositions secondaires serait peut-être entrer dans le domaine flottant des hypothèses. Nous tenterons cependant la lecture de quelques-uns de ces monogrammes.

187. ✝ VRBS TOLOSA. Au centre : en triangle O, sommet du triangle ; V, ✝ base du triangle = « CRVX VITA ORBIS. » A bien prendre la disposition des signes, on peut dire : « CRVX fundamentum vitæ orbis. » On le voit, tous ces monogrammes sont composés dans le même ordre d'idées.

GUILLAUME IV — 1060-1088.

188. ✝ VILEMO. Croix dont les bras sont au-dessus de deux cercles = « Crux protegit O*rbem*, » « Crux in æternum. »

℟. TOLOSACIV. En triangle : O au sommet; la croix juive T et E à la base = « Crux Edocet O*rbem*. » Ce monogramme, comme le précédent, est issu des types successifs des nos 184 et 185. Ces monnaies sont exclusivement chrétiennes à l'avers et au revers; elles sont d'émission secondaire. (*Voir au 4e tableau, no 11; au 5e, nos 9 et 12, et aux textes, tit. VIII, chap. X, p. 77 et suiv., et au tit. IX, chap. V, p. 100 et suiv.*)

BERTRAND — 1005-1012.

189. BERTRAN'CONE. NE liés. Croix.

℟. TOLOSA CIVI. En triangle : O, sommet; croix hébraïque T, S, base; un point final au centre = « CRVX *Salus* O*rbis.* »

Observation sur le monogramme triangulaire TOS.

Il faut remarquer cette composition centrale du revers. En légende, le nom de la ville, TOLOSA, et au centre, une composition qui paraît reproduire par abréviation le nom de cette ville, TO*lo*S*a*, *et* ce ne peut être ce nom, car aucune monnaie, après avoir inscrit le nom de l'atelier dans la légende, ne le reproduit en marque centrale. Cependant, on a composé le présent type dans le double but d'exprimer une sentence chrétienne et d'éveiller la pensée du pays. Voilà pourquoi, sur ces monnaies toulousaines, les créateurs de ces types, après avoir inscrit à l'avers la croix égale monétaire, reproduisirent au revers la croix hébraïque T, qui est tout à la fois l'initiale de la ville et le signe symbolique de la Rédemption. Dans la partie doctrinale de cet ouvrage, nous avons signalé cette double visée des monogrammes disjoints. (*Voir au tit. IV, chap. II, p. 18 et suiv.*) C'est toujours, dans ces remarquables compositions du moyen-âge, la présence de deux conceptions sous le même signe qui met ainsi en relief deux êtres formés, pourrait-on dire, dans le même sein.

ALFONSE-JOURDAIN — 1112-1148.

190. † ANFOS COMES. Croix cantonnée du signe magistral au 2e et 3e = « CRVX Magistra, CRVX Magistra. »

℟. TOLO∽A CIVI. En triangle ; † au sommet; A et signe magistral à la base = « CRVX, A*lma* M*agistra* » = « PAX. »

Ce monogramme est issu du type PAX que l'on trouve au revers des monnaies de Raimond IV, qui régna de la fin du XIe siècle au commencement du XIIe.

Du type Pax.

Pax est une belle devise chrétienne empruntée aux Livres saints : « Et quærite *Pacem* civitatis..... et orate pro eâ ad Dominum ; quia in *Pace* illius erit PAX vobis. » Cherchez la paix de la cité, priez le Seigneur qu'il vous l'accorde, parce que dans la paix du Seigneur vous aurez la paix pour vous-même (Jérémie). « Beati *Pacifici* quoniam filii Dei vocabuntur. » « Non enim est dissensionis Deus, sed *Pacis.* » « *Pacem* sequemini cum omnibus et sanctimoniam sine quâ nemo videbit Deum. » « Fructus autem justiciæ in *Pace* seminatur facientibus *Pacem.* » (B. Iacob.) Et Isaïe n'a-t-il pas dit, en parlant du Christ : « Et vocabitur nomen ejus, Adorabilis, *Conciliarius,* Deus, fortis, Pater futuri seculi, *Princeps Pacis?* » « Et loquetur *Pacem* Gentibus. » Et il enseignera la *Paix* aux nations. (Zac.) « Gloria in altissimis Deo et in terrâ *Pax* hominibus bonæ voluntatis. » Gloire à Dieu au plus haut des cieux et *paix* sur la terre aux hommes de bonne volonté. « *Pax* vobis, Ego sum, nolite timere. » « Hæc locutus sum vobis ut in me *Pacem* habeatis..... confidite, Ego vici mundum. » (Jean.) « Ipse enim est *Pax* nostra. » « Et *Pax* Dei quæ exuperat omnem sensum, custodiat corda vestra, et intelligentias vestras in Christo Iesu. » (E. Paul.) Et que la *Paix* de Dieu qui surpasse toute pensée garde vos cœurs et vos esprits en I.-C. Voilà de quels textes sacrés a été extraite cette belle devise, cette simple et divine sentence « Pax, » et voilà aussi pourquoi on trouve ce type répandu simultanément en diverses souverainetés. « Rogate quæ ad *Pacem* sunt. » (Ps. 121, 6.) « Rogo ut omnes unum sint. » (Ioan.) « Erunt omnes dociles Dei. » « *Pax* a Deo. *Pax* super illos. » (Galat. 6, 16.)

La marque centrale inscrite par Alfonse-Iourdain sur ses monnaies est issue de ce grand type PAX. On peut l'y voir encore, mais à nos yeux, au lieu de la lettre P, c'est un emblème, c'est le signe magistral, et ce signe modifie profondément la sentence, à laquelle il conserve un caractère éminemment chrétien : « CRVX Alma, Admirabilis, Adorabilis Magistra, » et l'on ne peut douter que ce soit là le signe du divin maître, car l'A va être exilé, et la marque centrale

ne sera plus composée que de deux symboles, la croix et le signe magistral, comme nous allons le voir sur la monnaie suivante.

ALFONSE II — 1148.

191. ✝ ANFO∽CONES. Croix.

℟. TOLOSA CIVI. Au centre : le signe magistral accosté à gauche de la croix = « Summum Magisterium a cruce. » Le plus haut enseignement, le suprême enseignement vient de la croix. « Crux Magistra, summa Magistra. »

Sur des monnaies du même prince, on trouve la croix haussée « Crux excelsa, » entre deux signes du divin maître, « Crux in excelsis Summa Magistra, » se répétant deux fois. (*Voir au 6e tabl., nos 18 et 20, et aux textes, tit. X, ch. XVI, p. 150 et suiv.*)

RAIMOND V — 1148-1194.

192. ✝ RAIMVNDOCOME. Croix cantonnée de deux croissants = « Crux Christi, » « CRVX cœlestis consolatrix. »

℟. TOLOSA CIVI. Au centre : I ✝, ligne verticale; ⌓⌓ couchés, première ligne horizontale; O O, deuxième ligne horizontale.

Monogramme mixte cruciforme, avec ligne horizontale double. Emission primaire.

Cette composition mérite une attention toute particulière; elle est vraiment remarquable; elle dit : « Iesus-Christus conciliarius et consolator et crux ejus fundamentum orbis in æternum. »

Toutes ces monnaies des comtes de Toulouse sont exclusivement chrétiennes, et leurs types ont été puisés dans les textes sacrés : « Parvulus natus est..... et vocabitur nomen ejus *conciliarius*..... » (Isaïe.) « Misericordia autem Domini ab æterno et usque in æternum super timentes eum. » (Ps. 102, 17.) (*Voir au 4e tabl., nos 2 et 5; au 5e tabl., nos 9, 12 et 15, et aux textes, tit. VIII, ch. III, p. 62; ch. VI, p. 64, et tit. IX, ch. II, p. 89; p. 105 et ch. VII, p. 108 et suiv.*)

SAINT-GILLES

L'atelier de Saint-Gilles, dont on n'a peut-être pas trouvé les premières monnaies, présente deux types fort intéressants : le type de l'*Agneau pascal* et celui de l'*Agneau mystique triomphant*. Saint-Gilles a la bonne fortune d'avoir le premier frappé ces deux types, plus d'un siècle avant Saint-Louis, qui, le premier des rois de France, a inscrit sur les monnaies royales non pas le type de l'*Agneau pascal*, mais celui de l'*Agneau mystique triomphant*.

ALFONSE-IOURDAIN — 1112-1148.

193. ANFOS. Croix.

℟. ONOR EGIDI. Au centre : Agneau pascal reposant à gauche et retournant la tête à droite = « Ecce Agnus Dei, » « Paschalis Agnus immolandus. » Et en parlant de la cité de Dieu, saint Jean n'a-t-il pas dit : « Claritas Dei illuminavit eam et Lucerna ejus est Agnus, et non introbit in eam..... nisi qui scripti sunt in libro vitæ Agni. » « Sedes Dei et Agni : Beati qui lavant stolas suas in sanguine Agni, ut sit potestas eorum in ligno vitæ. »

L'Agneau, avons nous dit, est reposant « discumbens; » comme cette image s'applique bien au Christ et au texte sacré : « Et cum facta esset hora, *discubuit*. »

Alfonse-Iourdain a aussi frappé sur sa monnaie de l'atelier de Saint-Gilles, le type de l'Agneau mystique triomphant. Comme nous avons donné ce type au 6e tableau, et décrit la monnaie de Saint-Louis, qui l'a gravé avec une incontestable supériorité de formes, nous ne reproduirons pas le type de Saint-Gilles. (*Voir au 6e tabl., no 24, et aux textes, tit. X, ch. XX, p. 156 et suiv.*)

MARQUISAT DE PROVENCE

L'atelier du marquisat de Provence a frappé un type qui est remarqué et qui est très-important. Nous l'avons déjà examiné et analysé, et nous en avons donné une modalité au n° 18 du 5e tableau. Nous croyons devoir y revenir, parce que la forme de l'astre qui est au-dessus du croissant, peut paraître un peu différente. Nous devons donc l'apprécier sous ce dernier point de vue.

RAIMOND VI — RAIMOND VII — 1194-1249.

194. ✝ R. COMES PALATII. Croix entourée de sphères = « Crux coronata. »

℟. ✝ DVX MARCHIOPV. Au centre : croissant renfermant une étoile ou un soleil.

Cette composition est toute chrétienne; c'est un emblème formé de deux symboles : du croissant, symbole du Christ, et de l'étoile ou soleil, autre symbole de I.-C. = « Christus Oriens, » « Christus Stella matutina et splendida, » « Christus sol mundi. »

Nous avons dit que ce beau type avait été rapporté des croisades et frappé sur les monnaies, comme une bannière des croisés, pour consacrer et perpétuer le souvenir de ces grandes guerres.

Quelle que soit la modalité, ce type est chrétien, nous ne saurions trop le répéter, seulement la modalité peut et doit produire une interprétation différente. (*Voir au 5e tabl., nos 15, 18, et aux textes, tit. IX, ch. VII, p. 108 et suiv., et ch. X, p. 117 et suiv.*)

NARBONNE

La numismatique de Narbonne est fort étendue, si l'on remonte aux époques antérieures à la féodalité, et sous cette dernière période, elle a encore sa valeur. Mais, comme nous ne pouvons revenir sur les types qui lui sont communs avec des monnayages que nous avons déjà parcourus, nous ne reproduirons que des types non encore appréciés.

RAIMOND-BÉRENGER — 1032-1067.

195. BERINGARI. Croix.

℟. NARBONAC. En monogramme cruciforme : quatre sphères posées, deux horizontalement et deux verticalement.

Cette composition rappelle celle des types monétaires d'Angoulême et de Périgueux; cependant la disposition des types de Narbonne n'est pas la même, les sphères ici sont posées en croix. Cette composition, qui se combine avec la croix de l'avers, nous dit donc : « Crux ubique regnat in æternum » = « Oculi Domini ubique. » (Voir au 5e tableau, nº 13, et au tit. IX, chap. V, § 7, p. 105 et suiv.)

Ces compositions sont tirées des textes sacrés : « Deus regnat ab æterno et usque in æternum; in omni loco oculi Domini contemplantur bonos et malos. » « Omnes viæ hominis patent oculis ejus. »

196. NARBONAC. En monogramme cruciforme : deux sphères, ligne horizontale, et une croisette et une sphère, ligne verticale.

Nous donnons cette composition, qui est une variété de la précédente, parce que nous trouvons ici une application bien positive de deux de nos principes, à savoir : 1º que souvent pour obtenir la lecture d'un emblème, il faut parfois combiner la croix de l'avers avec le type central du revers. Nous avons vu et signalé de fréquentes applications de ce principe; or, la croisette qui est au bas de la ligne verticale est une preuve que dans l'espèce où nous sommes, la croix de l'avers devait être combinée avec les signes du revers.

2º Que la croisette se place souvent au lieu et place d'une sphère, qu'elle la substitue sans altérer la nature des signes dans lesquels elle entre; d'où la conséquence qu'ici, la croisette substituant une des sphères, l'emblème n'est point altéré et doit être interprété comme nous venons de le faire sur la monnaie précédente, qui est d'émission primaire.

(Voir au 5e tableau, nos 12, 13, 14 et 15, et aux textes, tit. IX, ch. V, p. 100, § 6, p. 105, § 7, p. 105 et suiv., ch. VII, § 2, p. 108 et tit. X, ch. XIV, § 4, p. 144.)

PIERRE Ier — 1079-1085.

197. PETRVS EPOS. Croix.

℞. NARBONAC. En emblème cruciforme : quatre sphères liées entre elles et réunies par un point central.

Cette composition est issue du n° 195; on peut dire que par dégénérescence de ce type, elle en forme un nouveau. Ces quatre sphères liées et réunies par un point central composent un nœud en forme de croix qui devient un emblème nouveau = « Crux, Nodus charitatis, funiculus dilectionis et justitiæ. »

Tous ces types de Narbonne sont éminemment chrétiens. On trouve sous ce monnayage un type que nous avons reproduit au 6e tableau, n° 21. Il est d'Aimeri Ier ou d'Aimeri II.

AIMERI Ier OU II — 1082-1134.

197 *bis*. (Voir au 6e tableau, n° 21.)

EHMERCVS. Au centre : un carré enlacé à la croix. Le revers de cette monnaie est le même que celui du n° 192, c'est-à-dire que la croix est cantonnée de deux croissants. (Voir au 6e tableau, n° 21, et aux textes, tit. X, ch. 17, p. 154.)

CARCASSONNE

La numismatique de Carcassonne a été bien étudiée par MM. Gayraud de Saint-Benoît et Poey-d'Avant. Nous ne devons y puiser que des types non encore expliqués.

RAIMOND — 1002-1012.

198. RAMVIHƆO. Croix cantonnée de quatre points cardinaux.

℞. CARASONAC. Autour d'un O : trois I, initiales de Iesus, en triangle, accostés de trois points = « Iesus et Trinitas et omnia. » = « Iesus et Trinitas in æternum. »

(Voir au 4e tableau, n° 5; au 5e tableau, nos 9 et 12, et au tit. VIII, ch. VI, p. 64; au tit. X, ch. V, p. 100 et suiv.)

PIERRE — 1012-1050.

199. PETRVS EPI. Croix.

℟. CARCASONA. En triangle : ✝ au sommet, L V à la base = « Crux L*ex* V*itæ*. » On peut aussi dire : « Crux *LVX* Vitæ. » Ces inscriptions sortent toutes vives des Ecritures : « Lex enim Spiritus Vitæ in Christo-Iesu, » « Lux est Christus, » « Ecce dedi te in lucem gentium. » Ce monogramme triangulaire s'est maintenu longtemps sur les monnaies de Carcassonne. Il est antérieur à Pierre.

BERNARD-HATTON — 1083-1130.

200. BERNARDVSCO. Croix embrassant un cercle = « Crux in æternum. »

℟. CARCASONA CIVI. En monogramme cruciforme : T T, ligne verticale; V E, ligne horizontale; point final au centre, indiquant l'indépendance de chaque signe et lettre.

Faut-il voir dans la marque centrale la fin de la légende civiTATE? Nullement, pas une seule des monnaies de Carcassonne n'autorise une telle interprétation, tous les monogrammes triangulaires ou cruciformes de cet atelier sont indépendants de la légende, et celui-ci ne fait point exception.

Le type de Bernard-Hatton ayant une existence indépendante, a donc une valeur qui lui est propre. Il faut d'abord remarquer, comme nous l'avons fait au titre IV, ch. II, p. 18 et 19, que jusqu'à Hatton, dans les monogrammes triangulaires, pas un seul T n'est entré dans leur composition. Si le T, croix juive, et deux T même y apparaissent sous ce prince, c'est que, comme nous l'avons déjà fait maintes fois remarquer en d'autres monnayages, la volonté créatrice du nouveau monogramme, en composant une sentence religieuse, a voulu en même temps évoquer la pensée du prince; c'est de toute évidence ici, et on doit lire : « Crux T*u*T*rix* Eterna V*itæ*. » Cette composition est en harmonie avec les précédentes sentences : « Crux LEX VITÆ, Crux Lux Vitæ, » « Crux Vita orbis. » (Voir au 4e tableau, n° 11, et au 6e, n° 6, et au tit. VIII, ch. X, p. 77 et suiv.)

201. BERNADC:O. Croix coupant la légende, ayant au 1er un croissant, au 4e un signe trinitaire.

℟. CARASONACIC. En monogramme cruciforme : le signe magistral au-dessus d'une sphère, ligne verticale; V E, ligne horizontale.

L'avers et le revers sont dans les liens d'une étroite union. Réunisssant donc la croix de l'avers à l'emblème du revers, nous avons cette sentence : « Crux Magistra orbis *Vitam* E*docet*. » On peut aussi entendre le revers d'une manière indépendante : « Magister Orbis Edocet Vitam. (Voir au 5e tableau, nº 12, et au 6e, nºs 16, 17 et 18, et aux textes, tit. VIII, chap. 5, p. 100, et § 6, p. 105, et au tit. X, chap. IV, §§ 3 et suiv., p. 148 et suiv.)

ROGER Ier — 1130.

202. ROGER. CON. Croix coupant la légende et cantonnée d'un croissant au 3e = « Crux Oriens. »

℟. CAASONACI. Au centre : le signe magistral entre deux I, initiales de Iesus, le premier I surmonté d'une sphère = « Summus Magister Iesus, I*esus* Magister Orbis. » (Voir au 4e tableau, nº 5, et au 6e, nºs 16, 17 et 18, et au tit. VIII, chap. VI, p. 64, et au tit. X, chap. IV, §§ 3 et suiv., p. 148 et suiv.)

203. † ROGER COME. Croix cantonnée au 1er d'un S et au 4e d'une sphère = « Crux salus orbis. »

℟. CARA∽ONACI. En triangle : croix, au sommet; à la base, deux signes magistrals opposés s'unissant à la partie inférieure et formant un M = « Crux maxima Magistra. » (Voir au 6e tableau, nºs 16, 17 et 18, et au tit. X, chap. IV, § 3, p. 148 et suiv.)

BÉZIERS

Béziers possède une numismatique intéressante sous le rapport de ses types religieux qui jusqu'ici n'ont point été compris.

La monnaie que nous donnons la première a été, avec raison, attribuée à Béziers. Elle est, par la forme, une imitation des deniers Melgoriens.

204. On croit lire en légende RAMVND, nom immobilisé sur les monnaies de Maguelonne. Au centre : croix égale monétaire.

℞. BITERISCV. En triangle : V au sommet; O O à la base.

Pour comprendre l'inscription centrale du revers, il faut la réunir à l'avers. Ces inscriptions sont dans les liens d'une étroite union. (Voir au tit. V, chap. I[er], § 14, p. 26.) « Crux Vita orbis in æternum. » Cette interprétation va être confirmée par les inscriptions de la monnaie suivante. Elle a été inspirée par les Livres saints. Iésus-Christ, au moment d'envoyer ses apôtres aux nations, les rassure et leur dit : « Confidite, Ego vici mundum, » ayez confiance, j'ai vaincu le monde. Et l'arme avec laquelle il a vaincu n'est-elle pas la croix? De là ces inscriptions que nous retrouvons si souvent et que nous allons rencontrer à l'instant, « Crux Victrix. » Et avant de donner à ses apôtres leur mission, n'avait-il pas dit : « Ego sum Vita, Via et Veritas? »

BERNARD-HATTON — 1082-1130.

205. ✝ BERNHARDoCo. Croix cantonnée d'un V au 1[er] et au 4[e], et d'une sphère au 2[e] et 3[e] = « Crux Vita orbis, » « Crux Vincit orbem. » Comme ces inscriptions sont bien en harmonie avec celles du n° 201.

℞. oBITERIS CIVI. En triangle : ✝ au sommet; R E à la base.

De l'interprétation du monogramme ✝ R E, *jusqu'ici considéré comme exprimant le mot* REX.

Nous croyons que c'est une erreur de voir ici l'inscription du mot REX.

Et en y réfléchissant, comment a-t-on pu admettre que les vicomtes de Béziers pussent prendre le titre de Rex, en l'inscrivant en marque centrale sur leurs monnaies? Cela eût été de leur part une préten-

tion absurde, et nous croyons qu'elle n'eût pas été tolérée. Cette composition nous paraît avoir une toute autre valeur; elle est l'expression d'une sentence religieuse. Toute la monnaie frappée par les vicomtes de Béziers est chrétienne à l'avers et au revers; la pièce que nous examinons ne fait point exception. Pour nous bien rendre compte de sa valeur, rapprochons l'avers du revers. Que dit le premier? « Crux V*incit;* » que dit le second? « Crux RE*gnat*, Crux REdimit. » Nous rattachons au même mot les deux lettres R E, parce que sur l'exemplaire que nous possédons, il n'existe aucun signe accusant l'indépendance de chaque lettre. Cependant ces signes peuvent exister sur d'autres exemplaires, et alors chaque lettre étant une initiale, on devrait lire : « Crux Regnat, ou Crux Redimit, Crux Edocet. » Voilà la valeur de cette composition. Lire REX? Cette lecture ne répond à rien et n'a aucune raison d'être, tandis que la sentence que nous lisons est dans l'ordre des idées et des inscriptions adoptées par les vicomtes de Béziers. La monnaie suivante va confirmer cette observation.

206. † BERNARDVS CO. Croix ayant deux sphères au-dessus de l'horizontale = « Crux in æternum. »

℟. BITERIS CIVITS. En monogramme cruciforme : E D, ligne horizontale; O O, ligne verticale, un point final au centre. Ce monogramme cruciforme constitue une invocation religieuse = « E*tern*E D*eus* Et Omnia in æternum. » C'est mot pour mot et presque lettre pour lettre cette parole des Livres saints. Elle est là écrite en abréviatifs par suspension. (*Voir p. 34. Voir au 5e tableau, nos 9 et 12, et aux textes, tit. IX, chap. V, p. 100 et suiv.*)

RAIMOND-ROGER — 1194-1209.

207. RROGERVICECO. Croix cantonnée d'un V au 3e et 4e = « Crux VITA! Crux Victrix! » Le caractère chrétien s'affirme énergiquement sur ces monnaies.

℟. BITERI∽CIVI. Dans le champ : deux I, initiale de Iesus, ligne verticale, et deux O ou sphères, ligne horizontale; ces

signes sont séparés par deux points, l'un final et l'autre central, indiquant l'indépendance de chaque signe, c'est-à-dire que chacune de ces lettres constitue, par suspension, un mot entier = « Iesus in Eternum, Iesus et omnia, » et combinant les inscriptions centrales de l'avers et du revers, on a cette sentence chrétienne : « Crux Vita, Crux Victrix; Iesus, Crux ejus et omnia in Eternum. »

Cette composition est puisée dans les Livres saints : « Deus meus et omnia, » « Iesus-Christus in omnes et super omnes qui credunt in eum. » (Rom.)

Monogramme cruciforme disjoint. Emission primaire.

(*Voir au 4e tableau, nos 9 et 12, et aux textes, tit. VIII, chap. VI, p. 64; tit. IX, chap. V, p. 100 et suiv.*)

208. RROGVICECO. Croix.

℟. BITTERI CIVI. Au centre : I, initiale de Iesus, soutenant la croix « Crux excelsa, » accostée de deux I = « Iesu Crux excelsa ad orationem I*neffabile* I*nvitamentum.* »

Sur toutes les monnaies que nous avons vues, l'I central soutient directement la croix. (Voir au 6e tableau, no 12, et au tit. X, ch. XII, p. 134.)

MONNAIE MELGORIENNE.

209. ✝ SVCTANTIAI. Croix cantonnée d'une sphère = « Crux potens. »

℟. CTVSIICAITILLIS. Au centre : deux croissants, ligne verticale, et deux formes sphériques, ligne horizontale.

Monogramme cruciforme disjoint. Emission secondaire.

Le type de cette monnaie est, à nos yeux, une modalité du type de la monnaie no 207, que nous venons d'analyser. Au lieu de l'I, initiale de Iesus, on a posé le croissant, initiale dégénérée, et en tous cas, emblème du Christ. Il a donc le même sens religieux : « Christus, Crux ejus et omnia in æternum, » et la modalité permet d'interpréter : « Christus Oriens super orbem. » (*Voir au 4e tableau, no 2; au 5e, nos 9 et 12, et aux textes, tit. VIII, chap. III, p. 62; tit. IX, chap. V, p. 100 et suiv., et chap. VII, p. 110.*)

MAGUELONNE

Les monnaies de Maguelonne, et tout particulièrement celle du n° 210, ont donné lieu à de nombreuses difficultés d'attribution; nous n'avons point à entrer dans ce débat, seulement nous devions faire remarquer que cette monnaie doit appartenir au midi de la France, et que par la composition du type du revers, elle est dans des liens de parenté avec le type du n° 210.

EVÊQUES DE MAGUELONNE.

RAIMOND — 1129-1158.

210. IAIIIVIIO∽. Au centre : grand I, initiale de Iesus, ligne verticale; entre deux mîtres ou étendards, ligne horizontale; un point au premier, marque d'atelier ou d'émission.

Monogramme mixte cruciforme. Emission primaire.

De l'interprétation du type des évêques de Maguelonne et de sa valeur.

Interprétation : = « Iesus triomphans; » « Iesus Adorandus Dux et Magister. » Si on doit reconnaître un étendard dans les signes qui accostent l'initiale divine, on doit adopter la première interprétation; si on voit dans ces signes deux mîtres, on doit adopter la seconde interprétation : « Nous devons adorer Iésus notre guide et notre maître. » La mître étant un emblème du droit de direction et d'enseignement, cette composition est extraite des Livres saints : « Deus Dux et Magister vester est. »

Les deux signes qui accostent l'initiale divine nous paraissent être deux mîtres. La mître ne remonte point aux premiers siècles de l'Eglise, ce n'est que vers la fin du VIIIe siècle qu'elle devint un insigne épiscopal; et lorsqu'elle parut, elle fut beaucoup moins élevée qu'aujourd'hui. Celles que nous voyons sur les monnaies de Maguelonne ne sont point élevées.

La mître ne fut point frappée sur les monnaies avant le Xe siècle. Rapprochant la forme que nous avons sous les yeux de cette date et

du nom inscrit autour de l'emblème, nous en avons conclu qu'il fallait attribuer cette monnaie à l'évêque Raimond.

La mître ne révèle pas seulement la dignité épiscopale, mais elle est aussi un emblème du droit de direction et d'enseignement; et posée aux deux côtés de l'initiale divine, elle dit l'adoration de l'évêque envers I.-C., le véritable maître. Enfin, les évêques qui ont créé et adopté cette composition ont eu aussi pour but d'affirmer leur droit monétaire. Cette composition, si simple, garde sous un seul signe, comme sous un sceau, une triple conception : 1° elle présente une image de la croix dont elle évoque toutes les pensées; 2° elle dit les deux sentences que nous venóns de faire connaître; 3° enfin, elle affirme un droit. Quelle robuste intelligence que celle de nos pères qui savaient sceller d'un seul signe tant de conceptions différentes! (Voir au 4e tableau, n° 5; au 6e tableau, nos 1 et 27 et au tit. VIII, ch. VI, p. 64, et au tit. X, ch. Ier, p. 120 et suiv., et au ch. XXII, § 3, p. 161 et suiv.)

OMELAS

Le château d'Omelas était une baronnie dépendant des vicomtes de Béziers. Raimond-Aton de Murveil, qui le possédait en 1187, y frappa la monnaie suivante.

211. + RAIHVIIDVS. Au centre : en triangle, A au sommet, et T O à la base.

℟. OMELADIS. Croix.

De la valeur du type A T O *du baron d'Omelas.*

On s'est demandé si les lettres en triangle central A T O ne descendaient pas des types de Toulouse et s'il ne fallait pas se refuser à y voir le surnom de Raimond. Que dans cette composition se trouvent quelques souvenirs des types toulousains, nous n'y contredirons pas; mais ce qui est certain pour nous, c'est que les trois lettres A T O achèvent le nom du prince et que rien n'est plus conforme à nos principes de voir une inscription commencée dans la légende s'achever

dans la marque centrale, et *vice versâ*. Nous adoptons donc complètement l'opinion de M. Gayraud de Saint-Benoît, et nous voyons dans ce monogramme le surnom ATon de Raimond, baron d'Omelas. Mais le créateur de ce type, comme le créateur du type TOS, de Toulouse, s'est certainement proposé un double but. Il y a dans ces compositions comme deux forces, une force physique et une force intellectuelle, et l'esprit en reçoit la double impression. Il y a sous le nom du prince, sous les lettres qui terminent ce nom, une sentence chrétienne. Il y a une pensée religieuse cachée sous leur voile. Le T représente la croix sur laquelle Notre-Seigneur fut crucifié, et cette composition nous dit : « Crux Orbem Absolvit, » « Crux Orbis Absolutio. » (*Voir au 4e tableau, n° 11; au 5e, les nos 9, 12 et 15, et aux textes, tit. VIII, ch. X, p. 77 et suiv.*)

RODEZ

Les comtes de Rodez ont-ils battu monnaie avant la fin du XIe siècle? Quel fut le type d'alors? On l'ignore; les monnaies retrouvées n'offrent que trois lettres dans le champ, D V S ou D A S. Quel est le sens de ces monnaies? Le découvrira-t-on? Ce sera l'objet de l'examen auquel nous allons nous livrer.

RICHARD — 1119-1132.

212. ✝ RICARD COM ∽. Croix.

℟. RODES DVCO. Dans le champ : D V D ✝ en monogramme cruciforme, V ✝ ligne verticale, D D ligne horizontale. Ce monogramme est posé en sautoir et de manière à ce que la syllabe DV de la légende se lie à la syllabe centrale DVD = DVDVD.

De l'interprétation de la bizarre composition (légende et marque centrale) *inscrite sur le revers de la monnaie du comte Richard.*

Cette composition, qui jusqu'ici est restée incomprise, nous enseigne qu'il faut savoir décomposer une légende, comme on décom-

pose un emblème, pour en comprendre le sens. Donnons tout de suite le secret de cette composition. La légende et la marque centrale disent : 1° RODES; 2° l'ancien nom national, le nom latin du pays Sec*o*DVDVD pour SECODVNVM; C pour G. (***Voir au 2e tableau, nos 3 et 7, lettres C et G.***)

Analysons. On saisit parfaitement sur la légende RODES; ES, dernières lettres de R*od*ES, sont, quoique interverties, les deux premières lettres de SEGODVNVM. Nous avons donc la première syllabe SE.

Après cette interversion de lettres vient ***une interversion de syllabes***. En effet, les deux syllabes qui suivent sont DVCO; or DV a été interverti pour se lier avec la marque centrale. Il faut donc reprendre la syllabe CO, la mettre à la suite de SE = SECO, puis revenir à DV et suivre au centre de la monnaie, et on a SECODVDVD, écrit en ***lettres substituées***, pour SEGODVNVM; D pour N et D pour M. (***Voir au 2e tableau, no 4, lettre D.***)

Le monogramme central n'a été posé en sautoir que pour faire suite à la syllabe DV de la légende. Les interversions de syllabes et les substitutions de lettres étaient fort en usage dans certains pays et à certaines époques du moyen-âge. Dans l'exposé de notre doctrine, tit. V, chap. III et IV, p. 28, substitution de lettres, changement et interversion de syllabes, nous avons précisément signalé la présente monnaie de Rodes. C'est une sorte de ***metalepse monétaire***.

HUGUES.

213. VGOCOMES. Croix.

℟. RODES CIVI. Au centre : D A, ligne horizontale; S ✝, ligne verticale = RODES CIVIDAS. D pour T, lettres substituées (***Voir au 2e tableau, lettres D et T***) = « Crux docet amorem Salvatoris. »

Monogramme mixte cruciforme. Emission primaire.

CÉCILIA — 1302-1319.

214. ℟. RODES:CIVIS. Au centre : D A, ligne verticale; S ✝, ligne

horizontale; point final au centre = RODES CIVISDAS. D pour T.

Ce monogramme cruciforme disjoint est le même que le précédent, avec cette différence que les lettres qui forment la ligne horizontale du n° 213 font la ligne verticale de celui-ci; cette interversion de ligne est fréquente, d'où la conséquence que parfois la lecture de ces monogrammes se commence tantôt par la ligne horizontale et tantôt par la ligne verticale.

De l'interprétation complète des marques centrales du revers des monnaies de Rodez, et d'abord de l'interprétation du n° 212.

La lecture SEGODVNVM que nous avons donnée est exacte, elle est celle du nom national; elle est donc, sous ce rapport, rationnelle.

Mais dans le monogramme central cruciforme de cette monnaie, nous avons un autre secret à pénétrer.

La croix concourt à former ce monogramme cruciforme, elle y remplit donc une fonction. Or la croix est un symbole, il est à lui seul tout un ordre de choses; et nous avons établi dans notre doctrine, que dans toute composition dont la croix fait partie essentielle, elle est l'élément principal et y exerce une fonction dominante; que les simples lettres doivent remonter vers elle, que c'est à elle qu'elles se rapportent, et que combinées avec ce divin signe, elles concourent à exprimer une sentence chrétienne.

Peut-on admettre que ce soit uniquement pour écrire en *lettres substituées* SEGODVNVM que la volonté créatrice de combinaisons si bizarres et si compliquées ait inscrit dans le champ les lettres D V D en combinaison avec le signe de la Rédemption? Cela pourrait être si ces lettres étaient seules; mais non, elles entrent en combinaison avec la croix, et ce symbole forme avec elle un monogramme cruciforme disjoint. Il faut donc tenir compte de ce symbole qui est dominant dans ce monogramme et constitue son élément principal. Commençant donc la lecture, comme on doit le faire, par le sym-

CAHORS

Cahors a une numismatique importante, d'un caractère exclusivement chrétien. Les évêques de Cahors et la ville ont frappé des monnaies en participation. Le type habituel est aux trois croisettes, nous l'avons précédemment interprété. Nous n'avons pas à y revenir.

Monnaies en participation entre l'évêque et la ville.

217. † CIVITAS. Au-dessus du T, croix juive, le bâton pastoral ou signe magistral, s'élevant entre un croissant et une étoile = « Crux Magistra ducit ad cœlum, » « Crux Virga pastoralis et via cœli,» « Crux Magistra Oriens et Stella matutina et splendida. »

℟. † CATVRCIS. Croix égale monétaire.

On voit, comme nous l'avons dit, que les types de ces monnaies sont exclusivement chrétiens. (*Voir au 4e tableau, no 11; au 6e, no 6; au 5e, no 15; au 6e encore, nos 18 et 20, et aux textes, tit. VIII, ch. X, p. 77 et suiv.; tit. X, ch. VII, p. 128; tit. IX, ch. VII, § 5, p. 110, et tit. X, ch. XVI, p. 150, et le § 4, p. 153 et suiv.*)

ORANGE

La numismatique d'Orange est fort riche. Néanmoins, on ne possède pas les monnaies primitives de cet atelier. Ce n'est qu'à partir de l'époque où le comté d'Orange fut changé en principauté (1173), que les monnaies orangaises nous sont connues.

MAISON DE BAUX.

GUILLAUME IV — 1182-1219.

218. PRICEPS.AVRAS.CI. Dans le champ : en monogramme, VVIL.

℟. IMPFREDERICUS. Croix.

On n'a vu jusqu'ici que deux V dans le monogramme de Guillaume. Il renferme cependant quatre lettres; d'abord les deux V superposés, le V central qui est la grande lettre monogrammatique et génératrice des autres lettres. Sur ce grand V vient se enter le second V qui a la même forme et qui lui est superposé. Puis le jambage de l'I descend sur la lettre monogrammatique et concourt à former L, lettre finale de la syllabe VVIL, en sorte que l'on a les quatre lettres VVIL disposées en un monogramme vertical.

Il ne faut pas s'étonner de trouver le nom de l'empereur Frédéric II sur cette monnaie. Guillaume IV était très en faveur auprès de lui, et cet empereur confirma son privilége monétaire. La reconnaissance obligeait donc Guillaume. Mais ce type ne fut pas de longue durée. Celui qui lui succéda fut le type du *Cornet*, qui persévéra, avec diverses fortunes, presque jusqu'à la fin du monnayage orangais.

BERTRAND III — 1282-1335.

219. +⁑BTDVS⁑PRIN⁑CEPS. Aigle éployé à deux têtes.

℟. ⁑AVRASICENCIS. Au centre : croix formée de quatre équerres, cantonnée des quatre lettres du mot AMEN.

De l'emblème de l'équerre et de sa signification.

L'équerre formant la croix évoque particulièrement l'idée d'une vie régulière, droite et ferme dans la voie du salut que Iésus-Christ a tracée = « Sit tua vita recta secundum hanc regulam : AMEN. » « Crux norma vitæ; norma salutis. » Cette composition a été puisée dans les Livres saints : « Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos. » (Galat., 6, 16.) « Iesus, hic est faber filius MARIÆ? » (Marc, 6.)

Nous avons expliqué avec détail cette composition qui confirme notre doctrine, au tit. X, chap. XVIII, p. 155. Nous prions donc de s'y reporter. (*Voir au 6e tableau, n° 22.*)

GRENOBLE

La numismatique des évêques de Grenoble est peu étendue, mais elle offre un type particulièrement chrétien.

220. † SVINCENCIV. Buste de l'évêque, à droite.

℟. † GRANOPOLI. Croix cantonnée au 1er et au 2e de l'Alpha et de l'Oméga; au 3e et 4e des lettres D S = CRVX D*ei Salvatoris* Alpha et Omega; Iesus-Christus Deus Salvator principium et finis vitæ. (*Voir 6e tableau, no 1, et tit. X, ch. II, § 3, p. 122.*)

VIENNE

Vienne possède une numismatique étendue, importante. Divers types royaux l'enrichissent, mais nous ne devons nous arrêter qu'à un seul de ces types, parce qu'il est la confirmation d'un principe que nous n'avons cessé de rappeler.

LOUIS-L'AVEUGLE — 890-901.

221. † VIENNA CIVIS. Croix.

℟. LVDVVICVS IMPR. Au centre : une croisette entre les lettres majuscules T R, ligne horizontale, et entre VI et C, ligne verticale.

Que trois conceptions sont enveloppées sous la forme du monogramme de Louis-l'Aveugle.

Le monogramme central achève le qualificatif du prince « Ludovicus imperaTOR, » et en ligne verticale VI*enna* C*ivi*, avec l'abréviatif horizontal placé au-dessus du V. La croisette, dans ce cas, serait finale et marquerait l'indépendance entre la ligne verticale et la ligne horizontale. Cette interprétation est d'autant mieux fondée, que sur diverses monnaies on a trouvé l'O losangé au lieu de la croisette. Nouvel exemple d'un nom commencé dans la légende et fini en

marque centrale. On peut aussi lire : « Victor; Imperator Victor; » et nous saisissons une troisième interprétation, au moins, sur les monnaies où une croix est au centre. Cette croix peut être quelquefois finale, nous l'avons enseigné dans nos principes, nous en avons donné des exemples, mais il faut tenir cependant toujours compte de ce signe, et il nous paraît qu'ici on doit lire aussi : « CRVX Victrix, » en monogramme mixte, cruciforme. J'aime autant cette interprétation que la première. Avec la première interprétation, nous trouvons le nom de la ville, *Vienna Civitas*, au centre de l'avers, entouré du nom du prince, toutes choses exceptionnelles, alors que nous retrouvons au revers « VIENNA Civitas » en toutes lettres dans la légende. Nous répétons que c'est surtout en numismatique que l'on évite les doubles emplois.

Ainsi donc, trois conceptions sont enveloppées dans cette forme monogrammatique, elles y sont scellées du même sceau. Pour nous, nous admirons cette puissance et cette fécondité de l'intelligence. Dans cette composition, par exemple, ne faut-il pas sortir du sens matériel, comme d'une entrave, pour s'élever à la signification dernière qui est si belle, « Crux Victrix » si bien dans l'ordre des idées du temps, dans l'ordre des sentiments de nos pères!

SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX

L'évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux est l'un des plus anciens des Gaules. Les évêques ont battu monnaie à des types divers qui ont souvent été des imitations des types des pays voisins.

BENOIT — 1288.

221. † BE:EPIS, deux clefs en sautoir, COPVS. Au centre : nœud symbolique de la grâce. La forme de cette composition évoque l'idée du lien de la grâce, ce don surnaturel de Dieu qui rattache les fidèles à l'Eglise et à Marie. « Decor indumentum ejus. »

℟. TRICAS, deux clefs en sautoir, TRICHS. Nœud chrismé, nœud emblématique de la charité = « Nodus charitatis. »

La forme chrismée de ce nœud nous le fait distinguer du premier, parce que le chrisme associe à la première et à la plus excellente des vertus, la charité, la pensée du Christ qui l'a donnée à la terre.

On trouve aussi au monnayage des évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux le type que nous venons de tracer au n° 219, seulement il est dégénéré; au lieu de l'N d'AMEN, il y a AMEV, V pour N.

Du bel emblème de la grâce et de la charité, composé par les évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Quelle délicieuse idée d'avoir représenté les effets de la grâce et de la charité, et on peut dire ces deux vertus elles-mêmes, sous la charmante figure d'un nœud chrismé multiple qui recouvre et retient. Cette figure nous rappelle celle que nous avons reproduite aux monnaies mérovingiennes, n° 52, qui représente un lien formant des losanges superposés, surmonté de la croix. Ce bel emblème nous dit que la croix est le lien de tous les fidèles, le lien de l'héritage de I.-C. « Crux funiculus hæreditatis meæ. »

Ici le ravissant symbole des évêques de Saint-Paul nous offre la figure la plus heureuse du lien de la grâce et du lien de la charité. Ce lien s'étend en forme de chrisme et recouvre tout le champ de la monnaie : « Universa delicta operit charitas. » La charité couvre toutes les fautes. « Charitas nunquam excidit... omnia sustinet... » La charité ne fait jamais défaut... elle soutient tout. Il faut lire tout entier le chapitre XIII de la première lettre de saint Paul aux Corinthiens. Quel admirable tableau de la charité nous trace ce grand apôtre. C'est évidemment de cette épître que s'étaient inspiré, en composant leur délicieux emblème, les saints évêques qui s'étaient spécialement placés sous le vocable et sous la protection de saint Paul.

Lorsque ce grand apôtre, animé de la grâce de l'Esprit-Saint, peignait l'excellence de la charité d'un pinceau si délicat, si divin, ce dut être après ce moment où, par le plus rare privilége, il venait, comme Moïse, de voir quelques instants, en cette vie, la *plus pure*

lumière de l'essence divine : « Charitas patiens est, benigna est; charitas non æmulatur; non agit perperam, non inflatur.

» Non est ambitiosa, non quærit quæ sua sunt, non irritatur, non cogitat malum.

» Non gaudet super iniquitate, congaudet autem virtuti.

» Omnia suffert, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet!

» Omnia credit! » et le saint apôtre a déjà dit : « Non agit perperam, » « Non cogitat malum, » « Charitas nunquam excidit. »

A ce divin tableau, qu'ajoute saint Paul, qui, comme Moïse, vient de voir les visions du Très-Haut, « visiones Altissimi? »

« Videmus nunc per seculum in ænigmate; tunc autem *facie ad faciem.* » « Nous ne voyons maintenant *Dieu* que comme en un miroir et en des énigmes, mais alors nous le verrons « *face à face.* »

Et dans cette infirmité du temps, dans cette défaillance, que nous reste-t-il pour nous rattacher au ciel? trois nœuds divins, trois liens indestructibles et éternels! répond l'apôtre.

« Nunc autem manent, fides, spes, charitas, tria hæc : major autem horum est charitas! »

Et maintenant il nous reste la foi, l'espérance et la charité, « tria hæc! » ce sont trois grandes choses celles-là! *hæc!* et trois grands liens! et le principal, « major, » le premier et le plus fort, c'est la charité : « Major autem horum est charitas. »

Voilà le langage divin qui a inspiré la simple et ravissante composition monétaire des évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux!

Où trouverez-vous dans l'antiquité païenne un langage pareil? «Cui ergo similem fecistis Deum? Aut quam imaginem ponetis ei?»

ARCHEVÊQUES DE VIENNE.

THIBAUT — 952-1001.

223. + TEVBAVDVSV (le V et le B liés). Dans le champ : chrisme du Bon Pasteur = « I*esus* C*hristus* PAstor Redemptor. »

Devant cette composition, nous croyons entendre la parabole du Bon Pasteur : « Ego sum Pastor bonus, bonus Pastor animam suam dat pro Ovibus suis. »

Nous trouvons, en effet, dans l'emblème que nous avons sous les yeux : 1° la croix formée par les deux I, initiale de Iesus, Crux; 2° I = Iesu; P = pastoris; R = redemptoris.

Le revers de cette monnaie garde la pensée dominante de cette composition : = « Iesus Redemptor. »

En effet, on y lit : + SCSMAVRICIS, et en marque centrale : IR liés = « Iesus Redemptor, » et fondant dans une seule sentence ces inscriptions centrales de l'avers et du revers, on a la sentence que nous venons de lire. *(Voir les nos 15, 16, 17 et 19 du 6e tableau, et tit. X, ch. XV, p. 145 et suiv.)*

224. + VRBS VIENNA. Croix.

℟. + CAPVT GALLIE. Au centre : S.M. couverts de l'abréviatif horizontal = « *Sedes Maxima.* » (*Voir au 2e tableau les signes abréviatifs, et au tit. VI, ch. VII, p. 40.*)

LYON

Lyon a été l'un des ateliers monétaires les plus puissants des Gaules. Sa numismatique est extrêmement riche; mais nous devons nous restreindre aux types qui n'ont point été encore expliqués ou compris. C'est à toutes les époques que la puissante ville de Lyon a été remarquable par ses types monétaires, et nous avons, avec un soin tout particulier, examiné ses types mérovingiens si instructifs et si admirablement composés.

CONRAD Ier LE PACIFIQUE — 937-943.

225. + CONRADVS HPI. Croix.

℟. En monogramme cruciforme : ARCHEP (*iscopus*).

Ce monogramme est ainsi composé : quadruple A formé par les traits traversant le centre crucial; R et C au bras supérieur de la croix; h à droite; E au bras inférieur, formé par trois traits horizontaux, deux à droite et un à gauche; enfin, P achevant le monogramme ARChEP (*iscopus*) = « Conradus, per Christum, gratia Iesu-Christi archiepiscopus. » Ce monogramme n'avait pas été lu.

226. † CONRIDVS. Croix.

℟. † LVCDVNVS. Au centre, en monogramme : P R S liés = « PR*ima* S*edes.* »

Ce type est ainsi composé : P R couchés et liés; S posé verticalement au-dessus des deux premières lettres couchées.

Ce monogramme est la première expression de l'ambition des prélats de Lyon, qui disaient de leur siége qu'il était le premier des Gaules : « *Prima Sedes Galliarum.* »

Monogramme vertical couché. Emission primaire.

Cette composition jusqu'ici n'avait pas été comprise.

227. † LVCDVNVS. Au centre : P I M S liés = « PrIM*a* S*edes.* »

C'est le monogramme dégénéré du numéro précédent, et tel est l'effet de la dégénérescence, qu'il eût été très-difficile d'en découvrir le sens, si on n'avait pas eu le monogramme d'émission primaire.

*De l'*S *placé seul en marque centrale sur les monnaies de Lyon.*

L'S seul, placé verticalement dans le champ des monnaies de Lyon, a pour signification *Sedes.* C'était le siége par excellence! « Prima Sedes Galliarum, » par opposition à l'inscription des archevêques de Vienne, qui appelaient leur ville métropolitaine « Maxima Sedes Galliarum. »

Ce type si simple nous offre cependant divers sens auxquels a visé la volonté qui l'a créé. Sous la lettre, sous le signe matériel, vit une pensée toute chrétienne, sans mélange d'aucune grandeur humaine; c'est la pensée du salut « Salus! » la pensée du Sauveur, « Salvator, » et combiné avec la croix de l'avers, ce signe exprime cette belle sentence qui revient constamment sur ces remarquables monnaies du moyen-âge : « *Crux Salus!* » Voilà quelles conceptions la numismatique de notre premier âge garde sous une seule lettre!

BOURGOGNE-COMTÉ ou FRANCHE-COMTÉ

La numismatique de ce beau pays est variée et étendue, surtout à partir du XVe siècle. Mais à cette époque, depuis deux siècles déjà les armoiries avaient succédé aux monogrammes. Les monnaies qui rentrent dans le cercle de notre ouvrage ne sont pas antérieures, en Franche-Comté, au XIe siècle. Ces monnaies sont chrétiennes à l'avers et au revers, c'est le temple ou chatel de la religion chrétienne; c'est la main bénissante, types bien connus. Cependant nous trouvons un monogramme qui n'a pas été compris et que nous devons expliquer.

RAINAUD Ier — 1027-1057.

228. + RAINALDVSC. Croix.

℟. + LEDONIS VIL. Au centre : croix formée de l'I, initiale horizontale de Iesus, et du C carré, initiale de Christus, et accostée d'une forme sphérique = « *Iesus-Christus* et omnia. » Cette monnaie est exclusivement chrétienne, la croix à l'avers; et au revers le monogramme chrétien que nous venons de lire. Nous venons de donner sa plus simple et sa plus certaine expression. C'est le monogramme par lettres. Mais on peut voir dans cette figure une composition mixte, l'Altarium de I.-C. protégeant la terre : « Crux ara Iesu-Christi orbem tutatur. » L'I horizontal, initiale de Iesus, forme croix avec le C, initiale de Christus. (*Voir au 2e tableau, lettre* C; *voir au 4e, les n°s 12 et 15; au 6e, les n°s 1, 2, 7, 9 et 10, et aux textes, tit. VIII, chap. III, p. 62; chap. VI, p. 64; au tit. X, p. 120 et suiv.; chap. VIII, p. 128; chap. X, p. 132 et suiv.*) Nous avons dû donner cette seconde interprétation, parce qu'il ne faut jamais perdre de vue que les puissantes volontés créatrices de ces types ont constamment visé à un double but, celui d'évoquer le plus d'idées possible sous un même signe.

BOURGOGNE

—

COMTÉ DE MACON.

Mâcon a été un atelier monétaire puissant. La numismatique de Mâcon est riche et très-variée. Elle a été aussi très-bien étudiée par des hommes laborieux et instruits, qui sont l'honneur de leur pays.

LOUIS D'OUTREMER — 936-954.

229. ✝ LVDOVICVSII. Croix.

℟. ✝ MATISCOCIVITAS. Au centre : ✝ A, ligne verticale; S O losangé, ligne horizontale.

Monogramme mixte, cruciforme, disjoint; émission primaire.

Interprétation : « A*ve* CRVX O*mnipotentis* Sa*lvatoris.* » « CRVX O*mnipotens* SAlus. »

Cette monnaie, exclusivement chrétienne à l'avers et au revers, remonte aux premiers temps du règne de Louis d'Outremer. (*Voir aux principes, p. 87*, in fine, *et au 5e tableau, no 3, et aux textes, tit. IX, ch. III, p. 90 et suiv.*)

Que pour lire les monnaies de Mâcon, il faut se placer exclusivement au point de vue chrétien.

230, 231. Nous réunissons ces deux monnaies que nous allons cependant examiner successivement, parce que chacune d'elles ne porte en marque centrale qu'une lettre dont il est très-difficile de saisir le sens. Les efforts les plus considérables ont été faits pour pénétrer leur secret, pour leur attribuer une signification. Nous croyons qu'on n'a pas réussi, parce qu'on s'est placé en dehors de l'ordre d'idées dans lequel ces lettres ont été inscrites. Il faut remarquer tout d'abord que le monnayage de Mâcon, à l'époque où ces monnaies ont été frappées, était exclusivement chrétien. Ces

grandes majuscules centrales sont donc un sigle ou signe chrétien, et puisqu'elles sont seules au centre du revers, elles doivent, pour être comprises, être liées au signe central de l'avers. Ce signe, qui est la croix, reflète sur elles et les éclaire. Ces principes posés et rappelés, apprécions les types de ces monnaies.

OTHON GUILLAUME — 995-1027.

230. OTOT. Entre chaque lettre, points triangulaires = OTTO. C'est le nom du prince : « Gracia trinitatis; » au centre : croix.

℟. + MTSCONVS. Au centre : l'I initiale de Iesus entre Ǝ et R = ƎIR = « IES*us* R*edemptor*. » Liant les inscriptions de l'avers et du revers = « Crux IE*su* R*edemptoris*. »

Tel est le sens certain de ce premier signe. Nous arriverons tout-à-l'heure à celui du nº 231.

De la lettre ou sigle H *en marque centrale sur les monnaies de Mâcon.*

Sur un très-grand nombre de monnaies de Mâcon, on trouve au revers, en marque centrale, comme nous l'avons dit, une seule lettre, et celle qui se reproduit le plus souvent, c'est la lettre H.

Il faut bien prendre garde à cette lettre qui n'a point été comprise, probablement parce qu'on ne connaissait pas le principe en vertu duquel on doit souvent, pour la saine interprétation des inscriptions d'une monnaie, unir les marques centrales de l'avers à celles du revers. Nous sommes d'autant plus surpris que l'on n'ait pas fait ici l'application de ce principe aux marques centrales, qu'on est obligé de le faire aux légendes. Avers : MATVSCONV; revers : CVTATVS, c'est-à-dire : MATISCO CIVITAS.

Sur un grand nombre de monnaies de Mâcon, la légende MATISCO CIVITAS « Cité de Mâcon » est ainsi scindée en deux, moitié à l'avers moitié au revers.

Cette lettre H seule, en signe dominant et central, sur les monnaies mâconnaises, est l'E grec, HTA. Elle doit se combiner avec le sym-

bole de l'avers, qui est la croix. Cette lettre grecque, dans un grand nombre d'inscriptions, est mise à la place de l'E accentué français. Et voilà pourquoi nous avons enseigné, sur notre second tableau, que la forme H substituait l'E, et en remontant à l'origine de la substitution, on est arrivé à reconnaître que, sous deux formes, c'est la même lettre.

Le sigle H, mis ici en regard de la croix, prend une grande valeur. Il est un sigle de l'Eternité.

Il dit donc : « Hternitas! » et liant l'avers au revers, nous avons cette belle sentence : « Crux! Hternitas! Crux in Hternum! Crux Hterna! »

Cette monnaie a été frappée par Otton ou Othon. Il serait donc difficile de voir dans le sigle H, soit l'initiale de Hugues-le-Noir, soit l'initiale de Henry Ier, roi de France; d'ailleurs nous voyons ce sigle se continuer sous le roi Philippe Ier : il a donc une autre valeur que d'être seulement l'initiale d'un nom de prince.

Le sigle H dégénère et se transforme en un N. Pour le reconnaître, il faut remonter au type primordial qui est celui de l'HTA. Le numéro qui va suivre, 231, vient confirmer notre doctrine. A savoir que nous sommes en présence de types exclusivement chrétiens, et que ce n'est qu'en se plaçant dans le courant des idées chrétiennes que l'on peut les comprendre.

PHILIPPE Ier — 1060-1108.

231. ℟. MATI∽CON. Au centre : S verticalement posé. On ne peut voir à coup sûr l'initiale de Philippe dans cette grande majuscule centrale.

De l'S en marque centrale sur les monnaies de Mâcon.

Nous avons enseigné que, sur les monnaies de Lyon, il fallait interpréter d'abord le grand S central par *Sedes*, parce que les archevêques de cette grande ville l'appelaient « *Prima Sedes* Galliarum. » Mais ici quelle signification faut-il donner à cette grande majuscule? Mâcon était bien le siége d'un évêché, mais ce n'était pas le siége par

excellence, et d'ailleurs les évêques n'y ont eu, que nous sachions, aucun droit sur la monnaie.

Le grand S central du revers des monnaies de Mâcon est la réponse au signe sacré de l'avers, il dit : « Salvator » « Salus, » et combiné avec l'avers, il donne cette sentence : « Crux Salus. » La croix est losangée et accostée des points cardinaux, elle dit donc : « Crux ubique omnipotens Salus. » Cette interprétation est dans l'ordre des idées de ces temps chrétiens et confirme nos interprétations des types précédents. (*Voir aux principes, abréviation par suspension, p. 34.*)

Nous aurions encore une série de signes chrétiens à viser, mais nous sommes contraints à des sacrifices. Cependant nous ne pouvons quitter les types si intéressants de Mâcon sans faire connaître que son atelier a frappé, en le modifiant un peu dans sa forme, le beau type du nœud chrismé, de la charité et de la grâce des évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Si on veut se rendre compte de cet emblème, nous prions de se reporter au monnayage de Saint-Paul.

TOURNUS

L'abbaye de Tournus fut fondée d'abord sous le vocable de saint Valérien qui y avait son tombeau. En 875, elle fut concédée par Charles-le-Chauve aux moines de Noirmoutiers qui lui donnèrent pour patron saint Philbert. Le droit de battre monnaie fut accordé à cette abbaye par le roi Eudes en 889; puis elle fut confirmée dans ce droit par Lothaire — 955 — et par six autres rois, ses successeurs.

232. + SCI PHILIBERTI MONETA. Monogramme : 1° TH liés, ligne verticale; 2° CI liés, ligne horizontale.

Monogramme cruciforme. Emission primaire.

℟. LOTHARII REGIS PNINE. Croix. Par permission du roi Lothaire.

Que le monogramme de Tournus n'a pas été compris, et qu'avec nos principes, rien de plus simple que sa lecture.

On s'est étrangement mépris sur le monogramme de l'abbaye de Tournus. M. de Longpérier a cru y voir le nom de Hugues-le-Grand à qui, en 954, Lothaire donna le duché de Bourgogne. MM. Conbrouse et Poey-d'Avant y voient le nom de l'abbé Hervé à la requête duquel la confirmation de Lothaire fut donnée. Ni l'une ni l'autre de ces hypothèses n'est exacte. Les moines de Tournus, en mettant à l'avers de leurs monnaies le nom du prince, leur bienfaiteur, avaient suffisamment satisfait à la reconnaissance.

Le monogramme qu'ils ont inscrit au revers est plus que celui de leur abbé Hervé, il est celui de l'abbaye à l'ombre de laquelle était né et avait grandi Tournus, dont le nom latin est TRENORCIVM ou TRENORCHIVM.

Il se doit ainsi lire : T*re* N*or*, ligne verticale; CI*um*, ligne horizontale; ce monogramme est écrit en abréviatifs par suspension. (*Voir abréviations, p. 33 et 34.*)

Il est un mode de lecture pour chaque genre de monogrammes, et nous l'avons indiqué et enseigné. En général, pour les monogrammes cruciformes disjoints principalement, il faut en faire la lecture nécessairement par la ligne verticale ou par la ligne horizontale selon la composition, *mais en suivant les lettres de la même ligne;* celles-ci lues, on passe à l'autre ligne.

Nous avons aussi enseigné, au 2e tableau, que H se mettait pour N, et *vice versâ*. Ce monogramme nous en offre un exemple.

CHALON

La numismatique du comté de Châlon procède des mêmes errements que celle du comté de Mâcon. Les types en sont aussi exclusivement chrétiens à l'avers et au revers.

233. + RVBVIIS RIX. Croix. La légende de cet avers a beaucoup exercé la patience des numismates. On s'est trompé en pre-

nant pour un Q chaque lettre qui commence les deux mots que renferme cette légende. La lettre initiale de ces deux mots est un R et le nom défiguré est celui de ROBERTVS REX. (*Voir au 2e tableau la lettre R.*)

℟. + CAVIONISINS. Au centre : I + = « Iesus posuit crucem fundamentum. » « Iesus et crux ejus. »

Monogramme mixte horizontal. Emission secondaire.

DIJON

Dijon a une numismatique variée et ses types nombreux sont à très-peu d'exceptions près exclusivement chrétiens.

234. + RVBVIIS RIX. Croix. (*Voir ci-dessus nos observations sur la légende du n° 233.*)

℟. DIVIONCASTRO. Au centre : l'I, initiale de Iesus, au-dessus de l'X qui est en même temps le signe de la Rédemption et l'expression symbolique de Christus. On peut donc lire : « Iesus-Christus, » mais cette lecture ne donne pas toute la valeur de cette composition. Il faut donc l'exprimer en prenant pour base la croix, et on a cet axiome chrétien : « Iesus posuit crucem fundamentum, » « Iesus et crux ejus. » Cet emblème, quoiqu'avec une disposition différente de ses deux éléments, est le même que celui du n° 233.

Monogramme vertical mixte. Il est ici posé de côté. Sur d'autres monnaies, il est posé droit. Nous l'avons donné au 1er tableau, n° 4.

ROBERT II — 1272-1305.

Le type de la croix ancrée, frappé sur les monnaies des ducs de Bourgogne, a dégénéré en l'X symbolique de Christus. Ce signe, par conséquent, continuait d'être chrétien.

On ne l'a pas compris, et on a appelé ce signe chrétien du nom d'*Annille!* Ce type a lui-même dégénéré, ou plutôt a été métamorphosé en une symbolique du Christ et de la Vierge Marie. Ce type, qui a été conservé assez longtemps, est le suivant :

235. R.DVXBVRG⁝DIE. Au centre : en triangle, l'M symbolique au sommet; deux étoiles à la base = « Virgo Maria Stella matutina, via cœli. » (*Voir au 4e tableau les nos 6, 7, 8, 12, 15, et aux textes, tit. VIII, ch. VII, p. 64; ch. XI, p. 79; ch. XII, p. 81, et au 5e tableau, no 15, et au tit. IX, ch. VII, § 3, p. 108.*)

SENS

Sens a été l'un des ateliers monétaires les plus considérables du moyen-âge. Sa numismatique est remarquable par les types qu'elle a produits, types chrétiens animés de la foi la plus vive.

236. ✝ SENONSE CTI. Croix.

℞. En légende : quatre croisettes posées aux quatre points cardinaux = « Crux ubique; » au centre : main ouverte posée verticalement.

Cette monnaie était appelée, par l'ancienne numismatique, anépigraphe, parce qu'elle ne porte aucune lettre. Les inscriptions de son revers sont, en effet, purement emblématiques. Mais le symbole et l'emblème parlent plus énergiquement que la simple lettre.

La légende emblématique accuse le caractère chrétien de cette composition, et cette légende se lie avec la marque centrale.

La main ouverte est un emblème de confiance, de fidélité; elle est dressée verticalement, comme un gage de défense et d'appui. Ici, c'est la main de Dieu s'élevant pour bénir et protéger, elle dit : « Confide, fili, veni ad me, Ego sum fidelis et adjutor. »

Et l'ensemble de la composition, légende et type central : « Confide, Manus Iesu-Christi per crucem ubique adjuvat et benedicit. » (*Voir au 6e tableau, nos 1 et 27, et au tit. X, ch. Ier, II et III, p. 120 et suiv.*)

Nous reviendrons, dans un instant, au grand type chrétien de Sens, sous le titre Rome, Sens et Provins.

TROYES

Troyes a eu, comme Sens, une riche numismatique au moyen-âge. Ses types, sous les Mérovingiens comme sous les rois carlovingiens et capétiens et sous ses comtes, ont été surtout chrétiens. Nous n'avons plus à reproduire que les types qui n'ont pas encore été expliqués.

237. + GRACIADIRE. Monogramme carolin dégénéré.

℟. TRECASCIVI. Au centre : grand T, initiale de TRECAS, soutenant le signe de la Rédemption = « Trecas crucem Iesu-Christi tollit, firmat et sustinet. »

Ce monogramme mixte et vertical est une affirmation de sa foi par la ville de Troyes. Nous ne croyons pas que l'on ait, jusqu'ici, rendu compte de cette composition si simple et cependant si régulière et si complète.

Si au centre de la monnaie, la ville eût placé son initiale, c'eût été une composition insolite, anormale; on aurait eu le nom de Trecas *en légende* et *en marque centrale;* il aurait été irrégulier, moins cependant pour Troyes que pour toute autre ville, parce que le T est un symbole, c'est la forme de la croix hébraïque sur laquelle Notre-Seigneur fut crucifié. Le T est une modalité de la croix, et par conséquent, on l'aurait considéré comme un symbole. Mais dans l'espèce, le T a une mission autre que d'exprimer le seul nom de la ville, il a pour mission de soutenir et d'affirmer la foi du pays, et de déclarer que la croix est son précieux symbole, par conséquent la composition qu'il concourt à former est régulière.

THIBAUT II — 1125-1152.

238. + TRECAS CIVITAS. ThEBO en monogramme cruciforme.

Au revers : la croix est entourée de la légende BEATVS PETRVS.

D'une erreur sur les dégénérescences du monogramme THEBO.

C'est de ce monogramme THEBO que, par une succession de dégénérescences, on prétend faire descendre le grand type appelé *bar-*

barement « le peigne champenois. » Il y a là une erreur profonde. Les types de Rome, Sens et Provins sont d'émission primaire.

Le type de ThEBO, en s'altérant, a perdu successivement toutes ses lettres et tous ses traits; la lettre qui s'est altérée la première c'est l'O, qui s'est métamorphosé en croissant, en étoile, et enfin a disparu. Nous voici au type si remarquable que nous avons décomposé avec soin au 6e tableau, nos 3, 4 et 5.

ROME, SENS ET PROVINS

Nous donnons une série de monnaies qui ont été frappées à Rome, Sens et Provins, et qui portent le même type central, modifié dans quelques-uns de ses éléments accessoires.

Les monnaies que nous réunissons nous ont paru offrir toutes les modalités accessoires connues jusqu'ici. Nous expliquerons toutes ces modalités, mais d'abord apprécions le type dominant. (*Voir les nos 239, 240, 241, 242 et 243.*) Quel est le type central, quel est l'emblème que nous offrent ces monnaies?

Cet emblème est de création directe. Il a été créé par une volonté puissante, dont il est la fidèle expression. Cette volonté, mue par les sentiments les plus élevés, inspirée par un souffle divin, a formulé en une magnifique composition l'une des plus belles sentences du christianisme.

Et tout d'abord, cette monnaie est-elle née en France? ou nous vient-elle de l'Italie?

Il est certain qu'en rapprochant les monnaies de Rome de celles de Sens et Provins, on reconnaît un type principal identique.

Mais laquelle de ces villes a, la première, créé ce type?

A cet égard, on n'est d'accord que sur un point. Les monnaies romaines auraient été frappées pour faciliter les transactions commerciales fort étendues des marchands de la Champagne avec les Romains; et les auteurs italiens attribuent la création du type à la cité éternelle.

Nous inclinons vers cette opinion, parce que, dans son ensemble, la composition du type romain nous présente plus de signes d'émission primaire. Nous appelons donc l'attention sur ces signes.

Mais revenons à notre première question. Quel est donc l'emblème de ces monnaies? Est-ce vraiment *un peigne*, comme l'appelle l'ancienne numismatique? Quelqu'un connaît-il la signification d'une telle chose? Et si la composition, la figure de ces monnaies est un peigne, comment expliquer les signes sacrés qui l'accompagnent et qui, évidemment, sont en union et dans le même ordre d'idées? Ces signes sacrés n'ont plus de raison d'être.

Que nous sommes loin de tenir encore tous les secrets de la numismatique du moyen-âge : elle a des profondeurs inconnues et que l'on ne sondera peut-être jamais.

L'idée créatrice, nous ne pouvons cesser de le répéter, des types monétaires de ces temps, est l'idée chrétienne, et celle-ci a des hauteurs que le regard du numismate n'a pas toujours atteintes. L'idée chrétienne ayant donc créé ces secrets, en doit seule être la révélatrice.

Dans l'emblème monétaire tout se tient, tout a un sens et rien n'a été abandonné à l'arbitraire dans la composition primordiale. Or, les signes et sigles qui accompagnent le signe dominant, sur les monnaies de Rome, Sens et Provins, étant des signes sacrés, le croissant, l'étoile, les sphères, l'S symbolique, la croix, il faut de toute nécessité que le signe central avec lequel ces signes sacrés doivent se combiner soit du même ordre, et on obtiendra une épreuve certaine si, les combinant, on obtient un sens complet où tout est élevé et harmonieux. Cet emblème central sera donc chrétien comme les signes qui lui font cortége, et de plus, si on jette un regard attentif sur le revers de toutes ces monnaies, on y trouve la croix avec les mêmes signes sacrés qui accompagnent le type dominant du revers, d'où la conséquence que ces deux compositions se fondent dans un même ordre d'idées, et qu'elles sont profondément et exclusivement chrétiennes. Armé donc de l'idée chrétienne qui a créé, procédons à l'anatomie de l'emblème des monnaies de Rome, Sens et Provins.

PROVINS ET SENS

239. ✝ SEEI:OEMIS CIVI. Croix cantonnée de l'Alpha et de l'Oméga et de deux points cardinaux = « Crux Principium et finis ubique. »

℟. RILDVMISCATO. Au centre : l'—, initiale horizontale de Iesus d'où émergent des rayons; au-dessus : croix entre deux sphères = « Iesus Lux mundi, crux ejus et omnia. »

L'emblème dominant se compose de deux éléments : 1° de l'—, initiale horizontale; 2° de rayons qui en émanent et que l'ancienne numismatique prenait pour des *dents de peigne.*

Cette simple et magnifique composition est une inspiration des Livres sacrés : « Ambulemus in lumine Domini. » « Populus qui ambulabat in tenebris vidit lucem magnam; habitantibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis. » « Ecce dedi te in lucem gentium ut sis salus mea usque ad extremum terræ. » « Erit tibi Dominus in lucem sempiternam et Deus tuus in gloriam tuam. » (Isaïe.) Et, chose étonnante, on dirait que ces poètes des anciens temps qui recueillaient pieusement ces monnaies, ces médailles aux symboles et emblèmes chrétiens, ont voulu les décrire dans leurs vers didactiques; la pièce de vers à laquelle nous faisons allusion est intitulée : « Iesus ut sol. »

« . . . .
» Sic cœcas removet Iesus caliginis umbras
» Resplenditque pari radiorum lumine, semper
» Illectans animos . . . .
» . . . .
» *Immisso Iesus Iucundat lumine mundum.* »

Ce dernier vers contient une véritable description du bel emblème que nous venons d'analyser. Comment à cette époque donner de Iésus, lumière nouvelle, jour nouveau, une idée plus exacte et plus simple en même temps?

(*Voir au 6e tableau, nos 1, 2, 3, 4 et 5, et aux textes, tit. X, ch. IV, V et VI, p. 124 et suiv.*)

HENRI Ier ou II — 1152-1180-1197.

240. + HENRI COMES. Croix cantonnée de deux points sphériques et de deux doubles W = « CRVX ViV*at* ubique ! CRVX ViV*at* ubique ! » Au n° 21 des monnaies mérovingiennes, pl. 1re, nous avons trouvé une première forme du W répété deux fois. Nous le retrouvons ici avec la même valeur, la même signification.

℞. PRVVINS CASTRI. Même emblème central, rayons émergeant de l'—, initiale horizontale de —esus, avec une modalité différente des signes qui l'accompagnent. Nous devons expliquer cette modalité. Les deux formes demi-sphériques qui sont en contact direct avec l'horizontale divine sont deux croissants, et au centre, un grand V s'appuyant sur l'horizontale = « V*ivat* I*esus* O*riens* Lux mundi. » « *Iesus-Christus* Vita. » « Iesus Oriens Vita et Lux. »

Aux nos 5 et 6 des monnaies supplémentaires et aux pages 273 et 274, nous avons montré le croissant posé sur l'horizontale de la croix et nous en avons dit le sens et expliqué la valeur. Afin de ne pas nous répéter, nous prions de se reporter à ces articles, ainsi qu'au 5e tableau, nos 15, 16 et 17, et aux textes, p. 108 et suiv.

De l'interprétation des formules W W *ou* V I I *accostant la croix* = V ✝ I I *sur les monnaies mérovingiennes et féodales.*

Nous trouvons sur la monnaie de Provins, n° 240, deux doubles W à deux cantons de la croix de l'avers. Nous sommes convaincu que ce sigle a été choisi parce que ce double W était au centre, au cœur du nom de Provins, tel qu'on l'écrivait alors : « *Prwins,* » et qu'ainsi ce sigle pouvait tout à la fois évoquer une idée chrétienne et l'idée du pays. C'est presque constamment, comme on le voit dans notre numismatique du moyen-âge, nous ne devons cesser de le redire, une double idée, une double conception sous un même signe.

Nous avons déjà établi que les V accostant la croix exprimaient cette sentence : « Crux Vincit, » « Crux Vita. »

Les doubles W nous présentent un sens différent; ils sont l'expression d'un vœu : « Crux *ViVat*. »

Cette interprétation est certaine, car on la trouve exprimée en toutes lettres sur une monnaie de Dagobert. Ce roi, qui avait gravé autour de la croix cette inscription : « Rex Deus, » le seul roi est Dieu, complétant cette grande pensée, avait accosté la croix de ces deux lettres V. C., « Crux Vincit. »

Dans cet ordre d'idées si chrétien, à cette dernière forme dans l'expression de ses sentiments, il a substitué l'expression Vi † VA, = Crux VIVA*t*. On peut voir cette monnaie dans Bouteroüe, au règne de Dagobert. La même pensée a, sous les Mérovingiens et sur les monnaies féodales, revêtu une formule un peu différente; au lieu de l'inscription complète Vivat, elle a gravé, par abréviation, le signe V † I I, ou W † W : « Crux VIVA*t*, Crux VIVA*t*. »

Le double W indique la répétition de la lettre V, qui est deux fois dans ViVat; les deux traits I I indiquent aussi la répétition du V, et sont souvent, par dégénérescence, une de ses modalités. Ce serait une erreur de considérer comme l'expression d'un nombre la formule V † I I. Ce vœu, cette acclamation : « Crux *ViVat*, » était le cri de toutes les populations s'élevant au christianisme, et l'affirmant dans leur foi nouvelle. Le prologue de la loi Salique, rédigée en latin sous Dagobert, nous en est un témoignage. Il commence ainsi : « ViVat Christus, » « ViVe le Christ » qui aime les Francs; qu'il garde leur royaume, et remplisse leurs chefs de la lumière de sa grâce; qu'il protége l'armée, *qu'il leur accorde des signes qui attestent leur foi;* que le Seigneur Christ-Iésus dirige dans les voies de la piété ceux qui gouvernent (1). » Aucun doute n'est possible sur l'interprétation et la valeur de ces deux formules. Combien cette acclamation est en harmonie avec le magnifique emblème « *Iesus Lux mundi*. »

THEBAUT III — 1197-1201.

241. † TEBAT COMES. Croix accostée de trois croissants et d'un V

(1) Legis salicæ prologus, apud script. rer. gallic. et francic., 1, IV, p. 122 et 123.

= « Vivat Crux Christi, Cœlestis Consolatrix. » « Crux Oriens ubique, Vivat. »

℟. PRVVN∽CASTRI. Même emblème central, — horizontale de —esus projetant ses rayons sur le monde. Mais les signes qui s'élèvent au-dessus de l'horizontale sont bien différents des précédents. Ces signes nous semblent plus particulièrement politiques, ce sont trois tours crénelées, figures des fortifications qui faisaient la puissance de Provins.

De la signification des tours crénelées surmontant l'emblème de Provins.

Cette composition est une dégénérescence des premiers types, mais elle n'est point insolite. Des cités importantes attestant leur foi par leur emblème dominant, attestaient aussi leur puissance par un signe secondaire. Cette modalité remonte à l'époque mérovingienne. On trouve, sur un triens frappé à Boulogne, « Bobonia Civi, » la croix centrale *terminée par des créneaux*, dans le but d'indiquer que la ville était gardée par des murs crénelés; c'était le « Gessoriacum navale de Cesar et portus Morinorum. » On peut voir ce triens dans Bouteroüe.

Mais nous pensons que dans ces signes nouveaux qui surmontent l'horizontale de —esus, sous cette figure crénelée, apparente, visible, exprimant une idée de la puissance matérielle, il y a le sens caché, il y a l'invisible, il y a l'emblème de la puissance divine, qui ajoute à cette composition cette belle et grande idée : « a Iesu-Christo omnis fortitudo, omnis armatura fortium. » C'est le langage des Livres saints, et l'ensemble de ce bel emblème nous dirait donc : « Iesus Lux mundi, et a Iesu-Christo omnis fortitudo. »

Il faut se reporter au type champenois de Thibaut Ier, roi de Navarre, p. 326, nº 177.

ROME

MONNAIES DU SÉNAT ROMAIN.

Les auteurs italiens prétendent que la monnaie que nous étudions en ce moment, dite *monnaie provinaise*, est née à Rome plus d'un siècle avant *les provinois* de la Champagne, et ils établissent leur prétention sur une série d'actes et de faits qui ne sont point sans valeur.

Les auteurs français n'ont point discuté les actes et l'opinion des auteurs italiens, ils ont seulement répondu que c'était insoutenable. Pourquoi? La raison en est bien simple : le type du *Peigne* n'est pas né en Italie. C'est bien péremptoire! Mais hélas! et Dieu merci, ce type n'est pas votre *précieux peigne,* votre barbare emblème. Les auteurs italiens pourraient donc bien avoir raison.

242. † ROMA CAPVTM. Croix.

℟. † SENAT.P.Q.R. Au centre : l'—, lettre initiale horizontale de Iesus, traversant la légende, rayons émergeant de l'initiale; au-dessus : S monogrammatique entre l'étoile et le croissant=« Iesus Salvator, Oriens, Stella matutina, lux mundi. » « Iesus lux mundi, salus, via cœli. »

Cette obole est d'émission primaire. Elle offre un type rare, celui de l'horizontale traversant la légende. Nous la disons d'émission primaire, à cause des signes sacrés qui accompagnent l'emblème. C'est un ensemble de signes en parfaite harmonie avec l'emblème dominant. (Voir au 5e tableau, n° 15, et aux textes, tit. IX, ch. VII, p. 108.)

243. ₒSENATVSₒPₒQₒR. Croix cantonnée de deux sphères au 1er et 4e, et du signe magistral et d'un V au 2e et 3e = « Crux potens magistra vitæ. »

℟. ROMA CAPVTMVN. Même symbole central surmonté d'un V majuscule entre deux croissants. C'est la même composition que nous avons interprétée au n° 240 = « Iesus-Christus

VITA; « *in ipso vita.* » Iesus Oriens, « *vita est lux* » « *Vivat Iesus Christus, Iesus Oriens,* Lux mundi. » C'est l'expression, en emblèmes, de l'évangile de saint Jean : « In ipso VITA erat et VITA ERAT LVX hominum. »

Comme la composition romaine est remarquable par l'ensemble harmonique des signes sacrés qu'elle a multipliés à l'avers et au revers! C'est à l'avers le signe magistral, les sphères, le V, expression de la Vie, lumière des hommes, V symbolique qui se reproduit au revers au-dessus de l'initiale divine, entre les croissants. Et ceux-ci, comme ils se saisissent bien, comme ils sont mieux formés que ceux de la monnaie de Provins, nº 240. Cet ensemble est plus expressif, plus harmonique, et par conséquent plus près de l'idée créatrice.

Nous concluons donc de l'ensemble de ces caractères gravés sur les monnaies du sénat romain, que ces monnaies sont d'émission primaire. Nous en concluons encore qu'elles sont antérieures à celles de Sens et de Provins. Et nous maintenons l'opinion vers laquelle nous avons toujours incliné, que le type sacré, si admirablement composé et si profondément chrétien de Sens et de Provins, est né à Rome. Et c'est autour d'un *peigne* que la ville éternelle aurait inscrit son nom : ROMA, et ajouté ces deux mots superbes : CAPVT MVNDI! Un *peigne!* au lieu de ces rayons émanant de l'I, initiale divine!

Dans les compositions, tout ne doit-il pas être gradué? Si, dans la légende, Rome se déclare *Caput Mundi*, elle doit ériger, en marque centrale, un type qui soit au-dessus d'elle-même. Et, en effet, elle grave le magnifique emblème de la lumière nouvelle, « lumen de lumine, » ravissante composition dans ces temps où l'on ne pouvait reproduire avec habileté le visage humain illuminé de rayons divins.

En examinant avec soin cette composition bien exécutée sur des monnaies d'une belle conservation, on est frappé des pensées qu'elle évoque dans sa simplicité.

On croit entendre les paroles de ce dernier évangile que le ministre de Dieu adresse aux fidèles qui vont sortir du temple après le saint sacrifice. Le peuple est debout, il va rentrer dans les préoccu-

pations du monde, et la divine parole se fait entendre : « Deus erat verbum... in ipso *vita* erat et *vita* erat *lux hominum* et *lux* in tenebris lucet et tenebræ eum non comprehenderunt... *erat lux vera quæ illuminat omnem hominem* venientem in hunc mundum; in mundo erat et mundus per ipsum factus est et mundus eum non cognovit. » Voilà les textes inspirateurs de ces ravissantes compositions emblématiques. Voilà de quel souffle puissant s'inspiraient ces volontés saintes qui gravaient les emblèmes sur l'argent, l'or et le bronze des monnaies. Et parce qu'on n'a pas remonté à ces sources divines, à l'inspiration créatrice, on n'a pas compris l'emblème dont nous pouvons dire : « In mundo erat et mundus eum non cognovit, in propria venit et sui eum non acceperunt. »

Enfin, pour terminer avec cet admirable emblème, nous ajouterons que nous le retrouvons dans le monnayage de Lille, dans la série du système flamand, dont les monnaies, d'une composition si délicate, sont empreintes au plus haut point du caractère chrétien.

Au monnayage de Lille, les rayons émergent du triangle sacré.

Que les signes qui composent le beau symbole de Rome, Sens et Provins, comme tous les signes qui forment chaque symbole et emblème, sont harmoniques et que cette harmonie prouve la justesse de nos interprétations et l'excellence de notre doctrine.

La loi du symbolisme est une loi de notre nature; elle nous enveloppe de toute part. La création tout entière n'est-elle pas un symbole de Dieu, le plus sublime, le plus éloquent et le plus harmonique? Le Tout-Puissant a écrit sur l'œuvre de ses mains, et la création tout entière « Velut sigillum maximum » est gravée, est frappée des signes de son écriture. Rechercher ces signes, les découvrir, les analyser, les comprendre, c'est la science du symbolisme théologigue et philosophique le plus élevé. « En ut anima dei odore et gustu aliquo perstricta, quærat species et formas, seu symbola omnis generis quibus exprimat id quod sentit. (Thomassin de Deo.) »

L'homme chrétien, inspiré de Dieu, à l'exemple de son Créateur et de son Sauveur, en voulant retrouver partout et son image et ses

enseignements bibliques, a écrit, à son tour, sur l'œuvre de ses mains. Et il a écrit en signes, en symboles et emblèmes. Rechercher ces signes, les découvrir, les analyser, les expliquer, c'est là notre œuvre présente, et c'est là la science du symbolisme monétaire.

Ces signes sacrés, ces lettres, ces grands symboles, ces divins emblèmes ne sont point et ne pouvaient être l'œuvre du caprice. Ils n'ont point été produits d'une manière arbitraire, ils ont été choisis entre tous avec un soin exquis. « Electus meus... dedi te... in lucem gentium!... »

Entre ces signes et ces lettres il y a des rapports naturels, et l'on peut dire d'eux ce qu'on a dit de la matière des sacrements: « Signum sacramenti visibile congruum debet esse ad repræsentandum spiritualem sacramenti effectum. »

Ces signes participent de notre propre et double nature. Ils ont corps et âme; et, à travers leurs formes, il faut rechercher les vérités qui leur sont incorporées, c'est-à-dire leur âme. Ces vérités doivent donc nous être offertes sous des signes qui soient en parfaite harmonie avec elles. Ces signes seront de merveilleux révélateurs; et ne l'avons-nous pas vu? n'avons-nous pas constaté constamment que les symboles et emblèmes de notre numismatique constituaient toujours le type sensible d'une réalité mystérieuse.

Ainsi sous cette forme du temple, sous ce fronton au triangle sacré, quelle réalité mystérieuse était voilée? Tout n'était-il pas harmonie? Pas une note discordante! pas un trait dissemblable! pas une lettre inharmonique! « I.-C. Deus crucifixus. » Et cette croix, ce symbole de la Rédemption qui s'élève au-dessus du Delta symbolique pour appeler les fidèles au temple, « Venite fideles ad templum Iesu-Christi nostri Dei crucifixi. » Voilà le corps et l'âme; la forme extérieure du temple? c'est le type sensible; et la réalité mystérieuse? c'est l'axiome chrétien comme l'idée sous la lettre, comme la grâce sous le voile du Sacrement!

Veut-on un autre symbole, la tête de profil de la Vierge voilée? Elle est le symbole dominant! Et ce symbole est escorté de signes et de lettres nombreux et divers. Si nous avons mal interprété et si notre doctrine est fausse, il y aura dissonance entre le signe prin-

cipal et les signes de relation. Non, harmonie parfaite entre le symbole et tous ses signes de rapport. Que dit le signe dominant? « Obnupta Virgo. » Que disent les signes de relation? « Mater Christi! Mater Salvatoris! Mater Orientis! Mater Christi crucifixi! » C'est l'M symbolique, Mater; c'est le croissant, Christus; c'est la croix, Iesus crucifixus.

Veut-on l'emblème de Marie, vase d'élection? l'emblème du rosier mystique? Quelle harmonie dans ces compositions! Veut-on passer aux emblèmes mixtes disjoints? Tout est encore harmonique! Quelles inscriptions chrétiennes! « Crux Lex Vitæ! Crux Lux Vitæ! Crux tutrix Vitæ! Crux Doctrina Vitæ! Crux Docet amorum Salvatoris! Crux salus! Crux Alpha et Omega! » Et dans ces emblèmes de la Vierge immaculée et du Christ, quelle suave composition!

Prêtez l'oreille la plus attentive à l'harmonie de tous ces types monétaires et vous n'y saisirez pas une seule note dissonante, pas un seul trait disparate. Voici une savante et sublime harmonie du plus grand maître, cent instruments les plus habiles l'exécutent, toutes les voix de ces instruments divers sont si merveilleusement fondues, qu'il vous semble n'entendre qu'une seule voix, qu'un seul son qui pur, plein et vibrant, se module à l'infini, sans troubler votre ravissement d'un seul souffle douteux. Ainsi des signes, ainsi des monogrammes, symboles et emblèmes de la numismatique du moyen-âge; ils sont harmoniques, ils sont unissons, si nous pouvons ainsi parler.

Et pour rentrer dans l'examen du magnifique type de Rome, Sens et Provins, quel rapport peut-il y avoir entre notre doctrine et la barbarie de l'ancienne numismatique? Le même rapport qu'entre la vérité et le mensonge, qu'entre la science et l'ignorance, la lumière et les ténèbres.

Que dit l'ancienne numismatique de ce symbole dominant? que c'est un peigne! et alors que signifient les lettres et signes de relation? Elle l'ignore et ne s'en occupe nullement. Que signifie cette étoile accompagnant un *peigne!* que signifie ce croissant en combinaison avec le *peigne!* que signifient ces lettres, cet S = « Iesus Salvator? » Ce V en combinaison avec le type dominant et avec l'étoile

et le croissant = « Via cœli? » Et suivant notre doctrine, quelle harmonie au contraire dans cette composition = « Iesus Lux » ou « Sol mundi, » symbole dominant = « Via cœli, » « Vita lux hominum, » emblème de relation, se liant harmoniquement au type dominant.

Comme ces signes sont entre eux de merveilleux révélateurs! Les étudier, rechercher leur *verbe*, c'est s'élever dans les régions de la vérité; car ces types sensibles, ces signes visibles, sont la vérité imagée! « Iesus Sol, Iesus Oriens, Iesus Salvator, Iesus-Christus, Via cœli, » dit notre doctrine. Et la doctrine de l'évangile et la doctrine du chrétien, que dit-elle? les mêmes sentences. Nous sommes donc dans la vérité. Est-ce que l'héritage de Iesus et des âmes qu'il a sauvées n'est pas dans le ciel? Et Iésus, notre lumière, n'est-il pas notre plus sûr guide? notre voie la plus assurée vers le ciel? Et le ciel n'est-il pas le doux pays de la lumière? Comme ces deux ordres de signes, le dominant et celui de relation, se combinent et s'harmonisent intimement! quels merveilleux horizons ouvre à nos regards cette admirable conception! vers quelle hauteur sublime elle emporte notre âme! La vérité seule a une telle puissance, et nous pouvons appliquer ce langage à tous les grands types chrétiens!

RHEIMS

La numismatique des archevêques de Rheims est abondante. Elle porte, en général, le nom de l'archevêque écrit en monogramme. Comme ces monogrammes ont été lus, nous nous bornons à n'en tracer qu'un nombre restreint. Cette numismatique a, d'ailleurs, été bien étudiée.

GERVAIS — 1053-1067.

244. REMENS..... En monogramme : GERVASI. L'R n'a pas son troisième trait, et le G n'est pas suffisamment accusé.

Monogramme horizontal double, disjoint. Emission secondaire.

Au revers de la monnaie : croix avec la légende ARCHIEPREZVLIS.

MANASSÉ Ier — 1069-1081.

244 *bis*. (*Voir ce monogramme au 1er tableau, n° 3.*)

MANASES en monogramme horizontal double conjoint. Autour de ce monogramme est inscrit : ARCHIPRESVL.

Au revers, c'est la croix avec la légende VITH:PXIANA.

RAOUL — 1006-1124.

245. ✝ ARCNIEPI. Au centre : RODF en monogramme horizontal double conjoint = RODOLFVS.

℟. Croix avec la légende : NVM REMSIS.

SOISSONS

Soissons a une double numismatique; celle de ses évêques et celle de ses comtes. L'une et l'autre sont exclusivement chrétiennes à l'avers et au revers, et infiniment remarquables par leurs types.

ÉVÊQUES DE SOISSONS.

DIEUDONNÉ II — 1017.

246. EBE DE EEDE EPEDEBE. Il y a interversion de lettres sur la légende inscrite, aux mots DEI, EDIficavit et EPIscopus. Cette légende est tout entière écrite par suspension et forme ainsi une succession de monogrammes. (*Voir abréviation par suspension, p. 34.*) Elle doit ainsi se lire : « BE*nignitate* DE*i*, E*lectissimam* ED*ificavit* E*cclesiam*, EP*iscopus* ED*ocuit* E*am* BE*ate.* »

Au centre : I, —, initiales horizontale et verticale de Iesus, attachés aux quatre bras d'une croix centrale cantonnée de trois sphères et d'une croisette = « Iesus Crucifixus per crucem ubique regnat. »

Monogramme cruciforme mixte. Emission primaire.

℟. DEO DEEP DNIE EPEDIDE. Ces légendes affectent une forme hiératique bien accusée. On trouve dans cette inscrip-

tion des interversions de lettres comme dans la précédente = DEO*donatus* DE*votus* E*piscopus* IN N*omine* D*omini* N*ostri* I*esu*, E*cclesiam* E*piscopalem* ED*ificavit* I*esu* DE*votam*. » Au centre : le temple de Iésus-Christ « Templum Iesu-Christi. »

Cette monnaie est d'émission primaire. Sur les autres exemplaires que nous avons vus, les I, initiales divines de l'avers, s'élargissant à leur base, semblent former un cercle renfermant une croisette centrale. Cette composition est une dégénérescence. Le type primordial est celui que présente notre n° 246.

Que cette composition des évêques de Soissons est remarquable et justifie nos principes.

On doit être frappé du monogramme cruciforme emblématique de l'avers. Il donne à notre doctrine un appui bien puissant. On ne saurait méconnaître que la base de ce monogramme ne soit la croix et que celle-ci ne porte à chacun de ses bras un I, initiale du nom de Iesus. Donc, dans notre numismatique du moyen-âge, comme nous l'avons déjà tant de fois démontré, les lettres entrent incessamment en combinaison avec les symboles, formant avec eux des inscriptions qui, jusqu'à ce jour, pour la plupart, n'ont pas été comprises et pas même soupçonnées. *(V. au 4e tabl. n° 5, et au 6e n° 1.)*

On doit remarquer la forme de l'emblème. Les quatre bras de la croix pénètrent dans l'I, initiale de Iesus, pour exprimer l'idée de Iésus mis en croix. On ne reproduisait pas la figure humaine, mais avec deux traits graphiques, une lettre et une croisette, on parvenait à des effets, à des expressions remarquables. Pouvait-on mieux exprimer la crucifixion : « Iesus crucifixus? »

Dans la légende de l'avers, nous lisons : « E*cclesiam* E*dificavit* E*docuit*. » Il ne faut pas entendre ici le temple extérieur, mais l'assemblée des fidèles, le troupeau du Bon Pasteur, le troupeau de l'évêque = « Ecclesia est corpus Christi, pro cætu fidelium, pro cætu unius provinciæ accipitur. »

Au revers, la légende s'applique au temple intérieur, à l'édifice religieux consacré à Iésus-Christ.

COMTES DE SOISSONS.

L'exemplaire de la monnaie des comtes de Soissons que nous donnons est au nom de Iean. Il y a eu cinq comtes de ce nom, et notamment quatre de 1237-1297. On ne sait pas bien auquel de ces comtes il faut l'attribuer.

247. † IOhnES:COMES. Croix.

℟. MONSVESSIOnIS. Sous l'emblème d'un temple : grand C carré = « Christus, » renfermant deux I I, initiale de Iesus; au-dessus : trois croissants, initiale et emblème du Christ; au-dessus : le Delta symbolique avec un point au centre, surmonté de la croix = « Iesus-Christus fundamentum, » « Iesus Oriens, Deus per crucem regnat. » (*Voir au 4e tableau, nos 4 et 5; au 5e tableau, nos 1, 2 et 15; au 6e tableau, nos 1 et 14, et au tit. VIII, ch. V et VI, p. 64; tit. IX, ch. 1er, p. 84; ch. II, p. 89; ch. VII, § 5, p. 110.*)

Que la même vérité peut s'exprimer sous diverses formes comme le même symbole présenter des sens variés.

La même vérité, la même sentence peut s'exprimer sous diverses formes, nous en avons des exemples à chaque pas; le même symbole peut aussi présenter des sens variés. Ainsi, le croissant offre trois sens : 1° il est l'initiale de Christus; 2° il dit : Oriens; 3° il est le croissant proprement dit. Il en est de même des étoiles et des sphères; et pris dans leur ensemble, ces signes ont un sens et expriment une sentence que pris séparément ils ne présenteraient pas. A la base du symbole que nous avons sous les yeux, on reconnaît aussi un Altarium sur lequel est inscrite deux fois la lettre initiale de Iesus. Ainsi modifié, on peut lire : « Altarium Iesu-Christi Dei crucifixi. » La croix élevée qui couronne l'autel et le temple est un appel aux fidèles, un appel à la prière, et l'ensemble nous dit : « Fideles, venite ad templum ad Altarium Iesu-Christi Dei crucifixi. » Nous prions de se reporter aux monnaies de Normandie, où nous avons

expliqué ces belles sentences mystérieusement cachées dans l'enveloppe du temple chrétien.

ABBAYE DE CORBIE.

Les monnaies de l'abbaye de Corbie sont rares et elles offrent de l'intérêt par leur composition.

EVRARD — 1096.

248. † EVIRARDVS ABBAS. En monogramme cruciforme : le signe magistral, ligne verticale; entre l'Alpha et l'Oméga, ligne horizontale = « Divus Magister Alpha et Omega. » « Doctrina divi Magistri, Alpha et Omega. »

Au revers : la croix égale avec la légende SPETRVS. (*Voir au 4e tableau, n° 1; au 6e tableau, n° 10; au tit. VIII, ch. II, p. 60, et au tit. X, ch. X, § 2, p. 133.*)

HUGUES II — 1221-1240.

249. ABASH.... Crosse abbatiale entre deux clochetons.

Cet emblème indique l'église abbatiale. Il faut remarquer la forme des clochetons qui sont supportés par un Altarium qu'ils surmontent.

Cette composition désigne bien le temple où est dressé l'autel, et où l'abbé bénit, exerce sa puissance spirituelle de direction et d'enseignement. « Templum ubi abbas regit et Docet. »

℟. † CORBEIE. Croix radiée de deux X symboliques ou croissants adossés au 1er et 4e, et de l'Alpha et de l'Oméga au 2e et 3e = « Crux Iesu-Christi radiens, Alpha et Omega. »

(Voir au 4e tableau, nos 1, 2 et 15, et au tit. VIII, ch. II, p. 60; ch. III, p. 62, et ch. XII, p. 81.)

BOULOGNE

De la numismatique flamande et artésienne.

La numismatique des comtes de Boulogne, comme celle de l'Artois

et des Flandres, est la plus remarquable que nous connaissions. Les monnaies de ces pays ont été étudiées par des numismates très-distingués avec des soins infinis, mais le principe de l'anatomie des types n'étant point connu, leurs monogrammes et emblèmes sont restés incompris, et cependant rien n'est plus admirablement composé que les types monétaires de ces beaux pays. On pourrait dire que chaque type est un petit poème. Que nous eussions été heureux s'il nous eût été donné de reproduire ici tous les délicieux emblèmes que nous avons eus sous les yeux, et que nous avons analysés et interprétés, mais nous devons nous restreindre.

250. ✝ EISTAONIVS. Au centre : léopard ou dragon passant au-dessus de forteresses; au-devant : deux croisettes.

Si on considère l'animal symbolique comme un lion ou un léopard, emblème de force et de courage, on a cette interprétation : « Virtus superat arces, sed crux omnem virtutem superat. » Mais le même symbole, nous l'avons déjà vu, peut avoir des sens très-variés, et nous considérons ici l'animal central comme un dragon, emblème des vices que combat la croix. Ce signe de la Rédemption l'arrête dans sa fureur, dans ses excès, et alors il faut interpréter : « Crux draconi obstat, » « Crux furoribus vitii obstat. »

Nous avons interprété un emblème du même ordre au n° 25, pl. 1re, p. 195 et suiv. En se reportant à ce numéro, on trouvera les textes sacrés qui ont inspiré ces compositions.

℟. Instruments de la Passion de N.-S. I.-C. mêlés aux lettres D. I. C. = « Deus I*esus* C*hristus* passus et crucifixus est. » En marque centrale : croix tenant à un cercle, emblème de l'éternité, entouré de globes célestes; bras de la croix soutenant l'un de ces globes, couronné du lys symbolique protégeant des sphères; aux quatre angles de la croix : globe rayonnant sous un symbole du Christ surmonté d'une autre sphère = « Orbis universus. » « In æternum crux sustinet orbes tutos sub Virgine Maria immaculatâ Matre Christi, et radientes sub Christo et Salvatore. » (Voir au 5e tableau, nos 9, 12 et 15; au 4e tableau, nos 3, 6, 7 et 8, et au tit. IX,

chap. V, p. 100 et suiv.; chap. VII, p. 108 et suiv.; tit. VIII, chap. IV, p. 63; chap. VII, p. 63 et suiv.)

GUILLAUME II — 1153-1159.

251. ✝ WILLELMVS. Croix couronnée à ses bras supérieurs de trois cercles, emblème de l'éternité, cantonnée de deux fleurons au 1er et 2e, et de deux points cardinaux au 3e et 4e = « Crux florebit ubique in æternum. » Les fleurons qui qualifient la croix substituent aussi les deux points cardinaux dont ils ont la place. (*Voir au 4e tableau, nos 9, 12, 15, et au tit. VIII, chap. V, p. 100 et suiv., et chap. VII, p. 108 et suiv.*)

Au revers de cette monnaie, c'est la légende « Vrbs Colonia, » et au centre la croix cantonnée des points cardinaux.

MATHIEU D'ALSACE — 1159-1173.

252. MATEVS. Croix cantonnée des points cardinaux.

℟. Vrbs BOLONIC. En monnogramme : AVM surmonté du fleuron du lys accosté de deux points cardinaux = « AVE Virgo Maria Immaculata. » (*Voir au 4e tableau, nos 2, 6, 7 et 8, et au tit. VIII, chap. III, p. 62, et chap. VII, p. 64 et suiv.*)

Cette composition est d'émission secondaire.

L'emblème appartient bien à la ville de Boulogne, dont la population maritime avait un culte si dévoué pour la Vierge Marie. Il doit être rapproché du suivant.

REINAUD DE DAMMARTIN — 1191-1227.

253. ✝ REINNAVLT COMS. En monogramme : AVT accosté des quatre points cardinaux; à gauche : glaive debout = « AVE Crux! » « Gladius meus. » C'est la devise anglaise : « Dieu et mon droit. »

Ce monogramme composé de deux éléments très-distincts offre pour chacun d'eux l'interprétation que nous venons de donner. Mais

il y a une étroite relation entre ces éléments qui font partie de la même composition centrale. Le glaive rapproché du type chrétien, *Crux Ave*, présente un sens non douteux et d'une valeur réelle. Il faut remarquer que le glaive est debout, qu'il se dresse pour la défense du symbole sacré. Et l'ensemble de cette composition a cette signification : « Crux Ave, et Gladius meus ad præsidium ejus. »

Il faut remarquer que l'A n'est plus surmonté de deux croissants se réunissant à la partie supérieure et formant l'M, comme au numéro précédent; il est surmonté de l'horizontale de la croix et concourt ainsi à former la croix hébraïque T, d'où la sentence que nous venons de donner.

COMTÉ DE VERMANDOIS

MONNAIE ANONYME.

Plusieurs deniers, comme celui que nous allons examiner, ont été trouvés dans des dépôts de monnaies picardes. Ces deniers ont été des monnaies courantes de Picardie et ont dû être émis vers le milieu du XIe siècle.

254. Au centre : un cercle, emblème de l'éternité, coupé par deux lignes horizontales renfermant la légende MARTIR; au-dessus et au-dessous : trois points en triangle; autour : CORONATVS.

A l'avers : le martyr couronné, assis dans le lieu du repos, portant de la main droite la croix au signe trinitaire et de la gauche le lys symbolique.

On voit que les deux côtés de cette monnaie sont dans les liens de la plus étroite union. « Martyr coronatus, martyr per crucem Iesu-Christi et per Virginem Mariam immaculatam triomphans requiescit in Eternitate Divinæ Trinitatis. » « Fulgebunt justi, judicabunt nationes, dominabuntur populis, et regnabit Dominus illorum in perpetuum. » « O quam pulchra est casta generatio cum claritate, in perpetuum coronata triomphat. »

« Veniat Pax, *requiescat in cubile suo* qui ambulavit in directione

suâ. » « Confessi sunt nomen Dei, modo coronantur et accipient palmas. »

Le martyr porte la croix de la main droite, et de la gauche, le lys symbolique; c'est-à-dire le symbole de Iésus-Christ et le symbole de Marie prédestinés l'un à l'autre et les deux tout puissants dans la volonté et dans les œuvres de Dieu, par lesquels il a triomphé.

De l'âme et de la légende de la monnaie n° 254.

Nous avons établi au commencement de cet ouvrage que l'âme de la monnaie était, dans le type central, type principal et dominant, que la légende était l'un des organes de la marque centrale et non l'âme de la médaille, comme on l'avait avancé jusqu'ici. (Voir au tit. II, ch. II, *De la légende,* p. 8.)

La monnaie ayant deux côtés, le plus souvent il y a deux légendes et deux marques centrales. Nous trouvons ici une exception à cet ordre ordinaire. Il n'y a sur la monnaie 254 (avers et revers) qu'un type dominant et une seule légende mixte, c'est-à-dire composée de mots et de figures. Le type dominant, qui est l'âme de cette monnaie, est une composition toute emblématique. C'est le martyr qui a triomphé, comme le démontrent les symboles qu'il porte, par I.-C., par sa croix et par l'intercession de la Vierge Marie. Il est sur un lit de repos et il est couronné. Cette composition, toute emblématique, nous dit donc : « Martyr per crucem I.-C. et per Mariam Virginem immaculatam triomphans requiescit. »

Au revers : c'est la légende. Elle est mixte et s'unit intimement au type dominant, à l'âme de la composition monétaire, et dit en indiquant le martyr : « Martyr coronatus in æternitate divinæ trinitatis. » Et combinant tous les éléments de cette double composition, nous devons la lire comme nous avons fait au commencement de cet article.

COMTÉ DE PONTHIEU

Ce comté possède une numismatique fort intéressante par ses types vraiment remarquables.

GUY Ier — 1053-1100.

255. VEIOMOCIÓV. Croix.

℟. † ABATISVILLA. En légende rétrograde. Au centre : croix cantonnée de quatre sphères et surmontée de deux T, ligne horizontale, et de deux croissants, ligne verticale = « CRUX Oriens, CRUX Christi, ubique et in Eternum Tutatur et absolvit. »

Monogramme emblématique. Emission secondaire.

Les T qui surmontent la croix, ligne horizontale, sont des symboles de protection, de salut, d'absolution, et non pas des lettres; c'est la croix hébraïque, la croix couronnant la croix, expression suprême de la puissance du salut. Les sphères qui cantonnent la croix ne sont pas aussi de simples points cardinaux, ils sont des cercles, emblème de l'éternité. (*Voir au 4e tableau, no 11, et au 6e, no 6; au 5e tableau, nos 9 et 12, et au tit. VIII, ch. X, p. 77; tit. X, ch. VII, p. 128, et enfin au tit. IX, ch. V, p. 100 et suiv.*)

JEAN Ier — 1147.

256. † IOHANES COMES. Croix cantonnée des quatre points cardinaux.

℟. † ABBATISVILE. En monogramme cruciforme : une croix centrale entre deux triangles portant une sphère, ligne horizontale; et entre deux autres triangles soutenant le lys symbolique, ligne verticale = « Crux cum Mariâ Virgine immaculatâ Matre Christi, firmissum firmamentum Orbis. »

(*Voir au 5e tableau les nos 1, 2, 3, et au 4e, les nos 6, 7, 8, et aux tit. IX, ch. I, II et III, p. 84 à 94; tit. VIII, ch. VII, p. 64 et suiv.*)

257. † GODNFECIT. Croix cantonnée des quatre points cardinaux.

℟. † ABBATISVIE. En monogramme cruciforme : cercle entre deux S, ligne horizontale, et deux lys symboliques, ligne verticale = « In Eternum Virgo Maria immaculata Mater Salvatoris Orbis. » « Crux Salus Orbis. »

Monogramme mixte cruciforme disjoint.

C'est parce que cette composition est cruciforme, d'une manière fort caractérisée, et qu'elle offre l'S emblématique deux fois répété que nous ajoutons l'interprétation « Crux Salus orbis. » Elle nous semble dans la volonté créatrice de ce type qui malheureusement est d'émission secondaire. La forme sphérique centrale a dans cette composition une double valeur. Elle est une figure du globe terrestre en même temps qu'un emblème de l'éternité.

(*Voir au 4e tableau, nos 6, 7, 8 et 15, et au tit. VIII, ch. VII, p. 64 et suiv.*)

COMTÉ DE LA FLANDRE ARTÉSIENNE

258. † ROBETI. Croix d'où émergent quatre rayons, deux couronnés d'une sphère entourée de trois petits satellites posés en triangle, et deux autres portant un E à leur extrémité = « Crux Edocet et illuminat. »

℟. † EGO SVMDE. En monogramme emblématique : un vase d'élection formé : 1° de l'M symbolique, M, lettre initiale de *Mater,* à sa base; 2° du V symbolique, V, lettre initiale de *Virgo Veneranda*, *Vas electionis*, s'élevant de l'M emblématique; 3° de palmes ornant ce vase, emblème d'élection; 4° d'un I superposé à l'M et au V, lequel I achève le nom de Dieu, *DeI,* qui, commencé dans la légende, se termine ainsi dans la marque centrale; 5° d'un point final au centre. Voilà l'anatomie complète de cette forme emblématique si ravissante!

Du bel emblème de la Vierge Marie, vase d'élection.

C'est du type de cette monnaie, ainsi que du type des monnaies de Rome, Sens et Provins, qu'ont jailli les premiers traits de lumière qui nous ont guidé vers la découverte des lettres emblématiques, et de là au principe de l'anatomie des types.

Qu'ont vu nos devanciers dans ce monogramme emblématique? Ils y ont vu deux crosses!

Si nous examinons dans son ensemble cette composition, elle s'offre à nous sous la forme extérieure d'un vase charmant; cette idée d'un vase délicieux pour envelopper une pensée religieuse, c'est l'idée du temple chrétien, enveloppe extérieure d'une sentence chrétienne, que nous retrouvons à toutes les époques du moyen-âge.

Mais analysons l'ensemble des légende et type de cette composition.

La légende nous dit d'abord : « Ego Sum DE ». Il est évident que cette légende n'est pas achevée, elle doit donc se terminer dans la marque centrale. Mais alors le type du centre doit parler, soit par lettres, soit par symboles ou emblèmes; et en effet, il parle. Or, que dit-il? que répond-t-il à la légende? Il l'achève, et dit : « DE I M*ater* V*irgo* V*eneranda*, VAS ELECTIONIS. » Il est de principe de répéter une lettre emblématique autant de fois qu'il est nécessaire pour former la sentence, et on connaît désormais le langage de la légende et du type central réunis : « Ego Sum Dei M*ater* V*irgo* V*eneranda*, VAS ELECTIONIS. » C'est donc un emblème de la Vierge, qu'une volonté ingénieuse et bien inspirée a créé; et cet emblème, avec sa légende, doit désormais rester à toujours. (*Voir au 4e tableau les nos 6 à 15, et particulièrement les nos 13 et 14, et aux textes, tit. VIII, ch. VII et suiv., p. 64 à 84.*)

Du symbolisme de cette composition.

« Et ecce concipies in utero et paries filium et vocabis nomen ejus IESVM. » « Et regnabit in domo Iacob in æternum. » « Et regni ejus non erit finis. » « Nascetur ex te sanctum. » « Dixit autem Maria :

ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum Verbum tuum. Et ait Maria :» « Magnificat anima mea Dominum. » (Voir tout le premier chapitre de l'évangile selon saint Luc.)

Voilà à quelles sources sacrées a été puisée la délicieuse composition que nous venons d'analyser. A une époque où l'on ne reproduisait pas encore les traits du visage humain, pouvait-on concevoir rien de plus suave? N'est-ce pas un chef-d'œuvre dê grâce? Et pour parler le langage sacré, « pulchræ dilectionis?» c'est un poème, c'est un grand symbole, et le souffle inspiré qui l'a créé a formé un chef-d'œuvre. A qui le voit sans l'épeler, sans l'analyser, c'est un ouvrage d'une forme ravissante; mais à qui sait le lire, à qui sait en pénétrer les signes, il dit un grand mystère du christianisme, le mystère de l'Incarnation.

Nous saluons ce divin emblème qui nous a pénétré de sa propre lumière et affirmé dans notre entreprise. Il a été pour nous comme une œuvre de la création, cet autre et admirable vase d'élection et de prédilection divine, ce grand symbole de Dieu où je ne sais quoi d'invisible, de mystérieux agit en nous et sur nous. C'est l'idéal divin qui nous a saisi et transporté.

258 *bis*. Sous cet admirable monnayage de Flandre et sous le même prince, nous trouvons encore l'emblème que nous avons tracé au 4e tableau, nº 10, 2e figure, et interprété au tit. VIII, ch. IX, § 2, p. 76 et 77.

MAHAUT — 1332.

258 *ter*. Sous la princesse Mahaut, fille de Robert II, on trouve aussi le symbole que nous avons reproduit au nº 23 du 6e tableau, et interprété au tit. X, ch. XIX, p. 136.

Il nous est impossible de reproduire toutes ces monnaies, et c'est avec un regret infini que nous quittons ces remarquables compositions. Nous prions de se reporter aux tableaux et aux textes que nous venons d'indiquer.

De l'âme des monnaies et de leur légende, et particulièrement de l'âme de la monnaie n° 258.

En traitant de la légende au titre II, chap. II, p. 8 et suiv., nous avons combattu l'erreur de l'ancienne numismatique, qui appelle la légende l'âme des médailles. Nous avons dit que l'on pourrait définir la médaille comme on définit l'homme : une intelligence servie par des organes. Et l'âme de la monnaie, son intelligence, c'est le type du champ, la marque centrale et les organes qui la servent; et la légende, c'est toute inscription qui l'accompagne et qui lui est relative.

Nous avons, dans cette remarquable monnaie de la Flandre, n° 258, une frappante application de notre doctrine. Evidemment, l'âme de la monnaie est cette ravissante composition, ce délicieux emblème que nous venons d'analyser et dont nous avons révélé le langage; « Maria, Virgo veneranda, vas electionis. » Ce type vit d'une vie qui lui est propre, et dans une parfaite indépendance de la légende; celle-ci lui est relative et vient y ajouter et le caractériser dans son sens religieux. Mais cette légende n'a point une existence qui lui soit propre, elle est dans la dépendance du type central, elle en est un organe se complétant et vivant par lui; ce type peut exister, parler et se faire comprendre sans elle, et elle ne peut rien sans lui. On sent que la puissance et que le germe de vie est dans la composition centrale. C'est donc avec raison qu'à la place du principe de l'ancienne numismatique, « *la légende est l'âme de la monnaie,* » nous avons établi le principe nouveau, la marque centrale est l'âme de la monnaie, et la légende son organe. Voilà un principe désormais bien établi, l'exception ne ferait que le confirmer.

BÉTHUNE

Béthune, ville artésienne, a une numismatique très-intéressante, mais presqu'en tout identique à celle de Lille. Devant donc retrouver les mêmes types au monnayage si important de cette dernière grande ville, nous nous bornerons à indiquer un type qui appartient à Béthune et qui a été retracé par nous au 4e tableau.

258 *quater*. (Voir 1re figure, nº 10 du 4e tableau, et le titre VIII, chap. IX, § 2, p. 76 et 77.)

SAINT-POL

ANSELME — 1150-1174.

259. † ANSEL. COMS. Croix radiée de deux croisettes au 1er et 4e, et de deux sphères au 2e et 3e = « Crux illuminat ubique et in æternum. »

℟. † PAVLVS. En croix : une tige d'avoine épanouie.

Pourquoi nous donnons le type à la tige d'avoine épanouie.

Nous donnons ce type pour montrer une fois de plus combien les créateurs de ces types du moyen-âge visaient presque constamment à un double but dans leurs compositions. Tout en adoptant comme un emblème qui leur était propre la tige d'avoine, les comtes de Saint-Pol voulaient que celle-ci fût disposée en croix et représentât le symbole chrétien, ou au moins en évoquât l'idée; en sorte que l'on pourrait considérer cette monnaie des comtes de Saint-Pol comme exclusivement chrétienne, représentant la croix à l'avers et au revers.

Sous cette tige d'avoine, il y a une pensée divine!

Ainsi, sous un même signe, toujours deux conceptions! Dans cette numismatique du moyen-âge, on voit toujours deux sphères roulant parallèlement : le matériel et l'immatériel, le visible et l'invisible.

LILLE

La numismatique de Lille date du milieu du XIe siècle, et s'étend jusqu'au XIVe. Elle est l'une des plus remarquables que nous connaissions; ses types, comme ceux des Flandres, sont extrêmement variés et d'une habile composition.

Ils sont exclusivement chrétiens à l'avers et au revers. Cependant ils se distinguent par deux grands types dominants : le type du

triangle sacré et le type du lys symbolique, le type de la croix étant toujours permanent sur l'un des côtés de la monnaie.

C'est par des combinaisons variées de ces deux grands types, que Lille a créé sa belle numismatique.

260, 261, 262 et 263. Nous réunissons ces quatre types, parce que les trois premiers ne nous offrent qu'un élément principal, et que le quatrième est formé de la réunion des deux types qui ont dominé la numismatique lilloise.

260. Croix coupant un grand cercle ou une couronne et cantonnée : 1° des quatre points cardinaux; 2° de deux croissants au 1er et 4e, et de deux I au 2e et 3e.

Nul ne peut nier le caractère exclusivement chrétien de cette composition. Rien n'y est politique. Le nom de Lille, qui s'inscrit ordinairement autour de la croix, est remplacé par l'I initiale de Iesus et par le croissant = « *Iesus* Oriens; » inscription centrale : « CRVX Iesus-Christi ubique et in æternum. »

℟. La légende est emblématique, et par les signes qui la composent qui sont des corps célestes, elle exprime une sentence en relation avec la marque centrale, qui par voie de conséquence, doit être l'expression d'un nom ou d'une sentence divine. La marque centrale étant dominante, c'est par elle que l'on doit commencer la lecture. Décrivons donc ces emblèmes. Au centre : lys symbolique dans un cercle radié ou couronne; autour s'alternant, croissants, sphères, étoiles = « Virgo Maria immaculata regnat in terrâ sicut in cœlis. » (*V. au 4e tabl., n°s 6, 7 et 8, et le tit. VIII, ch. VII, p. 64.*)

Voilà bien le symbole de la Vierge dans son expression la plus pure; le lys, cet emblème immortel de la chrétienté, nous apparaît ici comme l'expression la plus suave de Marie conçue sans péché, comme une soudaine révélation du dogme sacré de l'Immaculée-Conception.

La composition suivante va confirmer cette interprétation.

261. En légende emblématique : globes et sphères; au centre : le

lys symbolique d'où émergent deux rayons couronnés d'un croissant; au-dessous : deux points finals = « Christus natus de Virgine, in terrâ sicut in cœlis, » « Virgo Maria Immaculata radiosa Mater Christi. » (*Voir au 4e tableau, nos 6, 7 et 8, et le tit. VIII, ch. VII, p. 64.*)

Emblème de la nativité du Sauveur.

Quelle pureté ineffable dans cette composition nous révélant la naissance du Christ, comme un rayon de lumière émergeant du lys symbolique, c'est-à-dire du sein de la Vierge Marie : « Lucidæ imagines eorum quæ non videntur. » Images lucides des choses que l'on ne voit pas. Que cette simple et suave expression de la nativité du Sauveur est touchante! Elle nous rappelle ce que les Ecritures et les Pères de l'Eglise nous disent de la Vierge : « Virgo singularis, » Vierge singulière, pure comme la lumière, un fils naîtra d'elle, « Lumen de lumine, » « Virgo singularis, » Vierge singulière où doit poindre le jour nouveau : « Oriens, Christus Oriens, » « Et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur filius Dei. » Saint Jérôme, cet illustre Père de l'Eglise, n'appelait-il pas Marie, la *Mère du Jour,* « Dici Mater! » Marie, « *Etoile de la Mer,* » « Stella Matutina, » car elle devait engendrer son fils comme le rayon que l'étoile de la mer produit et répand sur la surface des abîmes. « C'est moi qui ai fait naître la lumière dans le ciel. » (Eccles.) Et que nous disait tout-à-l'heure un autre admirable emblème des monnaies de Flandre : « Dei Mater, Virgo veneranda, vas electionis! » Election et prédestination de Marie! L'état singulier et incomparable de la Maternité divine! « Virgo singularis, » « *de quâ natus est Iesus qui vocatur Christus!* » Ainsi, mystère de l'Incarnation, mystère de la maternité divine, prédestination de Iésus et de Marie! Voilà les adorables mystères que proclame l'ineffable emblème que nous venons d'analyser, le signe le plus simple! « Signum sensibile signans divina invisibilia et dicens maxima mysteria velut quoddam Evangelium corporale et visibile. » Signe sensible signant les choses divines invisibles et disant les plus grands mystères, comme un Evangile corporel et visible!

Que les créateurs des types monétaires du moyen-âge possédaient à un haut degré l'art du symbolisme.

De cette composition comme de celles si nombreuses que nous avons déjà vues, comme de celles que nous retrouverons jusqu'à la fin de cet ouvrage, nous devons encore une fois conclure que les créateurs des types monétaires du moyen-âge possédaient à un haut degré l'art de faire tout concourir à exprimer les diverses idées qu'ils avaient en vue, et savaient merveilleusement se servir de cette faculté qu'ont les objets d'éveiller en nous des idées multiples. Ils saisissaient les harmonies secrètes, mais réelles, entre les signes qu'ils traçaient et les mouvements de l'âme. Ces signes, ces objets d'art nous donnent ces perceptions de l'ordre le plus élevé et le plus immatériel qui nous sont un enseignement et une lumière, parce que leurs formes sous l'action de notre esprit ont la faculté de devenir des emblèmes ou des symboles d'idées diverses; idées immatérielles nous venant d'éléments, tombant sous nos sens, mystère de l'union de la matière et de l'esprit, de l'union du corps et de l'âme; mystère sur lequel nous pouvons avoir des pressentiments, mais qui ne se dévoilera à nos regards que de l'autre côté de la vie, au grand jour des révélations. Mais combien cette numismatique du moyen-âge est admirable dans son symbolisme, dans l'expression si diverse des sentences et des idées chrétiennes qu'elle semait au sein des peuples, sous les pas de chaque génération!

262. Trois lys symboliques disposés en triangle, ayant à son centre un triangle sacré.

Le lys symbolique est soutenu par le triangle, emblème de puissance suprême; de plus, il est triple et disposé aussi en triangle pour établir que sa puissance s'exerce partout. Enfin, le triangle sacré est au centre comme un symbole et comme un signe puissant de relation avec chacun des lys = « Deus est fundamentum: a Deo, vel per trinitatem *Virgo Maria* immaculata ubique potentissima. » Et cette puissance de la Vierge Marie lui fut annoncée par l'ange de l'Annon-

ciation : « Spiritus sanctus superveniet in te et VIRTVS ALTISSIMI obumbravit tibi. » « Quia non erit impossibile apud Deum omne verbum. »

« Le Saint-Esprit surviendra en toi et la VERTU du TRÈS-HAUT te couvrira de son ombre, car à Dieu, toute-puissance, il n'est rien d'impossible ! »

263. Au centre : le triangle divin soutenant une sphère à chacun de ses angles et entouré de trois lys symboliques triangulairement disposés = « Deus omnipotens in æternum omnia ad se trahit et sibi eligit lilium Virginem Mariam cui obumbravit virtus ejus. » (*Voir au 4e tableau, no 4, et au 5e, nos 9, 10, 11 et 12, et aux textes, tit. VIII, ch. V, p. 64, et au tit. IX, ch. V et suiv., p. 100 et suiv.*)

Lille a aussi frappé une magnifique modalité du grand type de Rome, Sens et Provins.

255 *bis*. Nous avons reproduit au 6e tableau, no 5, ce beau type au triangle d'où émergent des rayons. Il faut donc se reporter à ce tableau, et examiner avec un soin particulier cette remarquable composition.

Les rayons de lumière, au lieu de descendre de l'I, initiale divine horizontale, descendent de la base du triangle = « Deus vel Trinitas omnipotens illuminat et omnia ad se trahit in æternum. » Et pour de plus amples développpements, il faut se reporter au tit. X, ch. VI, p. 126 et suiv.

Voilà les grands types que Lille a frappés. En les appréciant bien, il sera facile de comprendre les différentes modalités dans lesquelles elle les a combinés. Du reste, pour s'en rendre un compte exact, il faut se reporter avec soin aux tableaux et aux textes de notre doctrine. (*Voir au 4e tableau, nos 6, 7, 8, 12, 13, 14 et 15; au 5e tableau, nos 1, 2, 9, 12 et 15; au tit. VIII, ch. III, p. 62, ch. VII, p. 64 à 84 et au tit. IX, ch. Ier, p. 84 à 90; ch. V, p. 100 à 103; ch. VII, p. 108 à 113.*)

DOUAI

La numismatique de Douai ne présente que deux types. Le premier, appelé *le rameau Douisien;* le second, effigie de Guy de Dampierre, comte de Flandre.

Le premier de ces types demande une attention particulière.

Que le premier type Douisien est un emblème chrétien remarquable.

Le type de Douai est de conception religieuse, on lui donne improprement et par erreur le nom de *rameau Douisien*. Ce type, n'ayant pas été analysé, n'a pas été compris.

Si on porte un regard attentif sur la composition de l'avers, on reconnaîtra à sa base l'M et le V fondus en forme d'un vase, d'où s'élève le rosier mystique, *non un simple rameau*, chargé de ses fleurs et les répandant autour de lui, jusqu'au pied du vase d'élection, dont il sort.

264. Vase d'élection où s'élève le rosier mystique chargé de ses fleurs qu'il fait pleuvoir. Et en tous cas, en réduisant, suivant les exemplaires, cette composition à sa plus simple expression, *c'est le rosier mystique*. C'est tout ce que nous en voulons retenir.

C'est un emblème de Marie, « Rosa mystica florescens. » Cette composition est tout imprégnée des parfums de la Bible et des Livres saints; comme elle s'applique bien à la Vierge, que les prophètes et les Pères de l'Eglise ont appelée : « L'Eden, le Iardin des délices, l'arbre de vie, seul digne de porter le fruit du salut, la fontaine des jardins et le puits des eaux vives » = « Rosa mystica florescens e calice electionis orta est. » Le rosier mystique fait pleuvoir autour de lui ses fleurs, ses roses mystiques : « Quasi ros a Domino, et quasi stillæ super herbam. » (Michæ.)

Tout dans ce délicieux emblème, jusqu'à sa forme gracieuse, semble avoir été composé sous l'inspiration des livres sacrés : « Quasi palma exaltata sum in cadis et quasi plantatio rosæ in Jericho..... » « Ex-

tendi ramos meos et rami mei honoris et gratiæ. » « J'ai étendu mes rameaux comme les rameaux du rosier; et mes rameaux sont des rameaux d'honneur et de grâce. » Ne croirait-on pas entendre la description de ce bel emblème? Continuons le texte sacré : « J'ai donné des fleurs d'une agréable odeur, et mes fleurs sont des fruits de gloire et d'abondance. » « Fructificavi suavitatem odoris flores mei fructus honoris et honestatis. » « Je suis la mère du pur amour, de la crainte et de la science, et de l'espérance sainte. » « Ego Mater pulchræ dilectionis..... In me gratia omnis viæ et veritatis, in me omnis spes vitæ et virtutis. » (Eccl., ch. XXIV.) « Ego Mater pulchræ dilectionis?... » Et tout-à-l'heure un autre symbole de la Vierge ne disait-il pas : « Ego Sum Dei Mater, » « Je suis la mère du pur amour, » « et quasi plantatio Rosæ in Iericho extendi ramos meos et rami mei honoris et gratiæ. » Qui pourrait méconnaître que c'est de cette source divine que les volontés créatrices ont fait jaillir cette belle composition des types de Douai? Elle est si bien chrétienne, que sur d'autres types, la base du rosier mystique est le triangle sacré soutenant le globe terrestre, d'où sort l'arbre emblématique de la Vierge, « rosa mystica. » Toutes les monnaies premières de Douai, comme celles de Lille, de l'Artois, sont chrétiennes à l'avers et au revers.

℟. En légende : globes et sphères célestes : « In terrâ sicut in cœlis. » Au centre : croix cantonnée des quatre points cardinaux, coupant un cercle perlé et la légende = « Crux ubique et in æternum regnat in terrâ sicut in cœlis. »

ORCHIES

265. ✝ MOIESAT. Croix cantonnée de quatre E aux quatre angles de la croix qui porte partout son enseignement = « Crux Edocet ubique. »

℟. ORESIET. En monogramme : AVM, ligne verticale; trois sphères, ligne horizontale; au-dessous de l'M : deux points formant points cardinaux avec deux des sphères = « AVE VIRGO Maria protectrix orbis. »

Que sous ce monogramme est une figure emblématique de la Vierge.

Le créateur de ce type a visé à un double but. Non-seulement il a voulu exprimer l'invocation que nous venons de traduire, mais il a voulu encore former une figure emblématique de la Vierge, imitant en cela les monnayers mérovingiens dans le type que nous avons reproduit au nº 51 de la 2e planche. Si on se reporte à ce type, on le voit composé des mêmes éléments principaux, le V, l'M symbolique avec ses deux points sphériques. Ce type mérovingien peut aussi s'interpréter « Ave Maria. » (*Voir au 4e tableau, nos 6 et 15, et au 5e tableau, nos 9, 12 et 17; aux textes, tit. VIII, chap. VII et suiv., p. 64 à 81, et tit. IX, chap. V et suiv., p. 100 à 117.*)

BERGUES-SAINT-WINOC

L'abbaye de Saint-Winoc, fondée au commencement du XIe siècle, a, dans sa numismatique, un type très-remarquable et qui offre, au fond, une grande affinité avec le type des évêques de Soissons, que nous avons précédemment donné; cependant le type de l'abbaye est beaucoup moins simple que celui des évêques de Soissons; mais les compositions ayant la même base, la plus simple contribuera à faire ressortir et comprendre la plus compliquée.

Sur la monnaie de Soissons, la base de l'emblème est la croix, 1er élément; à chaque bras de la croix est attaché l'I, initiale de Iesus, 2e élément. Telle est cette composition extrêmement simple = « Iesus-Christus crucifixus. » Il faut se reporter au nº 246, pl. X.

Le type monétaire de Saint-Winoc a pour base ces deux principaux éléments, mais augmentés de signes et emblèmes qui ajoutent à la composition des évêques de Soissons, si belle par sa simplicité même.

RAINOLD, abbé — 1052-1060.

266. ✝ RAINOLDVSET. Dans le centre : 1º croix losangée avec point final au milieu, posée en sautoir; à chaque bras de la croix est attaché un I, initiale de Iesus, puis à chaque I se lie un

croissant = « IESVS Christus crucifixus, » « Crux unit et sustinet. »

2° Cantonnant la croix : deux croissants surmontés du triangle sacré, ligne horizontale = « Christus Deus omnipotens. »

3° Cantonnant la croix : deux lys symboliques, ligne verticale = « Virgo Maria. »

L'ensemble de cette composition doit ainsi se lire : « CRVX unit et sustinet. Ubi Deus Iesus-Christus crucifixus regnat omnipotens, et ibi regnat *Virgo Maria.* »

Sous le rapport de la conception d'un emblème, il est rare de rencontrer un ensemble de signes plus nombreux et mieux harmonisés. Telle est, en effet, l'harmonie, la pondération entre tous ces signes qu'ils convergent vers le losange central, symbole de force et d'union dans un ensemble d'où résulte une forme circulaire parfaite et fort rare dans ces compositions. Il semble même que cette forme ajoute à l'idée générale de la composition : la roue, le cercle sont un emblème de l'éternité.

Ce monogramme mixte est d'émission secondaire; aussi quelques-uns de ses signes, quelques croissants et les triangles laissent à désirer. Néanmoins, tels que nous les possédons, ils sont encore assez rapprochés de l'émission primaire pour nous révéler les pensées qu'a entendu exprimer la volonté qui les a créés.

Que cet emblème exprime la puissance du Dieu crucifié et la prédestination de Iésus et de Marie.

Combien est élevée cette composition ! Aux signes de puissance elle réunit les symboles du Christ et de Marie dans un ensemble et une harmonie qui les associent intimement et font naître les pensées de leur prédestination. Le Christ, « Prædestinatus est filius Dei in virtute. » Marie, « Prædestinata est Mater Dei in virtute. » La prédestination de Marie est liée intimement à la prédestination de Iésus-Christ; et nulle sentence chrétienne n'est plus vraie que celle exprimée par l'admirable langage de cette monnaie : « Ubi regnat Iesus-Christus omnipotens et ibi regnat Virgo Maria Iesu crucifixus. » Iésus et Marie

ensemble dans le temps, ensemble dans l'éternité, ensemble dans l'exécution des œuvres divines, ensemble dans la volonté éternelle de Dieu! Combien de fois cette double prédestination de Iésus et de Marie a éclaté dans l'œuvre monétaire que nous venons de passer en revue, sous les traits les plus simples. C'est le rayon couronné du croissant émergeant du lys symbolique; c'est, sur une autre monnaie, un martyr triomphant par Iésus-Christ et par Marie, portant la croix d'une main, de l'autre le lys de la Vierge, symboles des deux puissances par lesquelles il a triomphé! C'est le vase d'élection : « Ego sum Dei Mater, » « Virgo veneranda vas electionis! » C'est partout et toujours, dans cette numismatique du moyen-âge si profondément chrétienne, les mystères et les dogmes de notre sainte religion; Cette numismatique élève vers un idéal divin, dont elle nous environne et nous pénètre.

Au revers de cette monnaie est la croix cantonnée de quatre points cardinaux et la légende BEREASSVINOC.

Pour se rendre un compte exact de cette composition, il faut se reporter au 4e tableau, nos 2, 5, 6, 7 et 15; au 5e tableau, nos 2 et 3, et aux textes, tit. VIII, ch. III, p. 62; ch. VI, p. 64; ch. VII, p. 64 et suiv., et tit. IX, ch. II et III, p. 89 à 94.

Nous sommes heureux de terminer l'enseignement de notre doctrine par un emblème qui ne peut être compris que par une application attentive du principe supérieur de la décomposition des types et de l'anatomie de leurs organes.

Remarques et réflexions dernières sur la numismatique du moyen-âge.

Nous le répèterons en terminant, nous avons pu commettre quelques erreurs de détails, mais nos principes resteront « non extinguitur in nocte Lucerna eorum. » C'est la connaissance des principes qui fait en nous la science; de leur vérité et de leur certitude vient la certitude de la science elle-même. Nos principes enseignent et révèlent des signes restés ignorés ou incompris jusqu'ici, et nous élèvent du signe de la vérité à la vérité elle-même, car il y a dans tout principe comme une âme, comme une intelligence supérieure qui est toute la

science. Pendant plus de trente années nous avons recherché ces principes qui sont la vie de nos inscriptions monétaires, et après les avoir reconnus, nous avons établi la doctrine qui est exposée et appliquée dans cet ouvrage. Elle est la clef de tous les monogrammes, symboles et emblèmes monétaires. Nous pensons en avoir dit assez pour les hommes intelligents; nos seuls tableaux nous paraissent suffire pour la résolution de tous autres emblèmes ou symboles monétaires, si on est bien pénétré des principes qui y sont contenus. Et nous ne craignons pas de dire que toute explication qui semblerait omise, est implicitement renfermée, soit dans l'exposé de notre doctrine, soit dans l'application que nous en avons faite.

Considérez maintenant avec quelle sagesse a été composée cette œuvre monétaire. Retirez le souffle divin, l'âme chrétienne qui anime cette œuvre, et vous n'avez plus qu'une œuvre morte. Plus de préceptes, plus de sentences, plus de pensées religieuses, plus d'idées chrétiennes, plus rien de ce souffle qui créa tout : « Spiramen vitæ, » « Spiramen Dei omnipotentis qui fecit omnia; » plus de vie, en un mot, plus de verbe. Des lettres sans nom, sans valeur! des lettres mortes! rien que de la matière et que néant! C'est la grâce retirée à l'âme et l'âme retirée au corps. Mais rendez le souffle divin, rendez l'âme, et vous aurez la vie et des beautés admirables; et c'est cette âme que nous avons cherchée et que nous avons trouvée!

Les voilà donc ces monnaies de tant de siècles, œuvre de la plus divine des religions! Elles ont passé avec leurs sentences et leurs enseignements à travers des passions qu'elles ont parfois calmées, et par un enchaînement des choses de Dieu, elles rattachent la foi et les fidèles des siècles passés à la foi et aux fidèles du présent et des siècles à venir, fondant ainsi toutes les générations dans un même culte, une même espérance, un même amour de Dieu.

« Memento dierum antiquorum; cogita generationes singulas, interroga patrem tuum et annuntiabit tibi, majores tuos et dicent tibi. » (Deut., 32, 7.)

Et quoi de plus simple et de plus grand en même temps, que ces signes que le christianisme gravait sur l'œuvre monétaire? Une croix! un symbole! quelques lettres! Et il y a une force et une grandeur incomparables dans cette simplicité! on dirait que de cette œuvre

s'élève comme une vapeur intellectuelle qui va éveiller dans l'âme l'amour des choses divines, l'amour de Dieu et du pays.

Il semble que ces chrétiens du moyen-âge, comme les fidèles de la primitive Eglise, écoutant la voix du Dieu des humbles et des souffrants, se plaisaient à exprimer avec des modes de la plus grande simplicité l'image de leur salut et les sentences de leur foi.

A qui donc ferez-vous ressembler Dieu? Et quelle image en ferez-vous? Toutes les nations sont devant lui, comme si elles n'étaient pas!

« Omnes gentes quasi non sint, sic sunt coram eo : cui ergo similem fecistis Deum? aut quam imaginem ponetis ei? »

Ne peut-on pas dire que ce langage par symboles et emblèmes est vraiment une émanation du christianisme : « Ideo Christus multas posuit similitudines. » Et quelle pureté, quelle suavité dans les symboles et emblèmes de Iésus et de Marie! N'est-ce pas par des paraboles, ces figures du langage, ces fleurs de la pensée, que le Sauveur des hommes instruisait le peuple? que le maître des docteurs vérifiait la parole des Prophètes, « aperiam os meum in parabolis?» « Je parlerai en paraboles, » « je publierai des choses qui ont été cachées depuis la création du monde. » Et la numismatique chrétienne a parlé en paraboles écrites, et son langage est une lumière se projetant sur deux horizons opposés, le visible et l'invisible (1) : l'idée immatérielle, comme un hiéroglyphe divin, est gravée sur chaque monnaie. Chaque signe est une parole, chaque trait est une voix ou un écho, et l'œuvre tout entière est un poème de Dieu pour qui sait en saisir les mystérieuses harmonies! C'est un livre où la parole divine est simplement exprimée et où sont renfermées de sublimes révélations! Et de ce livre, et de ces signes si inanimés en apparence, doit enfin, dégagé de l'élément matériel, jaillir le Verbe divin étincelant de lumière. Dans notre numismatique, chaque symbole chrétien est un reflet du Verbe, et comme un rayon particulier de sa splendeur, une modalité de la pensée divine descendue de l'âme et de la foi pour s'imprimer sur l'or, l'argent, le bronze, se communiquer à tous,

(1) Pour qui scrute le sens des mots, presque toutes nos locutions sont des figures. Quintilien disait : « Pene jam quidquid loquimur, figura est. » L. IX, c. III.

de génération en génération, redisant perpétuellement la gloire du Très-Haut. « Electus meus,... dedi te in fœdus populi, in lucem » gentium... Et ducam cœcos in viam quam nesciunt et in semitas » quas ignoraverunt ambulare eos faciam; ponam tenebras coram » eis in lucem. Hoc dicit Dominus Deus creans cœlos et extendens » eos; firmans terram et quæ germinant in eâ; Deus dans flatum » populo qui est super eam et spiritum calcantibus eam. »

Voilà ce que dit le Seigneur notre Dieu créant les cieux et les étendant, affermissant la terre et tout ce qui germe en son sein; donnant la respiration au peuple qui la couvre et le souffle de vie à ceux qui la foulent à leurs pieds. Et maintenant levez les yeux vers les hautes régions et voyez qui a créé ces choses? Qui évoque et fait marcher dans un si grand ordre l'armée des étoiles et les appelle toutes par leur nom? « Levate in excelsum oculos vestros et videte quis creavit hæc? Qui educit in numero militiam eorum et omnes ex nomine vocat. »

Voilà le Dieu tout-puissant que dira une simple croix, le premier et le plus divin des livres! Voilà le Pasteur des nations conduisant les aveugles qu'exprimera un simple signe! Voilà le symbole, « velut sigillum magnum, » et voilà l'emblème! Voilà la sentence divine! et voilà le dogme! et voilà le mystère! et voilà le Dieu caché sous cette forme symbolique; elle est son miroir terrestre. Ce symbole le glorifie comme le chant d'un poème; ces signes s'élèvent comme une harmonie religieuse; ces traits si simples sont comme autant d'étoiles qui répandent sur chaque composition et sur l'œuvre tout entière un éclat merveilleux. Voilà tous ces vases parfumés qui contiennent et exhalent l'odeur de la divinité. Voilà l'image et le reflet de la vie chrétienne de nos pères! Voilà l'âme de nos origines (1),

(1) *L'âme de nos origines!* le préambule de la loi Salique, qui fut rédigé en latin sous Dagobert, dit la nation des Francs illustre et ayant Dieu pour fondateur, « Auctore Deo condita. » Et les vicaires de I.-C. n'appellent-ils pas notre nation « la fille aînée de l'Eglise? » Admirons que les peuples reconnaissent et déclarent « *la part de Dieu dans leurs destinées,* » « gesta Dei per francos. » Les signes de notre numismatique ne sont-ils pas nés de cette sentence, de ce dogme si profondément chrétien, « Christus est fundamentum? »

voilà ses mystères et ses voiles, voilà ses relations avec Dieu! Sur son œuvre elle a gravé les idées de sa sagesse! Voilà le sacrement sous le voile duquel le Tout-Puissant est caché.

Voilà la foi! l'espérance! la charité! la paix! le triomphe du martyr! l'adoration de Iésus! la vénération de Marie! Voilà toutes ces grandes choses, les plus grandes de la vie, les voilà sous les signes les plus humbles et les plus simples, comme une révélation de la religion du Christ, du Dieu né dans une étable, du Dieu des faibles et des humbles, du Dieu des âmes souffrantes et malades, du Dieu de tous les hommes, mort sur la croix, sainte victime qui s'est offerte en holocauste pour une rédemption digne de son Père, seule victime qui pût relever l'homme de sa déchéance et le restituer à sa céleste origine, « victima sufficiens ad holocaustum! »

Voilà le signe et voilà le Dieu des chrétiens! C'est le signe et c'est le Dieu de la numismatique du moyen-âge!

ERRATA.

Page 5, 12e ligne. Lisez : lettres conjointes ou non, combinées de diverses manières.

Page 10, 14e ligne. Au lieu de *émission,* lisez : mission.

Page 11, 11e ligne. Au lieu de *la,* lisez : le.

Page 55. Le no 4 enseigne la métamorphose et la filiation d'un type par la dégénérescence. (Voir à la 4e planche, les nos 114, 115 et 116, et aux textes, pages 286 et suiv.)

Page 147, 7e ligne. Au lieu de XXX, 4, lisez : XXXIV.

Page 149, dernière ligne. Au lieu de *Lit.,* lisez : Ep.

Page 165, 21e ligne. Après le mot *volonté,* ajoutez : créatrice.

Page 173, 4e ligne. Au lieu de *Boutrone,* lisez : Bouteroüe.

Page 178, 23e ligne. Au lieu de *interprêtée,* lisez : interprété.

Page 182, 29e ligne. Au lieu de *decens,* lisez : dicens.

Page 190, 4e ligne. Au lieu de *page 38,* lisez : page 34.

Page 257, les deux dernières lignes. L'*i* du mot celui a glissé devant castellum.

Page 351, 23e ligne. Au lieu de *nos 210 et 211,* lisez : 207 et 208.

Page 363, 17e ligne. Avant le sigle H dégénéré, ont été omises les lignes suivantes : On retrouve ce type H, seul, en marque centrale, sur des monnaies de Compiègne, sous Louis VI. A coup sûr, on ne saurait voir sur ces monnaies l'initiale du prince ou celle du pays. Ce type a donc une valeur propre, et il est vraiment si répandu, et s'est reproduit à des époques si différentes qu'il pourrait être assimilé à un grand type. Mis en relation avec la croix, il exprime, comme nous venons de le dire, une grande pensée corrélative au signe de la Rédemption : la croix. L'éternité! la croix et le salut éternel! voilà les pensées qu'évoquent et qu'expriment ce double sigle.

Page 370, 29e ligne. Au lieu de *sur le revers,* lisez : sur l'avers.

Page 396, 3e ligne. Au lieu d'une *virgule* il faut un point après « natus de virgine. » Puis « In terrâ sicut in cœlis, Virgo Maria immaculata radiosa Mater Christi. »

TABLE DES MATIÈRES

TITRE IV.

De la décomposition et de l'analyse des types.

TITRE V.

De la lecture des inscriptions monétaires.

TITRE VI.

Des principes que résument nos tableaux, conséquences et conclusions qui en découlent. — Deuxième tableau.

TITRE VII.

De la dégénérescence et de ses faits et gestes.

TITRE VIII.

Quatrième tableau.

TITRE IX.

Des symboles et emblèmes du 5e tableau.

TITRE X.

Sixième tableau.

DEUXIÈME PARTIE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

TROISIÈME ÉPOQUE MONÉTAIRE.

FIN.

Rennes. — Imprimeries typographique et lithographique ALPHONSE LEROY fils.

Ier TABLEAV.

MODES MONOGRAMMATIQVES.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Lith. A. Leroy Fils Rennes.

2e TABLEAV

DES LETTRES

LETTRES

Nos d'ordre	ordinres	monogrammatiques	enclavées et liées.	degenérées	substituées.
1	A	[illegible]	Æ [illegible]	[illegible]	"
2	B	[illegible]	[illegible]	"	B pour P, S, V,
3	C	[illegible]	[illegible] ci [illegible] cu	[illegible]	C pour G, K, Q, S,
4	D	[illegible]	Æ D [illegible]	"	D pour M, N, T,
5	E	[illegible]	[illegible]	[illegible]	E pour Æ, Œ, I, Y,
6	F	[illegible]	[illegible]	[illegible]	F pour B, H, Ph, V,
7	G	[illegible]	[illegible]	[illegible]	G pour C, K, J,
8	H	[illegible]	[illegible]	[illegible]	H pour B, E, F, M, N
9	I	[illegible]	N H in	"	I pour J, E,
10	K	[illegible]	[illegible]	[illegible]	K pour C, Q.
11	L	[illegible]	[illegible]	[illegible]	L pour D,
12	M	M	[illegible]	[illegible]	M pour H, N.

LETTRES

N° d'ordre	ordin^re	monogrammatiques	enclavées et liées	dégénérées	substituées
13	N	N Ռ	N̲ N̄	]]	N pour M. H
14	O	✥ ◇ ⊠ 8 ◻	◈ ∂	ᴗ ⌒	O pour AV, Æ, V, Œ
15	P	ΓPP	ΦP̄PEHE	Π	P pour B. V.
16	Q	Ձ Q R	Ꝁ .	G	Q pour C.
17	R	R P	Ɽ Ɽ Ꝃ	Γ R Π	R pour D. S.
18	S	∽ Ꞩ Σ Σ 5	$ Σ ∽	ʕ ʋ ŋ	S pour C, D, H, R, X
19	T	T	N̄ T̄ R̄	Γ ⅂	T pour C. D.
20	U V	Y ⊔ ϒ ♆ ∽	ḂV Ṽ W	.	V pour B. F. G
21	X	X Ж	ẌẊ	.	X MS. SS. CHR
22	Y	Ẏ ϒ	"	.	Y pour I, HI
23	Z	Ʒ	"	.	Z pour J. S

3e TABLEAV

DE LA DÉGÉNÉRESCENCE DANS LES MONOGRAMMES

ET DU TYPE NOUVEAU QU'ELLE ENGENDRE.

Nos d'ordre	Emission primaire	Emission secondaire	Filiation	Type nouveau.
1			″	″
2			″	″
3				

Nos d'ordre.	Emission primaire.	Emission secondaire.	Filiation.	Type nouveau.
4			〃	〃
	〃			
5				
6			〃	〃

Lith A. Leroy Fils, Rennes

4e TABLEAV.

LETTRES SYMBOLIQUES ET EMBLÉMATIQUES.

Lettres.	Décomposition, Signification.
1 Α ω ω	Signum Dei Principium et finis. (Alpha et Omega.)
2 C ◡ ◠	C, dégénéré. Initiale de Christus – Christus. Initiale de Cœlum, cœli. Croissants.
♣ [illegible]	Trilobus. Trinitas. Crux Christiana Cœlestis Consolatrix.
3 ◠ ◡ [illegible]	◠◠ ◡◡ C Signum salutis, Christi consolatoris, salvatoris. (Voir N° 10).
4 △ ⧗ ⧖ △ △	/_\ Δ Deus. Iehova, Ieova. (Voir aux tableaux suivants.) △ Triple initiale de Iehova.
5 I I [illegible]	Initiale du nom de Iésus – Iésus.
6 [illegible]	Formé par deux croissants ou par deux C adossés ou par l'initiale de Christus – Virgo, Maria, Mater, Christi [illegible] – Initiales de Iésus Christus. Virgo Maria Mater.

	Lettres	Décomposition Signification.
7		[symbols]. Lys avec fer de lance. L'M emblématique surmonté du fer de lance donne naissance au lys. Virgo Maria, Mater Iésus Christi.
8		[symbols] Lys avec fleuron symbolyque surmonté du fleuron forme la fleur de lys = Maria Mater, Virgo immaculata. Double lys symbolique.
9		[symbols] S = Salvator, Mater Salvatoris.
10		[symbols] signum, salutis Iésus, salvator orbis. Semita salutis.
11	T ⊥	I — Tau des Hébreux littera salutifera, signum absolutionis.
12		[symbols] Initiale du mot Virgo.
13		[symbols] = Virgo, Veneranda, Vas electionnis.
14		[symbols] Mater, Virgo, Veneranda, Vas electionnis.
15		Formé par l'initiale de Christus ou par deux C adossés = Iesus-Christus. Les 3 lettres [symbols] se confondent emblématiquement et se substituent.

lith. A. Leroy [illegible]

5e TABLEAU

SYMBOLES OU EMBLÈMES

	Symboles	Décomposition, Signification
1		Trigonum divum. Trinitas magistra mundi. Deus: Divina Trinitas sublévat orbes. Orbis Deo ad hæret.
2		1° Crux fortissimum firmamentum. 2° Firmamentum, protestas trinitatis, trinitas potens. 3° Firmamentum cæli. 4° Virgo Maria immaculata potentissima
3		Symbole de force et d'union. Tetragonum armatura. Crux omnipotens; per crucem Jésus jungit et sustinet.
4		Columba includens sanctam hostiam fundit illam orbi. Crux inter orbes illis favet. Spiritus sanctus descendit de cælis.
5		Toreuma includens sanctam hostiam.
6		Eucharistia. Christi hostia adoranda. Sanctum sacramentum. Vas aureum in quo hostia adoranda proponitur
7		Christi salvatoris hostia. Calix ansatus includens sanctam hostiam christi salvatoris.
8		Vas aureum vel argenteum sub crucis forma radiens in quo hostia palam adoranda proponitur.

	Symboles	Décomposition Signification
9	1 2	1. Sphera terrestris 2. Orbis universus. Iésus est fundamentum, regnat et crux ejus superat orbes crux transit et superat orbes.
10		Debellatur potens. Crux complexit orbem et regnat ubique in terrâ sicut in cœlis.
11		Crux transit orbes et regnat super illos.
12		Sphera, orbes. Besants. Symbolum potentiæ. Point final
13		Sphera, orbes, oculi domini ubique.
14	1 2 3 4	[1]Signum Trinitatis [2]Caput trigonale; caput crucis mundi symbolum. [3]Crux trinitate coronata et per illam potentissima. [4]Crux ubique potentissima.
15		Signa cœlestia: cœlum; sol; stella matutina, orbis, mundus; via cœli per totum orbem firmamentum; in cœlis.
16		Christus est anchora salutis
17		1. Crux ubique. 2. Sol
18		Christus complexit orbem suâ redemptione radiosum signum cruciferi

Lith. A. Leroy fils, Rennes

6e TABLEAV

DES SYMBOLES

Symboles	Décomposition – Signification
1	Croix égale. Type de la croix chrétienne monétaire. Initiale verticale du nom de Iésus. Verticale de la croix. Initiale horizontale du nom de Iésus.
2	Croix ancrées. Croix ancrée formée par des croissants ou les initiales de Christus. Crux anchora salutis. = Crux per Christum Servatrix.
3	Initiale horizontale du nom de Iésus ou Horizontale de la Croix } Iésus lux mundi. Rayons descendant de l'Initiale divine horizontale. = Iésus illuminat mundum.
4	Initiale verticale du nom de Iésus ou Verticale de la Croix. Rayons descendant de l'Initiale divine verticale. } Iésus lux mundi.
5	Trigonum divinum. Formé des trois initiales du nom de Iésus. Sphères triangulairement disposées se rattachent au triangle sacré. Rayons descendant de l'initiale horizontale. Trinitas sublevat mundum. Mundus Δeo adhærebit. Δeus Iésus lux mundi. Trinitas Δeus meus et Omnia.

	Symboles.	Decomposition – Signification.
6		Ce signe est une modalité de la croix uni à l'S il signifie: Salutis signum, Salvatoris signum, crux salus.
7		Altarium Jesus Christi consolatoris Altarium Crucis anchora salutis. Crux firmissimum fundamentum salutis.
8		Crux excelsa. Signum absolutionis. Preces Deo adhibet.
9		Triplex signum absolutionis. Altarium anchora salutis. Virgo Maria firma anchora mundi.
10		Signum absolutionis et protectionis.
11		Jesus Christus Magister gentium per crucem docet mundum.
12		Crux excelsa. Emblême de l'appel à la prière. Crux Omne Nefas Tollit.
13		Signum cruciferi. Emblême ou banniere monét.e frappé par des princes revenus des croisades.
14		Specimens de quelques unes des nombreuses modalités de la croix.

Lith. A. Leroy fils, Rennes

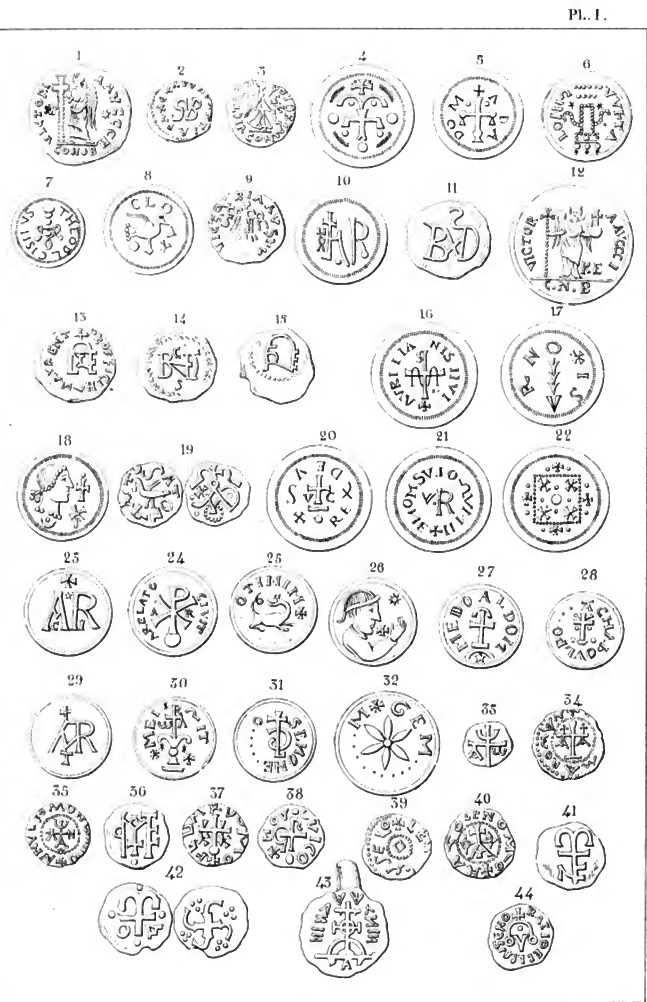
6e TABLEAV,

(Suite et fin)

DES SYMBOLES.

	Symboles	Décomposition – Signification.
15		Iésus Christus Pastor gentium.
16		Iésus Christus Magister gentium.
17		Iésus Christus per crucem Magister gentium
18		Ne se décompose pas. Magister Arbiter. Signum divi magistri.
19		Iésus Christus Redemptor mundi. Crux Redemit mundum.
20		Iésus magisterium. Pontificale Pedum. Crosse. Symbole de la puissance episcopale, puissance spirituelle et de discipline.
21		Per crucem æterna civitas. Crux ducit ad æternam civitatem.

Symboles	Décomposition Signification
22	L I _ Crux norma vitæ. Vita recta secundum crucem, secundum hanc regulam.
23	L Γ _ A cruce vita. A redemptore crux vivificat. Amor crucis. Crucem amare. Crucem amate. Crux docet vitam. Crux Magistra vitæ.
24	Agnus Dei. Symbole de mansuétude, de sacrifice et de rédemption. Agnus dominator terræ.
25	Templum Christi, religionis christianæ.
26 1 2	1 Chatel ou porta templi christiani. 2 Chatel à la Vierge
27 1 2	1 Main bénissante. 2 Mitre.
28	Claves sancti petri.
29	Symbolus monetæ.



Lith A. Leroy Fils Rennes

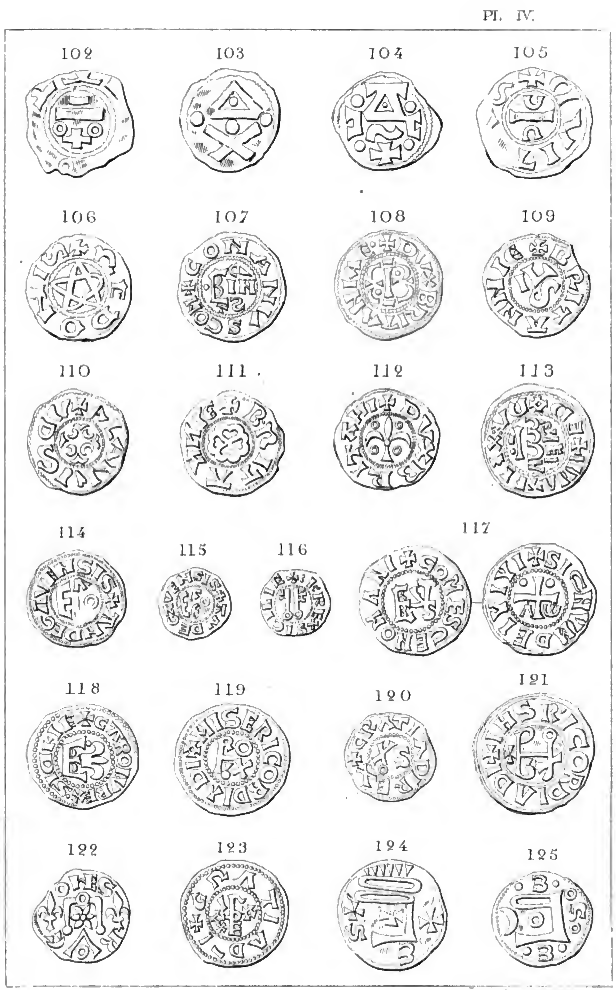


Lith. A. Leroy Fils. Rennes.

Pl. III.



Lith. A. Leroy fils. Rennes


102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125

PL. V.

126 127 128 129

130 131 132 133

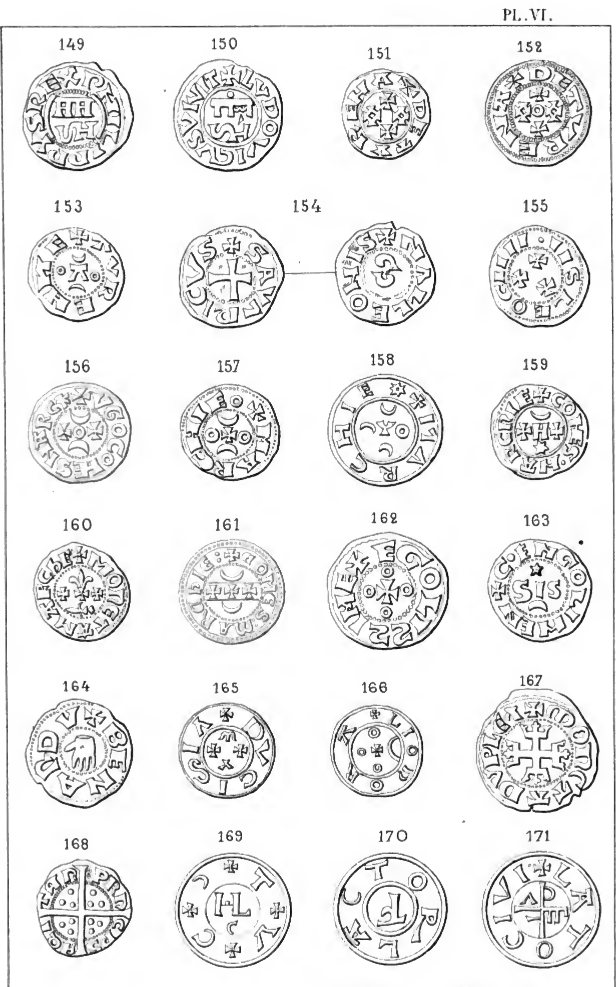
134 135 136 137

138 139 140

141 142 143 144

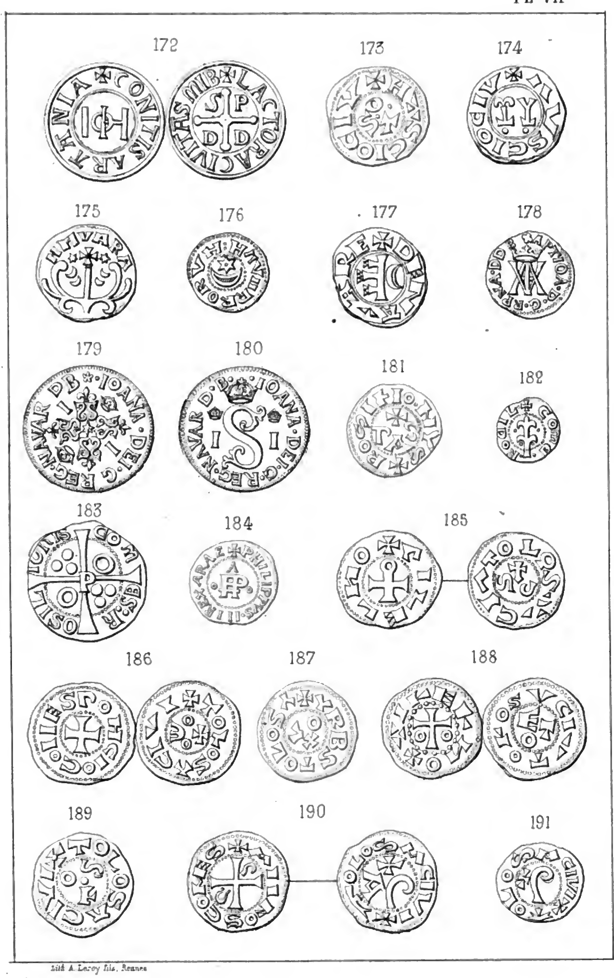
145 146 147 148

Lith A Leroy fils Rennes.



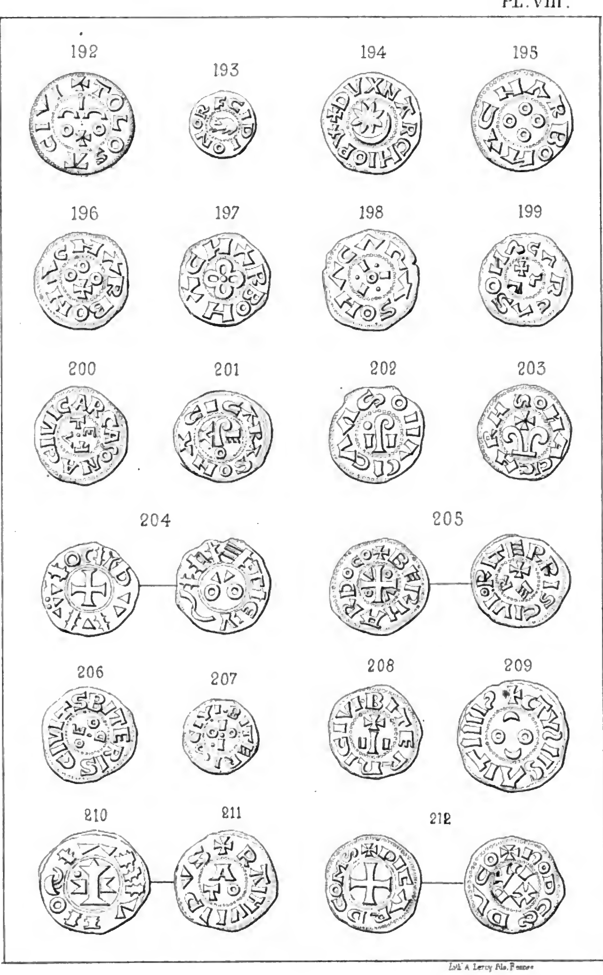
Lith. A. Leroy fils. Rennes.

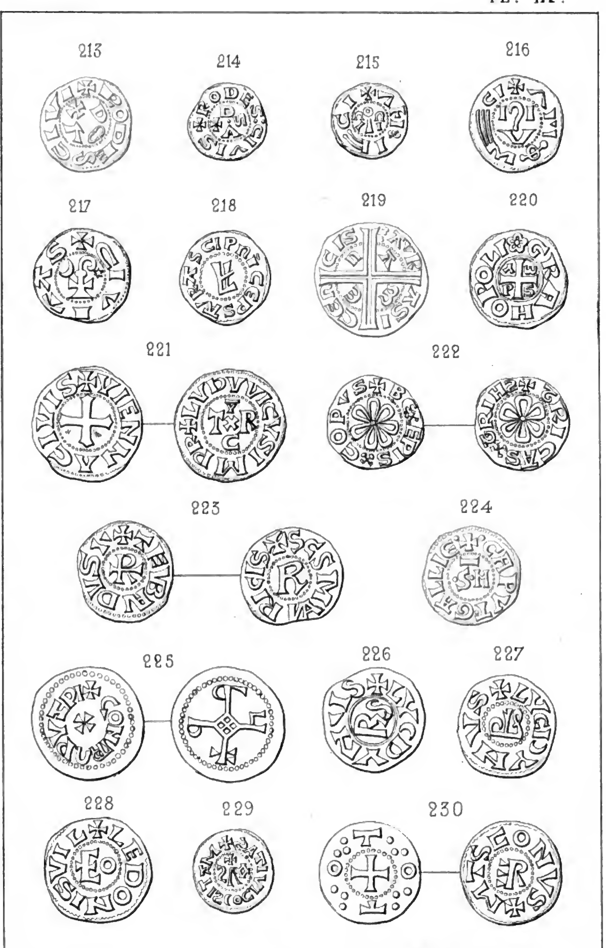
PL VII



Lith A. Leroy fils, Rennes

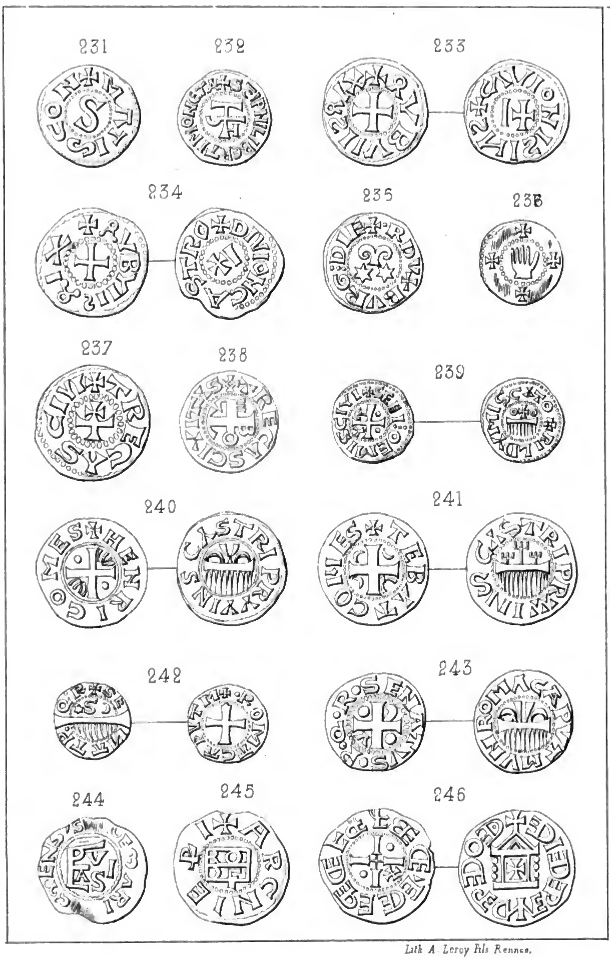
PL. VIII.


192
193
194
195
196
197
198
199
200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212

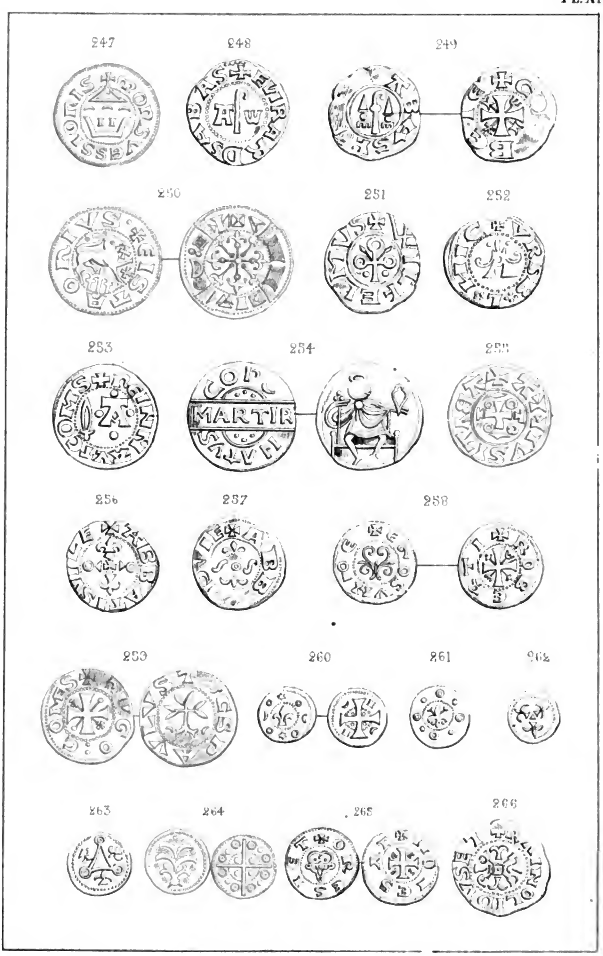


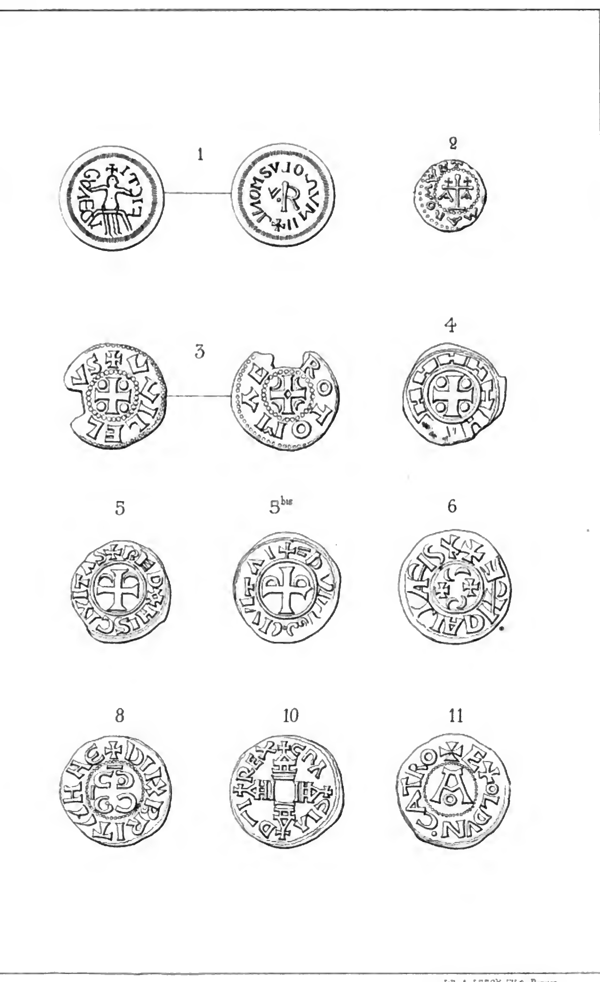
Lith A. Leroy Fils, Rennes.

PL. X.



Lith A. Leroy fils Rennes.


247
248
249
250
251
252
253
254
MARTIR
256
257
258
259
260
261
263
264
266



Lith. A. LEROY FILS Rennes.



